Le Monde

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12416 – 4 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens — VENDREDI 28 DÉCEMBRE 1984

L'URSS table sur la lassitude de la résistance en Afghanistan

Cinq ans après

Le 27 décembre 1979, les troupes soviétiques entraient en Afghanistan pour déposer Hafizullah Amin et installer M. Babrak Karmal au pouvoir. A l'occasion de cet anniversaire, le président Reagan – soutenu par la RFA et le Japon – a déclaré que la présence des forces soviétiques en Afghanistan constitue un sérieux obstacle aux relations entre les États-Unis et l'URSS. Après le silence observé par le président Mitterrand sur ce chapitre comme sur la Pologne dans sa récente conférence de presse télévisée, il est heureux que la France ait réaffirmé sa position de voir se retirer les troupes soviétiques.

Cinq ans après leur intervention militaire et malgré leur énorme supériorité, les Soviétiques ne sont, d'évidence, pas venus à bout des insurgés afghans, et le régime Karmal serait bien en peine de se maintenir sans le « contingent limité » de l'armée rouge. Et la stratégie du marteau-pilon et de la terre brûlée n'a fait qu'aviver chez les Afghans la haine de l'occupant et provoquer le plus important exode de réfugiés au monde, à l'heure actuelle.

Les Soviétiques ne contrôlent toujours que les villes et les grands axes routiers. Et ils sont conduits aujourd'hui à accentuer la pression sur les régions frontalières avec le Pakistan pour couper les voies d'approvisionnement des maquisards, et à bombarder les « sanctuaires » afghans au Pakistan. C'est sans doute parce qu'il constatai le peu d'ardeur au combat de l'armée afghane, rendue exsangue par une hémorragie de désertions, et humiliée par l'intervention soviétique, que le ministre de la défense a été récemment remplacé à Kaboul.

Cependant, en dépit de succès confinant parfois à l'héroïsme, de progrès dans la conduite de la guerilla et de son meilleur équipement, la résistance n'est guère en mesure de vaincre un adversaire devenu plus mobile et plus combatif. Elle a gagné en respectabilité, mais elle n'est toujours pas reconnue en tant qu'entité politique par la communauté occidentale, ni même par la Conférence islamique. Ses diverses composantes sont loin de constituer un front, encore moins un gouvernement provisoire, évolution par laquelle passent généralement les mouvements de libération. Le Pakistan, premier intéressé en l'affaire, n'encourage guère une telle évolution, de crainte de perdre son emprise sur la résistance et de provoquer l'URSS. Mais une dynamique unitaire semble en marche, qui permettra *peut-être* à la résistance, le temps aidant, de surmonter ses inévitables rivalités internes.

En attendant, l'URSS se trouve dans une impasse militaire et politique. Il est vrai qu'elle ne cherche pas à gagner la guerre à court terme, mais souhaite seulement ne pas la perdre, et qu'elle joue sur le facteur temps et la lassitude. Il n'est donc pas étonnant que Moscou ne recherche pas un règlement politique. A la vérité, les conversations « indirectes » sous l'égide de l'ONU, dont le président Reagan a souligné l'intérêt, n'ont marqué aucun progrès. En relâchant leur pression diplomatique, les pays occidentaux pourraient donner l'impression qu'ils ne veulent pas porter ombrage à leurs relations, notamment sur le plan économique, avec Moscou, et qu'ils se satisfont, tout compte fait, de voir l'URSS empêtrée dans un conflit armé contre un peuple musulman du tiers-monde.

M. Reagan adresse une nouvelle mise en garde à Moscou

A l'occasion du cinquième anniversaire de l'entrée des troupes soviétiques en Afghanistan, le président Reagan a déclaré, le mercredi 26 décembre, que les Etats-Unis avaient fait *« clairement savoir aux dirigeants soviétiques »* que la présence des *« forces d'occupation »* de l'URSS en Afghanistan constitue un *« sérieux obstacle à l'amélioration »* des relations entre Washington et Moscou. L'Allemagne et le Japon ont, d'autre part, demandé le retrait des troupes soviétiques de même que le Quai d'Orsay, dans une déclaration officielle qu'il a rendue publique ce jeudi. *(Lire page 28.)*

De notre envoyé spécial

Peshawar. – *« Les armes ? Bien sûr qu'il n'y en a pas assez. Mais, si ça continue, ce sont les combattants qui manqueront bientôt le plus... »* Pour ce « groupe » occidental de la résistance, qui traîne ses bottes dans la poussière de Peshawar depuis cinq ans, c'est un fait, *« les héros sont gagnés par la fatigue (...), des anciens se lassent, des jeunes renâclent pour aller au feu. Que voulez-vous, il y a une décennie que cela dure et toujours pas la moindre solution en vue. Les gens en ont assez, c'est humain. »*

Humain et parfaitement conforme à la stratégie soviétique dont, comme chacun sait, le temps et l'usure sont, avec les bombardiers, les atouts majeurs de cette guerre coloniale qui ne dit pas son nom.

« Beaucoup de familles réfugiées ici ont déjà perdu au moins un fils à la bataille », raconte un médecin suédois, *« elles rechignent pour y en envoyer un second. C'est normal non ? »* Première explication d'une pénurie de combattants en gestation.

On nous dira aussi en confidence que les incessantes querelles entre résistants, le développement du trafic de drogue et du banditisme, sous couvert de guerre sainte, ont leur part dans le malaise. Que les jeunes exilés en âge d'aller se battre étaient des gamins à leur arrivée au Pakistan, il y a cinq ans, et qu'ils cherchent plutôt aujourd'hui à se caser, ici ou ailleurs, plutôt que de risquer une balle sur un col enneigé.

PATRICE CLAUDE.

(Lire la suite page 2.)

Adaptation de l'emploi : le non de la CFDT

La confédération refuse l'accord mais souhaite reprendre la discussion

Il y a encore une semaine, la date du 27 décembre s'annonçait exceptionnelle pour le CNPF et la CGPME, les deux organisations patronales, qui espéraient voir FO, la CFDT, la CGC et pourquoi pas la CFTC accepter ce jour-là le protocole d'accord établi au matin du 16 décembre, à l'issue des négociations sur la flexibilité de l'emploi. C'est le 27 décembre, en effet, que les organisations syndicales devaient faire connaître leur position définitive. Le rendez-vous n'aura pas lieu. La CFDT devait seulement confirmer, au cours d'une conférence de presse, le refus de signer qu'avait décidé son bureau confédéral, réuni la veille.

Venant après le rejet par Force ouvrière puis par la CFTC, le 21 décembre, et la déclaration brusquement négative de la commission exécutive de la CFDT, le même jour, la décision devait être expliquée ce 27 décembre par M. Edmond Maire. Celui-ci met fin, au moins provisoirement, à un espoir, caressé depuis des mois par le patronat et encouragé par le gouvernement, qui, tous les deux, souhaitaient la réussite de la politique contractuelle dans ce domaine si délicat.

Paradoxalement, il revient donc à l'organisation syndicale qui avait fait preuve de la plus grande audace dans cette affaire d'en sceller l'échec et d'en tirer des conclusions qui ne peuvent que la contrarier. Ce *faisant, bien qu'il ait émis un* « avis favorable » dès le 16 décembre, et largement justifié son engagement le lendemain, le bureau national de la CFDT se refuse à considérer qu'il vient de « se déjuger ».

Il se serait prononcé à une forte majorité en faveur du rejet et n'aurait même pas connu de « *problèmes de conscience* ». Tout au plus admet-on que les réactions, pas tant celles de la base que des militants aux échelons intermédiaires, sont à l'origine de ce revirement soudain.

ALAIN LEBAUBE.

(Lire la suite page 26.)

Détention provisoire : une réforme risquée

La nouvelle loi entre en vigueur le 1er janvier

Les prisons sont pleines à craquer, et pas seulement de condamnés. Plus d'un détenu sur deux attend un jugement définitif, situation anormale puisque ces prévenus sont présumés innocents. Pour tenter de remédier à cette anomalie, M. Robert Badinter, garde des sceaux, a fait voter l'été dernier une loi réformant la procédure d'incarcération des inculpés. Cette loi, qui entre en vigueur le 1er janvier, a-t-elle des chances de réussir ? Elle n'en aurait guère si la chancellerie ne l'avait accompagnée de mesures appropriées, tel le renforcement du contrôle judiciaire.

Dans *le Monde* du 12 avril 1970, M. Badinter exposait par anticipation les motifs de la nouvelle loi : « *Détenir un inculpé avant qu'il soit jugé, c'est (...) attenter à la liberté d'un homme que la loi présume innocent.* » Sans doute M. Badinter ne prévoyait-il pas que la situation s'aggraverait autant, au point de devenir un casse-tête. Il y avait 44067 détenus le 1er décembre pour 32000 places dans les prisons françaises, dont 22803 prévenus, soit 51,74 %. Cette proportion est d'environ 15 % aux États-Unis et en Grande-Bretagne.

Les inconvénients de cette situation doivent être relativisés pour les criminels qui encourent plusieurs années d'emprisonnement.

BERTRAND LE GENDRE.

(Lire la suite page 8.)

AU JOUR LE JOUR

Épreuve

Chaque année à pareille époque, entre deux réveillons, la France assoiffée d'aventures se passionne pour le rallye Paris-Dakar. Le feuilleton motorisé commence par un suspense un peu répétitif : pourront-ils passer par l'Algérie ? Cette fois encore ce sera oui.

Afin, l'an prochain, de ne pas mettre à l'épreuve les nerfs des concurrents et de leurs admirateurs, il serait souhaitable d'éviter toute incertitude sur l'itinéraire. Une solution consisterait à passer par l'Ethiopie pour témoigner auprès des survivants de notre fraternel soutien dans leur propre épreuve.

BRUNO FRAPPAT.

Une « tour Dubuffet » dans le parc de Saint-Cloud

Des élus critiquent l'emplacement choisi pour l'œuvre de l'artiste

L'une des polémiques qui va diviser le petit monde des arts et celui de la politique en 1985 aura pour objet un monument de 24 mètres de haut et 12 mètres de diamètre conçu par le peintre Jean Dubuffet. Avec l'accord de celui-ci, M. Jack Lang, ministre de la culture, veut édifier cette gigantesque sculpture peinte au point culminant du parc de Saint-Cloud, d'où elle dominera tout l'ouest de Paris.

L'œuvre elle-même sera évidemment discutée mais plus encore l'emplacement choisi pour l'ériger. Du même coup, c'est toute la politique d'encouragement à la production artistique lancée par M. François Mitterrand et son ministre de la culture qui sera sous le feux des projecteurs.

L'idée – excellente en soi – consiste à encourager les artistes français en leur passant des commandes. Une centaine de projets sont à l'étude et, tous financements confondus (ceux de l'Etat, des collectivités locales et des mécènes privés), les crédits qui seront consacrés à leur réalisation dépasseront 120 millions de francs en 1985.

Jusqu'à présent, Jean Dubuffet n'a guère eu de chance, du moins en France. Vocation tardive (il a commencé à quarante ans), ayant essayé toutes les disciplines (peinture, gravure, graffiti, collages, tapisserie, sculpture, architecture et même musique), n'ayant appartenu à aucune école et n'en ayant suscité aucune, cet artiste qui a aujourd'hui quatre-vingt-trois ans n'a jamais cessé de soulever de mini-scandales. Et selon la tradition il n'a guère été prophète en son pays, notamment pour ce qu'il appelle ses « édifices ».

Il a fallu une commande de la Chase Manhattan Bank pour qu'il puisse réaliser le *Groupe des quatre arbres* de 12 mètres de haut à New-York. C'est à Houston (Texas) que l'on peut voir son *Monument aux fantômes* (10 mètres de haut), et à Chicago (grâce à l'Etat de l'Illinois) qu'on admire *la Bête debout*, dont la tête est à 10 mètres du pavé. Quant au *Jardin d'émail*, d'une surface de 600 mètres carrés il faut aller au musée d'Otterlo, aux Pays-Bas, pour le voir.

Hormis la *Closerie de Falbala* édifiée à Périgny (Val-de-Marne) dans le jardin de la fondation qui porte son nom, Dubuffet n'a pas réussi jusqu'ici à placer ses sculptures monumentales en France.

MARC AMBROISE-RENDU.

(Lire la suite page 20.)

MORT DE L'ÉDITEUR JOSÉ CORTI

« Rien de commun »

L'éditeur José Corticchiato, dit Corti, est mort le mardi 25 décembre à Paris. Il était âgé de quatre-vingt-dix ans. Son collaborateur Bertrand Filleaudeau prendra sa succession à la librairie.

« Je mourrai heureux !... »

C'était au printemps dernier. Malgré le soleil qui baignait les feuillages du Luxembourg, de l'autre côté de la vitrine, José Corti avait jeté une couverture sur ses jambes usées. Rencogné derrière la caisse qui lui servait de bureau directorial et de comité de lecture, le « libraire » à l'ancienne caressait sa pipe de ses longues mains d'ivoire. Ses yeux couleur de ciel corse mêlaient une sagesse songeuse à la précision tatillonne :

« J'ai fait de ma vie ce que j'ai voulu ! »

C'était sa fierté suprême d'artisan solitaire en marge : avoir résisté à l'expansion qui lui aurait coûté la liberté et gâché l'intuition. Gallimard et Grasset ont bâti des empires; Corti laisse une boutique balzacienne et un catalogue fabuleux. Dans ce catalogue, « rien de commun », comme inscrit naguère sous la rose des vents à laquelle les fous de pure littérature se sont fiés, depuis plus d'un demi-siècle, comme à une promesse de jubilation.

B. POIROT-DELPECH.

(Lire la suite page 20.)

Le Monde

étranger

LE CINQUIÈME ANNIVERSAIRE DE L'INTERVENTION SOVIÉTIQUE

Six avions afghans ont bombardé une zone dans le nord du Pakistan

Six avions afghans ont bombardé, mardi 25 décembre, la zone d'Arandu, dans la région de Chitral (nord du Pakistan), a indiqué mercredi un porte-parole du gouvernement d'Islamabad. Quatre civils pakistanais ont été tués et six autres blessés par ce bombardement qui a causé également des dégâts aux habitations, a-t-il précisé. Le gouvernement pakistanais a protesté vigoureusement auprès du chargé d'affaires afghan, à Islamabad, déclarant que *« ces violations dangereuses et provocantes de la part des autorités de Kaboul ajoutent aux tensions sur la frontière occidentale du Pakistan et menacent la paix et la stabilité de la région »*.

D'autre part, selon une «source diplomatique occidentale» à Islamabad, vingt-quatre civils afghans auraient été brûlés vifs dans un village de la vallée du Logar, au cours d'une opération de représailles, par un détachement militaire soviétique. *« Ce massacre se serait produit entre la mi-novembre et la mi-décembre dans un village au nord de Mohammad-Agha »*, bourgade située à une centaine de km au sud de Kaboul. Il s'agirait d'une opération de représailles contre ce village après un raid de maquisards au cours duquel des soldats soviétiques auraient été tués. *« Deux jours plus tard*, a indiqué la source occidentale, *entre cent cinquante et deux cents soldats soviétiques ont occupé le village que tous les hommes avaient fui, laissant derrière eux vingt-quatre personnes, pour la plupart des femmes et des enfants et deux vieillards, cachés dans un bâtiment. Devant le refus de ces personnes de sortir du bâtiment, les Soviétiques l'ont alors incendié. »* Cependant aucune organisation de la résistance, à Peshawar, n'était en mesure, mercredi 26 décembre, de confirmer cette information.

La sécurité a été renforcée à Kaboul pour le cinquième anniversaire de l'intervention soviétique. La route stratégique reliant l'URSS à la capitale avait été fermée pendant quatre jours la semaine dernière, à la suite d'embuscades tendues par des maquisards.

La même source diplomatique occidentale croit savoir que le maréchal Sokolov, nommé ministre soviétique de la défense le 22 décembre, aurait effectué une visite à Kaboul à la fin du mois de novembre, au moment de l'annonce de la mise à l'écart du ministre afghan de la défense, le général Abdoul Qader. Selon cette source, le maréchal Sokolov *« a exercé la responsabilité globale des opérations soviétiques en Afghanistan depuis plusieurs années »*.

Selon la résistance, les Soviétiques ont mis en œuvre une nouvelle stratégie de colmatage des infiltrations de résistants en territoire afghan, en minant les routes qu'ils empruntent dans les provinces frontalières avec le Pakistan. Simultanément, les forces soviéto-afghanes ont déclenché des vastes offensives dans ces régions, et notamment au Paktia et au Kunar. — *(AFP.)*

L'URSS mise sur la lassitude de la résistance

(Suite de la première page.)

On nous parlera de ces réfugiés de la province de Kunar qui arrivent en masse alors que personne n'a signalé d'activités militaires dans cette région depuis des mois. *« Les paysans en ont tout simplement assez d'être taxés de moudjahidins et certains espèrent faire leur trou ici, au Pakistan »*, avance-t-on. *« Personne ne le reconnaît dans la résistance, mais l'idée que cette guerre n'aura ni fin ni vainqueur commence à se répandre dans les camps. »* Intoxication du Khad, la filiale afghane du KGB russe ? Tout est possible, Les moudjahidins eux-mêmes admettent la percée des services spéciaux ennemis dans les populations qu'ils contrôlent.

Peshawar, en quelques années, est devenue la capitale asiatique de l'espionnage, du complot et des conspirations. Le théâtre idéal pour un roman de Graham Greene. Cinquante nationalités, au moins, se côtoient sur ses trottoirs de poussière et dans ses restaurants huileux. Le viel hôtel Greens, où la jeunesse britannique coloniale aimait autrefois à se divertir, ne désemplit pas. Une écrivain est venue chercher le livre de sa vie, deux routards parisiens un peu paumés jouent les «dealers», des diplomates, costume-cravate, cherchent le contact et reniflent les moudjahidins sous le nez, des journalistes en mal de copie, des médecins de l'assistance militaire etc... Tout un monde cosmopolite en transit.

« Si les Soviétiques espéraient nous flanquer la frousse avec leurs menaces de mort, c'est plutôt raté... », ironise un habitué des virées clandestines en Afghanistan. Tous ceux qui, par devoir ou par tempérament, aiment à rôder autour d'Hérat ou du Panshir sont encore là, en attente d'un ticket pour l'aventure. Celle de Jacques Abouchar, et la notoriété qu'elle lui a valu, semble avoir multiplié les vocations. *« La Djihad ne manquera jamais de témoins »* se réjouit l'un de ses théoriciens, *« et c'est tant mieux »*. Faire la guerre c'est bien, mais il faut aussi lutter contre l'oubli du monde. D'ailleurs, pour le professeur Rabbani, chef du Jamiat-i-Islami, le parti dominant du Panshir, *« un voyage, s'il est bien organisé, ne présente pas de danger (...), il est vital pour nous que médecins et journalistes continuent d'entrer dans le pays »*.

Pas de problème de ce côté-là. La capture du journaliste français n'est plus ici qu'un mauvais souvenir. Et sa libération, une bonne histoire qu'on se raconte quand la nuit tombe sur Peshawar. *« Dix-huit heures de détention pour dix-huit ans de condamnation »*. Par Allah le très grand, si le ridicule pouvait tuer, Babrak Karmal et ses marionnettes de Kaboul seraient tous morts ! Mais là-bas, à 60 kilomètres de l'autre côté de l'éternelle passe de Khyber, la guerre continue. Avec ses héros et ses victimes innocentes. Une guerre contrastée comme tous les combats de maquis, avec des flambées d'activités militaires dans certaines régions et un calme plat dans d'autres.

Ceux qui en reviennent disent que dans le Loggar, le Badakshan et le Hazaradjat, par exemple, les Moudjahidin sont en train de perdre leur prestige auprès des populations. *« Les Russes ont compris. Ils ne leur donnent tout simplement plus l'occasion de montrer leur bravoure. Les avions lâchent des bombes et, dessous, tout le monde est bien obligé de courir... »* La guerre d'Afghanistan est aussi diverse que les tribus qui la font.

Même si, dans l'ensemble, on reconnaît que les Soviéto-Afghans ont marqué des points en 1984, il n'est pas question une seule seconde de leur abandonner le terrain. Dans le Panshir, le célèbre commandant Mohammed Shah Massoud se bat toujours comme un lion à la tête de ses hommes et tente de repousser la neuvième offensive soviétique au-delà de ses vallées ravagées par les bombes.

Garder l'espoir

A Peshawar, Yahya Massoud, l'un des cinq frères de la plus célèbre des familles Tadjik s'active fébrilement pour trouver de l'argent, des vivres, et des vêtements chauds. Là-bas dans les hautes montagnes enneigées, des combattants et des paysans ruinés, chassés, par les bombes, meurent de froid et de faim. *« Si on ne subvient pas rapidement à leurs besoins »*, écrivait récemment le « Lion du Panshir » *« les populations risquent d'abandonner la lutte »*. Suivait une angoissante confidence : *« Je ne sais plus que faire... »* La résistance est sur la défensive, mais elle veut garder l'espoir. Malgré ses soixante-seize ans, Dost Mohammed, le patriarche chez les Massoud, compte bien revoir ses vallées et son héros de fils à la fonte des neiges. L'ancien colonel de l'armée afghane pro-communiste ira à cheval. Comme les années précédentes.

« Bien sûr que nous gagnerons », rétorque-t-il, vexé, quand on lui pose l'inévitable question. La résistance a peut-être du vague à l'âme, mais elle ne le montre pas. Tous les chefs politiques de Peshawar sont d'accord avec le vieux colonel. *« Nous vaincrons. »*. Pour le reste, j'en remets encore beaucoup trop à Allah le miséricordieux.

La zizanie, qui a ses marées montantes et descendantes, domine encore tellement les rapports entre les chefs de Peshawar que certains commandants de l'intérieur, dont, paraît-il, Massoud lui-même, songent à faire eux-mêmes l'union sur le terrain. Sans les partis politiques et, si nécessaire, contre eux. On susurre aussi que le ressentiment des combattants à l'égard de ce que certains appellent *« les planqués de Peshawar »* aurait tendance à se développer.

Londres sans de Gaulle

Le chef du Jamiat, qui est apparemment l'homme le plus doux de la Terre, et aussi un théologien islamique de grande réputation, ne prend pas cela très au sérieux. *« Quand les combattants ont transité une fois ici, ils savent bien que notre présence à Peshawar est capitale et que personne ne se tourne les pouces. »* Reste que, cinq ans après, l'unification du commandement de la Jihad est encore à faire. Peshawar, a écrit John Fullerton, auteur d'un excellent ouvrage (1) sur le conflit : *« C'est Londres en 1943 mais sans sans de Gaulle. »* Massoud, en effet, est le plus fameux des commandants de l'intérieur mais pas forcément le plus aimé des autres. Son parti, le Jamiat, est l'un des plus sérieux mais pas le plus riche...

Idéologiquement, le Jamiat est proche du Hesb-i-islami dirigé par Yunus Kahles. Mais celui-ci est pashtoune — ethnie afghane dominante, — et le professeur Rabbani appartient à celle des Tadjiks, largement minoritaire. Rabbani et Gulbudin Hekmatyar, le chef de l'autre Hesb-i-islami sont d'accord tous les deux pour installer dans le pays un régime islamique mais, aux yeux du second, le premier manque par trop de la ferveur révolutionnaire, à l'iranienne, qui caractérise son mouvement. Les deux hommes se détestent cordialement.

Pour sa part, Rasul Sayyaf, qui dispose d'une petite base dans la province de Laghman, a autant d'amis que Rabbani dans les pays du Golfe, mais ceux du premier sont plus généreux. Sayyaf est le président de l'Alliance islamique, qui regroupe les trois partis cités plus haut et trois autres petites formations créées à la suite de scissions dans l'autre alliance, dite de l'Unité islamique (trois partis).

Bref, on est loin de l'union sacrée réputée nécessaire à la victoire. *« En mai prochain, quand le mandat de Sayyaf expirera, on assistera à une belle empoignade pour le contrôle de l'Alliance »*, prédit un connaisseur, qui n'exclut d'ailleurs pas son éclatement pur et simple. Peshawar, devenu par nécessité centre nerveux de la résistance, fourmille de rumeurs et de conspirations. La marmite, qui frôle parfois l'explosion, est certes consciencieusement alimentée en « canards » divers par les espions du Khad. Mais les agents de Kaboul ne sont pas les seuls à juger l'unification politique de la Djihad dangereuse. Les autorités pakistanaises ne la souhaitent pas non plus (*le Monde* du 22 décembre).

L'installation très éventuelle à Peshawar d'un gouvernement afghan en exil serait des plus embarrassant pour Islamabad puisque, officiellement, *« il n'y a pas de combattants au Pakistan, seulement des réfugiés »*.

Un sentiment populaire anti-afghan

Petit mensonge diplomatique à usage international, mais aussi domestique. Car la présence, parfois bruyante, de trois millions d'Afghans dans le pays du général Zia Ul-Haq est loin, très loin, de faire l'unanimité parmi les autochtones.

« Jadis, dans la région, les tribus réglaient leurs différents avec de vieux tromblons, s'énerve un haut fonctionnaire moustachu. *On ramassait quelques morts, mais ça n'allait jamais bien loin. Depuis l'arrivée des Afghans, les tribaux se tirent dessus à la mitrailleuse lourde, voire au lance-roquettes. C'est l'hécatombe ! »* La North West Frontier pakistanaise, qui borde l'Afghanistan, n'a certes jamais été un modèle de province pacifique. Reste qu'un sentiment populaire très anti-afghan se développe dangereusement dans les villes où les Moudjahidins ont élu domicile. La rumeur publique les rend responsables de tous les maux et certains opposants du dictateur militaire jettent de l'huile sur le feu en laissant entendre que, en cas de soulèvement populaire contre le régime des généraux, les armes de la résistance pourraient se retourner contre les autochtones.

« Allégations ridicules » rejetées comme telles par les Moudjahidins. Mais la méfiance domine les relations entre les communautés locales et les réfugiés. Conscient du danger, le général Zia a mis une sourdine à *ses discours pro-afghans* et, pour ne pas inquiéter plus encore ses administrés, le régime a cessé d'enregistrer les flots de réfugiés qui continuent d'entrer clandestinement au Pakistan.

Après plusieurs incidents meurtriers, dont on ne sait trop s'ils étaient l'œuvre de terroristes à la solde de Kaboul ou la conséquence de la zizanie à l'intérieur de la résistance, les autorités ont exigé de tous les mouvements qu'ils déménagent leurs bureaux dans la périphérie de Peshawar. La plupart, implantés autrefois près du centre-ville, ont obtempéré. La mesure cependant ne suffit pas à calmer les appréhensions des populations locales, et beaucoup de citadins réclament carrément le désarmement et l'expulsion des moudjahidin. Ils ne savent pas, comme le déclare, doucereux, le professeur Rabani, que *« s'il n'y a pas de liberté pour nous, il n'y en aura pas non plus pour le Pakistan »*.

PATRICE CLAUDE.

(1) *The Soviet occupation of Afghanistan.* Fare Eastern Economic Reviews Publications. Hongkong.

Chardzhou — 0 100 200 km — Douchanbé — U. R. S. S. — CHINE — Canal du Kara-Koum — Amou Daria — Termez — BALK — Faizabad — BADAKHSHAN — Shibarghan — Mazar-i-Sharif — KUNDUZ — TAKHAR — SAMANGAN — BAGHLAN — Hindou Kouch — FARIAB — JOZJAN — BAMIAN — PARWAN — KAPISA — Tunnel de Salang — LAGHMAN — KABOUL — Djelalabad — NANGARHAR — WARDAK — LOGAR — PAKTIA — GHOR — URUZGAN — Jaghori — GHAZNI — ZABUL — BADGHIS — Herat — Hari Rud — AFGHANISTAN — Shindand — FARAH — Farah — HILMAND — Surkhrud — KANDAHAR — Désert du Régistan — NIMRUZ — Hilmand — Safar — IRAN — PAKISTAN — ISLAMABAD — LAHORE — BALOUCHISTAN — INDE

Cinq ans de combats meurtriers

1979

27 DÉCEMBRE : Entrée des troupes soviétiques en Afghanistan.

1980

4 JANVIER : Le président Carter annonce des sanctions contre l'URSS pour protester contre l'invasion, notamment un embargo sur les livraisons de céréales.

14 JANVIER : L'Assemblée générale des Nations unies demande, par 104 voix contre 18, le *« retrait immédiat et inconditionnel des troupes étrangères d'Afghanistan »*.

9 FÉVRIER : A Lake-Placid, lors des Jeux olympiques d'hiver, M. Cyrus Vance, secrétaire d'Etat américain, annonce qu'aucune équipe des Etats-Unis ne participera aux Jeux olympiques de Moscou, qui débuteront le 19 juillet. Dans leur décision de boycottage, les Etats-Unis seront suivis notamment par l'Allemagne fédérale et la Grande-Bretagne.

21-25 FÉVRIER : Des émeutes éclatent à Kaboul contre la présence soviétique : plus de cinq cents civils sont tués.

4 MARS : Après cinq jours de combats meurtriers, les maquisards afghans de la province du Khunar sont écrasés. L'utilisation par les forces gouvernementales et soviétiques de napalm et de gaz toxiques a provoqué la mort de nombreux civils et un nouvel afflux de réfugiés au Pakistan.

18 MARS : Les Etats-Unis apportent de nouvelles restrictions aux exportations de haute technologie vers l'URSS, tandis qu'est rendue publique la liste des équipements militaires qui pourront être vendus à la Chine.

26-29 AVRIL : A Kaboul, plusieurs dizaines d'étudiants sont tués au cours de manifestations antisoviétiques.

14 MAI : Le gouvernement afghan propose l'ouverture de pourparlers avec l'Iran et le Pakistan et suggère que l'URSS et les Etats-Unis garantissent le règlement qui conduirait à l'évacuation des forces soviétiques.

19 MAI : A l'issue d'une rencontre impromptue avec M. Brejnev à Varsovie, M. Giscard d'Estaing propose la réunion, en 1981, d'un *« sommet des principaux pays responsables »* et estime qu'il existe chez les Soviétiques une *« volonté politique de solution »* au problème afghan.

4-12 JUIN : De violents combats opposent, à proximité immédiate de Kaboul, des troupes soviéto-afghanes à près de vingt mille rebelles musulmans.

22 JUIN : Les dirigeants des sept pays occidentaux les plus industrialisés, réunis à Vienne, exigent un *« retrait complet »* des troupes soviétiques, après que M. Brejnev eut fait connaître, le 20, à M. Giscard d'Estaing le rapatriement en URSS d'une division de cent huit chars.

19 JUILLET : Le président Babrak Karmal renforce ses pouvoirs aux dépens de l'autre faction du parti dirigeant, à la faveur d'un remaniement gouvernemental.

16 OCTOBRE : M. Brejnev, accueillant M. Babrak Karmal à Moscou, affirme que *« le processus révolutionnaire en Afghanistan est irréversible »* et accuse les Etats-Unis de *« s'engager dans une nouvelle guerre froide »*.

27-30 DECEMBRE : Le premier anniversaire de l'invasion soviétique est marqué par de violentes manifestations gouvernementales à Kaboul. Une quarantaine de policiers mutinés saccagent une librairie soviétique.

1981

4 JANVIER : Le président Carter décide de prolonger pour un an l'embargo commercial appliqué à l'Union soviétique. On estime à un million le nombre de réfugiés afghans ayant fui leur pays.

9 MARS : Le président Reagan se déclare prêt à fournir des armes aux résistants afghans, qualifiés de *« combattants de la liberté »*.

10 JUILLET : M. Andreï Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères, juge *« irréaliste et inacceptable »* la proposition européenne de conférence sur l'Afghanistan, faite le 29 juin par les Dix, réunis à Luxembourg.

1982

25 DÉCEMBRE : Plusieurs attentats, dont l'attaque à la roquette de l'ambassade soviétique à Kaboul, sont commis par les maquisards. Trois ans après l'intervention militaire soviétique, près de trois millions de personnes se sont exilées.

1983

3 JUIN : Le docteur Philippe Augoyard, médecin français capturé par les troupes soviétiques le 16 janvier et condamné, le 13 mars, par un tribunal de Kaboul à huit ans de prison, est gracié. Le 11, il regagne Paris.

13-14 AOUT : La résistance afghane lance sa plus grande offensive au cœur de Kaboul en attaquant plusieurs points stratégiques. De nombreux témoignages font état de massacres de civils par l'armée soviétique et de la torture systématique des prisonniers.

1984

20 AVRIL : Les forces soviéto-afghanes lancent contre les moudjahidins de la vallée du Panshir, au nord-est de Kaboul, la plus importante offensive depuis l'arrivée en Afghanistan de l'armée rouge.

27 OCTOBRE : Jacques Abouchar, journaliste à Antenne 2, fait prisonnier en Afghanistan le 17 septembre, revient en France. Condamné le 20 par un tribunal de Kaboul à dix-huit ans de prison, il a été gracié le 25 après de très fermes pressions du gouvernement français auprès des autorités soviétiques et afghanes.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Laurens, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Directeur de la rédaction :
Thomas Ferenczi.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux
et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1 080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dr. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

...RVENTION SOVIÉTIQU...
...situde de la résistance

EN AFGHANISTAN

« La présence des forces d'occupation constitue un sérieux obstacle à l'amélioration des relations avec l'URSS »

déclare le président Reagan

Dans un communiqué, la Maison Blanche a rendu publique, mercredi 26 décembre, une déclaration du président Reagan, dans laquelle le président américain affirme que les Etats-Unis *« ont clairement fait savoir aux dirigeants soviétiques que la présence des forces d'occupation soviétiques en Afghanistan constitue un sérieux obstacle à l'amélioration des relations avec l'URSS ». « Nous ne pouvons ni ne voulons rester silencieux à propos de l'Afghanistan. Nous joignons notre voix à celles d'autres membres de la communauté mondiale en appelant à une fin rapide et négociée de ce brutal conflit »*, ajoute la déclaration. M. Reagan, qui qualifie l'actuel gouvernement afghan de *« régime fantoche subordonné à Moscou »*, estime que cette *« tragique situation »* pourrait prendre fin en suivant la procédure engagée sous l'égide des Nations unies et comportant les points suivants : retrait des forces soviétiques, respect de l'indépendance et du non-alignement de l'Afghanistan, autodétermination du peuple afghan et retour des réfugiés dans leur pays. *« Tant que ces objectifs n'auront pas été atteints,* estime le président américain, *l'Union soviétique continuera de payer un prix élevé pour avoir supprimé la liberté de l'Afghanistan. »*

Cette déclaration, faite au moment du cinquième anniversaire de l'intervention soviétique, précède de deux semaines la rencontre de MM. Schultz et Gromyko, à Genève.

Le gouvernement ouest-allemand, pour sa part, exige *« le retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan, le respect du droit à l'autodétermination du peuple afghan et le rétablissement de son statut de pays non aligné et indépendant ». « Qu'est-ce qui empêche Moscou de rendre à l'Afghanistan – un pays traditionnellement non aligné – sa liberté, une liberté que les Afghans n'ont jamais utilisée contre l'URSS ? »*, a déclaré le ministre d'Etat aux affaires étrangères, M. Alois Mertes, le 26 décembre. Le porte-parole du gouvernement de Bonn a, par ailleurs, appelé Moscou à trouver une solution politique. *« La violence doit être remplacée par la volonté de négocier*, a-t-il dit. *Le monde n'a pas le droit de rester inactif devant le sort de ce petit pays. (...) La politique mondiale ne peut pas ignorer la souffrance d'un peuple épris de liberté. »*

Le Japon a également demandé, jeudi 27 décembre, le *« retrait total des troupes soviétiques »* d'Afghanistan, la fin des bombardements en territoire pakistanais, et le retour des réfugiés afghans dans leurs foyers *« dans l'honneur et avec toutes les garanties pour leur sécurité »*.

« Les sottises du mardi »

De notre envoyé spécial

Peshawar. – Bribes de renseignements, exagérations, mensonges, contes à dormir debout, rumeurs non confirmées, propagande, intox... Les informations *qui circulent au conditionnel* dans la presse internationale sur les aléas de la guerre en Afghanistan ne sont pas toujours, loin de là, conformes à la réalité. Hors les reportages sur le terrain point de salut. L'essentiel des renseignements *qui alimentent* ce qu'on peut appeler l'industrie médiatique du drame afghan provient de deux sources : la résistance basée à Peshawar et ce qu'on nomme pudiquement les *« sources diplomatiques occidentales »*.

La première, eu égard à l'exceptionnel talent de conteur des Afghans *est souvent sujette à* caution. La seconde, tout auréolée de mystère, ne l'est pas toujours moins. D'abord parce qu'elle s'appuie en partie sur les assertions des premiers, ensuite parce qu'elle relève souvent d'une volonté propagandiste propre, inscrite dans l'affrontement Est-Ouest. Difficile d'y voir clair. Alors, chaque *mardi*, les journalistes basés à Islamabad et à New-Delhi participent en ronchonnant à ce qu'ils ont baptisés les « Tuesday's follies », les sottises du mardi. Un rite immuable pour initiés seulement.

Les réunions ont lieu *chaque* semaine exactement à la même heure dans les deux capitales. *Deux ambassades occidentales,* dont il suffira de dire qu'on y parle la même langue, président à l'organisation des cérémonies.

Une carte de l'Afghanistan sur un mur, une poignée de télex en main, c'est chaque mardi les mêmes fonctionnaires-diplomates qui officient. *« D'après nos sources, il y a eu la semaine dernière des combats ici, ici et là... tant d'hélicoptères ont été abattus, tant de Russes faits prisonniers, tant de moudjahidins tués... »* Parfois les informations fournies par les deux ambassades se recoupent. Parfois non.

Quand c'est à leur avantage, les partis de Peshawar confirment le tout, et en rajoutent. De toutes façons, les intérêts *politico-stratégiques* des *« sources occidentales »* coïncident pour le moment avec les leurs. Et avant d'être lâchées à la presse, toutes les *« révélations »* diplomatiques ont évidemment été filtrées par les services de renseignement. Vérifier tout cela auprès des gouvernementaux afghans, et des Soviétiques en poste au Pakistan, et en Inde, est bien entendu exclu : *« No comment »* est la réponse traditionnelle.

Pour Moscou et Kaboul, on le sait, il n'y a pas plus de résistance que d'invasion en Afghanistan. Il n'y a que des *« bandits »* soutenus par l'*« impérialisme américain »* et combattus par *« la glorieuse et fraternelle armée rouge »*. La langue de bois, par définition, ne s'accorde jamais au conditionnel...

P.C.

EUROPE

Turquie

L'Union soviétique livrera du gaz naturel à Ankara à partir de 1987

De notre correspondant

Ankara. – La visite que le chef du gouvernement soviétique, M. Tikhonov a effectuée du 25 au 27 décembre à Ankara (*le Monde* du 26 décembre) a mis un terme au refroidissement que connaissaient les relations entre les deux pays depuis 1980. Ces relations avaient souffert du regain de la tension Est-Ouest à partir de l'entrée des troupes soviétiques en Afghanistan. Les dirigeants d'Ankara estimaient en outre que l'Union soviétique avait joué un rôle dans la recrudescence du terrorisme et des menées séparatistes en Turquie avant l'intervention militaire du 12 septembre 1980.

Les deux pays ont signé le 26 décembre deux importants accords économiques ainsi qu'un protocole d'échanges culturels. L'accord commercial couvre la période 1986-1990. Il prévoit notamment l'approvisionnement de la Turquie en gaz naturel soviétique à partir de 1987, les livraisons devant être payées en nature, ce qui ouvre le marché soviétique aux produits turcs. L'accord de coopération économique conclu pour dix ans et renouvelable devrait donner un second *souffle à la coopération* entre les deux pays qui avaient déjà produit dans les années 60 des résultats importants, Moscou ayant contribué financièrement et techniquement à la construction de complexes sidérurgiques, de raffineries, d'usines d'aluminium et de centrales thermiques.

M. Tikhonov, a *été* reçu par le *président de la République*, M. Evren, auquel il a transmis une invitation à Moscou du chef de l'Etat soviétique, M. Tchernenko. Il a déclaré qu'*« en dépit de la différence de leurs systèmes économiques et sociaux »* les deux pays ont *« des intérêts communs durables »* que les *« changements conjucturels ne sauraient influencer »*.

Durant les entretiens officiels, le dirigeant soviétique aurait délibérément omis de faire la moindre allusion au contentieux turco-grec en mer Egée, témoignant ainsi du désir de Moscou d'avoir des *« relations équilibrées »* avec ces deux pays. Sur Chypre, les Soviétiques auraient indiqué qu'ils soutiennent les efforts du secrétaire général des Nations unies en vue de relancer les négociations intercommunautaires. On remarque du côté turc que Moscou ne se fait plus le champion de la réunion d'une conférence internationale à propos de Chypre.

L'Union soviétique a, d'autre part, fait savoir qu'elle reste hostile à tous les actes de terrorisme international, comme ceux *« qui ont pour but d'attenter à l'intégrité territoriale de la Turquie »*. La formulation est habile mais quelque peu décevante pour Ankara. Les Turcs auraient sûrement *souhaité* que Moscou condamne plus nettement, entre autres, le terrorisme arménien ainsi que les déclarations de certains dirigeants politiques et religieux de l'Arménie soviétique.

Dans les milieux américains à Ankara, on indique que les Etats-Unis ne peuvent que se féliciter de l'amélioration des rapports turco-soviétiques. On espère cependant qu'Ankara saura éviter une trop grande dépendance à l'égard de Moscou dans le domaine énergétique : *une façon de désapprouver* prudemment l'achat de gaz naturel soviétique par la Turquie. Il s'agit d'un avertissement par ailleurs peu efficace : en Europe, l'Allemagne fédérale, la France et l'Italie ont déjà devancé la Turquie dans la conclusion de contrats de même nature avec Moscou.

ARTUN UNSAL.

SOIXANTE-TREIZE MILITANTS D'EXTRÊME GAUCHE ONT ÉTÉ ARRÊTÉS

Ankara *(AFP)*. – Soixante-treize militants de diverses organisations d'extrême gauche, dont onze *femmes, accusés d'activités terroristes* antérieures au coup d'Etat de septembre 1980, ont été arrêtés à Istanbul, ont indiqué, le mercredi 26 décembre, les autorités militaires. Parmi eux se trouve un médecin, Mehmet Yelkenci (trente-quatre ans), *surnommé le « docteur rouge »*, qui était recherché depuis six ans. Les forces de sécurité affirment avoir trouvé chez lui 26 000 marks ainsi que des publications interdites et des documents tendant à prouver qu'il agissait suivant des consignes venant de RDA. Toujours selon les autorités militaires, Mehmet Yelkenci aurait eu pour mission de travailler au rassemblement des groupes d'extrême gauche démantelés après le coup d'Etat.

Le même jour s'ouvrait à Istanbul le procès de quarante-cinq personnes soupçonnées d'avoir appartenu au THKP-C, le Front de libération populaire (*le Monde* du 27 décembre). Un autre procès visant soixante-quinze autres membres du THKP-C s'est achevé par une condamnation à perpétuité, trente et une peines d'un à trente ans de prison et trente-sept acquittements. Lors de la lecture du verdict, les accusés sont apparus devant le tribunal en sous-vêtements pour protester contre leurs conditions de détention et le port de l'uniforme dans les prisons militaires.

Pologne

Des journalistes occidentaux réclament l'autorisation d'assister au procès des meurtriers du Père Popieluszko

Varsovie *(AFP)*. – Dix représentants d'organes de presse occidentaux à Varsovie ont adressé une lettre aux autorités polonaises, le lundi 24 décembre, pour protester contre l'impossibilité dans laquelle se trouve la majorité d'entre eux de pouvoir assister au procès des policiers meurtriers du Père Jerzy Popieluszko qui s'ouvre ce jeudi 27 décembre à Torun, mais qui devrait être ajournée au 2 janvier après la lecture de l'acte d'accusation.

Arguant de l'exiguïté de la salle d'audience, le ministère polonais de la justice a distribué seulement six laissez-passer à des journalistes occidentaux, en excluant, selon un mode de sélection non précisé, tous les autres correspondants en poste à Varsovie, dont ceux de l'agence Associated Press (Etats-Unis), de l'Agence France Presse et de la BBC.

Dans leur protestation adressée au ministère de la justice, les correspondants étrangers, dont ceux qui ont obtenu des laissez-passer, estiment que les autorités polonaises ont commis *« un acte de discrimination »* et demandent que *« le système de distribution des cartes d'accès au procès soit revu de manière urgente »*.

Le procès doit durer jusqu'au 21 janvier. Les trois principaux accusés, auteurs directs du meurtre, le capitaine Piotrowski et les lieutenants Chmielewski et Pekala, plaideront coupables. En revanche, leur supérieur hiérarchique immédiat au *ministère de l'intérieur, le colonel* Pietruszka, accusé d'*« instigation et assistance au crime »*, affirme être innocent.

Une crèche symbolique

Varsovie *(AFP)*. – Une voiture Fiat 125 Polski, le coffre ouvert, transformée en crèche de Noël, témoigne, à Varsovie, de l'attachement *des Polonais* au Père Jerzy Popieluszko, à la veille de l'ouverture du procès de ses assassins.

La Fiat-Polski bleue, avec l'Enfant-Jésus reposant dans le coffre sur un lit de paille, entouré *de petits lumignons,* appartenait au Père Popieluszko. C'est dans le coffre d'une voiture du même modèle que le capitaine Piotrowski et les lieutenants Chmielewski et Pekala l'ont enfermé avant de l'assassiner, au soir du 19 octobre dernier.

Ces membres de la police politique sont eux aussi symbolisés dans l'allégorie : ils figurent sous la forme de trois piquets plantés dans la terre du jardin de Saint-Stanislas et drapés de l'étoffe gris-bleu des uniformes de la milice.

Mercredi matin, 26 décembre, au deuxième jour de Noël, férié en Pologne, ils étaient encore des milliers à patienter malgré un froid vif dans une longue file d'attente pour rendre hommage *au prêtre assassiné. A quelques* mètres de la crèche, la tombe du Père Jerzy croule encore sous les fleurs comme le jour de ses funérailles, le 3 novembre, quand des centaines de milliers de partisans de Solidarité s'étaient rassemblés à Saint-Stanislas pour la plus grande manifestation pacifique de Solidarnosc depuis la dernière visite du pape Jean-Paul II.

ASIE

Vietnam

Trois détenus dans un « camp de rééducation » sont condamnés à mort

Trois nouvelles condamnations à mort ont été prononcées au Vietnam pour *« tentative de renversement du pouvoir révolutionnaire local »*, a annoncé, mercredi 26 décembre, l'agence vietnamienne de presse AVI. Les nouveaux condamnés – MM. Huynh Ngoc Hiep, Bui Minh et Le Van The – sont d'anciens militaires de l'armée de Saigon détenus dans un *« camp de rééducation »* de la province méridionale de Song-Be. Seize autres détenus de ce camp, qui sont également d'anciens militaires de l'armée sud-vietnamienne, ont été condamnés à des peines allant de quatre ans de prison à la détention à perpétuité.

Ces prisonniers étaient accusés d'avoir tenté de mettre en place *« une organisation réactionnaire »* à l'intérieur même de leur camp et de faire partie d'un groupe se réclamant à la fois d'un fils de l'ex-empereur Bao Daï et de l'ancien premier ministre de Saigon, M. Nguyên Cao Ky. L'AVI a indiqué que ces *« manœuvres réactionnaires »* avaient été *« déjouées à temps »*.

Ces sentences, prononcées en première instance par la cour populaire de Song-Be, portent à huit le nombre de condamnations à mort prononcées au Vietnam en l'espace d'une semaine. – *(AFP)*.

Deux appels à la clémence

Des personnalités françaises, se déclarant *« exclusivement guidées par un mobile humanitaire »*, ont *« demandé au gouvernement de la République socialiste du Vietnam d'entendre l'appel qu'elles lancent en faveur des condamnés politiques, et notamment de MM. Mai Van Hanh et Tran Van Ba »*. Parmi les premiers signataires figurent notamment MM. Louis Leprince-Ringuet, Yves Montand, Alain Peyrefitte, Maurice Schumann et Alain Touraine.

D'autre part, le bureau de liaison des Vietnamiens en France (1) lance *« un appel en faveur des victimes de la répression communiste au Vietnam »* et dénonce le *« véritable acte de terrorisme judiciaire »* que constitue, à *ses yeux*, le procès qui s'est tenu, à la veille de Noël, à Ho-Chi-Minh-Ville (*le Monde* du 19 décembre). Cet appel est notamment lancé par des personnalités de l'ancien régime sud-vietnamien, dont MM. Tran Van Do, Vu Quoc Thuc, Nguyen Ngoc Huy, Vuong Van Bac et Nguyen Van Loc.

(1) M. Nguyen Van Loc, 5, place Jules-Ferry, 92120 Montrouge. CCP Paris : 10.689.94 F.

Cambodge

LES TROUPES THAILANDAISES SONT PLACÉES EN ÉTAT D'ALERTE SUR LA FRONTIÈRE ENTRE LES DEUX PAYS

Les Etats-Unis *ont* dénoncé, mercredi 26 décembre, la dernière attaque des forces khméro-vietnamiennes contre les réfugiés cambodgiens de Rythisen, à proximité de Nong-Samet, sur la frontière thaïlandaise (*le Monde* du 27 décembre). *« L'agression continue à laquelle le Vietnam se livre au Cambodge est méprisable; elle est principalement dirigée contre des camps de réfugiés civils et contre des bases de la résistance non-communiste »*, a déclaré un porte-parole du département d'Etat américain.

Sur le terrain, les combats ont continué de faire rage mercredi dans ce secteur. Selon un porte-parole militaire thaïlandais, les maquisards, armés de grenades et de mortiers de 82 mm, se sont opposés aux assaillants, appuyés par des chars T-54 et par de l'artillerie lourde.

Jeudi matin, les forces frontalières thaïlandaises ont été placées en état d'alerte maximum pour empêcher que les combats gagnent leur territoire.

Ces combats auraient déjà fait 53 morts et 46 blessés dans les rangs de défenseurs. Le FNLPK (Front national de libération du peuple khmer) a également *indiqué* qu'une centaine de civils avaient été tués ou blessés lors de l'attaque du camp de Rythisen, qui était, mercredi, occupé, au moins en partie, par les assaillants. – *(AFP, AP.)*

Sri-Lanka

LE GOUVERNEMENT RETIRE SES PROPOSITIONS DE RÈGLEMENT DU PROBLÈME TAMOUL

Colombo *(Reuter, UPI, AFP)*. – Les principaux partis de l'opposition ayant rejeté les propositions avancées par le président Jreyewardene pour réduire la tension entre les communautés tamoule et cingalaise, (*le Monde* du 18 décembre), le gouvernement les a retirées mercredi 26 décembre. Au nom du Parti pour la liberté de Sri-Lanka, l'ancien premier ministre, M[me] Bandaranaïke avait déclaré que *« le peuple serait bien avisé de rejeter, clairement et catégoriquement, le projet de législation »*. De son côté, le secrétaire général du Front uni de libération tamoule, M. A. Amirthalingam, avait *estimé* que ce plan ne donnait pas satisfaction aux aspirations des Tamouls, *« notamment en ce qui concerne l'autonomie régionale au nord et à l'est »* du pays. Le clergé bouddhiste avait également rejeté le plan.

Le ministre de l'industrie, M. Cyril Mathew, qui estimait, lui, que ce plan allait trop loin et ne ferait *« rien d'autre que de déposséder les Cingalais »*, a été démis de ses fonctions par le chef de l'Etat.

Pakistan

Manifestation de protestation contre les résultats du référendum

Islamabad *(AFP, Reuter)*. – L'opposition au régime militaire a organisé, mardi 25 décembre, des rassemblements dans plusieurs villes pour protester contre les résultats du récent référendum. Le Mouvement pour la restauration de la démocratie (*MRD*), *qui avait appelé* au boycottage du référendum-plébiscitaire, estime que 90 % des électeurs se sont abstenus ; en revanche, selon les chiffres officiels des résultats, 62 % des électeurs inscrits ont participé à la consultation et 97,7 % d'entre eux ont répondu *« oui »* à la poursuite de l'islamisation de la société et au maintien pour cinq ans du général Zia ul-Haq à la tête de l'Etat (*le Monde* du 24 décembre).

En dépit de la loi martiale interdisant toute manifestatioin, plusieurs milliers de personnes se sont réunies à Karachi, devant le mausolée de Mohammed Ali Jinnah, fondateur du Pakistan. Plusieurs personnalités de l'opposition avaient *été* arrêtées auparavant et placées en résidence surveillée. Parmi elles figurent, M.G.M. Jatoi, ancien chef du gouvernement de la province du Sind, K. Kairuddin, secrétaire général du MRD regroupant onze partis et F. Ali Khan, chef du parti des travailleurs et des paysans.

Cependant, prenant la parole à Lahore, le président *Zia ul-Haq* a déclaré qu'il était ouvert à toute idée de dialogue avec ses adversaires. Il a invité *« tous les Pakistanais à joindre leurs mains et à œuvrer de façon collective pour la construction d'un Etat islamique modèle »* et il a promis d'indiquer bientôt la date des élections législatives.





AFRIQUE

Le Soudan en effervescence

III. — *Le glaive de l'islam*

De notre envoyé spécial ÉRIC ROULEAU

Le MPLS (Mouvement populaire de libération du Soudan) étend rapidement la guérilla dans le sud du Soudan, dont il contrôle la majeure partie, et parvient à paralyser deux grands projets : l'extraction du pétrole, précieuse source de devises, et la construction du canal de Jonglei, indispensable à l'agriculture du pays. Le programme du mouvement (constitué par des tribus négroïdes, chrétiennes ou animistes) est conçu pour gagner les sympathies des populations dans le Nord arabo-musulman, où l'Etat ne parvient pas à maîtriser la crise socio-économique et la famine. Un double défi pour le maréchal Nemeiry (*le Monde* des 26 et 27 décembre).

Khartoum. — Le spectacle est quasiment quotidien à la prison de Kobar : les mercredis et les vendredis, vous pouvez assister à l'amputation de la main, du pied, ou des deux à la fois, d'un malfaiteur. Les autres jours de la semaine, on pend, on crucifie, on expose les corps de « criminels ». Le public est cordialement invité par voie de presse. Il a le choix entre la mise à mort de coupables d'adultère ou le fouet administré à des couples non mariés mais *« soupçonnés d'avoir eu l'intention de forniquer »*. Telle est l'une des dispositions innovatrices de la législation « islamique » introduite au Soudan en septembre 1983. Elle a failli être appliquée en septembre dernier à une consœur et à l'un des conseillers les plus proches du maréchal Nemeiry, qui avaient été appréhendés par la police des mœurs — une milice de « volontaires » islamistes — alors qu'ils se dirigeaient ensemble vers le palais présidentiel, où le chef de l'Etat les attendait pour une interview. Il a fallu l'intervention personnelle de ce dernier pour laver ses deux visiteurs de tout soupçon...

La flagellation est la sanction la plus répandue, comme l'atteste une statistique fragmentaire publiée par le quotidien *Al Sahafa* (9 septembre). En trois semaines, en mai dernier, 19 351 coups de fouet ont été administrés, dans la seule ville de Khartoum, à divers « coupables » : des consommateurs d'alcool, des « voleurs », qui ont émis des chèques sans provision, des coiffeurs pour dames (désormais hors la loi), des « agitateurs », qui tendent à troubler l'ordre public, qui incitent *« à la haine de l'Etat et des institutions que représente le président de la République »*. La lecture du nouveau code pénal, établi selon la *charia*, est édifiante : elle permet de constater que le « fondamentalisme » musulman sait s'accommoder de la raison d'Etat.

Grâce à la *charia* encore, le Soudan ne connaît pas les lenteurs de l'appareil judiciaire dont souffrent nombre de pays chrétiens : la procédure pénale exclut, entre autres, les plaidoiries interminables et les *« ruses dilatoires »* d'avocats (c'est l'inculpé qui assume, seul, sa défense, à l'aide de témoins s'il le souhaite) ; la rédaction de fastidieux procès-verbaux n'est pas non plus de mise. Toutes les lois sont d'office rétroactives. Il n'est pas, d'autre part, nécessaire que le délit ou le crime imputé figure noir sur blanc dans le code pénal puisque, *« d'évidence*, rappelle le législateur, *tout ce qui est immoral est aussi illégal »*. Mais rassurez-vous : à défaut des « aveux » de l'accusé, c'est « l'intime conviction » du juge *qui garantit l'équité* du verdict. Ainsi le procès est bref — de quelques minutes à quelques heures dans la plupart des cas, — et la sentence est exécutée dans les heures ou les jours qui suivent.

Les autorités se félicitent bruyamment des résultats obtenus : la criminalité est en baisse notable, l'immoralité est en régression, l'ordre établi est consolidé. Mieux : la population est *« enthousiaste »* de l'islamisation progressive de l'Etat. Toutes affirmations que contestent les intellectuels autochtones — à l'exception des Frères musulmans, alliés du maréchal Nemeiry — et les connaisseurs de la vie quotidienne. Les musulmans soudanais, observent ces derniers, sont dans leur majorité croyants et donc favorables, en principe, aux préceptes du Prophète. Mais, dans la pratique, les mœurs africaines, païennes, tolérantes, voire « libertines », ont peu ou prou coloré leur comportement. La consommation de l'alcool, par exemple, est très répandue dans les tribus négroïdes islamisées, sous la forme de la *marissa*, breuvage à base de sorgho, à tel point nutritif que beaucoup s'en contentent comme « repas liquide » ; les élites, marquées par la colonisation anglaise, buvaient couramment whisky et bière en dehors du traditionnel *five o'clock tea*.

Davantage que dans d'autres pays islamiques, les femmes travaillent, circulent dévoilées, traitent avec les hommes sur un pied d'égalité et — comme nous avons pu le constater dans une banlieue populaire de Khartoum — se déhanchent, légèrement vêtues et sans fausse pudeur, au rythme de danses africaines endiablées. Il est fort probable que beaucoup d'entre elles n'apprécient guère que le nouveau code pénal « islamique » les relègue dans la catégorie de citoyens de deuxième zone — au même titre que les chrétiens ou les juifs — en dévalorisant, par exemple, la validité de leur témoignage devant un tribunal (la déposition de deux femmes, au minimum, équivaut à celle d'un homme).

L'« hypocrisie » des autorités

L'ampleur de la contestation est en tout cas manifeste au sein des élites. Des médecins refusent de procéder aux amputations, laissant cette « sale besogne » aux geôliers ; l'ordre des médecins, celui des avocats, la magistrature (quelque sept cents juges civils) ont, d'une manière ou d'une autre, protesté collectivement contre la législation « islamique » ou son application ; des dirigeantes de l'Union générale des femmes ont appelé publiquement à la suppression de la milice dite des bonnes mœurs. Les puissantes confréries musulmanes des khatmias et des ansars ont fait savoir qu'elles désapprouvaient cette *« perversion »* de l'islam. Pour l'avoir publiquement exprimé, le chef des Ansars, l'ancien premier ministre, M. Sadek El Mahdi, a été détenu pendant quinze mois. Il s'était prononcé pour une législation islamique adaptée aux réalités contemporaines et *« fondée sur les libertés, les droits de l'homme, l'indépendance nationale et la paix »*.

Les pamphlets et les tracts clandestins des ansars — héritiers du mouvement mahdiste qui avait établi, à la fin du siècle dernier, un Etat islamique — sont plus explicites. On y relèvera quelques phrases-clés : *« Amputer la main d'un voleur alors que la famine et la misère sévissent est un acte anti-islamique »* ; *« L'islam combat le crime par la foi, non par des sanctions »* ; *« L'islam caricatural en vigueur a été conçu pour défendre le despotisme intérieur et la soumission aux intérêts de puissances étrangères. »*

Des militants islamistes — notamment les « Frères républicains », un mouvement dont les chefs sont également internés sans jugement — énumèrent les griefs à l'encontre du pouvoir, accusé de se servir de l'islam *« à la carte »* : la corruption notoire de grands commis de l'Etat, les opérations illicites de spéculateurs de renom ne sont jamais sanctionnées ; d'importantes sociétés étrangères, comme celle du Saoudien M. Khashoggi, sont exonérées du *zakat*, l'impôt islamique ; les autorités, qui font flageller un prêtre italien pour avoir bu du vin de messe, ferment les yeux sur la consommation abondante, et quotidienne, d'alcools dans le club de « marines » américains situé au cœur de la capitale. Toutes les formations politiques de l'opposition, de la droite aux communistes, confessionnelles ou laïques, ont dénoncé, sous une forme ou une autre, *« l'hypocrisie »* des autorités.

Le plus surprenant est d'apprendre que l'Union socialiste soudanaise (USS), le parti unique au pouvoir, n'est pas favorable, malgré les apparences, à une islamisation qui, selon l'un de ses dirigeants, et non des moindres, *« aliène une bonne partie de la population, y compris nos concitoyens chrétiens ou animistes, ainsi que l'opinion internationale »*. Un autre membre de la direction de l'USS nous confiait : *« Nous sommes les partisans de Nemeiry et de sa révolution de mai* (1969), *donc du socialisme et de la laïcité et non de ce prétendu islam qui nous fait rougir de honte. »*

C'est pourquoi, sans doute, cent cinq des cent cinquante-trois membres de l'Assemblée nationale ont demandé en juillet et obtenu du chef de l'Etat l'ajournement *sine die* des amendements constitutionnels qui auraient fait du Soudan un *« Etat islamique »* et de son président *« l'imam »*, chef spirituel et politique du pays. Cette résistance collective de ceux qui constituent l'un des piliers du régime est sans précédent. Elle n'est sans doute pas étrangère à la décision prise par le maréchal Nemeiry, deux mois plus tard, d'annuler l'état d'urgence. Il est vrai qu'il a aussitôt intégré les principales dispositions des lois d'exception dans la législation, par exemple celles qui avaient servi à dissoudre la plupart des associations professionnelles qui *« fomentaient des troubles »* contre le gouvernement.

« Une bonne partie de nos malheurs proviennent des Frères musulmans, de la dualité du pouvoir qu'ils suscitent en inspirant ou en imposant une législation islamique qui engendre tristesse et tensions dans la population », nous dit sans ambages M. Ismaïl Haj Moussa, ancien ministre de l'information et l'un des membres de la direction actuelle de l'Union socialiste. Dualité du pouvoir et, pourrait-on ajouter, curieuse ambiguïté du maréchal Nemeiry qui, de temps à autre, dénonce le *« machiavélisme »*, la *« mauvaise foi »* des Frères musulmans, ses alliés les plus fiables, sinon les plus fidèles.

Le chef de l'Etat est en possession de preuves, affirme-t-on dans son entourage, que les Frères musulmans importent, en contrebande, des armes ; qu'ils entraînent des commandos dans les Républiques islamiques d'Iran et du Pakistan ainsi qu'en Jordanie. C'est pourquoi le président Nemeiry nous disait (*le Monde* du 5 octobre) qu'il n'excluait pas que ces *« hypocrites, traîtres et agents de l'étranger »* lui réservent le sort que les islamistes égyptiens avaient infligé à Sadate en l'assassinant. Réponse du berger à la bergère, certains dirigeants des Frères musulmans tiennent aux journalistes étrangers des propos peu amènes sur le chef de l'Etat, sur sa *« paranoïa »*, ses *« méthodes dictatoriales »*, son *« ignorance de l'islam »* et son *« impopularité »* dans le pays.

Le maréchal Nemeiry n'ignore ni ce que pensent de lui ses « alliés » ni la menace potentielle qu'ils font peser sur le régime. Il leur a confié néanmoins des postes-clés à la présidence (M. Hassan Tourabi, le secrétaire général de la confrérie, est l'un de ses principaux conseillers), à la direction du parti unique, au gouvernement où ils détiennent plusieurs portefeuilles, dans la magistrature et au Parlement. Plus déterminant encore, il les a autorisés à entretenir leur propre service de renseignement, indépendant de ceux de l'Etat, en raison de leur longue expérience dans la lutte anticommuniste à laquelle ils se sont voués depuis la fondation de leur organisation il y a trente ans. M. Hassan Tourabi est bien armé pour cette tâche : la thèse qu'il a présentée en Sorbonne pour un doctorat d'Etat portait sur la subversion et les lois d'exception ; brillant juriste de grande culture, il s'est familiarisé avec le marxisme, avec les structures et les méthodes du Parti communiste pour mieux le combattre.

De multiples services

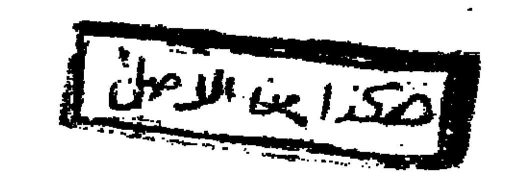
La confrérie rend de multiples autres services au maréchal Nemeiry : elle lui fournit une précieuse caution à sa politique d'islamisation et des cadres pour la mettre en œuvre ; elle lui sert d'intermédiaire avec nombre d'Etats et de mouvements islamistes à travers le monde ; elle contribue au *jihad* (guerre sainte) mené contre les rebelles sudistes, qualifiés d'*« infidèles »* pour les besoins de la cause et, parmi les ouvriers, à briser les grèves jugées *« anti-islamiques »* ; elle endoctrine politiquement et militairement les islamistes de Syrie, de Libye, de la République du Yémen du Sud, adversaires du régime du maréchal Nemeiry.

Les Frères musulmans se soucient peu des injures publiques dont ils sont l'objet, puisque le chef de l'Etat leur permet, malgré tout, de s'organiser et d'étendre leur influence dans l'appareil de l'Etat, au sein des étudiants et des ouvriers, dont ils contrôlent la plupart des syndicats ; dans les associations féminines, culturelles et sportives où ils sont prédominants ; dans le monde de la finance, puisqu'ils gèrent plusieurs sociétés d'import-export, des compagnies d'assurances, des banques islamiques, dont la toute-puissante Feyçal Bank, qui appartient à un prince de la famille régnante d'Arabie saoudite. *« Aucun gouvernement, aujourd'hui ou demain, ne peut se passer de nous, encore moins nous ignorer, car le processus d'islamisation ébauché par le président Nemeiry est irréversible »*, nous disait à ce propos M. Hassan Tourabi.

« Les Frères musulmans retourneront leurs armes contre nous le jour où ils seront sûrs de pouvoir assumer, seuls, la succession », commente M. Ismaïl Haj Moussa, collègue de M. Tourabi à la direction de l'Union socialiste, avant d'ajouter, amer : *« Il n'est peut-être pas trop tard pour croiser le fer avec eux, mais une épreuve de force nous coûterait beaucoup trop cher, compte tenu de leur puissance... »* Propos audacieux, qui illustre le terrible dilemme du maréchal Nemeiry. Le chef de l'Etat peut d'autant moins se défaire de ses *« frères diaboliques »* qu'il n'a plus qu'eux pour affronter l'ensemble des autres formations politiques qui, dans l'ombre, se regroupent et fourbissent leurs armes pour le renverser.

Prochain article :

LA STRATÉGIE DE L'ÉMEUTE



effervescence

ive de l'islam

AMÉRIQUES

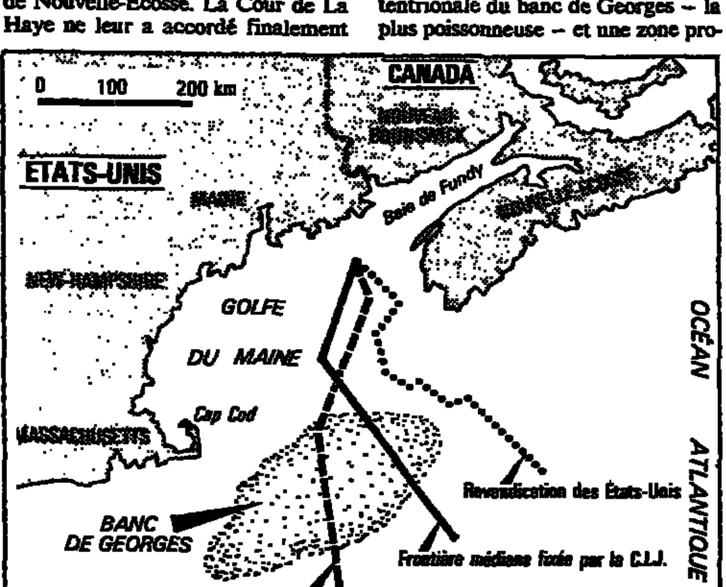
Canada

Le récent partage des eaux dans le golfe du Maine provoque la grogne des pêcheurs canadiens et américains

De notre correspondant

Montréal. – Les pêcheurs canadiens de l'Atlantique sont mécontents : la décision, en octobre dernier, de la Cour internationale de justice de La Haye les a obligés, au cours des dernières semaines à retirer leurs bateaux d'une des zones les plus poissonneuses du monde, le banc de Georges, dans le golfe du Maine.

Curieusement, les pêcheurs américains sont tout aussi furieux : ils revendiquaient, selon la thèse de la prolongation du plateau continental défendue par leur gouvernement, l'intégralité du banc de Georges et même davantage, puisqu'ils espéraient étendre la zone exclusive de pêche des Etats-Unis jusqu'à une limite située à 25 kilomètres à peine des côtes de la province canadienne de Nouvelle-Ecosse. La Cour de La Haye ne leur a accordé finalement que les cinq sixièmes du banc de Georges. Les Canadiens se contenteront du reste.



Si les pêcheurs sont irrités, les deux gouvernements, en revanche, sont satisfaits. Il est vrai que les cinq juges de la chambre spéciale de la Cour internationale de justice – seul le juge français, M. André Gros, s'est dissocié de ses collègues – ont agi avec beaucoup de circonspection dans cette affaire, qui a demandé trois ans de consultations et qui établit un précédent intéressant pour le nouveau droit de la mer en gestation depuis la proclamation d'une zone exclusive de pêche de 200 milles nautiques.

Les juges ont coupé la poire en deux, rejetant l'argumentation des deux parties et accordant à chacune d'elles à peu près la moitié de leurs revendications respectives sur la zone litigieuse qui s'étend, au total, sur plus de 100 000 kilomètres carrés, y compris le banc de Georges (environ 16 000 kilomètres carrés).

Le Canada obtient à peu près la moitié du total, mais seulement un sixième du banc de Georges, alors qu'il en réclamait un tiers. Pour apaiser les pêcheurs canadiens, le ministre des pêcheries, M. John Fraser, les a invités à être réalistes. *« Nous n'avons sans doute pas obtenu autant que nous aurions souhaité*, a-t-il déclaré, *mais c'est mieux que ce que nous craignions. »*

Le Canada obtient la partie septentrionale du banc de Georges – la plus poissonneuse – et une zone prometteuse en hydrocarbure (les spécialistes parlent d'un potentiel de plus d'un milliard de barils de pétrole, bien qu'il n'y ait eu pour l'instant aucune découverte intéressante sur le plan commercial).

Seize espèces constituent la richesse halieutique de ces eaux où, jusqu'à la proclamation par les Etats-Unis (1976) et par le Canada (1977) d'une zone de 200 milles nautiques, les navires-usines japonais et soviétiques faisaient une sévère concurrence aux pêcheurs locaux pourtant dans la région depuis le début du dix-neuvième siècle.

La décision du tribunal de La Haye, en date du 12 octobre, met fin à un litige frontalier que les deux gouvernements n'avaient pas réussi à résoudre après de laborieuses négociations bilatérales qui avaient créé une tension entre Ottawa et Washington. Elle devrait permettre également aux deux pays de négocier une exploitation rationnelle des richesses halieutiques, qui commencent à s'épuiser.

Des prises en diminution

Depuis quelques années, les prises des pêcheurs canadiens et américains diminuent régulièrement. Les sept compagnies canadiennes, qui emploient environ trois mille six cents pêcheurs, ne modernisent plus leur équipement, de plus en plus désuet. Les pétoncles, qui assurent la moitié des revenus des pêcheurs canadiens (140 millions de dollars, *soit plus de 1 milliard de francs*), se font de plus en plus rares depuis que les bateaux ont littéralement ratissé le fond de l'océan. Même constatation pour la morue, l'aiglefin, l'espadon et le homard. Mince consolation pour les pêcheurs canadiens : ils obtiennent avec un sixième du banc de Georges, 50 % des bancs d'aiglefins et les meilleures zones pour le homard.

Les pêcheurs américains n'ont pas dit leur dernier mot. Ils espèrent prendre leur revanche au cours des négociations sur les quotas, qui commenceront l'année prochaine entre Ottawa et Washington. Les deux gouvernements vont tenter de mettre sur pied un système de gestion commune des ressources halieutiques, y compris du banc de Georges, afin d'établir des *« quotas équitables »*, pour les bateaux canadiens et américains.

Le *lobby* des pêcheurs américains est très puissant, et ils possèdent une arme redoutable contre leurs collègues canadiens, qui vendent une grande partie de leurs prises aux Etats-Unis. Il suffirait de convaincre le Congrès de taxer davantage le *poisson canadien importé aux Etat-Unis* pour mettre en difficulté l'industrie canadienne de la pêche. Le message semble avoir été compris à Ottawa...

Le jugement du tribunal de La Haye pourrait accélérer le règlement de trois autres litiges frontaliers (deux dans l'océan Pacifique et un dans l'océan Arctique) qui opposent le Canada et les Etats-Unis. Il pourrait également servir de précédent pour trouver une solution à *deux autres différends, l'un avec le* Groënland et l'autre avec la France autour des îles Saint-Pierre-et-Miquelon *(voir encadré)*.

Il est intéressant de noter à ce sujet que le juge français de la Cour de La Haye, M. Gros, a défendu la thèse de l'équidistance par rapport aux côtes des deux pays. Cela ressemblait beaucoup à la position canadienne à propos du banc de Georges et c'est la solution que préconise la France pour Saint-Pierre-et-Mique-lon. Sans craindre la contradiction, Ottawa ne tient pas du tout à défendre la même thèse dans le cas des îles françaises au large du Canada.

BERTRAND DE LA GRANGE.

Le contentieux de Saint-Pierre-et-Miquelon

Un « symbole » ?

M. Fabius et son collègue canadien, M. Mulroney, se sont mis d'accord, lors de la visite du premier ministre français au Canada, en novembre, pour dire que le règlement du contentieux de Saint-Pierre-et-Miquelon constituera un « symbole » de l'évolution des relations entre Paris et Ottawa (*le Monde* du 10 novembre). Mais s'il existe une volonté commune de compromis, le différend sera-t-il clos rapidement ? Cela *paraît peu probable*.

Les positions de la France et du Canada demeurent, en effet, très divergentes. Ottawa souhaite obtenir un accord global sur les deux dossiers litigieux : la délimitation de la zone économique autour de l'archipel français (le Canada s'oppose, jusqu'à présent, à l'application de la législation internationale en vertu de laquelle la France revendique un territoire maritime de 200 milles marins autour de Saint-Pierre-et-Miquelon) et la renégociation de l'accord, expirant en 1986, qui fixe le régime de la pêche dans le golfe du Saint-Laurent pour les chalutiers français. Le Canada serait disposé à assurer à la France des quotas de pêche importants, après 1986, à condition que Paris renonce partiellement à l'exercice de sa souveraineté sur la zone maritime revendiquée.

Cette approche ne correspond pas à la position de la France, qui vise à dissocier les deux dossiers et se réserve de porter le conflit sur la zone maritime devant la Cour internationale de La Haye. Il est clair que les discussions se poursuivront encore plusieurs mois.

La réunion annoncée pour janvier, à Paris, ne marquera, de toute façon, que le début d'une nouvelle négociation, alors que chacun espérait, *tant à Paris qu'à* Saint-Pierre, qu'un compromis serait enfin élaboré avant la fin de 1984. Il faudra donc attendre pour évaluer la portée du « symbole »...

A. R.

La Voix de l'Amérique ne pourra pas diffuser à partir d'Israël à destination de l'Asie centrale soviétique

La Voix de l'Amérique a signé des accords avec cinq pays étrangers dans le cadre d'un plan de modernisation et de renforcement de ses activités, mais elle rencontre des obstacles pour implanter une station relais en Israël.

Selon le *New York Times*, la *Voix de l'Amérique, qui dépend* de l'agence gouvernementale américaine pour la communication, a fait adopter par le *Congrès, dès l'an dernier*, un plan de modernisation pour une somme d'un milliard et demi de dollars, étalée sur cinq ou six ans. Ce plan prévoit l'extension du nombre des langues de diffusion, de quarante-deux actuellement à soixante, ainsi que le renforcement des relais existants, ou la construction de nouveaux émetteurs dans cinq pays avec lesquels des accords ont été conclus dès 1983 : le Maroc, Sri-Lanka, la Thaïlande, le Costa-Rica et Belize. Après le refus de la Grèce et de la Turquie, des négociations ont été engagées avec Israël, afin de développer des installations permettant d'émettre dans les langues locales à destination des Républiques de l'Asie centrale soviétique et de la Transcaucasie, ainsi que vers le contingent de l'armée rouge en Afghanistan.

Toutefois, l'accord qui venait d'être conclu avec Tel-Aviv a dû être ajourné *sine die*, a annoncé, mercredi 26 décembre, la télévision israélienne, *« en raison de la vive opposition qu'il* (cet accord) *a provoquée au sein de l'opinion publique »* (israélienne). Interrogé à ce sujet par l'AFP, M. Ammon Rubinstein, ministre des télécommunications dans le gouvernement de Jérusalem, a déclaré : *« Les manifestations farouches d'indépendance de ceux qui s'opposent à la demande d'un pays ami sont valables lorsqu'un pays ne dépend pas d'un autre, comme c'est le cas pour Israël à l'égard des Etats-Unis. »*

Selon le *New York Times*, l'affaire a été jugée très importante à Washington, au point que le *président Reagan a adressé un* message personnel à ce sujet à M. Shimon Pérès, premier ministre israélien. Les émissions de la *Voix de l'Amérique sont déjà* relayées par des émetteurs stationnés en Grande-Bretagne et en République fédérale, près de Munich. L'accord négocié avec Israël prévoyait probablement, ajoute le quotidien américain, un partage des installations avec Radio Liberté, une autre station radio financée par le Congrès américain et qui diffuse, à partir de Munich, des émissions à destination de l'URSS.

Nicaragua

Près de 5 000 morts en 1984

Managua *(Reuter, UPI.)*. – Plus de 5 500 personnes ont été tuées ou blessées en 1984 au Nicaragua à l'occasion de quelque 1 500 engagements entre gouvernementaux et contre-révolutionnaires ou d'attaques menées contre des civils par ces derniers, a déclaré le mercredi *26 décembre* le ministre nicaraguayen de la défense, M. Humberto Ortega. Les « contras » ont eu 3 000 morts et 1 000 blessés et les pertes sandinistes se sont élevées à 1 000. En outre, 600 civils ont été tués.

On apprenait, par ailleurs, que le président-élu, M. Daniel Ortega, qui doit prendre ses fonctions le 10 janvier, a rencontré le 26 décembre, pour la deuxième fois en trois jours, des représentants de l'Église catholique. L'entretien, qui a duré deux heures et demi avec la participation du président de la conférence épiscopale nicaraguayenne, Mgr Pablo Antonio Vega, a porté sur l'amélioration éventuelle des relations, actuellement tendues, entre l'Église et l'État.

Enfin, les représentants de huit partis d'opposition, certains ayant participé aux élections du 4 novembre et d'autres s'étant abstenus, se sont réunis le 26 décembre à Managua ; il s'agit, dans l'esprit des représentants de ces formations, de forcer les sandinistes à un *« dialogue national »*, susceptible d'engendrer *« la confiance et la tranquillité, lesquelles doivent précéder l'établissement sur des bases solides de la démocratie et du pluralisme politique au Nicaragua »*. La Force démocratique nicaraguayenne (FDN), principale organisation de la lutte armée contre les sandinistes, a rejeté cette initiative.

Chili

Deux prêtres étrangers arrêtés

Santiago *(AFP), Reuter)*. – Deux prêtres étrangers, un Américain et un Irlandais, ont été arrêtés le jour de Noël alors qu'ils distribuaient des tracts contre la torture à la sortie de la messe dans deux églises de la capitale. Il s'agit des Pères Liam Holloham et Denis O'Mara, l'un et l'autre membres d'un mouvement *dénommé* « Sebastian Acevedo », du nom d'un ouvrier qui s'était immolé en 1983 dans la ville chilienne de Concepcion, pour protester contre l'arrestation de ses *deux fils* par la police politique du régime (CNI).

Les tracts appelaient à *« un Noël sans Hérode et un Nouvel An sans tortionnaires »*. Le porte-parole du gouvernement du général Pinochet a déclaré, le mercredi 26 décembre, que les deux ecclésiastiques étaient connus des services de sécurité pour avoir déjà eu des activités politiques ; le ministère de l'intérieur, dès lors, devra statuer sur leur cas.

Deux religieuses et un laïque chiliens ont également été appréhendés pour les mêmes motifs.

PROCHE-ORIENT

Israël

Visite mouvementée des Verts ouest-allemands à la Knesset

De notre correspondant

Jérusalem. – En Israël, tout ce qui touche à l'Allemagne soulève les passions. La visite ici, cette semaine, d'une délégation du parti des Verts ouest-allemands (écologistes-pacifistes) illustre à nouveau cette évidence. De manière générale, le gouvernement de Jérusalem, au nom du passé, attend des Allemands – toutes générations confondues – qu'ils manifestent un minimum de compréhension politique envers l'Etat créé par les survivants de l'Holocauste. Chaque fois que cet espoir est déçu, les Israéliens ne cachent pas leur amertume. C'est le cas avec les Verts.

Tout a commencé voici deux semaines, lorsque la presse allemande publia un document confidentiel rédigé par le conseiller diplomatique du mouvement écologiste, M. Ulrich Tilgner, en prévision de la tournée d'une délégation des Verts dans quatre pays du Proche-Orient : Liban, Syrie, Jordanie et Israël. Ce document recommandait au parti « d'*« avoir le moins possible de contacts officiels avec les représentants de l'Etat d'Israël aussi longtemps que Jérusalem ne reconnaîtrait pas l'OLP »* et jugeait *« inutile que la délégation rencontre des responsables israéliens »*.

« Le 28 décembre, poursuivait le document, *lors de la conférence de presse qui conclura sa visite, la délégation devra souligner que à moins d'un changement de politique, Israël sera tenu pour responsable non seulement de la terreur régnant dans les territoires occupés, mais aussi du bain de sang dans tout le Proche-Orient. »*

Les Israéliens ont eu beau jeu de dénoncer les sombres desseins d'une délégation qui, tout en affirmant se rendre dans la région pour *« réduire les tensions »*, tirait ses conclusions avant même d'entreprendre son voyage. Pour Jérusalem, la tournée des Verts ne pouvait être qu'un vulgaire exercice de propagande, et l'ambassadeyr israélien à Bonn n'a pas manqué de fustiger l'*« antisémitisme »* du troisième parti d'Allemagne fédérale.

La direction des Verts a réagi en soulignant que le texte controversé était un simple document de travail rejeté, au bout du compte, par son groupe parlementaire. Son auteur s'est défendu d'être un *« antisioniste »*. Mais ces mises au point n'ont guère convaincu en Israël. La presse a préféré rappeler que, lors du récent congrès des Verts à Hambourg, l'un des fondateurs du mouvement écologiste, M. Rudolf Bahro avait assimilé le comportement de son parti à *« celui des nazis dans les dernières années de la République de Weimar »*. De telles références historiques, vues d'Israël, *ont une résonance particulière*.

Rien d'étonnant dans ces conditions si le gouvernement israélien a décidé de refouler Mᵐᵉ Brigitte Heinrich, membre de la délégation écologiste et député au Parlement européen, en raison de son *« comportement passé hostile à Israël »*. Condamnée en 1980 à vingt et mois de prison pour avoir transporté des explosifs, Mᵐᵉ Heinrich servait, dans les années 70, de *« contact »* pour le compte des terroristes allemands entraînés dans les camps de réfugiés palestiniens.

Jugée indésirable, elle a dû rebrousser chemin mardi 25 décembre sur le pont Allenby, qui marque la *« frontière »* entre la Jordanie et la Cisjordanie occupée. Ses six compagnons de voyage souhaitaient à l'origine ne rencontrer que les pacifistes israéliens et les dirigeants de l'extrême gauche. Ils ont tout de même été reçus par un haut fonctionnaire du *ministère des affaires étrangères*.

Le président de la Knesset, M. Shlomo Hillel, ayant refusé de s'entretenir avec eux, les Vertsont fait mercredi une entrée mouvementée à la Knesset. Assis au balcon réservé aux hôtes de marque, ils ont été accueillis par une pancarte peu amène – et écrite en allemand – *« Dehors, les Verts-Bruns »* que brandissaient à leur intention deux députés du parti d'extrême droite Tehyia (Renaissance), Mᵐᵉ Gueula Cohen et Raful Eytan, en faisant référence à la couleur des chemises nazies.

Au cours du beau chahut qui suivit, le président de séance perdit quelque peu le contrôle de la Chambre. Il fallut, pour ramener le calme, toute l'autorité du ministre de la police, M. Bar-Lev, venu s'interposer entre les députés querelleurs. Les Verts trouvèrent refuge au cinquième étage du bâtiment, chez leurs hôtes du Parti progressiste pour la paix (judéo-arabe). *« On les traite comme des pestiférés »*, constatait le chef de file de cette fondation, M. Uri Avneri. La veille, le vice-ministre des affaires étrangères, M. Ronnie Milo (Likoud), avait déclaré devant la Knesset : *« Nous, qui n'avons pas oublié les Allemands bruns, n'accepterons pas plus les Allemands Verts. La couleur a changée mais pas l'attitude envers le peuple juif. »*

J.-P. LANGELLIER.

● *Accord égypto-israélien.* – Un accord est intervenu entre l'Egypte et Israël pour l'ouverture de négociations sur la question de la zone de Taba sur la mer Rouge, à partir de la mi-janvier, a annoncé jeudi 20 décembre, la radio nationale israélienne. Ces négociations porteront uniquement sur l'entrée d'un détachement symbolique de la force multinationale du Sinaï (FMI) dans la zone litigieuse actuellement contrôlée par Israël. Les États-Unis seront représentés aux entretiens, qui se tiendront alternativement à Beer-Sheva, dans le sud d'Israël et à Ismaïlia, en Egypte, selon la même source.

[L'Egypte considère que la zone de Taba – une plage de quelques centaines de mètres de long, au sud d'Elath – appartient au Sinaï et aurait dû être évacuée dans le cadre du retrait israélien d'avril 1982. *Israël soutient en* revanche que la frontière internationale entre l'Égypte et Israël, qui suit le tracé de l'ancienne frontière entre la Palestine du mandat et l'Egypte, laisse Taba en *territoire* israélien.]

LA POLICE INTERDIT AU RABBIN KAHANE L'ACCÈS DU VILLAGE DE TAIBEH

Kfar Saba *(AFP)*. – Vingt-quatre heures après la levée partielle de son immunité parlementaire, le rabbin Meir Kahane s'est vu interdire, mercredi 26 décembre, par la police israélienne l'accès au village arabe de Taibeh, au centre d'Israël.

Le député accompagné d'une cinquantaine de supporters et entouré d'un nombre encore plus important de journalistes, a dû interrompre à Kfar-Saba, à une dizaine de kilomètres de Taïbeh, une tournée manifestement symbolique. Son projet d'aller *« remettre dans le droit chemin »* une dizaine de juives mariées à des Arabes israéliens et vivant dans ce *village avait tourné, une nouvelle* fois, à l'opération publicitaire – Parti, dans la matinée, de Jérusalem, M. Kahane avait rejoint un autobus de jeunes militants du mouvement extrémiste Kach, dont il est l'unique représentant au Parlement israélien. Après un meeting d'une heure près de la gare routière de Kfar-Saba, il avait accepté de bonne grâce d'être conduit dans une voiture de la police à l'extérieur de la ville, pour se faire signifier par un haut responsable policier l'interdiction de poursuivre son chemin.

Nullement contrarié, M. Kahane a tenu une conférence de presse en hébreu et en anglais au milieu de la route, estimant avoir démontré *« qu'un député juif nationaliste ne peut se rendre dans un village arabe, alors que le communiste Tewfiq Toubi* [doyen de la Knesset] *peut vivre dans une ville juive »*. Il a en outre déclaré qu'il ferait appel auprès de la Cour suprême de la *« décision inique »* prise la veille par une majorité de parlementaires. Par 58 voix contre 36, la Knesset, pour la première fois depuis la création de l'Etat hébreu, a décidé, mardi, de restreindre la liberté de circulation totale dont jouissait le leader extrémiste en tant que député.



Le Monde

politique

LA SITUATION EN NOUVELLE-CALÉDONIE

M. Edgard Pisani promet une « approche nouvelle » et dénonce l'attitude du RPCR

M. Edgard Pisani, délégué du gouvernement en Nouvelle-Calédonie, devait s'adresser vendredi 28 décembre à l'Assemblée territoriale réunie à huis clos, à Nouméa. M. Pisani devrait surtout évoquer à cette occasion la question du maintien de l'ordre. Il fera connaître ses propositions sur l'avenir du territoire le 5 janvier prochain. Celles-ci *« surprendront »*, a-t-il déclaré à l'AFP, et comporteront *« des approches nouvelles »*. *« J'ai cherché à innover »*, a-t-il ajouté, avant de dénoncer le refus de dialoguer exprimé par le RPCR, affirmant à ce sujet que *« la carence d'un parti politique ne l'empêchera pas de tenir compte de tous les intérêts en présence »*.

Selon le nouveau haut-commissaire, il existe entre les deux logiques en présence — indépendantiste et anti-indépendantiste — des *« zones de compabilité »*.

S'agissant du maintien de l'ordre, invoqué par le RPCR, pour justifier son refus de négocier, M. Pisani a estimé que *« des progrès ont été accomplis »*. Il a précisé : *« L'ordre public, ce n'est pas tout le monde en prison ou des rafales de mitrailleuses, c'est tout le monde vivant, reprenant l'habitude de vivre ensemble. C'est compliqué. C'est progressif. Pour faire plaisir à quelques extrémistes qui se servent du concept d'ordre public au lieu de servir l'ordre public, on ne me fera pas accomplir des excès qui seraient dangereux pour tous. »* M. Pisani a conclu : *« Je ne suis pas dans une négociation dont la conclusion dépend des deux acteurs. Je suis dans l'élaboration d'une décision politique que le gouvernement et le Parlement devront prendre sur la base de mon rapport. Les forces politiques de ce territoire ne sauraient m'empêcher par leur abstention ou par leur hostilité de faire mon rapport, ni empêcher le gouvernement et le Parlement de délibérer. »*

A Paris, la polémique lancée contre le gouvernement par le RPR continue, M. Julia, délégué aux DOM-TOM de ce mouvement, ayant repris l'accusation de trahison et qualifiant M. Pisani de *« gouvernement étranger »*.

Après M. Toubon, secrétaire général du RPR, qui avait souhaité l'organisation d'une grande manifestation de l'opposition à Paris, c'est M. Gaston Flosse, président (RPR) du gouvernement polynésien, qui a évoqué l'idée d'une manifestation analogue à celle qui avait été mise sur pied en faveur de l'école privée. M. Flosse a également demandé la création d'un *« Front commun des territoires français du Pacifique »* contre le gouvernement, coupable selon lui de *« brader l'outre-mer »*.

L'opération Pons

Nouméa. — Que veut vraiment le RPCR ? On guette en vain dans les propos et les actes des dirigeants anti-indépendantistes, depuis cinq semaines, le projet, le programme, la ligne directrice. On n'entend qu'une incantation toujours recommencée. Alors que la machine de l'Etat s'est mise en route et que l'histoire s'accélère à en donner le vertige, le RPCR continue à trépigner sur le volcan, en exigeant mécaniquement l'arrestation de M. Eloi Machoro, le leader indépendantiste responsable des barrages autour de Thio.

Les amis de M. Lafleur sont en nfait paralysés par une contradiction déchirante. La persistance de désordres les révulse. L'occupation de Thio, les incendies de fermes, les pillages de magasins : autant d'atteintes à l'ordre public et à la légitimité de la présence caldoche sur le territoire. Atteintes d'autant plus insupportables que la plupart des caldoches ignorent superbement la revendication canaque. Contre un gouvernement français qui laisse commettre ces exactions, le président du gouvernement territorial, M. Dick Ukeiwé, a récemment appelé à *« l'esprit de résistance »*, et M. Lafleur a proclamé la Calédonie *« en état de légitime défense »*.

Mais sur le terrain, le ton change. Le RPCR s'est toujours gardé d'inviter à l'affrontement. Au fond d'eux-mêmes, les dirigeants anti-indépendantistes savent bien qu'il leur faudra tôt ou tard trouver avec les Canaques un *modus vivendi* qui ne pourra aller sans concessions. Ainsi, M. Lafleur a-t-il fait savoir aux « grockmen » de Bourail (1) sa désapprobation de la séquestration

De notre envoyé spécial

du fils de l'ethnologue Jean Guiart, de même qu'il ne passe pas pour particulièrement favorable à l'idée, caressée par les plus excités, d'un blocus économique de Nouméa.

Le vieux maire RPR de Nouméa, M. Roger Laroque, qui ne cesse de lancer, à ceux qui l'écoutent encore, des proclamations incendiaires, fait de plus en plus figure d'isolé : *« Lafleur veut vivre demain en Calédonie : Laroque veut mourir dans la Calédonie qu'il a toujours connue »*, résume sans aménité un jeune habitant de Nouméa.

Quand M. Lafleur souligne que son action a consisté *« à éviter la guerre civile »*, il dit vrai. Lors de ses multiples déplacements héliportés sur les « points chauds » de l'île, le député n'a cherché ni à calmer ni à exciter la colère des caldoches, mais à la canaliser. Le patricien affable qu'est M. Lafleur n'était cependant pas préparé à gérer politiquement ce mécontentement, du moins aux yeux de l'état-major du RPR. Tel fut donc le rôle dévolu à M. Bernard Pons.

L'envoyé de M. Jacques Chirac est arrivé sur le territoire avec une mission précise. Persuadé de gagner les élections de 1986, le RPR ne serait sans doute pas mécontent de laisser la gauche régler l'épineuse question calédonienne. Mais l'échéance électorale est trop proche pour faire au pouvoir le moindre cadeau. Il s'agit donc de harceler M. Pisani et, par contre-coup, le gouvernement français. Il faut faire du territoire un relais de l'offensive politique de l'opposition métropolitaine. En bref, mettre le « caillou » au diapason du Sénat.



Dessin de PLANTU.

Pour encaisser les dividendes politiques du mécontentement caldoche, l'envoyé de M. Chirac ne s'est pas privé d'utiliser l'atout que constitue la maîtrise du parlement et du gouvernement légaux du territoire, issus des élections du 18 novembre. Une utilisation qui a parfois confiné à l'OPA : c'est ainsi que M. Pons n'a pas hésité à assister aux séances du conseil des ministres de Nouvelle-Calédonie.

Mais ses tentatives de harcèlement se heurtent à la vigilance rusée du « nouveau haut-commissaire ». Un jour, le président Ukeiwé appelle M. Pisani pour lui demander d'assurer sa sécurité lors d'un éventuel déplacement à Thio. Il espère en fait s'attirer un refus et faire la démonstration éclatante que la ville minière demeure une zone de désordres. Las ! M. Pisani lui fait répondre qu'il est prêt à organiser cette visite *« dans la demi-heure »*. Voilà M. Ukeiwé tout penaud, et le projet de visite reporté aux calendes grecques.

Quelque temps plus tard, l'assemblée territoriale, toujours sous l'impulsion de M. Pons, plutôt que de voter le budget du territoire, invite M. Pisani à comparaître devant elle pour lui rendre des comptes sur le maintien de l'ordre. Le délégué du gouvernement commence par accepter puis, flairant le piège, recule au dernier moment. La séance devait finalement avoir lieu avec quarante-huit heures de retard, vendredi 28 décembre, mais à huis clos, avec un simple compte rendu postérieur sur RFO, formule privant le RPCR de la caise de résonance qu'il espérait. Il est vrai qu'entre-temps, M. Pons est retourné en métropole.

Le bilan de l'opération Pons apparaît donc mitigé. L'ancien « patron » de la puissante machine de guerre du RPR a découvert avec effarement ce que peut être un petit parti de notables sans cadres, sans structures, sans sections locales, bref sans véritable organisation. Le cœur du parti bat, en fait, dans les bureaux de la société de M. Lafleur, au-dessus du magasin de motos dont le député est concessionnaire pour la Nouvelle-Calédonie.

La crise est donc, pour le RPCR, un impitoyable révélateur. Faiblement structuré, profondément déchiré, le parti de M. Lafleur serait une digue bien fragile pour contenir, un jour prochain, si elle devait, ou si l'on devait l'aider à monter encore, l'exaspération blanche.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

(1) Nom donné aux éleveurs. Synonyme de cow-boys.

Les « grands frères » tahitiens

Nouméa. — La comparaison entre le RPCR (Rassemblement pour la Calédonie dans la République) de M. Jacques Lafleur, député RPR et le Tahoeraa Huiraatira (qui signifie, en tahitien, Rassemblement populaire) de M. Gaston Flosse, n'est pas à l'avantage du premier. La venue à Nouméa du président du gouvernement polynésien à l'occasion des fêtes de Noël, vient de mettre brutalement en lumière ce constat : il n'y a aucune commune mesure entre les deux formations, sinon qu'elles sont toutes les deux l'émanation du RPR de M. Jacques Chirac. Le ton est différent : lors de sa visite dans la localité de Thio, M. Flosse a dit tout haut à l'intention de ses concitoyens de Polynésie ce que M. Lafleur s'est interdit de déclarer aux caldoches : qu'il est prêt à garantir leur sécurité. *Pire : l'élu* polynésien est allé jusqu'à proposer une aide au gouvernement territorial calédonien. L'agacement de M. Lafleur l'a conduit à quelques dérapages verbaux (*le Monde* du 27 décembre). Quant au style, rien à voir, non plus. M. Gaston Flosse sait organiser de véritables grand-messes où — exploitant un talent d'orateur incontesté — il mobilise les foules. A Nouméa, les conférences de presse sont faites à la sauvette et sont rarement préparées ; les réunions publiques du RPCR sont rares en dehors des campagnes électorales.

De notre correspondant

L'organisation du Tahoeraa Huiraatira est à la mesure des ambitions de son chef. A Papeete, M. Flosse dispose d'un véritable gouvernement, avec une pléthore de directeurs de cabinet, chefs de cabinet, aux limousines astiquées (et aux ordinateurs individuels incompatibles entre eux), assistés par des chargés de mission et autres conseillers techniques. Cette logistique — onéreuse — se prévaut d'une certaine efficacité. Depuis sa création en 1962, le Tahoeraa Huiraatira est rompu aux techniques de la communication. Sur le terrain, un travail de tous les instants est accompli par les ministres du mouvement.

Parfois, les méthodes sont discutables. En 1983, après la série de cyclones qui a dévasté la Polynésie, le conseil du gouvernement a créé l'Agence territoriale de reconstruction (ATR) pour venir en aide aux sinistrés. A sa tête, M. Flosse a placé un jeune ingénieur, M. Edouard Fritch, qui se trouve être son gendre (lequel est aujourd'hui ministre de l'énergie). S'appuyant sur les réseaux tissés au fil des campagnes électorales, l'ATR s'est révélée efficace mais aussi opportuniste. Ainsi plusieurs conseils municipaux, jusque-là dans l'opposition, sont passés au Tahoeraa, cédant à l'argument constitué par un bateau chargé de matériaux. Le cas le plus souvent cité est celui de la commune d'Anaa, dans l'archipel des Tuamotu, dont le jeune maire socialiste est passé sans vergogne au Tahoeraa. Ce type d'opération a valu à l'ATR le surnom d'Agence du Tahoeraa pour la réélection...

Pour garantir une audience maximale aux actions gouvernementales, le Tahoeraa Huiraatira dispose d'importants moyens. Une radio locale privée — dirigée par les deux principaux journalistes politiques de chacun des quotidiens tahitiens — dont les émetteurs sont sans cesse renforcés en puissance, un journal, *Te Tahoeraa*, dont les éditions en français et en tahitien sont respectivement tirées à huit mille et dix mille exemplaires.

De cet appareil politique performant, les Polynésiens tirent certaine fierté qui les conduit, à l'égard de leurs pairs océaniens, et notamment calédoniens à se comporter en « grands frères ». Ainsi peu avant les élections territoriales du 18 novembre, M. Georges Kelly, ministre tahitien des sports, de passage en Nouvelle-Calédonie, n'avait pas manqué de souligner l'inactivité du parti frère à l'approche d'un scrutin essentiel : *« Heureusement pour lui,* avait-il soupiré, *le RCPR est encore le refuge obligé de tous ceux qui refusent l'indépendance, sans cela... »*

FRÉDÉRIC FILLOUX.

Propos et débats

M. Ukeiwé : arrêter les fauteurs de trouble

M. Dick Ukeiwé, président (RPR) du gouvernement territorial de Nouvelle-Calédonie a estimé mercredi 26 décembre sur Europe 1 *qu'il fallait* « dans le cadre de la mission du délégué du gouvernement (...) arrêter tous les fauteurs de troubles pour que l'ordre revienne en Nouvelle-Calédonie ». *Il a donné raison à M. Jacques Lafleur, député (RPR) de Nouvelle-Calédonie, d'avoir affirmé que le territoire devait* « se trouver aujourd'hui en état de légitime défense ». *Il a expliqué :* « Si les autres continuent leurs actes criminels, il est bon que les Calédoniens soient eux aussi en état de légitime défense pour ne pas se laisser tuer. »

Interrogé sur la réponse éventuelle des Calédoniens à un référendum « pour ou contre l'indépendance », *il a estimé que* « le résultat serait à peu près de 70 % pour la France » *mais que ce chiffre pourrait atteindre 75 %* « si le gouvernement central continue dans ses atermoiements ».

M. Gascher (RPR) : démissionnaire ?

M. Pierre Gascher, député (RPR) de la Sarthe, auteur d'une thèse sur la Nouvelle-Calédonie et favorable à l'indépendance de ce territoire, en désaccord avec les dirigeants du RPR sur la politique à suivre en Nouvelle-Calédonie, envisage de démissionner du mouvement.

Il a indiqué, mercredi, à l'AFP qu'il avait « proposé sa démission » *à M. Jacques Toubon, secretaire général, qu'il a vu longuement il y a une dizaine de jours, mais qu'il* « n'avait pas encore adressé sa lettre de démission ». « J'espère pouvoir en rediscuter avec mon mouvement », *a-t-il déclaré, en souhaitant que cette affaire reste* « un problème interne entre le RPR et lui. »

M. Gascher envisagerait de siéger avec les députés non inscrits, « ce qui me permettrait, *a-t-il dit,* de rester gaulliste et fidèle à moi-même ».

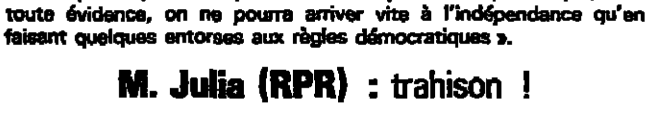
M. Stasi (UDF) : la cohabitation

M. Bernard Stasi, député (UDF-CDS) de la Marne, a déclaré mercredi sur France-Inter qu'il était hostile au « dilemme, indépendance ou non » *à propos de la situation actuelle en Nouvelle-Calédonie. Selon lui, le problème essentiel est celui de la création* « des conditions d'une cohabitation entre toutes les communautés » *vivant sur le territoire.*

Secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, en 1973-1974 sous le président Pompidou, M. Stasi a tenu à souligner que tous ceux qui ont exercé des responsabilités dans ce domaine doivent se sentir responsables » « et, *a-t-il ajouté,* j'assume ma responsabilité ». *Invité de T. F. 1, le député de la Marne devait préciser qu'il avait à l'époque lancé des avertissements mais n'avait* « pas été entendu ». *Il a estimé que M. Pisani cherche* « tous les moyens d'arriver le plus rapidement possible à l'indépendance », *mais que,* « de toute évidence, on ne pourra arriver vite à l'indépendance qu'en faisant quelques entorses aux règles démocratiques ».

M. Julia (RPR) : trahison !

M. Didier Julia, délégué général aux DOM-TOM pour le RPR, a estimé mercredi dans un télégramme adressé à M. Jacques Lafleur, député RPR de la Nouvelle-Calédonie, que M. Edgard Pisani « se comporte comme un gouvernement étranger à la République et doit être traité comme tel. On ne trahit pas la démocratie sans risque » *écrit-il. Il ajoute :* « le haut-commissaire aurait dû être une garantie de la paix civile et non la couverture des désordres. Comment des élus du suffrage universel, régulièrement élus, pourraient-ils garder le moindre contact avec un haut-commissaire qui maquillerait la loi même du suffrage universel et ses conséquences, qui ferait appliquer une autre loi, issue d'une force ponctuelle et d'exactions locales contre les citoyens ? ».



L'ACCUSATION DE « HAUTE TRAHISON » ET LA HAUTE COUR DE JUSTICE

POINT DE VUE

Empêcher les abus de majorité

par DANIEL AMSON(*)

CERTAINS leaders de l'opposition n'ont pas hésité de soutenir, ces derniers temps, que le président de la République ou les ministres pourraient être traduits devant la Haute Cour de justice, s'ils méconnaissaient trop gravement les principes essentiels de la démocratie.

Cette menace, dont le caractère excessif n'est pas à démontrer, rappelle, toutefois, que la rédaction de l'article 68 de la Constitution n'est pas satisfaisante. Cet article dispose, en effet, que le chef de l'Etat, *« en cas de haute trahison »* et les membres du gouvernement pour les *« actes accomplis dans l'exercice de leurs fonctions et qualifiés crimes ou délits »* peuvent être mis en accusation *« par un vote identique au scrutin public et à la majorité absolue »* de chacune des Assemblées.

La mise en accusation est donc décidée par un organe politique et tout donne à penser que, dans un climat de tension, elle pourrait être votée, non pour sanctionner la gravité objective de certains agissements, mais pour satisfaire un esprit de revanche.

Tel fut jadis le cas pour les ministres de Charles X qui, parce qu'ils avaient accepté les ordonnances de juillet 1830, furent jugés par la Chambre des pairs en décembre suivant et condamnés à la prison perpétuelle. Tel fût, plus près de nous, le cas de Joseph Caillaux, qui dût à l'hostilité de Clemenceau, nouveau président du Conseil, d'être poursuivi en décembre 1917 pour haute trahison, puis condamné à trois ans d'emprisonnement par le Sénat constitué en Haute Cour, pour *« avoir entretenu une correspondance avec des sujets d'une puissance ennemie »*, crime qui n'avait jamais été évoqué lors des débats.

Or, il est nécessaire que la mise en accusation des anciens gouvernants ne puisse être votée que dans les cas où les faits qui leur sont reprochés présentent une gravité exceptionnelle. Il ne faut pas qu'elle intervienne par de simples actes de gestion qui révèlent le ministre plus ou moins sujet à l'erreur, mais seulement lorsqu'il aura trahi les devoirs de sa charge par un acte délibéré.

A l'heure actuelle, l'Assemblée nationale ne semble pas en mesure d'opérer la distinction nécessaire entre le défaut de *« diligence moyenne »* — ce que l'on pourrait appeler l'*« erreur compréhensible »*, — et la faute inexcusable. L'excès de passion risque, dès lors, de la conduire demain à des appréciations erronées et, au surplus, dangereuses pour la liberté du débat politique.

Il serait donc assurément de bonne mesure de lui retirer le droit de décider, avec le Sénat, si les membres du gouvernement — et plus encore, le président de la République, — doivent être, le cas échéant, traduits devant la Haute Cour. Ce droit pourrait être transféré au Conseil constitutionnel qui, n'étant pas le reflet d'une majorité momentanée, *l'exercerait sans doute avec plus de* discernement.

Certes, la Constitution devrait alors être révisée et il y a tout lieu de penser que les deux Assemblées n'accepteraient pas de gaieté de cœur cette diminution de leurs pouvoirs. Mais, comme elles conserveraient le droit de désigner les membres de la Haute Cour — qui aurait toujours à juger le président ou le ministre mis en accusation par les sages du Palais-Royal — on peut penser qu'elles finiraient par s'y résoudre. Une telle réforme permettrait d'empêcher les « abus de majorité » — de demain ou d'après-demain — que la tension des esprits laisse déjà deviner. Elle renforcerait les pouvoirs du Conseil constitutionnel dont l'autorité et le prestige n'ont cessé de grandir depuis quinze ans, quels que soient les gouvernements. Elle donnerait, enfin, son véritable sens à la responsabilité de l'article 68, en évitant qu'elle ne fût engagée par esprit de rancune ou écartée par complaisance.

Il faut donc souhaiter que cette réforme soit mise en œuvre rapidement. L'entreprendre serait déjà, pour le chef de l'Etat, un acte méritoire et de bon sens.

(*) Avocat à la cour.

● *M. Destrade (PS) : inquiétant.* — Evoquant la déclaration de M. Jacques Lafleur, député RPR, selon laquelle *« la Nouvelle-Calédonie doit désormais se considérer en état de légitime défense »*, M. Jean-Pierre Destrade, porte-parole du Parti socialiste, a estimé que de tels propos sont *« indignes et inquiétants »*. M. Destrade a précisé : *« Indignes de la part d'un responsable d'une formation politique qui se prétend démocrate ; inquiétants car ils laissent transparaître des intentions malsaines, notamment celle de refuser toute solution pacifique au conflit existant. »*

● *Le RECOURS à Nouméa.* — Une délégation du Comité de soutien national à la Nouvelle-Calédonie française fondé par *le RECOURS*, conduite par ses dirigeants nationaux MM. Guy Forzy et Jacques Roseau, devait quitter Paris le mercredi 26 décembre pour se rendre à Nouméa.

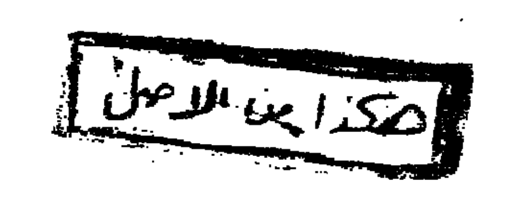
● *Le Festival des arts du Pacifique à Tahiti.* — Le IVe Festival des arts du Pacifique sera organisé à Tahiti l'année prochaine. Initialement prévu à Nouméa du 8 au 16 décembre dernier, il avait été annulé par les autorités de Nouvelle-Calédonie devant l'intention des indépendantistes canaques de transformer la manifestation en tribune politique. Dès l'annonce de l'annulation, le président du gouvernement polynésien, M. Gaston Flosse, avait proposé d'accueillir à Papeete le Festival des arts *« pour sauvegarder les traditions d'hospitalité de la France dans cette région »*.

● *Décès de M. André Mancey, ancien député communiste.* — Andrey Mancey, ancien député communiste du Pas-de-Calais, est décédé le 26 décembre à Calonne-Ricouart, commune dont il a été le maire de 1947 à 1977.

[Né le 17 juin 1913 dans une famille du mineurs, André Mancey, dès l'âge de treize ans, descendit lui-même au fond de la mine, métier qu'il exerça très longtemps, puisqu'il fut délégué des mineurs jusqu'en 1948. Pendant la guerre, il participa à la Résistance. Il fut élu conseiller général du Pas-de-Calais en 1949, siège qu'il occupa jusqu'en 1964. Il fut aussi député de 1951 à 1958 et en 1967-1968.]

● RECTIFICATIF. — L'intervention que le président de la République doit faire à la télévision dans la première quinzaine de janvier (*le Monde* du 26 décembre) est prévue pour le 9 de ce mois (et non pour le 3, comme il a été imprimé par erreur).





Le Monde

société

Les nouvelles dimensions de la pauvreté

I. — *Un bel avenir pour la misère*

par RENÉ LENOIR (*)

Dans les pays riches comme dans ceux du tiers-monde, la pauvreté prend, depuis quelques lustres, des dimensions nouvelles, physiques, psychologiques, morales, politiques. Les décrire suffit à faire tomber les illusions entretenues par trente années de croissance.

Dans les pays du Nord, qui étaient les pauvres « classiques » ? Les petits paysans, les ouvriers de l'industrie naissante, les malades, les handicapés, la cour des miracles des villes. Durant les trente glorieuses (1945-1975), nous avons eu l'illusion de pouvoir éradiquer cette pauvreté-là : les revenus augmentaient, les gens étaient scolarisés, soignés, la protection sociale s'étendait à toutes les catégories en difficulté. *Manifestement*, la pauvreté a beaucoup reculé durant cette période et le confort a gagné toutes les catégories sociales. Mais on ne peut se débarrasser en quelques années du poids séculaire d'une histoire individuelle et collective faite de viols, de violence, de maladies, d'abandons. Une typologie nouvelle s'est imposée : la pauvreté *comme cumul de handicaps.* Elle se perpétue chez des gens à la fois mal logés, mal scolarisés, en mauvaise santé, issus de familles éclatées. Le pauvre, c'est celui qui ne sait pas s'adapter à la complexité du monde moderne, y compris à celle du système de protection sociale. Ainsi est apparue une première ambivalence de ce système : sa perfection même le rend inadapté aux plus démunis.

Les nouveaux pauvres sont apparus très vite après le premier choc pétrolier, dès que le chômage a dépassé le volant quasi incompressible de 2 à 3 % de la population active. Ce qui les distingue des autres ? Ils n'ont pas l'habitude ! Les autres, au moins, savent ce qu'est la pauvreté : le père a déjà été au chômage plusieurs fois, la mère se met ou se remet au travail, les enfants aussi, même s'il faut arrêter les études. Tout autre est la réaction dans une famille de cadres moyens ou supérieurs. Les ASSEDIC ont constaté souvent que le père, durant de longues semaines, n'annonce pas son licenciement et part de chez lui son attaché-case à la main, comme à l'ordinaire : il redoute la réaction d'une épouse habituée au confort, ou simplement consciente de l'endettement familial, comme celle d'enfants lancés dans des études longues. Il a honte. Parfois, il s'effondre. Il ne se bat plus pour retrouver un emploi : de longues années de bons salaires et de protection sociale tous azimuts – c'est la seconde ambivalence du système – l'ont déshabitué de la lutte. Il y a longtemps que les ASSEDIC, attentives à ce phénomène (celle de l'Essonne par exemple), ont compris qu'elles devaient consacrer quelques sommes au soutien psychologique de leurs clients et que ce soutien passe par l'action de gens motivés, de « militants ». La protection sociale impersonnelle, respectueuse, dit-on, de la dignité, trouve ses limites dans la faiblesse humaine.

Au niveau des employés et des ouvriers, ça n'est pas mieux. Le confort a gagné toutes les catégories sociales, ce qui ne va pas sans un certain endettement, pour le logement surtout. L'élasticité de la consommation familiale a des limites (1). De surcroît, comme l'ont montré des enquêtes faites à Saint-Quentin au milieu des années 70, la solidarité ouvrière n'est plus ce qu'elle était. Partout dans le monde, ce sont les pauvres surtout qui sont accueillants. Dès qu'on s'enrichit, on a peur de ce voisin qui, soudain, vient tendre la main.

Ne cassons pas l'outil

La solidarité familiale joue plus ou moins, quelles que soient les catégories sociales. Elle prend la forme d'aide monétaire aux jeunes et aux adultes privés de travail et de ressources. Mais les réserves accumulées pendant une génération s'épuisent. Bien des patrimoines changent de mains. L'épargne des ménages diminue. Cette solidarité joue de moins en moins sous la forme d'une aide en nature, en service, en hébergement. La société industrielle implique la mobilité sociale, elle a dispersé les générations et, à l'intérieur d'une même génération, les frères, les sœurs, les cousins. « Ma famille, c'est la Sécurité sociale », pourraient s'écrier des milliers d'isolés, fussent-ils en couple. La nouvelle pauvreté, c'est aussi l'isolement de ceux-là.

A une époque marquée par l'affaiblissement de la foi et par celui de la solidarité de groupe, le glissement est rapide de la pauvreté matérielle à la déchéance sociale et à la misère morale.

Face à cette pauvreté aux visages multiples, comment notre société a-t-elle réagi ?

La réaction institutionnelle est la plus connue. Des minima de ressources ont été institués : le SMIC, le minimum des personnes âgées et des personnes handicapées. Le système de protection sociale s'est diversifié, a cherché à coller à chaque situation de dénuement ; il est un instrument imparfait mais réel de redistribution. Il a donné lieu à des abus, à des excès. Il doit être amélioré, simplifié. Mais ne cassons pas l'outil avant que l'horizon, dans le domaine de l'emploi, ne se dégage. Le pacte social ne résisterait pas à sa destruction.

Pour lutter contre la pauvreté récurrente, c'est-à-dire le cumul des handicaps, un groupe interministériel Habitat et vie sociale, doté au départ (1976) de 200 millions de francs de crédit, avait pour ambition d'améliorer simultanément, dans quelques dizaines de zones urbaines et péri-urbaines, l'habitat, l'éducation, la santé, l'action sociale de type individuel ou familial, la formation professionnelle. Ces actions relèvent désormais des préfets de département. Peut-être un effort sur deux générations permettra-t-il d'obtenir des résultats.

La réaction sociétale spontanée a pris deux voies. La première est celle des associations désireuses de réactiver l'accueil et la solidarité de voisinage ou de traiter les cas que la réglementation ignore. Quoique insuffisante, elle responsabilise les citoyens. Elle va dans le sens de tout ce qui donne de la souplesse au système : l'action sur le terrain du service social et éducatif, celle aussi des fonds d'action sociale des grandes caisses de Sécurité sociale.

La seconde voie, c'est le repli des individus dans des « niches », des endroits où l'on se tient chaud, des petits groupes où l'on pratique la détente, le sport, la méditation, la solidarité. Elle manifeste le besoin d'un enrichissement personnel qui ne doive rien aux mécanismes collectifs. Elle est saine dès lors qu'elle ne va pas jusqu'à l'oubli et au mépris de la chose publique, abandonnée aux spécialistes, et ne débouche pas sur la marginalité.

Institutionnelles ou spontanées, ces réactions ne sont pas tout à fait à la hauteur du défi et du danger que constitue l'évolution technologique et économique. Ceux qui proclament que ce n'est qu'un mauvais moment à passer (mais le pensent-ils vraiment ?) se trompent lourdement. Si l'on considère les deux pays économiquement les plus performants, les Etats-Unis et le Japon, et, par delà, l'évolution mondiale des prochaines décennies, on constate que la pauvreté a un bel avenir.

Un modèle mondial inquiétant

On dit des Etats-Unis qu'ils préfigurent toujours un peu notre situation. Au lieu de béer au reaganisme, mieux vaut analyser froidement les conditions de la reprise américaine. On peut la schématiser en quelques traits :

– Un financement par un formidable déficit budgétaire et extérieur, sans écroulement du dollar en raison de sa nature de monnaie de réserve internationale, des taux d'intérêt pratiqués et des mesures fiscales prises pour attirer les capitaux étrangers ;

– Une intervention massive de l'Etat, sous forme de commandes d'armement ;

– Un renouvellement du capital productif aboutissant à une reprise sans résorption du chômage, à un laminage des classes moyennes, à un volume impressionnant de pauvres : 35 millions, soit 15 % de la population.

On entend dire que beaucoup de ces pauvres ne seraient pas considérés comme tels chez nous. Certes. *Mais on pourrait en dire autant de* nos pauvres en les comparant aux affamés du tiers-monde. La pauvreté est toujours relative aux conditions de vie ambiantes.

Le Japon propose-t-il un modèle plus heureux ? Il n'est marqué ni par la facilité que donne la suprématie monétaire ni par l'influence du surarmement. Mais pour ce qui est de la pauvreté, dans toutes ses dimensions, il conserve des aspects inquiétants. Dans les grandes entreprises, celles où les salaires sont bons, des enquêtes récentes ont révélé qu'un grand nombre de personnes paniquent devant les huit ou dix jours de congé annuel qui leur sont alloués ; elles sont plus attachées à l'entreprise que les serfs du haut Moyen Age à la terre seigneuriale ; elles sont appauvries de toute vie intérieure.

Dans les petites entreprises, dans ce monde des sous-traitants qui fait plus de la moitié de l'économie, les salaires sont bas, les journées, interminables, la protection sociale dérisoire. Dans les villes et à leur périphérie, l'inadaptation sociale, la violence, la misère, existent ni plus ni moins qu'en Europe. Le Japon, enfin, est sans doute le seul pays au monde où des enfants se suicident parce qu'ils ne peuvent suivre le rythme scolaire : il n'est pas de plus grande pauvreté que celle qui gomme *les différences de tempérament*, cette richesse de la nature, au profit d'un modèle uniforme, celui des forts en thème.

Ce peuple tenace et ingénieux réussira sans doute à atténuer les contreparties de sa brillante réussite économique. Mais, sur le moyen terme, on ne distingue pas de signes de disparition de la pauvreté.

Si l'on prend du recul par rapport à l'ensemble des pays du Nord, quelques traits fondamentaux ressortent :

1) La reprise ou le simple maintien de l'activité économique à son niveau actuel sont conditionnés par : le surarmement des deux plus grandes puissances ; le lancement incessant de produits nouveaux, dont certains sont de luxe (voitures roulant à 200 kilomètres à l'heure, par exemple) ;

2) La production a de moins en moins besoin des hommes. Est-ce *une phase temporaire* ? La substitution d'activités a joué pendant trente ans, quand les services absorbaient la main-d'œuvre refluant de l'agriculture et de l'industrie. Aujourd'hui, robotique, informatique et bureautique chassent les hommes de partout. Au lieu de se gausser de Jean-Paul II, *« cet homme qui ne comprend rien au progrès »* quand il interroge sur le sens de cette évolution technologique, on ferait mieux d'avancer les éléments d'une démonstration sur la substitution d'activités prévisible ;

3) Le volume des biens et des services mesuré par la statistique (PIB) se maintient ou progresse, mais sa répartition enregistre des reculs. En clair, la pauvreté ancienne ou nouvelle se maintient ou progresse.

Les jeunes qui s'informent ne s'y trompent pas. Ils ne disent pas que l'économie est folle ou que la technique est folle, mais que les hommes, en tant que gestionnaires de la cité, sont fous. Et voilà une autre dimension de la pauvreté : l'entrée dans un monde apparemment privé de sens.

Pourtant, la conscience morale ne perd pas pied, comme en témoigne la lutte pour les droits de l'homme (deux siècles après Voltaire, quel progrès !), pour la liberté de l'information, pour le maintien ou le progrès de la démocratie.

Mais cette lutte même, dont nous pouvons nous enorgueillir, et nos autres problèmes de société paraissent dérisoires dès que leur évolution est replacée dans un contexte mondial. C'est là que surgit une tout autre dimension de la pauvreté, une pauvreté qui exclut liberté et démocratie, ce luxe de riches.

Prochain article :

DANS LE TIERS-MONDE AUSSI...

(*) Ancien secrétaire d'Etat à l'action sociale (1974-1978).

(1) Cf. les articles d'Alain Lebaube dans *le Monde* des 7 et 10 novembre et le numéro 170 d'*Economie et statistiques.*

Un sondage de « La Vie »

DES JEUNES « INQUIETS » MAIS « DECONTRACTES »

Les adultes n'envient pas la situation des jeunes d'aujourd'hui : 46 % des adultes âgés de plus de vingt-cinq ans pensent que les jeunes ont *« plutôt de la malchance de vivre à l'époque actuelle »*. Le sondage publié par l'hebdomadaire *la Vie* du 27 décembre (1) précise que le pessimisme sur la condition des jeunes progresse avec l'âge des adultes interrogés et tranche avec l'opinion des jeunes eux-mêmes.

Les trois quarts des quinze-vingt-cinq ans avaient, en effet, estimé, lors d'une précédente enquête, qu'ils avaient *« plutôt de la chance »* de vivre aujourd'hui. Les adultes trouvent surtout les jeunes *« inquiets »* (83 %) et *« réalistes »* (64 %), ce qui n'empêche pas de les juger aussi *« décontractés »* (80 %) et *« ambitieux »* (61 %). L'image du jeune *« résigné »* est approuvée tout de même par 43 % des Français interrogés.

Tout se passe comme si les adultes projetaient leurs inquiétudes sur la jeunesse, mais restaient décontenancés devant son apparent optimisme et ses comportements pragmatiques. Le fossé des générations n'est pas loin. La majorité des adultes ont du mal à comprendre les jeunes (56 %) et s'accordent pour les critiquer : ils sont *« sans gêne »* (60 %) ; *« ils n'ont plus le sens de l'effort et du travail »*, et *« ils ont trop de liberté »* (53 % à chaque fois). Cette dernière remarque trouve un écho renforcé chez les catholiques pratiquants réguliers (69 %) et les sympathisants de l'UDF (61 %).

(1) Sondage réalisé par Louis Harris France, du 28 au 30 novembre 1984, auprès d'un échantillon représentatif de mille personnes âgées de dix-huit ans et plus.

SOCIÉTÉ

Mme Pelletier demande la réintégration de deux déléguées régionales à la condition féminine

Dans une lettre adressée le 14 décembre à Mme Yvette Roudy, ministre délégué, chargé des droits de la femme, Mme Monique Pelletier, présidente de l'association Dialogue, demande la réintégration effective de deux déléguées régionales à la condition féminine qu'elle avait recrutées lorsqu'elle occupait, sous le précédent septennat, les fonctions de ministre des droits de la femme. Pour justifier cette demande, Mme Pelletier s'appuie sur un arrêt du Conseil d'Etat, en date du 17 octobre, qui confirme l'« *annulation de la décision mettant fin aux contrats de déléguées régionales à la condition féminine de Marie Judlin, pour la région Lorraine, et de Monique Faller, pour la région Centre* ». Elle demande à Mme Roudy « *à quelle date* » elle « *compte les réintégrer dans leur fonction car*, écrit-elle, *je ne peux supposer qu'un ministre du gouvernement de la République ne respecte pas une décision du conseil d'Etat* ».

Révoquées à la fin de l'année 1981 par Mme Roudy, les deux déléguées régionales avaient déposé une requête devant les tribunaux administratifs pour « *éviction abusive* », fondée sur des motifs politiques, Mme Roudy leur ayant écrit : « *Vous avez œuvré pour améliorer le sort des femmes dans une certaine optique politique. Ces nouvelles déléguées qui vous succèdent appliqueront ma politique avec, j'en suis sûre, le même sérieux que vous-mêmes.* »

Le tribunal administratif de Strasbourg, pour Mme Judlin, et d'Orléans, pour Mme Faller, avaient annulé pour « *excès de pouvoir* » ces deux licenciements à la fin de l'année 1982. Saisi d'un recours par M. Pierre Mauroy, alors premier ministre, le Conseil d'Etat vient donc de confirmer ces deux jugements.

Deux autres « anciennes » déléguées régionales, Mme Françoise de Veyrinas (Midi-Pyrénées) et Mme Jacqueline Wolfrom (Ile-de-France), dans la même situation, attendent la décision du Conseil d'Etat.

JUSTICE

Réactions contradictoires après la grâce présidentielle accordée à Toumi Djaïdja

La polémique continue au sujet de la grâce présidentielle accordée à Toumi Djaïdja, l'un des organisateurs de la marche des « Beurs » en 1983 et condamné depuis pour sa participation à un hold-up. Pour Mme Georgina Dufoix, porte-parole du gouvernement, cette grâce est un « *signe de paix et d'espérance* ». C'est un « *symbole pour ouvrir le dialogue* », selon le PSU. « *Symbole* » également pour le MRG, qui souligne que « *le chef de l'Etat n'est responsable que devant sa conscience dans l'exercice du droit de grâce* ». Le Syndicat de la magistrature estime, pour sa part, que le geste présidentiel ne constitue pas « *un désaveu de la décision des magistrats (...). Le droit de grâce est inscrit dans la Constitution* ». Cette position va à l'encontre de celles, nombreuses, exprimées par diverses organisations de magistrats et de policiers (*le Monde* du 27 décembre).

A Lyon même, les réactions sont contradictoires. Mgr Albert Decourtray, archevêque, s'est « *réjoui de cette décision* » (...) apte à « *favoriser la réconciliation nécessaire et urgente entre communautés qui parfois* (lui) *semblent de plus en plus séparées* ». En revanche, M. Francisque Collomb, maire de Lyon, s'est déclaré « *surpris que les décisions de justice soient bafouées par l'autorité supérieure* ». L'intersyndicale de la police lyonnaise dénonce « *l'état de non-droit de fait qui prévaut aux Minguettes* » – la cité de Toumi Djaïdja.

Enfin, M. Michel Noir, député (RPR) du Rhône, a qualifié d'« *erreur grave* », « *aux effets pervers* », cette mesure de grâce. « *Pour tenter de rétablir le calme, le président de la République préfère libérer un délinquant plutôt que de s'appuyer sur les forces de sécurité pour maintenir l'ordre.* »

Dans la cité des Minguettes, le comité de soutien à Toumi Djaïdja « *se félicite de la décision du président Mitterrand, qui ne pourra que soulager tous ceux qui luttent pour l'égalité des droits et contre le racisme* ».

Détention provisoire : une réforme risquée

(Suite de la première page.)

Mais pour les petits délinquants ? Ceux-là sont souvent condamnés à des peines correspondant aux mois – voire aux années – qu'ils ont passés en prison, quelle que soit la gravité des faits dont ils sont, tardivement, reconnus coupables. Tant pis pour eux, s'ils méritaient une peine moins sévère.

La loi imaginée par M. Badinter et promulguée le 9 juillet 1984 entoure de nouvelles précautions le placement d'un inculpé en détention provisoire, avec l'espoir d'en réduire le nombre. Chaque fois qu'un juge d'instruction envisagera d'écrouer un prévenu, il devra organiser dans son cabinet un débat entre l'avocat de l'inculpé et un représentant du parquet. Le code de procédure pénale prévoit depuis longtemps cette présence du défenseur et d'un substitut, mais elle était, jusqu'à présent, facultative.

Les plus sceptiques doutent qu'un tel débat puisse influencer de manière quelconque le juge d'instruction. D'autres, en revanche, estiment qu'une telle procédure, relativement lourde, est dissuasive en elle-même et pensent que les arguments échangés de part et d'autre feront réfléchir le magistrat instructeur plus qu'il n'y est enclin aujourd'hui.

L'avenir dira si les avocats, obligés d'être présents à ces audiences dites d'*habeas corpus* joueront partout le jeu. On saura également bientôt si la faculté qu'a malgré tout l'inculpé de renoncer à la présence d'un défenseur ne deviendra pas la règle. Tout dépendra de la façon dont les juges d'instruction présenteront cette faculté aux intéressés.

Les solutions de remplacement

Ces interrogations sur l'efficacité de la réforme ont incité la chancellerie à réviser, en baisse, l'objectif qu'elle lui avait d'abord assigné. On ne parle plus d'une réduction de 10 à 15 % du nombre de prévenus, mais de 5 % environ. On se félicite, en revanche, Place Vendôme, des nouvelles garanties ainsi offertes aux inculpés qui, dit-on, consolident la place de la France dans le peloton de tête des pays soucieux des libertés individuelles.

A défaut d'espérer une diminution réelle du nombre d'incarcérations, le ministère de la justice aimerait, au moins, réduire la durée des instructions qui a beaucoup augmenté ces dernières années. Un tel retard exaspère les détenus qui ont hâte d'être fixés sur leur sort et dont la nervosité accroît la tension qui règne en permanence dans les maisons d'arrêt.

Pour réduire ce délai, le budget de 1985 prévoit la création de quatorze postes de magistrat instructeurs et de treize greffiers. Les méthodes de travail des uns et des autres ont fait l'objet d'un examen minutieux, et des simplifications ont été décidées. Dans tous les tribunaux employant plus de quatorze juges d'instruction, des secrétariats communs vont être créés pour soulager les magistrats des tâches de greffiers qu'ils accomplissent malgré eux aujourd'hui, et les greffiers, de celles de dactylos auxquelles les contraint la pénurie actuelle.

L'impuissance de la chancellerie à endiguer l'augmentation du nombre des détenus ne l'empêche pas de persévérer dans ses efforts pour y parvenir. Cette augmentation, explique-t-on Place Vendôme, est en partie inévitable. Elle résulte de l'accroissement de la délinquance et de l'absence de solutions de remplacement de la prison. Car il est rare qu'un juge d'instruction décide d'incarcérer un inculpé pour le plaisir, surtout si les faits qui lui sont reprochés ne sont pas d'une réelle gravité. Dans ce cas, c'est qu'il a très souvent affaire à des individus sans domicile fixe, sans attaches familiales, sans foyer, sans emploi. Comment être certain dans ces conditions qu'ils ne disparaîtront pas dans la nature et qu'ils répondront ponctuellement aux convocations de la justice ?

Il existe théoriquement un moyen de s'en assurer sans pour autant les incarcérer : les placer sous contrôle judiciaire, c'est-à-dire les soumettre à certaines obligations, comme celle de « pointer » au commissariat ou de ne pas rencontrer telle ou telle personne dont l'influence est jugée néfaste. Les associations qui se consacrent au contrôle judiciaire font, pour cette raison, l'objet d'une particulière sollicitude de la chancellerie, surtout celles qui sont susceptibles d'offrir un toit à ces « sans domicile fixe ». Les crédits dont ces associations bénéficieront en 1985 ont été augmentés de 44 %, et leur nombre est passé de cinq en mai 1981 à *soixante* aujourd'hui. S'il existe un espoir, même mince, de réduire le nombre d'incarcérations, il réside dans de telles initiatives plus que dans la nouvelle loi qui, pour nécessaire qu'elle soit sur le plan des principes, risque d'avoir des effets limités, comme le reconnaît, *mezza voce*, le ministère de la justice.

BERTRAND LE GENDRE.

Un manifeste contre les prisons

La revue *Classes dangereuses* publie dans son numéro d'automne (1) un « manifeste abolitionniste » d'inspiration libertaire réclamant la suppression des prisons. « *L'incarcération rend fou, rend malade, rend dur et avide* », écrivent les signataires, parmi lesquels figurent Elisabeth Auerbacher, Etienne Bloch, Frédéric Joyeux, Jean Lapeyrie, Jacques Lesage de La Haye et Serge Livrozet. Ce manifeste condamne « *toute alternative à la prison qui serait aussi un enfermement « à l'extérieur » comme, par exemple, un contrôle social plus raffiné encore qu'aujourd'hui* ».

Ce numéro contient aussi un bilan du mouvement de remise en cause des prisons du début des années 70 et un article sur la révolte des prisonniers de la maison centrale de Nîmes de 1841 et 1842.

(1) 91, rue Championnet, 75018 Paris. 30 F.

MÉDECINE

CINQ SEMAINES APRÈS AVOIR OPÉRÉ WILLIAM SCHROEDER

Les médecins de Louisville cherchent à implanter un nouveau cœur artificiel sur un autre patient

Près de cinq semaines après avoir reçu un cœur artificiel, M. William Schroeder semble avoir récupéré de l'accident vasculaire cérébral dont il a été victime il y a une quinzaine de jours.

Le docteur William DeVries a précisé que cet accident n'était apparemment pas dû au cœur artificiel, tout en n'excluant pas la possibilité de complications dans toute greffe de ce type. « *Ce sont des complications que tout candidat pour le cœur mécanique doit être préparé à affronter* », a-t-il dit.

Si la santé de M. Schroeder continue de s'améliorer, sa sortie de l'hôpital dépendra en grande partie de la capacité de sa famille à se familiariser avec la machine qui permet au cœur artificiel de fonctionner, ont indiqué les médecins du Humana Heart Institute de Louisville. Ils ont aussi fait pat de leur intention d'effectuer prochainement une autre tentative.

Après Barney C. Clark, William J. Schroeder. Le deuxième homme au monde a être doté, par le Dr William C. DeVries, d'un cœur artificiel devient, comme le premier l'avait été, une véritable vedette internationale. Avec néanmoins une différence de taille. Le dentiste opéré à Salt Lake City avait été l'objet, en grande partie inconscient, de l'utilisation publicitaire de son nom : *il* n'avait pas repris durablement conscience pendant les cent douze jours de sa « survie ». a Louisville, en revanche, l'ancien employé de l'armée américaine jouit aujourd'hui pleinement de sa célébrité. Son rétablissement rapide après l'implantation, le 24 novembre, d'une prothèse permanente, lui permet de ne rien perdre de l'extraordinaire intérêt qu'il suscite.

Trois jours seulement après l'intervention, on fait savoir que le souhait le plus cher du malade est de boire une bière. L'appel est repris par plusieurs stations de radio et, dans les jours qui suivent, le Humana Heart Hospital reçoit des caisses entières de blonde et de brune à tel point qu'on ne sait plus où stocker le breuvage. Quotidiennement ensuite, des informations sont données sur les facultés de récupération du malade, qui « époustouflent » l'équipe médicale. L'euphorie est renforcée par les découvertes faites après examen du cœur malade. L'analyse des tissus de l'organe remplacé par la prothèse a, en effet, permis d'établir l'existence d'un phénomène d'autodestruction du cœur (présence de « complexes immunologiques ») qui, en toute hypothèse, ne laissait qu'un faible espoir de survie à M. Schroeder.

Dix ans à vivre

Il y eut ensuite le premier entretien prolongé entre le greffé et le chirurgien, le premier estimant que grâce au second il avait encore « *dix ans à vivre* ». William Schroeder a aussi indiqué qu'il savait que, dans la première hypothèse, sa survie était limitée à quarante jours. Il a déclaré que son cœur artificiel ne lui causait « *aucune douleur ni aucune gène* » et qu'il espérait rapidement retrouver un style de vie normal, « *aller à la pêche et regarder le football à la télévision* ».

La couverture de l'événement par les médias américains, déjà excellente, s'est encore intensifiée ces derniers jours. La première interview publique du malade a duré une heure trente, en présence de son *épouse et du chirurgien*. Elle a fait la « une » de *l'International Herald Tribune*. Le malade y a évoqué, comme l'avait fait Barney Clark, ses deux objectifs : être en bonne santé et aider les autres malades. Il devait aussi indiquer qu'il avait un nouveau but dans l'existence. « *Ce but*, a-t-il expliqué, *est d'être proche de Dieu. Il m'a sauvé.* » A la question de savoir s'il avait le sentiment d'avoir perdu une partie de lui-même au cours de l'opération, William Schroeder répond : « *Non, j'ai donné mon consentement par écrit pour que mon vieux cœur puisse être étudié et utilisé. Il n'a plus de valeur pour moi. J'en ai un nouveau.* »

L'autre superstar, William DeVries, vient de faire la une du magazine *Time*, qui néanmoins s'interroge : « *Miracles médicaux, mais qui paiera l'addition ?* » Déjà, des promoteurs de la technique utilisée par le Dr DeVries soutiennent que, tout compte fait, leur « cœur artificiel » ne sera pas beaucoup plus coûteux que l'actuelle prise en charge des malades porteurs d'affections cardiaques. Il viennent de faire savoir qu'ils étaient à la recherche d'un volontaire pour une nouvelle greffe. Celle-ci semble néanmoins conditionnée par l'état de santé de M. Schrœder, qui, après une période dépressive consécutive à son accident vasculaire cérébral, vient de passer les fêtes de Noël en présence de sa famille.

JEAN-YVES NAU.

CORRESPONDANCE

A propos de « Suicide, mode d'emploi » : une lettre de M. Yves Le Bonniec

Nous avons reçu de M. Yves Le Bonniec, coauteur du livre Suicide, mode d'emploi, *la lettre suivante :*

J'apprends avec stupéfaction dans *le Monde* daté du 1er décembre, que ce ne serait pas en tant qu'auteur du livre *Suicide, mode d'emploi* que j'ai été inculpé pour « non assistance à personne en danger » et « homicide involontaire » (et non « volontaire » !).

A qui ce lecteur de *Suicide, mode d'emploi* s'adressait-il donc pour « solliciter » des « précisions », sinon à l'auteur du livre ? C'est évidemment en cette qualité que j'ai été amené à fournir dans ma réponse des éclaircissements sur une information déjà contenue dans le livre. J'ajoute que l'auteur de la plainte qui me vise est le président-fondateur d'une association qui a pour objectif proclamé d'obtenir l'interdiction de *Suicide, mode d'emploi*.

[Nous donnons acte bien volontiers à M. Le Bonniec qu'il est inculpé d'homicide involontaire et non volontaire, erreur dont nous le prions de nous excuser. Pour le reste, nous maintenons notre information : il est reproché à M. Le Bonniec les termes d'une des deux lettres qu'il adressa à un lecteur de son livre en réponse à une demande de renseignement précis sur une manière de se donner la mort (*le Monde* du 27 octobre 1983.]

EN BREF

M. Alain Bensoussan nommé président de l'Institut de la recherche en informatique

M. Alain Bensoussan a été nommé président du conseil d'administration de l'Institut national de recherche en informatique et en automatique (INRIA), pour une durée de trois ans, par décret du ministère du redéploiement industriel et du commerce extérieur. Il remplace à ce poste M. Jacques-Louis Lions, récemment nommé président du Centre national d'études spatiales (CNES).

[Né le 12 mai 1940 à Tunis, M. Bensoussan est ancien élève de Polytechnique. Il a été maître de conférences à Polytechnique, professeur à l'université Paris-Dauphine puis, à partir de 1980, à l'Ecole normale supérieure. Directeur scientifique à l'INRIA de 1971 à 1979, M. Bensoussan était, depuis 1980, directeur scientifique et président du comité des programmes de cet institut.]

Un diplomate colombien arrêté en Espagne pour trafic de drogue

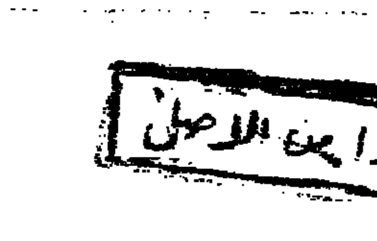
M. Gustavo Jacome-Lemus, deuxième secrétaire à l'ambassade de Colombie à Madrid, a été arrêté par la police espagnole pour trafic de drogue. L'ambassadeur de Colombie en Espagne a confirmé, mercredi 26 décembre, cette arrestation.

M. Jacome-Lemus utilisait la valise diplomatique pour faire acheminer de la cocaïne en provenance de son pays. Il était en contact avec un trafiquant espagnol, arrêté il y a deux semaines en possession de 2,6 kilos de cocaïne colombienne. Lundi 24 décembre, le diplomate avait été placé à la disposition de la justice espagnole, deux jours après avoir été relevé de ses fonctions par son ambassade, ce qui lui retirait le bénéfice de l'immunité diplomatique.

● *Des riverains opposés à la fête foraine de Montmartre.* – La fête foraine de Montmartre, l'une des dernières de cette importance encore installée à Paris, devra-t-elle être supprimée ? Les commerçants et les habitants des boulevards de Clichy et de Rochechouart (18e et 9e arrondissements) ne supportent plus « *les nuisances* » de cette manifestation traditionnelle, dont les manèges et les baraques viennent s'installer en fin de chaque année. Ils accusent les forains de ne pas respecter la réglementation, de présenter des spectacles « *indécents* », d'accroître l'insécurité dans le quartier et de faire chuter de 30 % le chiffre d'affaires des commerces sédentaires. Un comité demande le déplacement des baraques foraines dans un autre secteur de Paris.

SPORTS

● *Automobilisme : rallye de Monte-Carlo.* – La Fédération française du sport automobile a saisi, mercredi 26 décembre, l'instance d'appel de la Fédération internationale automobile pour qu'elle tranche le différend qui l'oppose à l'Automobile club de Monaco au sujet de l'organisation du rallye. Le délai de réunion de cette instance est habituellement d'une trentaine de jours, mais il pourrait être réduit de moitié, compte tenu de l'urgence pour le dépôt de la candidature monégasque.



Le Monde des livres

Les pieds de nez et les coups de cœur de Jacques Prévert

***Voici** la Cinquième Saison, des inédits posthumes de Prévert. Sketches, théâtre, début de feuilleton, poèmes, et même un scénario de dessin animé. Et puis des portraits ou des rencontres.*

LA plus belle histoire, c'est celle du lion. D'ailleurs, ce n'est pas une histoire, c'est une pièce de théâtre, créée en 1945 à la Gaîté-Montparnasse. Il y a un lion qui s'appelle Léo. Il est devenu lion par petites annonces. Sur un coup de tête, et il est déçu : lion, c'est le dernier des métiers. Avant, pendant trente ans, il était aide-comptable chez Triquet, essuie-plumes et petits coussins. C'est une histoire courte, très longue à raconter. C'est un lion déprimé, qu'on va tuer, qui ne veut pas se laisser abattre. Une petite galaxie à la Prévert, avec ses personnages très improbables...

Pourquoi est-ce si drôle, une vieille dame acharnée à lancer du poisson à un lion intérimaire, un directeur agacé mais poli, ou un pauvre bonhomme devenu tueur professionnel, parce qu'à sept ans il a coincé un rat dans une porte, et que son père lui a dit : « *Tu seras tueur, mon fils* » ? C'est Prévert. Il pianote ses images, un *culot monstre*, et *puis soudain* discret, pathétique, avant de, crac !, lancer une blague énorme, que les mots ont amenée tout seuls : *« Je peins ce qui me regarde, même quand ça me regarde de travers. »*

Facile, Prévert ? *Le Réveillon tragique* et *le Visiteur inattendu*, deux pièces parodiques, du très bon antithéâtre de Boulevard, rappellent irrésistiblement *la Cantatrice chauve.* Quand finira-t-on de confondre abondance et facilité ? Il invente si vite, attrapant toutes les associations de mots qui passent, pour en extraire le furtif, le fugitif éclat de surprise, qu'évidemment, parfois, c'est raté. Il l'a dit mieux que personne, dans *Pour faire le portrait d'un oiseau...*

Dessin de CAGNAT.

Populisme et surréalisme

Dans *la Cinquième Saison*, on trouve aussi un bout de feuilleton, *les Aventures de Tabouret*, prénoms : Alpaga, Médor, Lucifer. Un *Courrier de Paris* qui ressemble au *Dîner de têtes*, mélange spécial Prévert de populisme et de surréalisme. « *Ils sont douze autour d'une table, le treizième qui porte malheur est assis sur le paillasson.* » Les amis sont là, de très beaux portraits, Moulou l'enfant, Doisneau le braconnier, Gabin qui dit : « *On meurt souvent, on meurt tout le temps* », Gabin l'évidence. Avec Desnos et les Frères Jacques. La bande, par-delà les années. Entre Saint-Sulpice et Saint-Germain. Evidemment, il y a des chansons et des poèmes. Comment parler encore de la tendresse de Prévert ?

« *L'humour*, dit-il dans une introduction à un livre de Marianne Oswald, *est enfant de nos haines, mais surtout de nos amours.* » Cela n'empêche pas les sentiments et leur crée plutôt un passage quand ils sont trop violents. Ainsi, dans un poème qui s'intitule *Lettre :*

« Chaque jour pour te plaire
[toujours
Je rajeunis
Mais il y a des jours
Des jours
Mon amour
Ou j'ai peur de devenir
Très vieux ou très mort
Tout à coup. »

La simplicité de Prévert a dû se perdre quelque part, entre la rue de Buci et la rue Coëtlogon. On n'oserait plus aujourd'hui raconter la triste vie du lamantin que personne n'aime, celle du *monsieur bien qui refuse de prêter* l'oreille parce qu'il y tient, ou – encore une histoire d'oreille – celle du monsieur qui a perdu son frère mort à la guerre, et qui va aux objets trouvés. « *Vous commencez à me chauffer les oreilles* », lui dit le commissaire. « *Vous avez les oreilles trop chaudes, monsieur le commissaire. Mais mon frère a les oreilles froides*, dit l'homme, *ou bien il n'a plus d'oreilles du tout.* » Pieds de nez, coups de cœur, coups de rage, élancements. On ne recommande plus Prévert qu'aux enfants. C'est un grand tort. On ne sait plus ce qu'on manque.

GENEVIÈVE BRISAC.

★ LA CINQUIÈME SAISON, de Jacques Prévert. Gallimard 227 p., 110 F.



Calicot au dix-neuvième siècle, auteur cent ans plus tard

Xavier-Edouard Lejeune (1845-1918) était un modeste employé de commerce dans le Paris de Zola. Michel Lejeune, son petit-fils, savant helléniste, et Philippe Lejeune, son arrière-petit-fils, spécialiste renommé de l'autobiographie, publient le récit de sa vie écrit par lui-même. En y insérant leur enquête, affectueuse mais précise, ils révèlent, sous la prose limpide de l'écrivain du dimanche, le secret des choses tues. Cela donne un passionnant roman vrai, en même temps qu'un document généalogique et ethnographique irremplaçable.

LA passion généalogique, qui tourne à la manie dans beaucoup de familles, a déjà connu, aux Etats-Unis, une apogée romanesque, puis télévisuelle, avec *Roots (Racines)* d'Alex Haley. Elle vient de produire en France le livre qui restera peut-être son chef-d'œuvre, *Calicot*, promis en tout cas à une large lecture, populaire *et* savante.

Si les documents d'archives, les registres d'état civil peuvent faire grimper d'enthousiasme les chercheurs d'ancêtres dans les branches mortes de leur arbre généalogique, rares sont les familles dont la mémoire vivante, celle que transmettent les récits, remonte aux guerres de l'Empire. « *Nous étions une dizaine de voltigeurs autour d'un feu de bivouac. [...] Tout à coup un homme ressemblant à une ombre, l'air pensif, coiffé d'un petit chapeau bicorne, enveloppé d'une redingote de nuance grise, ayant une main cachée derrière le dos et l'autre fourrée dans sa poitrine, entra dans notre cercle d'un pas lent sans avoir l'air de nous voir, [...] puis s'éloigna silencieusement comme il était venu et disparut dans la nuit. Nous croyions avoir rêvé, et nous l'avions vu comme à travers le brouillard et la fumée, muets de surprise et paralysés par la stupeur. Après cette vision, chacun ayant recouvré l'usage de ses sens se leva et se mit à crier d'une seule voix :* « Vive l'Empereur ! » *Car c'était lui.* »

Ce récit plusieurs fois entendu de la bouche de son grand-père Charles, qui était chiffonnier à Laon, Xavier-Edouard Lejeune le rapporte au début de son autobiographie, *les Etapes de la vie.* Ecrite entre l'âge de dix-huit et de vingt-trois ans, sous le second Empire, elle fut auto-éditée à un seul exemplaire de la main de son auteur, pour l'usage familial, au soir d'une existence de petit-bourgeois rangé.

« Le Douanier Rousseau de la littérature »

Michel Lejeune, historien des langues grecques, professeur à la Sorbonne et aux Hautes Etudes, ancien directeur des humanités au CNRS, membre de l'Institut, aujourd'hui à la retraite mais savant toujours actif et productif, se souvient parfaitement de son grand-père Xavier-Edouard : « *Un homme secret, renfermé, distrait, très gentil, au regard doux et timide. La famille connaissait sa manie d'écriture, mais on n'en parlait guère, et personne sans doute ne l'a lu de son vivant.* »

Les fils de Xavier-Edouard ont réussi la carrière commerciale dans laquelle il n'avait pas su s'élever, et c'est la génération suivante qui a réalisé les ambitions artistiques et intellectuelles qu'il ne s'autorisait pas. Sa petite-fille, Colette Vivier, romancière, auteur de récits pour l'enfance, et son petits-fils, le célèbre dessinateur Jean Effel, furent ses premiers lecteurs, et des lecteurs fervents. « *Pour Jean Effel, pseudonyme de mon frère François*, raconte Michel Lejeune, *Xavier-Edouard était un héros de la modestie, l'artiste incompris dans sa propre famille. Il le tenait pour le Douanier Rousseau de la littérature. Quand mon fils Philippe s'est spécialisé dans l'autobiographie, les manuscrits de l'aïeul, qui avaient circulé dans la famille, ont tout naturellement abouti entre ses mains. C'est lui qui a pris finalement l'initiative d'en faire quelque chose.* »

Pour racheter une injustice

Le père et le fils, c'est suffisamment rare pour qu'on le souligne, font plaisir à voir ensemble, liés par une évidente affection, de l'admiration réciproque et par ce travail en commun, né de leur curiosité et de leur sympathie pour l'aïeul dont ils ont accompli le désir de devenir un auteur.

MICHEL CONTAT.

(Lire la suite page 13.)

A LA VITRINE DU LIBRAIRE

ROMAN

Un éclatant désastre

« Marie ma mie ma mordue mon olympia ma copule... » Etrange, la fascination qu'exercent sur nous ces allitérations murmurées comme une mélodie discrète, pudique, mais qui, déchirant la page, esquissent une danse jouissive de l'écriture. La missive, signée Bienvenu de Mormère et destinée à sa femme, Marie, ouvre le roman d'Hélène Prigogine, *la Double Echancrure*, par une incantation voluptueuse qui préfigure le style du texte, maniéré et sauvagement sensuel.

Avant le mariage de Marie, son père, habitué des maux d'amour et amateur des moindres mots, disait souvent : *« L'érotisme est un sujet en or. »* S'enfermant dans la bibliothèque familiale pendant de longues journées, Marie lisait des livres érotiques et ainsi naissait en elle le désir d'une écriture qui ferait craquer les coutures des convenances. Bienvenu de Mormère, image du poète effrayé par le désordre amoureux, affronte l'amant. Le trio est au complet : *la Brute, le Poète et la P...* respectable. La mise à mort du rêveur impuissant n'est plus qu'affaire de rituel.

Dans cette arène où la lutte au corps à corps avec l'écriture nous est bien familière, les héros fatigués de la guerre des sexes déposent les armes devant cet éclatant désastre.

R. J.

★ **LA DOUBLE ÉCHANCRURE, d'Hélène Prigogine, dessins d'Elizabeth Peeters. Ed. Talus d'approche, 47, rue de la Station 7 078 Le Roeulx (Belgique), 76 p.**

LETTRES ÉTRANGÈRES

Comment on devient Peter Altenberg

« La vraie originalité, disait Altenberg, *c'est d'être seul et d'être avant les autres ce que tous les autres, tous, finiront par être un jour. »* Mais comment devient-on un Peter Altenberg ? Il faut d'abord se trouver au bon moment au bon endroit. Par exemple, au Café Central, *dans la Herrengasse, à Vienne,* un soir d'été 1883. Il faut ensuite griffonner quelques notes sur une fillette disparue alors qu'elle se rendait à sa leçon de piano. Il faut enfin piquer la curiosité d'autres habitués du Café Central, si possible des écrivains comme Arthur Schnitzler, Hugo von Hofmannsthal ou Karl Kraus. *« Quand on pense de quels hasards dépend la vie d'un homme ! »,* murmure ironiquement P.A. Et, se souvenant de cette soirée, il ajoute : *« Ce sont eux tous qui ont « fait » Peter Altenberg. Et que suis-je devenu ? Un clochard ! »*

Ce clochard de génie, dont on annonce également la traduction en français des *Nouvelles Esquisses viennoises,* chez Actes Sud, et qui mourut pitoyablement en janvier 1919 dans une chambre de l'hôtel Graben, on s'y était attaché. Déjà Robert Musil pensait que rien ne pouvait nous arriver de mauvais si l'on prenait régulièrement connaissance de ses *Télégrammes de l'âme.* Aujourd'hui, il est évident que nous tenons avec Peter Altenberg l'un des plus émouvants vestiges de ce « miracle viennois » qui incarne si magiquement tout ce que nous avons perdu. Nous ne serons jamais des Peter Altenberg !

R. J.

★ **TÉLÉGRAMMES DE L'AME, de Peter Altenberg. Traduit de l'allemand par C. Krahmer et J. Heisbourg. Ed. de l'Aire ; diffusion : PUF, 234 p.**

ÉCRITS INTIMES

Jean-Philippe Domecq l'autotortionnaire

« Notre vie, modestement extraordinaire, est si impénétrable qu'elle nous tient parfois en haleine plus qu'un roman », note Jean-Philippe Domecq, dans son journal, *Une affaire de présence.* Sursaut d'horreur chez tous ceux qui tiennent ce genre littéraire comme le *compendium* de toutes les complaisances, de toutes les facilités, de toutes les impudeurs. On ne les convaincra pas. Restent les autres. Ceux qui pressentent que ce continent d'expression sera un jour exploré aussi rigoureusement que le continent romanesque et que tout le paysage littéraire s'en trouvera bouleversé. Ceux-là pénétreront avec un frémissement fraternel, avec une jubilation douloureuse, dans les pages écrites entre fin juin 1979 et décembre 1981 par J.-Ph. Domecq, auteur d'un *Robespierre, derniers temps* (Seuil).

Une jeune femme lui parle de son *« narcissisme autotortionnaire ».* On ne saurait mieux le qualifier. Au cinéma, qui tient une place de choix dans ce journal, il observe que ce sont les actrices qu'il imagine froides, inaccessibles et crues, Greta Garbo, Dominique Sanda ou Charlotte Rampling par exemple, qui l'ont toujours magnétisé : *« J'ai cru voir ces belles rationnelles baisant par besoin et niant tout affect au-delà de l'envie. »*

Tantôt dépressif, tantôt déprimé, il sait que la souffrance tient du mystère – d'où la nécessité d'y revenir sans cesse comme à un oracle muet. Il se méfie de la psychanalyse, notant joliment à son sujet que seule une civilisation aussi bavarde que la nôtre avait besoin d'une telle technique pour retrouver l'éloquence du silence. Bref, entre l'ironie la plus suicidaire et l'humour le plus décapant, Jean-Philippe Domecq, en subtil pharmacien de l'âme, sécrète à chaque page le poison et le contre-poison de cette aventure insignifiante qu'est sa vie, qu'est toute vie. Il avoue sa tristesse : *« Depuis le temps que j'écris, je ne distingue toujours pas d'incendie à l'horizon. »* Oserais-je dire que c'est précisément par là qu'il nous est si précieux ?

R. J.

★ **UNE AFFAIRE DE PRÉSENCE, de Jean-Philippe Domecq. Ed. Le Castor Astral, diffusion Distique. 140 pages, 60 F.**

POÉSIE

Les carnets de Gilles Ortlieb

Gilles Ortlieb note dans des carnets tout ce qui, au jour le jour, *agresse son éthique de l'existence.* Ce poète, qui tutoie le silence, apprécie l'inachevé et les rencontres fortuites qui ne survivront pas au lever du jour.

Brouillard journalier présente des poèmes extraits d'un journal intime marqué du sceau de la solitude. Gilles Ortlieb, en marin de l'amertume, navigue à vue dans des bars où se croisent comédiens du bitume et oubliés de la grâce. Ce voyeur épie les conversations et les mensonges qui s'échangent comme une monnaie de mauvaise fortune ; et, en poète, il restitue ces saynètes dans des textes d'un gris scintillant.

Gilles Ortlieb se sent invalide avec ses *« balbutiements de bègue »* qui le tiennent debout contre vents et marées. Il ne méprise pas les hommes qui se laissent prendre dans les rets de la société, mais refuse d'abdiquer son droit à l'indifférence. Gilles Ortlieb est un humaniste devenu misanthrope par respect des individus, et ses écrits ne sont que les multiples brouillons de l'épitaphe qu'il ambitionne.

P. D.

★ **BROUILLARD JOURNALIER, de Gilles Ortlieb. Editions Obsidiane (distribution : Distique), 68 pages, 30 F.**

Les provocations de Jean Sénac

L'Algérie fut le plus grand amour de Jean Sénac, qui combattit pour son indépendance. Tous les textes qu'écrivit le poète jusqu'à son assassinat, en 1973, au fond de sa *« cave-vigie »,* portent la marque de cette passion.

En idéaliste, Jean Sénac n'admettait pas qu'une révolution pût s'achever en État, et il n'eut pas de mots assez forts pour crier sa déception. Le poète ne supportait pas de côtoyer une jeunesse soumise à *une morale qu'il n'admettait pas :*

Les gosses n'ont pas été créés pour jeter des pierres aux barbus

Ni pour insulter les poètes

Mais vous avez entassé dans leur cerveau vos pourritures

Vous en avez fait cette petite racaille hurlante sur mon ombre.

Jean Sénac chante aussi, dans *le Mythe du sperme-Méditerranée,* un poème écrit en 1967 et inédit jusqu'à aujourd'hui, son homosexualité. Les mots crus qui composent ce magnifique chant d'amour sont un appel au secours. Le poète tente d'exorciser sa solitude en dessinant dans ses vers le corps de ses amants.

Ce poète croyait au règne de la beauté et de la fraternité, et ses outrances se voulaient caresses. Les provocations de Jean Sénac n'étaient qu'une manière de s'accrocher à la vie qui se dérobait à lui.

P. D.

★ **LE MYTHE DU SPERME-MÉDITERRANÉE, de Jean Sénac, postface de Pierre Rivas, Actes Sud, 24 pages, 35 F.**

Les masques de Jean-Marc Debenedetti

Animateur de la revue et des éditions Ellébore, Jean-Marc Debenedetti a déjà publié quatre recueils de poèmes (1) qui, tous, témoignent d'un homme qui fait corps avec ce qu'il écrit.

Poète d'inspiration surréaliste, cet auteur se révèle, dans *Momies et autres textes,* un conteur attaché à restituer à la vie la part de féerie qui lui manque. Jean-Marc Debenedetti se comporte comme un *oiseleur qui ne supporterait pas de garder* prisonniers les oiseaux qui se confient à lui. Cet écrivain se fait un devoir de changer de masque à chaque texte, car les vérités qui l'habitent lui apparaissent comme des miroirs mensongers.

Ce poète a la nostalgie d'un temps imaginaire. Les hommes, selon lui, pratiquaient, alors, la chasse aux mots nouveaux et traquaient, sans répit, ces étranges animaux qui avaient trouvé refuge dans les forêts. Les chasseurs, le soir venu, se partageaient, autour du feu, ces proies verbales *« jusqu'à ce que la dernière candre expirante eût aspiré le dernier mot ».*

P. D.

★ **MOMIES ET AUTRES TEXTES, de Jean-Marc Debenedetti. Ellebore (189, rue Ordener, 75018 Paris), 96 pages, 60 F.**

(1) *Eau-fixe* (La Grisière, 1971), *Rictuels* (Saint-Germain-des-Prés, 1976), *Avant l'aube* (La Grisière, 1977), *A midi l'autre rive* (Saint-Germain-des-Prés, 1982).

ESSAI

Des instantanés sans illusions

« Ce groupe d'individus agglomérés de génération en génération autour d'un chef-d'œuvre ou de son auteur », c'est la critique. Mais qui écrit s'y expose, et de ces séquences de perception (c'est plus joli que *flashes,* non ?), comment ne pas dire qu'elles nous surprennent, pour deux raisons. L'une négative : quelques-unes sont banales, pourraient être signées de n'importe qui. L'autre est positive : *si l'on remarque ces banalités, c'est* qu'elles choquent au milieu d'autres dont la forme lapidaire, l'inattendu ou la méchanceté mesurée – de cette mesure qui la rend plus cruelle – portent à coup sûr. Voyez, par exemple, les rubriques *Culture, Religion, Style circulaire...*

Frondeur des plus ardents, le duc de La Rochefoucauld ne cachait pas son dégoût des hommes qu'il voyait menés par l'intérêt comme d'autres le voient soumis au sexe ; Edmée de *La Rochefoucauld n'a* pas ce dégoût, mais non plus trop d'illusions sur l'humaine nature, et qu'elle *flashe* la lutte des classes, l'informatique, *la peur de la mort* ou la *souffrance,* la trace de ses griffes est toujours, peu ou prou, sur l'instantané.

P.-R. L.

★ **FLASHES II, d'Edmée de La Rochefoucauld. Editions Grasset, 207 p., 62 F.**

LINGUISTIQUE

Une défense de la langue

La défense de notre langue, du professeur au ministre, est un leitmotiv qui risque de lasser. Périodiquement, discours et ouvrages crient casse-glotte, on en parle, on oublie, on y repense.

« Langue d'un peuple qui a fait le peuple et que le peuple a faite », nos mots trouvent un nouveau défenseur avec Dominique Daguet. Il ne se contente pas de relever quelques monstruosités – sans conteste, la palme (fanée) revient à l'audiovisuel, mais ni journalistes ni écrivains ne sont sans coulpe à battre, – il apporte des solutions. Certes, quelques-unes peuvent être discutées, mais, si l'on ne voit pas le besoin de remplacer notre bon vieux *dancing* par *danserie* ou *fascisme* par *fachisme,* la quasi-totalité *des substitutions proposées* non seulement débarrasseraient notre langue de termes barbares (parce que torturés en passant de l'anglais au français) mais la revivifieraient par une graphie et des néologismes qui ne la défigureraient pas.

Très documenté, résultat d'un long travail, cet ouvrage qui n'est pas sans humour est un excellent instrument au service du plus beau et fragile qui soit, la langue.

P.-R. L.

★ **LA LANGUE FRANÇAISE A L'ÉPREUVE, de Dominique Daguet. Librairie bleue (2, rue Michelet, 10000 Troyes). 140 p, 50 F.**

SOCIÉTÉ

Les secrets de Londres

Chaque quartier de Londres a été le cadre d'événements bizarres ou macabres. Peter Bushell, qui connaît bien cette ville et son histoire, nous entraîne dans les rues sombres, sur les places, près de la Tamise, au cœur de la City.

Brummell polissait ses bottes avec du champagne. Un descendant de Horace Walpole perdit sa résidence de Berkeley Square au cours d'une partie de cartes. L'acteur Edmund Kean vécut huit ans Clarges Street avec un puma. Nell Gwynne, maîtresse de Charles II, avait un lit d'argent massif. Le comte de Cagliostro, le nécromancien, résida dans Sloane Street.

Criminels, excentriques, célèbres, les personnages que l'on croise au cours de cette visite ont souvent joué un rôle politique ou intellectuel. Bushell cherche l'insolite ; en disciple de Pepys et du docteur Johnson, il aime les faits divers, ce qui est incongru et amusant. On arpentera Londres son livre en main.

R. S.

★ **HISTOIRE INSOLITE DE LONDRES, de Peter Bushell, trad. de l'anglais par D. de Saint-Ours. Éditions France-Empire, 268 p., 78 F.**

HISTOIRE

Une reproduction du « Tacuinum sanitatis »

Le sarrasin ? *« Sa nature est froide et sèche au deuxième degré. On en a le meilleur avec celui qui est blanc. Vertu : pour les paysans et les porcs. Dommage : il donne des vents et de la mélancolie. On s'en garantit avec des épices réjouissantes. »* Au-dessus du texte latin, une miniature montre un enfant cueillant des tiges de sarrasin. Derrière lui, un autre garçon porte un bâton sur l'épaule

Pour la première fois en France, un éditeur propose la reproduction du manuscrit original qui, après avoir été la propriété du prince Eugène de Savoie (1663-1736) est conservé à la Bibliothèque nationale d'Autriche à Vienne.

Le *Tacuinum sanitatis* est un ouvrage d'origine arabe (XI[e] siècle) traduit en latin. Il est aujourd'hui proposé dans une reproduction de superbe facture, accompagné – en annexe – d'un texte en français de M. Jean Dérens, conservateur à la Bibliothèque historique de la Ville de Paris. L'ouvrage se compose de 294 miniatures (125 sont merveilleusement enluminées). Chacune représente, sur fond d'azur, de château ou de campagne un comestible, un minéral, un végétal ou *« tout autre chose ».* L'auteur, anonyme, explique *« la nature, les vertus, les dommages et les moyens de s'en garantir »* de chacun des éléments retenus.

Soyons clair. Cet ouvrage à la fois superbe et coûteux n'a rien de commun avec une bande dessinée. Il ne s'agit pas plus, comme le proclame maladroitement la publicité d'un *« guide de la forme du Moyen Age ».* En revanche, on vogue avec lui entre l'art et l'histoire, la médecine et la poésie.

Chacune des miniatures est bel et bien une lucarne sur nos aïeux en même temps qu'un reflet de notre mémoire collective, des rêves, des mythes et des frayeurs de l'Occident méditerranéen.

Sans doute le *Tacuinum sanitatis* est-il bien l'ancêtre des « médecine pour tous ». Il représente pourtant aujourd'hui beaucoup plus, offrant la vision d'une humanité tâtonnante, ignorant la physiologie, mais inventant ses thérapeutiques dans une fantastique symbiose avec l'univers. C'est cette communion intime avec la nature et les hommes qui est ici montrée, au travers d'une médecine des humeurs qui ne craint pas d'utiliser les vertus, des *« testicules de coqs gras »,* du *« vin vieux parfumé »,* du *« vent du nord »* ou de l'ivresse...

J.-Y. N.

★ **TACUINUM SANITATIS OU L'ART ET LA MANIÈRE D'ETRE EN FORME AU MOYEN AGE. Reproduction en fac-similé d'un manuscrit sur parchemin – 39 feuillets, 4 miniatures par pages. Reliure en basane pleine peau portant sur ses plats les armes du prince Eugène de Savoie dorées à l'or fin. Un volume de commentaires. Le tout présenté dans un coffret : 2 250 francs. Editions Seefeld, 7, rue des Saints-Pères – 75006 PARIS. Tél. : (1) 260-65-83.**

ALBUMS

Job ou l'épopée illustrée

Jacques Onfroy de Bréville (1858-1931), dit Job, fut l'un des plus célèbres illustrateurs de la fin du XIX[e] siècle au premier quart du XX[e]. François Robichon, jeune historien d'art spécialiste de l'iconographie militaire, présente, dans un album intelligemment conçu, l'œuvre de cet artiste qui enchanta des générations de jeunes Français et les éveilla à l'histoire. Certes, cet *« illustrateur de l'héroïsme »,* comme le qualifie Napoléon Murat dans la préface de l'ouvrage, manifeste un militantisme patriotique plus que désuet aujourd'hui. En effet, c'est en illustrant l'épopée napoléonienne que Job acquit la notoriété après s'être exercé à la caricature politique et à la satire des mœurs.

Mais si l'on passe sur le côté « revanchard » de Job, bonhomme paisible par ailleurs, on ne peut qu'admirer le talent de metteur en scène – on pense parfois à Abel Gance – du dessinateur. Il reconstitue des événements historiques dans toute leur ampleur, joue avant l'heure du cadrage et du gros plan.

Comment ne pas être séduit par les figures altières de ces armées qui se déploient ou chargent dans un décor en Technicolor ? Avec Job, l'histoire enfante des héros et des géants et revêt les couleurs exaltantes de la légende.

B. A.

★ **JOB OU L'HISTOIRE ILLUSTRÉE, de François Robichon, Ed. Herscher, un album 28×35 de 160 pages, nombreuses illustrations, 390 F.**

Des objets de rêve

Le facétieux Carelman nous propose enfin une édition complète et définitive de son *Catalogue d'objets introuvables* qui, depuis sa première publication en 1969, enchante tous les amateurs d'insolite.

Les outils et accessoires ludiques *que ce créateur nous présente ont* l'avantage de rassurer, par leur inutilité, les paresseux et de ravir l'imagination de ceux qui, comme André Breton, croient qu'*« il y aura toujours une pelle au vent dans les sables du rêve ».*

Dans ce plaisant fourre-tout, les amis des bêtes apprécieront particulièrement la *« machine à coudre à moteur animal »* ; les hommes pressés s'extasieront devant la *« cravate-clip »* ; et les pèlerins se signeront de joie en découvrant le *« crucifix de voyage ».*

L'ouvrage de Carelman, remarquablement mis en pages, fourmille de citations d'écrivains et de poètes. On retiendra, pour le plaisir, cette définition non signée de la guillotine : *« couteau sans manche auquel manque la tête ».*

P. D.

★ **CATALOGUE D'OBJETS INTROUVABLES, de Carelman. Balland, 240 p., relié, format 17,5 × 21,5, plus de 400 illustrations en couleurs et en noir, 98 F.**

Ont collaboré à cette rubrique : Bernard Alliot, Pierre Drachline, Roland Jaccard, Pierre-Robert Leclercq, Jean-Yves Nau et Raphaël Sorin.

● DERNIÈRES LIVRAISONS

CLAUDE SEIGNOLLE, après deux suites, *les Malédictions 1* – quatre titres, – *les Malédictions 2* – cinq titres, – continue, avec la réédition de *la Nuit des Halles,* son parcours *d'aventurier de l'insolite et de « sorcier des contes et légendes »* qui se confiait récemment au *Monde* (« le Monde des livres » du 11 mai 1984). *Claude Seignolle : la Nuit des Halles,* le Sycomore 342 p. 89 F.)

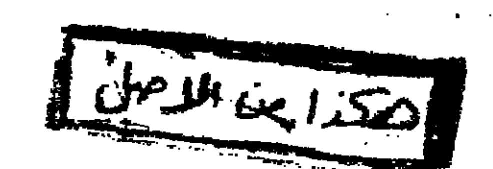
● ÉTIEMBLE œuvre sur tous les fronts de l'écrit. Dans un recueil qu'il commente allègrement et que le peintre japonais Miro Soumita a illustré, il dresse le bilan de l'une de ses « lignes de vie » la plus discrète : la poésie. Il livre à notre plaisir, sur un mode lyrique ou orgiaque, élégiaque ou didactique, des « émotions d'intense poésie » dans les genres les plus divers – complaintes, blasons, « cadavres exquis », vers libres de jeunesse – ainsi que d'exigeants exercices de traduction et une version arabe de cinq de ses pièces en vers. (Etiemble : *le Cœur et la Cendre, soixante ans de poésie.* Ed. Aux deux animaux, Orbor Librairie, 40, avenue Junot, 75018 Paris. Tél : 606-74-92, 160 p. 75 F.)

● ÉDOUARD BONNEFOUS, né au début du siècle, a entrepris une synthèse de la vie en France depuis 1900. Le premier volume que vient de faire paraître le chancelier de l'Institut de France et ancien ministre d'Etat s'arrête à l'année-charnière de 1940. La Belle Epoque, la première guerre mondiale, les Années folles, celles de la crise, sont évoquées et analysées par un homme à la fois historien et témoin. (Edouard Bonnefous : *Avant l'oubli, la vie de 1900 à 1940,* préface de Jean-Baptiste Duroselle, édition Laffont/ Nathan, 564 p., illust., 140 F.)

● UNE « ANTHOLOGIE MONDIALE DE LA LIBERTÉ » fut publiée en 1968 à l'occasion du vingtième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Le volume, qui réunit plus de mille fragments et citations de toutes les civilisations et de toutes les époques – plaintes, cris de révolte ou textes exemplaires – exprimant le droit d'être un homme dans toute sa dignité, vient d'être réimprimé en coédition entre l'UNESCO et les éditions Lattès. (Recueil de textes préparé sous la direction de Jeanne Hersch : *le Droit d'être un homme, anthologie mondiale* de la liberté, UNESCO/J.-C. Lattès, 548 p., illust., 120 F.)

● QUELLE IDÉE DE LA VILLE se fait-on désormais ? Les participants au colloque international de philosophie et d'architecture qui se tint à Lyon en octobre 1983 répondirent à cette question en tant qu'historien, achéologue, philosophe, poète, architecte et urbaniste. Présentés par François Guéry, les actes du colloque ont été réunis en un volume. (Collectif : *l'Idée de la ville,* Champ Vallon, diff. PUF, 192 p., 92 F.)

● LANGUEDOCIEN, Henri Bellugou a recueilli, dans plusieurs ouvrages, des contes, légendes et récits d'Occitanie. Dans ce patrimoine languedocien, il évoque des scènes pittoresques. (Henri Bellugou : *Visages d'Occitanie.* Illust. de Gabriel Lardat, diff. Hachette, 290 p. 62 F.)



هكذا من الاصل

Sommet à découvrir à la veille du 3[e] millénaire.

Le Monde
ATLAS UNIVERSEL
Sélection

Le Monde
ATLAS UNIVERSEL
Sélection du Reader's Digest

Le plus récent, le plus complet, le plus pointu des Atlas.

Ses dimensions sont imposantes : 305 x 455 mm et 520 pages, dont 251 de cartes physiques et politiques. Objectif : pouvoir assembler et embrasser d'un même regard, un maximum d'informations grâce à une codification claire et extrêmement dense. Ses échelles vont du 1/10.000ᵉ au 1/270.000.000ᵉ. Elles agissent comme un objectif zoom, nous éloignant ou nous rapprochant pour une vision globale ou ponctuelle.

Son index, le plus complet, stocke plus de 210.000 noms figurant à la fois sous leur vocable national (Wahran pour Oran) et dans leur traduction française.

Ses pages thématiques présentent les informations les plus récentes et les plus souvent recherchées. On n'en compte pas moins de 40 comprenant statistiques, cartes, diagrammes, graphiques et photos.

L'Atlas Universel, ouvrage scientifique, a été établi en collaboration avec de très grands spécialistes internationaux, dont l'équipe des correspondants étrangers du Monde.

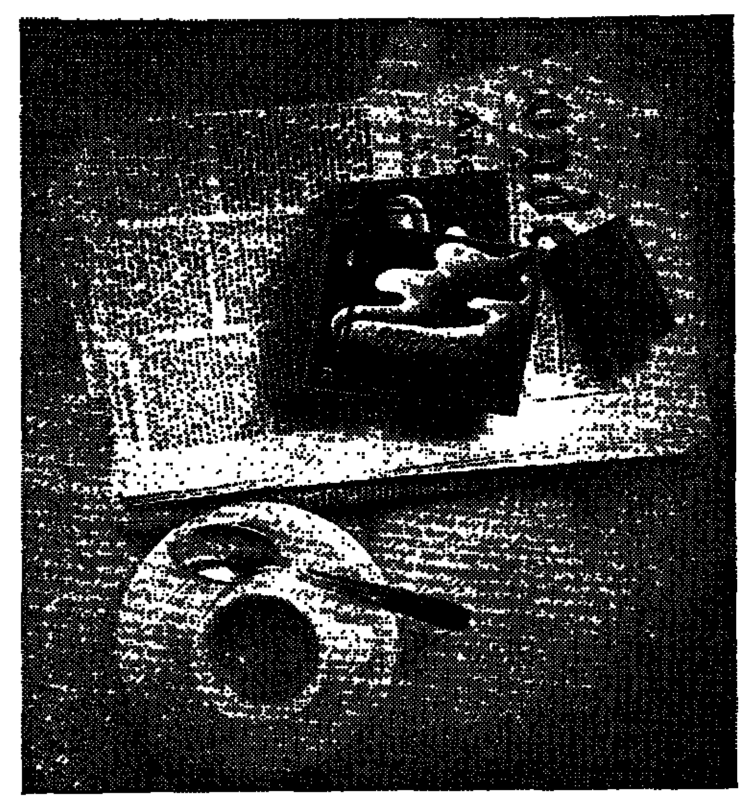
L'Atlas Universel Sélection-Le Monde, restera l'ouvrage géographique et cartographique de référence. C'est à la fois un inventaire méticuleux des lieux, un point historique et un outil indispensable.

Il est le plus actuel, le plus utile et le moins conformiste des cadeaux.

En vente chez votre libraire. Prix public : 795 F

Le Monde Sélection du Reader's Digest

LA VIE LITTÉRAIRE



* Extrait de *Double page*.

« Double page » : rendez-vous à Paris

L'excellente revue de photos *Double Page* propose, pour son trente-cinquième numéro, *Paris la vie en rose,* un cadeau de fin d'année au prix modeste (59 F) et qui enchantera tous les amoureux de Paris, Français ou étrangers. C'est un Américain, Carlos Spaventa, qui *a pris ce rendez-vous insolite* avec un Paris quotidien et tendre, celui des chaises du Palais-Royal comme celui de l'œuf dur sur les tables, reconnaissables entre toutes, de la terrasse du Café de Flore. Des quais brumeux où travaille un vieil artiste peintre aux fleurs de la rue de Buci, d'une vieille droguerie multicolore de la rue Notre-Dame-de-Lorette aux façades sobres et cossues de l'Ile Saint-Louis, Carlos Spaventa s'est promené avec amour dans cette ville qui le séduit. Il lui donne un charme nostalgique et intime, semblable à certaines images de Truffaut, dont Spaventa est un admirateur.

Pour que ce « chant d'amour » à Paris ait aussi des paroles, les *photos de* Carlos Spaventa *sont* accompagnées d'extraits de chansons, à commencer évidemment par *la Vie en rose,* que chantait Edith Piaf et qui donne son titre à l'album, mais aussi de tous les hymnes à Paris chantés depuis plusieurs générations par de grands artistes, de Charles Trenet à Serge Gainsbourg, de Mistinguett à Jane Birkin, en passant par Germaine Montéro, Lucienne Boyer, Juliette Gréco et Barbara... A la fin de l'album, un paquet de Gitanes, une tasse de café, un exemplaire du *Monde « et c'est Paris toujours... c'est Paris je reviens »* comme chantait Jacques Brel.

Jo. S.

La critique française vue de Londres

Nombreuse assistance, limitée seulement par les dimensions de la *salle, pour des journées* (du 14 au 16 décembre, sur la « Critique littéraire française », au collège de Westfield, de l'université de Londres, organisées en collaboration avec le service culturel de l'ambassade de France.

Où en est la critique après le structuralisme, la sémiologie, la déconstruction ? On paraît curieux de le savoir en Grande-Bretagne, en un moment où les coupes budgétaires affectent de plus en plus la vie intellectuelle. Des écrivains (Gabriel Josipovici, A. S. Byatt), des journalistes (John Sturrock, du *Times Literary Supplement),* des universitaires (A. Pugh, M. Hobson, M. Worton, les deux derniers marqués par Derrida, etc.) ont dit comment *ils faisaient leur miel de la* pensée française. Tandis que du côté français il était question de renouer avec la morale (T. Todorov), les femmes (L. Irigaray), l'histoire *(A. Compagnon), la société* (C. Duchet).

Trop rares sont les occasions de confrontations aussi confiantes, et aussi réussies. Mais quelle participation réunirait à Paris, aujourd'hui, un colloque sur le même thème ?

Le charme du discontinu

A l'époque où la forme fragmentaire tient une place de plus en plus grande et de plus en plus discutée dans la littérature, des chercheurs, réunis lors d'un colloque en 1981 au Centre d'études supérieures de la Renaissance, se sont penchés sur la période de mutation qui a ébranlé *l'édifice trop solide du discours* continu : les seizième et dix-septième siècles.

Jusqu'au dix-septième siècle, les proverbes et les maximes restaient indifférenciés aux yeux des littérateurs, qui les considéraient comme de simples ornements. Avec le succès des *Maximes* de La Rochefoucauld, l'opinion se porta vers la *maxime, désormais plus* prestigieuse, reléguant le proverbe et la sentence dans les fonctions subalternes de pédagogie. La maxime, écrit Jean Lafond dans sa remarquable étude sur cette période d'effervescence littéraire, est *« une écriture critique, incisive et volontiers ironique »* (1). La faveur de cette forme brève est due à son refus d'énoncer une vérité universelle, et à son désir de s'attacher à un credo essentiel : l'amusement.

Montaigne, orfèvre en matière d'écrin littéraire et amateur de litote, demeure la référence obligée. Peut-être justement parce que, entre l'écriture elliptique et le style prolixe, Montaigne ne choisit pas réellement. *Le «je» des Essais,* note Antoine Compagnon, instaure un équilibre constant entre la brièveté excessive et l'emphase lassante.

L'œuvre de Montaigne, avec son allure désinvolte d'analyse à la première personne et de causerie sans façon avec le lecteur, ne doit pas nous induire en erreur. Marc Fumaroli, *dans son article, dont* le beau titre — « L'éloquence du for intérieur » — annonce une excellente étude, insiste sur le sublime latent chez notre écrivain qui cultive le style comme *« le spectacle d'une éloquence en train de s'inventer ».*

R. J.

(1) *Les Formes brèves de la prose et le discours discontinu (XVIe-XVIIe siècles),* études réunies et présentées par Jean Lafond. Librairie philosophique J. Vrin, 122 p., 72 F.

Cent poèmes pour la liberté

La poésie et la liberté étant, par nature, indissolubles, Ahmed Ben *Othman et Jean-Pierre Darmon* n'ont eu que l'embarras du choix pour leur anthologie, *Cent poèmes pour la liberté* (Le Cherche Midi, éditeur, 192 pages, 69 F), que patronne la section française d'Amnesty International.

L'ouvrage, qui fait une large place à la tradition poétique méditerranéenne, s'ouvre sur une œuvre de *Hammourabi,* roi de Babylone vers 1800 avant Jésus-Christ, et se clôt avec un poème d'un enfant tunisien anonyme.

Les auteurs n'ont pas trop sacrifié aux flonflons de la mode et n'ont pas hésité à publier des textes de poètes méconnus, tels Adrian Miatiev, Achille Chavée et Amina Saïd.

Quelques vers de Georges Ribemont-Dessaignes résument parfaitement l'esprit de cette anthologie au service de la liberté :

Ils sont revenus, les morts, tous [les morts de la vie,
Ils sont revenus, je les ai vus, en [grande colonne.
A travers le printemps, traînant leur [bagage,
Et devant eux marchait le bourreau,
Grand, large et gros, avec tant de [chair autour de ses os,
Comme un sac de farine, comme un [sac plein d'abats,
Avec son odeur de bourreau qui [sent le suint et l'eau de Cologne.

PIERRE DRACHLINE.

Poésie et zoolâtrie

Partant du précepte que *« l'animal c'est le style »,* Robert Gordienne a fondé une revue poétique qui, tout en changeant de titre à chaque livraison, empruntera toujours celui d'un animal.

Des poètes, un rien zoolâtres, se sont ainsi retrouvés pour célébrer les charmes de *la Tortue* (26 pages, 20 F, c/o Robert Gordienne. 11, rue de l'Evangile, 75 018 Paris).

Guisseppe Conte, traduit de l'italien par Gérard-Georges Lemaire, rêve de l'île de la Tortue ; Roger Dadoun pratique une *Esquisse de tortue au visage d'Eros* ; et Emma Santos, dont l'écriture fouille au plus profond d'une fracture ouverte, rapproche les destins des tortues et des femmes.

Dans une lettre superbe à l'animateur de la revue, Olivier Kaeppelin renoue les fils distendus de son enfance. *« Je tiens pour vrai,* écrit ce poète, *que ces créatures soient arrachées pendant la nuit à d'indicibles solitudes, que leurs carapaces aient la beauté des ruines et qu'il n'est pas d'autre animal, hors limite, plus apte à résister au temps. »*

Quant à ceux qui méprisent les tortues et idolâtrent les baleines, ils peuvent déjà fourbir plumes et crayons car leur mammifère préféré sera le prochain thème de cette revue qui associe poésie et zoolâtrie.

P. D.

« Parade sauvage »

Une nouvelle revue d'études rimbaldiennes, *Parade sauvage,* sort son premier numéro. Etiemble examine quelques traductions de *Voyelles* en russe, polonais, hongrois, etc. François Caradec traite de « *Rimbaud, lecteur de Boquillon* ». Jean-Paul Corsetti esquisse *« Au-delà des saisons »,* un parallèle Rimbaud-Saint-Pol Roux.

Alain Borer ajoute des notes à son *Rimbaud en Abyssinie* (Seuil). Il offre aux lecteurs de *Parade sauvage* des *« fragments arrivés trop tard, éléments hétérogènes, bouts de ficelle et cailloux du chemin ».* Peut-on en finir avec Rimbaud ? Cette revue porteuse de « traces » et de lumière indique que non. *(Parade sauvage,* musée-bibliothèque Rimbaud, BP 490, *08109 Charleville-Mézières, Cedex.* Prix au numéro : 30 F. Abonnement : 80 F).

R. S.

« Leçons de choses »

Les *Cahiers de leçons de choses* (animés par P. Beurard et C. Loth) publient leur numéro 8 avec comme thème « La ville, la ruine, la modernité ». Des plasticiens, comme Patrick Raynaud ou J.-P. Thaéron, des écrivains, Eric Villeneuve, Pierre Le Pillouër, Norbert Tefelski, le directeur de *Kultuhr,* à Berlin, tentent, grâce au *« mythe de Monet »* et à des fuites-naufrages, la définition d'une *« épopée parodique ».*

Avec *Quatre taxis,* la revue bordelaise, *ces Cahiers travaillent aussi* sur les formes. Chaque page annonce des couleurs, des détournements d'images, des effets de transparence et de typographie. *(Cahiers de leçons de choses,* MEM, BP 1013, 69201 Lyon Cedex 1. Abonnement : 110 F pour quatre numéros. Le numéro : 30. F).

R. S.

Le Moyen Age et la Bible

Comme le titre le suggère, il ne s'agit pas d'une histoire de l'exégèse biblique au Moyen Age. C'est le Moyen Age qui est premier, et l'objectif des auteurs est de montrer comment des sociétés et des cultures que nous désignons comme *médiévales* ont été informées, inspirées et façonnées par la Bible. Dans leur mode de pensée comme on pouvait s'y attendre, dans leur façon de célébrer, de prier et de ruminer la parole de Dieu ; mais aussi dans leur façon d'envisager le gouvernement des hommes et la gestion des richesses du *monde. La Bible inspirant l'orthodoxie* et l'ordre établi ; mais la Bible inspirant aussi la contestation de cet ordre et l'hérésie.

Ce volume, *le Moyen Age et la Bible,* sous la direction de P. Riché et G. Lobrichon (Beauchesne, 639 p., 240 F), est le quatrième et premier paru d'une collection « Bible de tous les temps », qui, en sept tomes et avec près de deux cents collaborateurs, entend montrer quels ont été la place et l'usage du livre par excellence dans la société occidentale de Jésus à nos jours. Le premier volume, *le Monde grec ancien et la Bible,* dirigé par Claude Mondésert, vient également de paraître.

MICHEL SOT.

● EN BREF

● **LE PREMIER LAURÉAT *DU PRIX FÉROCE est Lionel* Chouchon pour son pamphlet, paru chez Albin Michel, *Lettre ouverte aux fatigués... aux assistés, aux pensionnés, aux amoindris, aux amortis, aux avachis... bref, aux Français de 1984,* qui brosse un portrait acide de la France d'aujourd'hui.**

Ce nouveau prix littéraire vient de voir le jour à l'initiative d'une dizaine de personnalités du livre, des médias et de la scène qui estiment que la satire et l'humour sont un des remèdes-clés à la morosité ambiante.

● **APPRENDRE L'ÉCRITURE DE FICTION PAR LA RADIO. — Durant toute l'année universitaire 1984-1985, le cours de Jean Guenot sur l'écriture de fiction et la création de textes est diffusé par Radio-Sorbonne tous les vendredis à 15 heures, *excepté pendant* les vacances universitaires (Radio-France, 963 kHz ondes moyennes).**

● ***LE JURY INTERNATIONAL* DU NEUVIÈME PRIX PROMÉTHÉE, composé de Mmes G. Alcorta, J. Champion, A. Hébert, E. Barilier, J. Carrière, et de MM. J. Chancel, M. del Castillo, A. Gerber, P. Guth, M. Jullian, J. Lacarrière, H. Nyssen et P. Otte, accorde son parrainage à un romancier ou nouvelliste inédit. Le manuscrit primé est publié dans une grande maison d'édition. Tous renseignements en échange d'une enveloppe timbrée (ou coupon-réponse international) auprès de M. Guy Rouquet. BP 2, 65290 Juillan, France.**

● **LE CONCOURS DE POÉ*SIE DE LA RENAISSANCE* AQUITAINE est ouvert jusqu'au 1er mars 1985. Il comprend notamment : le prix de la Renaissance aquitaine, le Prix « Urbis Palladium » (doté par la Ville de Pau), le prix des Joyaux de Navarre (doté par le conseil général), le prix de la Marguerite des marguerites, le prix de l'École fantaisiste, le prix de la Mandragore (section recherche), le prix Michel-Camelat (recueil ou poème en langue d'Oc). Pour le prix de la nouvelle — prix Joseph-Peyré, — le sujet reste libre et le nombre de pages n'est pas limité. (Demander le règlement du concours au secrétariat de la Renaissance aquitaine, à Mme Suzanne Vincent, 14, boulevard des Pyrénées, 64000 Pau. Joindre une enveloppe timbrée pour la réponse.)**

● SCIENCE-FICTION

Le fleuve et les dieux

● ANDRÉ RUELLAN, accaparé par le cinéma et la télévision, ne prend plus guère le temps d'écrire de la science-fiction, lui qui fut, avec son *alter ego* Kurt Steiner, un des meilleurs auteurs français du genre, entre 1960 et 1975. Le voici de retour, dans la collection « Présence du futur » : *Mémo* est un roman-scénario prêt à tourner. Le thème, brassant la mémoire, le temps et les réalités parallèles, n'est pas très neuf ; mais il n'importe. L'auteur sait étayer le décor et ordonner à l'intrigue des assises solides. Ses personnages sont de chair, et le feu de Dieu court dans leurs veines. Le récit commence avec les jeux ordinaires des hommes : amour, travail, carrière. Il finit par les jeux supposés des dieux : en nouant et dénouant la trame de l'histoire. Un livre étincelant. *(Mémo,* d'André Ruellan, éd. Denoël, 224 pages, 37,70 F.)

● LE MONDE DU FLEUVE est une des épopées les plus fameuses de la science-fiction. Ce long cycle de Philip José Farmer comprend trois romans parus aux éditions Robert Laffont et en cours de réédition chez J'ai lu..., plus le quatrième qui vient de paraître. L'ensemble constitue, avec la série *Dune* de F. Herbert, le plus beau fleuron de la collection « Ailleurs et demain ». Après *le Fleuve de l'éternité, le Noir Dessein* et *le Labyrinthe magique,* voici donc *les Dieux du fleuve* qui clôt avec nostalgie ce fabuleux récit. Les héros, Burton, Frigate, Cyrano, Alice, Loga, ont atteint la Tour des Ethiques, le château suprême. Là, ils se prélassent en jouant aux dieux et se promènent en fauteuil volant. A temps perdu, ils se racontent leur vie. Et puis, voilà qu'un jour... Mais ce n'est reparti que pour un petit demi-tour. La fin finale est au bout. Sauf si... Une nouvelle antérieure au cycle ouvre le volume. On y retrouve avec plaisir un des meilleurs personnages de Farmer, l'acteur plus ou moins *légendaire Tom Mix. (Les Dieux du fleuve,* de Philip José Farmer, éd. Robert Laffont, 436 pages, 86 F ; traduit de l'américain par Charles Canet.)

● AVEC « LES GOULAGS MOUS », dont voici le deuxième tome, *Carthage en Amérique,* Jacques Mondoloni signe au Fleuve noir une œuvre ambitieuse. Le premier volume se plaçait sous le signe d'Orwell revisité. On en sait long, en 1984, sur les goulags, durs et mous. Morin aussi est passé par là, et le futur ne sera plus jamais simple pour nous... Dans ce deuxième volume, Mondoloni *nous raconte une Amérique assiégée, en proie à la déglingue, mais* dernier asile de liberté dans un monde livré à la tyrannie des télépathes rouges. Il se laisse davantage porter par son humeur d'écrivain. C'est dans l'atmosphère réaliste et la psychologie intimiste qu'il se révèle le plus convaincant et le plus passionnant. La science-fiction n'est plus dans le récit qu'un prétexte littéraire, parfois encombrant. *(Carthage en Amérique,* de Jacques Mondoloni, éd. Fleuve noir, 288 pages, 22,50 F.)

● JEAN-PIERRE ANDREVON a dessiné lui-même la couverture de son roman *le Désert du monde,* que réédite Denoël. C'est peut-être la plus belle de la collection « Présence du futur »... pour l'un de ses meilleurs titres. Publié la première fois en 1977, ce livre reste une des œuvres majeures de la SF française. Le héros, Philippe, se réveille amnésique dans un village isolé, seul survivant d'un incompréhensible cataclysme. Il erre au sein d'une réalité truquée, avec pour compagnons les rats. Survient une jeune femme, Marie-Françoise... La vérité apparaîtra quand les deux humains rencontreront les étrangers pareils à des dieux, surgis du fond de l'espace et du temps. Les thèmes chers à Andrevon, qui ne sont rien moins que la vie, la peur, l'amour, la mort, sont traités ici sur un ton familier, presque en retrait, mais *sans froideur* et avec *une réussite étonnante* dans l'écriture, la psychologie et l'atmosphère. Un très grand livre. *(Le Désert du monde,* de Jean-Pierre Andrevon, éd. Denoël, 256 pages, 35,60 F.)

MICHEL JEURY.

● EN POCHE

● AVEC PAULINE DE THÉUS, vieille dame fascinante, Jean *Giono a créé un de ses personnages les plus attirants. Et Mort d'un personnage,* que réédite Grasset dans ses « Cahiers rouges », est un des romans les plus rares de Giono, histoire d'amour pudique entre Angélo et sa grand-mère Pauline, au charme troublant.

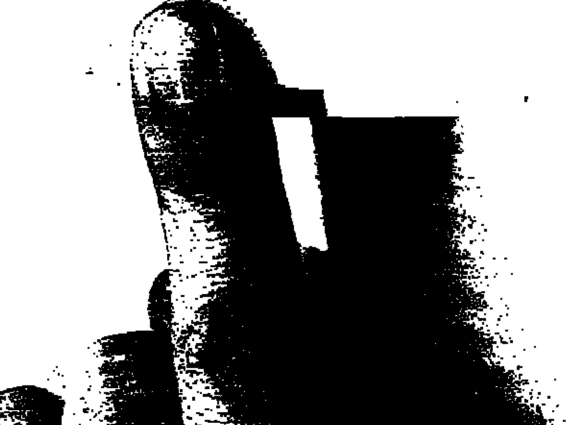
● LE PRIX MÉDICIS 1981, *l'Enfant d'Edouard,* de François-Olivier Rousseau, est désormais en « Folio »/Gallimard. Dans les salons rouge et or des palaces, de Nice à Cannes ou à Monte-Carlo, Duck retrouve les images de son enfance et la figure élégante d'Edouard *Mérac son père, acteur, dont la vie était traversée de* femmes très belles.

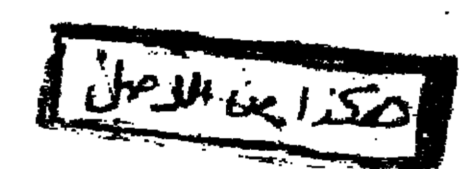
● LE PARIS LITTÉRAIRE ARTISTIQUE ET MONDAIN d'avant 1914 vu par l'un de ses observateurs — et acteurs — les plus élégants et subtils : Jean Cocteau. Les « Cahiers rouges » de Grasset republient *Portraits-Souvenirs,* où Cocteau, par l'écrit et la caricature, évoque les figures de la Belle Epoque de sa jeunesse : Catulle Mendès, Mistinguett, les clowns Footit et Chocolat, l'impératrice Eugénie, *mais* aussi Anna de Noailles et Colette, Léon Daudet et Edmond Rostand.

● EN RADE, de J.K. Huysmans (« Folio »/Gallimard) est l'histoire d'un couple de Parisiens, malades de la ville et de leurs rêves, qui vont se réfugier dans un château de la Brie auprès de cousins paysans. Tout tourne mal mais il reste le rêve, et c'est dans *En rade* que pour la première fois se manifeste la curiosité de Huysmans pour le surnaturel. *« Avec une clairvoyance sans égale,* écrivit plus tard André Breton, *Huysmans a formulé la plupart des lois qui vont régir l'affectivité moderne et s'est élevé avec* En rade *aux sommets de l'inspiration. »*

● LA CHAMBRE DE JACOB, que Virginia Woolf commence en 1920, baigne dans une tristesse confuse, irraisonnée, d'un être *insouciant mais menacé par la mort.* (Livre de Poche « Biblio » ; Traduction de Jean Talva.)

● LE SCÉNARIO a été représenté pour la première fois à Paris en 1976 au Théâtre de l'Œuvre, dans une mise en scène de l'auteur, Jean Anouilh, et Roland Piétri. Jean Anouilh situe l'action de sa pièce, dont le texte paraît en « Folio », dans une petite auberge de la forêt de Fontainebleau, en août 1939, à la veille de la guerre. Deux cinéastes travaillent à un scénario tandis que Hitler menace à *la radio. Mais le seul scénario prêt à être tourné, c'est* celui de la guerre...





● POÉSIE

Les cent ans de Jules Supervielle

Le centenaire de Jules Supervielle (qui vint au monde le 16 janvier 1884) n'a pas fait l'objet de grandes célébrations, hormis l'exposition que la Bibliothèque nationale consacre au poète jusqu'au 8 janvier prochain (1).
Mort à Paris le 17 mai 1960, cet écrivain de charme, cet amoureux des chevaux et des grands espaces, mérite d'occuper une meilleure place dans notre paysage littéraire.

« Pourquoi ne peut-on dire des vers à l'oreille de son cheval ? »


BERENICE CLEEVE.

NÉ à Montevideo, comme Lautréamont et Jules Laforgue, Jules Supervielle fit d'assez timides débuts dans la poésie. Il hésitait entre plusieurs chemins, mais son premier recueil important, *Comme des voiliers*, publié en 1910, montre qu'il ne voulut pas se ranger parmi les successeurs de Rimbaud et de Mallarmé.

Cette attitude allait le desservir toute sa vie, aux yeux d'un public qui serait toujours charmé par lui, sans jamais montrer un enthousiasme véritable. Si les *Poèmes de l'humour triste*, en 1919, plaisent par leur ironie et leur tendresse maladroite, ils sont encore trop proches des *Fantaisistes*, Tristan Derême et Francis Carco en tête. Il faut attendre *Débarcadères*, en 1922 – Jules Supervielle a déjà trente-huit ans, – pour qu'il se souvienne de ses origines et en tire parti : il va devenir le chantre des grands espaces, et en particulier de cette pampa où la solitude pousse l'homme à s'interroger sur son destin, en même temps qu'elle l'oblige à vivre avec les chevaux et les étoiles. La France avait connu quelques poètes de l'immensité marine : elle n'en connaissait pas de l'immensité terrestre :

Un cavalier occupait la pampa
[dans son milieu
Comme un morceau d'avenir
[assiégé de toutes parts.

L'exotisme n'est pas une recette, comme il l'a été trop longtemps dans les poèmes d'errance signés Blaise Cendrars ou Valery Larbaud. Jules Supervielle chante un *ailleurs* qui n'est ni une malédiction ni un dépaysement, mais un état naturel auquel il s'habitue, au point d'en faire sa marque personnelle. Partagé entre deux continents, il ne trahit aucune déchirure, et il refuse de passer pour un poète du désespoir. Se trouver, en quelque sorte, à 15000 kilomètres de soi-même lui est une source de perpétuelle surprise. Bientôt, Supervielle va approfondir cette particularité dans un recueil qui établit sa réputation : *Gravitations* (1925). La planète entière y sert de décor aux interrogations et aux délices d'un esprit élégiaque, volontairement perdu dans l'immensité.

Toutes les brebis de la Lune
Tourbillonnent vers ma prairie
Et tous les poissons de la Lune
Plongent loin dans ma rêverie

....

Un cheval blanc découvrait l'homme
Qui s'avançait à petit bruit,
Avec la Terre autour de lui
Tournant pour son cœur astrologue.

Le vertige des distances interstellaires s'empare du poète : c'est un vertige mêlé de ravissement, qui permet à Supervielle de se dire en communion avec l'univers. D'autres iraient aux abîmes, ou à l'exaspération. Supervielle estime normal que rien du créateur, de la création ni de la créature ne lui soit connu.

Ce cheval qui tourna la tête
Vit ce que nul n'a jamais vu
Puis il continua de paître
A l'ombre des eucalyptus.

Ce n'était ni homme ni arbre,
Ce n'était pas une jument
Ni même un souvenir de vent
Qui s'exerçait sur du feuillage.

C'était ce qu'un autre cheval,
Vingt mille siècles avant lui,
Ayant soudain tourné la tête
Aperçut à cette heure-ci...

L'un des principes philosophiques et esthétiques de Supervielle, durant les années 20 et 30, tient dans cette extrême incertitude : l'homme ne sait pas qui il peut bien être, Dieu – qui apparaîtra bientôt – s'effraye de tout ce qui lui échappe, tandis que les animaux et les plantes perdent des millénaires à se définir. Quant aux constellations, elles sont également saisies par une très douce hébétude...

Un Dieu faible et fataliste

Le Forçat innocent et *les Amis inconnus*, en 1930 et en 1934, traduisent d'une manière plus fervente les éblouissements de naguère. D'autres iront vers les ressources du rêve, pendant ces années-là, Paul Eluard et André Breton en particulier. Certains reviendront à la spiritualité, dans des poèmes très rigoureux, comme Patrice de La Tour du Pin. Et quelques-uns voudront creuser encore les possibilités suggérées par Rimbaud : l'exacerbation du moi. Supervielle demeure dans l'entre-deux, en refusant tout terrorisme. Remettre en cause nos propres facultés, équilibrer la conscience et le subconscient, apprivoiser les idées de Kafka sans y succomber : telle est son attitude qu'il entend exprimer de manière radieuse.

Une table tout près, une lampe très loin
Qui dans l'air irrité ne peuvent se rejoindre,
Et jusqu'à l'horizon une plage déserte.
Un homme à la mer lève un bras, crie : « Au secours ! »
Et l'écho lui répond : « Qu'entendez-vous par là ? »

Sa cosmogonie séduisante, son univers interstellaire mais proche, ses ébahissements qui admettent le sourire, Supervielle va les faire entrer dans un livre plus construit que les autres. C'est à quoi s'efforce, en 1938, *la Fable du monde*, qui met en scène un Dieu faible et fataliste, bien que doué de tous les pouvoirs : un Dieu qui, par instants, ressemble au Dieu paysan et franciscain de Francis Jammes. On a reproché à Supervielle de n'avoir pas toujours le langage de son ambition. Peut-être en effet ce livre capital fait-il apparaître, ici ou là, comme un penchant pour la mollesse, ou l'expression trop simple. D'autre pages, au contraire, sont d'une ferveur et d'une vigueur étranges. Elles nous transmettent le message de l'impuissance acceptée et de l'humour conquérant...

Emmêlé à tant d'étoiles,
Me dégageant peu à peu,
Je sens que poussent mes lois
Dans le désordre des cieux.
La solitude du monde
Et la mienne se confondent.
Ah ! nul n'est plus seul que Dieu
Dans sa poitrine profonde.

...

Soudain je vois petit, cela porte un fardeau,
C'est noir, c'est courageux, l'une précédant l'autre,
Et le temps d'y penser, c'est déjà la fourmi.

Ce livre, on doit aujourd'hui le redécouvrir, pour y voir un Dieu-créature et un Dieu-mécréant, qui refuse de faire son travail, qui se sait irresponsable et à qui s'impose un monde futur, qu'il suit au lieu de le précéder. Ce non-être-là, le poète l'appelle « *Dieu très atténué* », et il ne donne pas cher de son sens de l'organisation. D'ailleurs, il lui fait dire cette phrase caractéristique : « *L'obscurité me désaltère.* »

Supervielle va encore donner quelques recueils importants, dans la même veine, sans rien changer à sa manière : *Oublieuse mémoire* en 1949, *Naissances* en 1951, *le Corps tragique* en 1959. Le charme qui s'en dégage est comparable à celui des contes : *l'Enfant de la haute mer*, *l'Arche de Noé* et *Premiers pas de l'univers*. Le pouvoir de ce fabuliste de l'incertitude ravie se résume dans cette interrogation : « *Pourquoi ne peut-on dire des vers à l'oreille de son cheval ?* »

ALAIN BOSQUET.

★ Tous les titres cités ont paru aux éditions Gallimard.

(1) Voir « le Monde des livres » du 21 décembre.

● SOCIÉTÉ

Calicot au dix-neuvième siècle, auteur cent ans plus tard

(Suite de la page 9.)

« *J'y ai mis peut-être plus de passion* », corrige Philippe Lejeune quand son père se donne le petit rôle dans cette coproduction familiale. « *Sans doute parce que j'avais d'abord commis une injustice à l'égard de Xavier-Edouard, en le lisant avec condescendance. Je m'intéressais aux grands de l'autobiographie : Rousseau, Leiris, Sartre. C'est lorsque j'ai lu le cahier où le vieil homme, d'une façon étrangement discordante, fait l'éloge de son patron et élève une protestation à la fois timide et vigoureuse contre sa mise à la retraite par la maison qui l'avait employé pendant trente ans que j'ai été bouleversé. L'injustice qu'il avait subie avait été comme redoublée par la mienne, et peut-être est-ce un peu pour la racheter que j'ai voulu en savoir plus sur lui, parce que j'avais entrevu une personnalité beaucoup plus complexe que ne la montrait l'autobiographie de sa jeunesse. J'ai entrepris alors une reconstitution de la mémoire familiale par des entretiens au magnétophone, en commençant par mon père et ma mère. Ce travail, complété par d'indispensables plongées dans les archives publiques, a élargi mon intérêt pour l'autobiographie en l'étendant à celle des gens ordinaires* (1). »

Le livre qui en résulte est passionnant à cause du relief que l'enquête donne au récit tout simple et tout lisse du calicot. Ce mot désignait, par synecdoque, les commis de magasins de nouveautés qui débitaient au mètre du calicot et d'autres tissus. « *Ils avaient la réputation d'être frivoles, légers, inconstants dans leurs propos et leurs sentiments, de n'avoir aucune opinion sérieuse sur les faits et les choses intéressant la vie sociale et politique de tout citoyen* », note Xavier-Edouard qui était moralement tout le contraire.

Sur son métier, sur la naissance des grands magasins, il donne tous les détails qui peuvent intéresser et instruire. Ce n'est pas seulement sa vie qui lui importe, il se veut témoin de son temps. Son récit, de l'enfance pauvre mais heureuse, à Laon, à l'adolescence parisienne asservie, Xavier-Edouard le rédige comme un ethnographe de sa société, avec précision dans le vocabulaire et l'information.

Dickens, Zola ne sont pas loin

Ainsi apprenons-nous les effarantes conditions de travail des commis, debout jusqu'à dix heures du soir dans les rayons, dormant sur des lits de sangles tendues entre les comptoirs, courant dès l'aube d'étage en étage, changeant les étalages, envoyés en courses chez les clients (et nous pénétrons à la suite d'un Xavier-Edouard effarouché dans quelques « maisons », comme la fameuse de la rue Chabanais, dont les pensionnaires faisaient des frais de tissus froufroutants). Dickens, Zola ne sont pas loin, mais X.-E. Lejeune, qui n'a pas leur talent d'écrivain, n'a pas non plus leur défaut, qui est parfois de forcer non le tableau mais le ton. Le récit, sous forme de lettres, de la Commune vécue, à prudente distance, par un employé qu'elle terrorise mais qui en comprend les motifs de légitime révolte, voilà ce qu'aucun écrivain bourgeois, même sympathisant, n'aurait pu réussir comme Xavier-Edouard.

Ajoutées à cet intérêt documentaire, les qualités d'écriture du calicot (qui a lu Rousseau, Chateaubriand, Hugo, et qui ne démérite pas de leur exemple) suffiraient à faire lire son édifiant récit d'une vie laborieuse, guidée par les valeurs républicaines de l'effort et de l'honneur. Mais ce que les deux descendants de Xavier-Edouard ont écrit entre ses lignes non seulement augmente la sympathie qu'elles inspirent par leur modestie et leur sincérité, mais les rend captivantes, en révélant les drames de cette vie : naissance illégitime, démence finale de la mère, séduite et abandonnée, qui a empêché notre héros de se marier avant ses vingt-cinq ans, alors qu'il était déjà père, tous secrets que la minutieuse enquête de Michel et Philippe Lejeune a dévoilés, à leur propre stupeur.

Xavier-Edouard n'aimait vraiment que lire et écrire ; ses origines humbles lui interdisaient d'espérer devenir *un auteur* ; il s'est arraché à la misère affective et matérielle de sa jeunesse pour devenir un petit-bourgeois rangé. « *Ce n'est pas facile* », remarquent avec justesse son petit-fils et son arrière-petit-fils. Grâce à eux, un livre est né de cette vie ; un auteur surgit avec cent ans de retard. Ce qui fascine dans ce livre, c'est l'arc temporel qu'il trace, de Waterloo à aujourd'hui. Il permet à deux universitaires méthodiques de donner sa pleine dimension à la trajectoire individuelle *et* sociale de leur aïeul. L'auteur, c'est eux trois. Leur livre, texte, enquête, interprétation, prouve à l'échelle familiale ce que Victor Hugo, par exemple, indique, à sa façon galactique : qu'un « auteur » est beaucoup plus que son « œuvre », un composé de vie, d'écriture, de témoignages, de biographie, de périgraphie, en expansion continue, au moins potentiellement. On aimerait déjà savoir ce que la suite des générations fera de cet auteur-ci.

MICHEL CONTAT.

★ CALICOT, de Xavier-Edouard Lejeune. Enquête de Michel et Philippe Lejeune. Arthaud/Montalba, 366 p., 90 F.

(1) Philippe Lejeune, maître assistant à Paris-XIII, est l'auteur, notamment, du *Pacte autobiographique* et de *Je est un autre* (Seuil), et il a entrepris un « Inventaire des autobiographies françaises du dix-neuvième siècle ».

L'insoutenable mondanité de l'être

LISANT *le Mondain* de Patrick Mauriès, je songeais à la règle énoncée par Oscar Wilde : « *La conversation devrait effleurer tous les sujets, mais ne se concentrer sur aucun* », et j'étais fort satisfait que l'auteur la respectât. Avec ce goût de l'artifice qui signale les meilleurs esprits, il me parlait aussi bien du dandy comme figure souveraine et silencieuse chez Barbey d'Aurevilly, que du snob vilipendé par Thackeray ou fascinant Proust.

Parfois, un simple nom, comme celui de la commère hollywoodienne Louella Parsons, me faisait traverser le temps et l'océan, tant il est vrai que le mondain est celui qui réagit le plus profondément aux choses les plus superficielles. Patrick Mauriès ajoutait : « *Le mondain a horreur de tout ce qui pourrait trahir une intériorité, un conflit, une division.* » Pour lui, l'inconscient n'existe pas ; le lapsus, quand il a lieu, est de l'ordre de la grâce, d'un jeu subtilement imprévisible, mais sensé.

Fatiguée de toutes les perversions

Au détour de considérations finement barthésiennes sur les chaussures de tennis, je ne fus guère surpris de percevoir en quelques lignes l'écho fulgurant de ces débats sur la post-modernité qui irritent tant les esprits sérieux, mais qui font le bonheur des oisifs. On ne dira jamais assez combien il est agréable de savoir que nous vivons une période « *fatiguée de toutes les perversions* » avec « *une mondanité qui prétend les avoir traversées et n'avoir plus rien à en dire* », se bornant à en exhiber les emblèmes morts.

Jusque-là, tout était bien beau, mais restait un peu théorique. La vraie question, aussi angoissante qu'un vidéo-clip de David Bowie, m'obsédait depuis que j'avais entrepris de lire *le Mondain* : ai-je le look ? Car, et cela Patrick Mauriès venait de me l'apprendre, si la mondanité classique – celle qu'inaugurait le fameux bal donné à New-York en 1892 par Mrs William Astor – reposait sur l'exclusion, la mondanité moderne, *elle*, englobe aussi bien le portier que la danseuse, le grand couturier que l'amateur de disco ou l'intellectuel égaré, à la condition nécessaire et suffisante d'avoir le *look* qui permet d'accéder à la gloire d'un soir. Ce qui me rassura un peu, ce fut de trouver sous la plume de Mauriès la citation si démocratiquement post-moderne d'Andy Warhol : « *Dans le futur, tout le monde sera célèbre au moins cinq minutes.* »

Questions futiles posées par un livre futile... peut-être. Mais c'est sans doute de cela que nous manquons le plus au moment où le culte de l'effort, prôné par les politiciens de tous bords, et les nouveaux credos moraux, distillés par d'anciens soixante-huitards, reconvertis en austères kantiens, jettent un discrédit sytématique sur le plaisir égotiste et la sublime dérision du jeu social.

ROLAND JACCARD.

★ LE MONDAIN de Patrick Mauriès, Le Seuil, 141 pages, 69 F.

LA PENSÉE

poètes du temps présent

Pascal LE REST
« COULEURS DU RÉEL »
80 pages, 37,50 F T.T.C.

Patricia TONSUSO
« DÉRAISONS »
48 pages, 33,20 F T.T.C.

Yvonne LANZA
« MES ENVOLÉES »
40 pages, 33,20 F T.T.C.

Gérard VANNIER
« L'HIVER EN CAGE »
144 pages, 49,20 F T.T.C.

SERVINE
« MES SECRETS DÉVOILÉS »
40 pages, 33,20 F T.T.C.

Mariane SALOME
« TOI, MA VIE, MA FOLIE »
72 pages, 38,50 F T.T.C.

Emmanuel ZAMITH
« DANAÏDES »
112 pages, 45,00 F T.T.C.

Bernadette RICHE
« L'ÉCRIN »
80 pages, 37,50 F T.T.C.

Francis FIACRE
« A CONTRE SENS »
40 pages, 34,30 F T.T.C.

Édouard FAIDER
« PRIMO »
288 pages, 52,50 F T.T.C.

Patrick BLANCHOT
« CONTRASTE D'HUMEUR »
64 pages, 36,40 F T.T.C.

Laurence RANDUINEAU
« MES SOLEILS NOIRS »
64 pages, 35,30 F T.T.C.

Jean HOFMANN
« AU PAYS DE LA FÉE VERTE »
176 pages, 53,50 F T.T.C.

Nour Eddine TOBI
« L'ENFANT ET LA NUIT »
64 pages, 35,30 F T.T.C.

Anne PASCALE
« LE CŒUR OUVERT »
256 pages, 67,40 F T.T.C.

Charles RIVIERA TITEMA
« VIVONS LA RIME »
192 pages, 55,70 F T.T.C.

Denis VEPRES
« UN PETIT COIN DE CIEL »
128 pages, 45,00 F T.T.C.

Charles SEGERS
« LES CHARMES FISSURÉS »
160 pages, 51,40 F T.T.C.

Suzanne MASMONTEIL
« MOISSON DE POÈMES »
64 pages, 35,30 F T.T.C.

Mustapha BENAISSA
« SUR LES CHEMINS DU MALHEUR »
128 pages, 45,00 F T.T.C.

Anyse ACLOQUE
« SUR LA ROUTE DE LA VIE »
96 pages, 40,70 F T.T.C.

Évelyne LONSAC
« SILENCES »
48 pages, 33,20 F T.T.C.

Marie-Lydie DOLORES
« MARIE CHANTE ET PLEURE »
48 pages, 35,30 F T.T.C.

Bernadette LAUNAY
« MON AMIE LA POÈSIE »
48 pages, 33,30 F T.T.C.

Nicole PIRET-HECQ
« CABRIOLES, PIROUETTES
ET PIEDS DE NEZ »
160 pages, 51,40 F T.T.C.

Marcel MAISON
« UN FRISSON DANS LA NUIT »
64 pages, 35,30 F T.T.C.

Stéphanie GAUTHIER
« T'INQUIÈTE PAS, JE T'AIME »
144 pages, 48,20 F T.T.C.

Marguerite MILLEURI
« L'ÉPHÉMÉRIDE »
48 pages, 33,20 F T.T.C.

Liora ZERBIB
« POÈMES A JACQUES »
40 pages, 33,20 F T.T.C.

Marie-Aimée HATOY
« SOURCE DE VIE INTÉRIEURE »
128 pages, 46,00 F T.T.C.

Yug YENOUM
« ÉVANGILE 2000 »
98 pages, 40,70 F T.T.C.

ORPHÉE
« ESPOIR DANS LA RECHERCHE »
112 pages, 42,80 F T.T.C.

Évelyne BOQUET-NICOLAS
« SAINT-TROPEZ AU NATUREL »
suivi de
« DES ARBRES, DES SAISONS, DES FLEURS »
64 pages, 35,30 F T.T.C.

Marianne LUDIG
« SOLITUDE A CŒURS FERMÉS »
112 pages, 35,30 F T.T.C.

Francis BEGUIN
« CES BEAUX JOURS D'HIER, DEMAIN »
144 pages, 50,30 F T.T.C.

Michel DUHARD
« LES RONCES DE L'AMOUR »
64 pages, 35,30 F T.T.C.

Dolorès LANGENIER
« SILENCE D'OR »
34 pages, 30,00 F T.T.C.

Évelyne PELLETIER
« FLEURS DE LARMES »
128 pages, 45,00 F T.T.C.

Thierry HELLER
« MON ARBRE AUX FEUILLES
MULTICOLORES »
192 pages, 56,70 F T.T.C.

Christine ORLY
« GAMMES »
64 pages, 35,30 F T.T.C.

Michel COSENTINO
« AU-DELA DU RÊVE »
192 pages, 55,70 F T.T.C.

Suzanne AIMER
« MONOLOGUE POUR UN ANGE »
48 pages, 33,20 F T.T.C.

Cathie SOULAT
« SENTINELLE DES ÈRES »
64 pages, 38,50 F T.T.C.

Jean-Christophe CHAUVIN
« L'EFFORT DE L'ÉPHÉMÈRE »
160 pages, 62,10 F T.T.C.

David THESLOY
« CRIS »
96 pages, 45,00 F T.T.C.

Jean-François ALBERT
« COLÈRE, HUMOUR, AMOUR »
144 pages, 48,20 F T.T.C.

Aline VESCO
« SENTIMENTS »
48 pages, 33,20 F T.T.C.

Roland KUHN-GUYE
« SOLEIL ET ORAGES
A TRAVERS MES AGES »
96 pages, 40,70 F T.T.C.

Louis-Léon DE DANNE
« LES PETITS RIENS »
136 pages, 54,60 F T.T.C.

Gérard PAQUET
« RIMES POUR RÊVER »
40 pages, 36,40 F T.T.C.

Pascal POIDEVIN
« QUATERNAIRE »
160 pages, 57,80 F T.T.C.

Franck GAYDIER
« SUR LE SEUIL DE LA VIE »
88 pages, 45,00 F T.T.C.

Jean-Luc HAMEL
« TENDRES PENSÉES »
50 pages, 33,20 F T.T.C.

Ange FIORELLI
« L'ARC-EN-CIEL
DE LA POÉSIE NOUVELLE »
80 pages, 45,00 F T.T.C.

Marcel FLORIS
« FACE AU MIROIR
EN PROLONGATION DE L'INFINI »
82 pages, 37,50 F T.T.C.

François DELEPINE
« TOUT AIMER DE LA VIE »
88 pages, 41,80 F T.T.C.

Christine THÉODOROU
« BAFOUILLES »
80 pages, 37,50 F T.T.C.

Ève ARSLAN
« A BOUT PORTANT »
192 pages, 63,20 F T.T.C.

Louis MARTIN
« TENDRESSE »
64 pages, 38,50 F T.T.C.

Christiane OLIFANT
« SAFRAN
POUR ISOCLINE »
64 pages, 38,50 F T.T.C.

Poppa POLYDOROPOULOS
« FUSILS DE BOIS »
96 pages, 40,70 F T.T.C.

Robert BAYOU
« CHAIR ET OMBRES »
176 pages, 53,50 F T.T.C.

théâtre

Robert DOUTEAU
« SITRA »
L'Égypte XVIe siècle avant J.-C.
96 pages, 53,50 F T.T.C.

Michel de TONNEINS
« UN CADEAU POUR MAGALI »
Une idée extraordinaire
110 pages, 45,00 F T.T.C.

André TARDIEU
« UN SOIR... L'ENFER »
Un suspense insoutenable
96 pages, 53,50 F T.T.C.

récits

Hermine GAVIN
« TERRE D'ASILE ? »
La rage et le désespoir
112 pages, 42,80 F T.T.C.

Catherine MAURY
« L'ÉCLAT DE RIRE »
Un témoignage unique sur la surdité
160 pages, 78,10 F T.T.C.

René MONCHO
« SYLVIE »
Un instant privilégié
96 pages, 38,50 F T.T.C.

Élie OHANA
« LE GLAIVE ET LA BALANCE »
Pour une nouvelle justice
288 pages, 74,90 F T.T.C.

Hocine HAROUN
« LE ROSEAU SENTIMENTAL »
Algérie mon amour
128 pages, 45,00 F T.T.C.

Colette CAUDIE
« L'ADOLESCENCE MALTRAITÉE
DANS LE MEILLEUR DES MONDES »
Une quête de l'amour
224 pages, 72,80 F T.T.C.

essais

Bernard-André MAIRE
« LE MASSACRE DES HÉRISSONS »
L'homme dénigré
82 pages, 40,70 F T.T.C.

Gilberte CHEVALIER
« LA RÉVÉLATION »
Une voix pour ceux qui souffrent
208 pages, 66,40 F T.T.C.

Suzanne MARIE
« MESSAGE DE LA NOOSPHÈRE »
Le cycle de l'esprit
240 pages, 69,60 F T.T.C.

Guillaume JACQ
« RÉUSSISSEZ VOUS AUSSI ! »
Aux laissés-pour-compte
320 pages, 129,50 F T.T.C.

Yves DARDEL
« ASIE CENTRALE OCCIDENTALE »
Pour que l'Occident redécouvre l'Asie »
112 pages, 43,90 F T.T.C.

André L'ÉTANG
« LA PAIX DE CENT ANS »
Révolte pour la paix
128 pages, 47,10 F T.T.C.

Roger MARTIN
« VICTOR MOREL CHIRURGIEN
ET DÉPUTÉ DE LA IIIe »
Un destin exceptionnel
64 pages, 32,10 F T.T.C.

Georges ZELDINE
« LA GAUCHE QU'EST-CE A DIRE ? »
Conscience et politique
64 pages, 31,00 F T.T.C.

Élie ADOAS
« LE PLAN GILDAZ »
Comprendre l'économie
128 pages, 49,20 F T.T.C.

Hossain BENDAHMAN
« PERSONNALITÉ MAGHRÉBINE
ET FONCTION PATERNELLE AU MAGHREB »
Œdipe maghrébin
336 pages, 114,50 F T.T.C.

T. Daulasim DUYET
« LA VOIE VERS LE RAJEUNISSEMENT »
Je me soigne
224 pages, 65,80 F T.T.C.

Évelyne FRANCK-MAGHETTI
« A VOS ARMES POUR UN NOUVEL ART
DE VIVRE »
Retrouver la magie de la vie
160 pages, 50,30 F T.T.C.

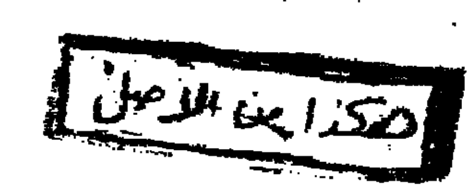
Gilles ZAMARIA
« PSYCHOLOGIE ET SCIENCES
AU SERVICE DE LA RÉPRESSION »
Du mauvais usage de la science
192 pages, 58,90 F T.T.C.

Claude de SAINT-RAPHAEL
« MOUVEMENT UNIVERSEL
PACIFIQUE »
Les connaissances secrètes de l'homme
224 pages, 82,40 F T.T.C.

Éric-Robert RAY N.D.
« NATUROTHÉRAPIE : MÉDECINE
OUI OU NON ? »
Une pratique à découvrir
224 pages, 68,50 F T.T.C.

Jean WEINFELD
« L' « ÊTRE » ET L'HARMONIQUE »
Une nouvelle conception du monde
192 pages, 61,00 F T.T.C.

Maurice COHEN
« JÉSUS : UNE AFFAIRE »
*Le Vatican peut-il ne pas
être antisémite ?*
272 pages, 121,00 F T.T.C.



LA PENSE… UNIVERSELLE

romans

Marc BOCCARA
« LA CHEVAUCHÉE DANS LA NUIT »
La lumière dans le tunnel
304 pages, 98,50 F T.T.C.

Victor-Émilien MAX
« LA BALAYEUSE DE SOLEIL »
Une rivière de symboles
192 pages, 62,10 F T.T.C.

Pierre ORIOL
« LES DRUILLES »
Une micro-société singulière
192 pages, 79,20 F T.T.C.

Gilles BIRCKENSTOCK
« RAPHAEL ALBI »
Un enfant solitaire et rêveur
128 pages, 48,20 F T.T.C.

Marc SARAMITE
« TAÏEB »
Le clochard philosophe
130 pages, 43,90 F T.T.C.

Minouche SANTELLI
« MARIE ET LE LOUP »
A lire avec des yeux d'enfant
64 pages, 51,40 F T.T.C.

Marie-Antoinette DANIEL-POUHAER
« CROISIÈRE SOUS LES CHATAIGNIERS »
La Corse sauvage et belle
192 pages, 57,80 F T.T.C.

E.-J. BOTZ
« LA PLAINTE DES VENTS MAUDITS »
Les enfants héros
288 pages, 88,80 F T.T.C.

Georges SEIGNEUR
« LE RÉCADÈRE »
Un chrétien face au Vaudou
322 pages, 74,90 F T.T.C.

Brigitte COLARD
« LA FAMILLE PERRIN EN VACANCES »
Un hymne aux enfants
96 pages, 41,80 F T.T.C.

NOBAR
« LE VERTIGE »
Passer le temps
224 pages, 74,90 F T.T.C.

Jean-Marie TARRAGONI
« LE PÈRE, LE FILS ET LE SAINT… »
Une enquête diabolique
190 pages, 57,80 F T.T.C.

Flore NALDI
« A QUI SAIT AIMER… »
L'apprentissage de l'amour
288 pages, 88,80 F T.T.C.

Antoine FLUHR
« LA CASA VERNIER »
Un regard tendre et désabusé
224 pages, 65,30 F T.T.C.

Henri GEORGE
« LA ROUTE DU DESTIN »
Une histoire poignante
176 pages, 57,80 F T.T.C.

Berthe de NYSE
« LA RÉDEMPTION D'ISRAEL »
Israël, années 50
256 pages, 72,80 F T.T.C.

Albert MATHIEU
« ANGÉLUS DU MATIN »
Un roman-poème
256 pages, 67,40 F T.T.C.

Pierre GOFFOIT
« FAITS DE VERRES »
La vengeance d'une femme
224 pages, 98,50 F T.T.C.

GREGORY
« DE GOUTTIÈRES »
Les oubliés de la fortune
80 pages, 34,30 F T.T.C.

Christian de MOLINER
« QUAND REVIENDRONT LES ANDES »
Une fresque héroïque
224 pages, 72,80 F T.T.C.

Primerose PHILIPPE
« LE TARIF DE LA RENCONTRE »
Un jeune homme amoureux
224 pages, 66,40 F T.T.C.

Albin PREJAC
« RESSAC »
Joie et peine, vie et mort
128 pages, 45,00 F T.T.C.

Paule MARTIN
« L'OMBRE D'UN AMOUR »
La femme qui s'en va
98 pages, 39,60 F T.T.C.

Félix VERRIEUX
« L'ÉTERNEL ADIEU »
L'œuvre d'un homme
192 pages, 63,20 F T.T.C.

Fernandré-Jules VIANNENC
« LES POUZAROTS »
Chronique d'une époque : 1938
256 pages, 71,70 F T.T.C.

ADRIEN
« S.O.S. ARMY »
ou
« FAITES LA PAIX MAIS PAS LA GUERRE »
La souffrance des peuples
96 pages, 38,50 F T.T.C.

Henri LESPINAS
« LES DEUX MIRACULÉS DE L'ASCENSION »
ou
« LA BELLE ET LE FOU »
La grandeur et la dérision
224 pages, 67,40 F T.T.C.

J.-F. OBEMBE
« VIVRE ET MOURIR SELON SON STYLE »
Un réquisitoire implacable
64 pages, 33,20 F T.T.C.

Jean LE PERRON
« MARIE DE LA MINE »
Histoire d'une vie
288 pages, 84,60 F T.T.C.

Marie-France CHEVALIER
« L'ALLÉE DES BUDDLEIAS »
Un parcours merveilleux
96 pages, 39,60 F T.T.C.

Jacques BIDAULT
« LA CHAINE SANS FIN »
Onirisme et érotisme
128 pages, 45,00 F T.T.C.

Joseph GULYAS
« LA TRESSE »
Un univers clos
96 pages, 38,50 F T.T.C.

Sébastien SOLARIS
« FRAGMENTS D'ÉCRITS SYMBOLIQUES »
Des symboles millénaires
96 pages, 52,50 F T.T.C.

Jacqueline ARDOIN
« LES BALADINS DE L'ESPÉRANCE »
Le merveilleux tourbillon
112 pages, 59,90 F T.T.C.

Jo GALANTI
« SES RACINES SONT DE NULLE PART »
La vie quotidienne en Égypte en 1900
160 pages, 52,50 F T.T.C.

DI BEN AMAR
« ILOT DE PEINE
DANS UN OCÉAN DE SABLE »
L'odeur du désert mauritanien
224 pages, 67,40 F T.T.C.

Geneviève PECQUEUR
« LA BELLE NORMANDE »
Souvenirs d'une armoire
160 pages, 73,90 F T.T.C.

GIOVANNI
« ITINÉRAIRE VERS L'AU-DELA »
La mort n'est pas une fin
144 pages, 47,10 F T.T.C.

Roger VARLET
« L'ARCHER D'AGROLIE »
La quête de l'arc fabuleux
96 pages, 39,60 F T.T.C.

Gérard BLANCHON
« ATTENDRE LA NUIT »
Rêver et voyager
144 pages, 51,40 F T.T.C.

Jacques DE GRAET
« LA PISTE DU DIABLE »
Amour et alpinisme
192 pages, 45,00 F T.T.C.

Claude DENEAU
« QUAND L'ALLEMAGNE
FAILLIT DÉCLENCHER
LA III[e] GUERRE MONDIALE 1986 »
Une anticipation politique fascinante
64 pages, 31,20 F T.T.C.

Hélène du GREAUME
« S'IL-TE-PLAIT, AIME-MOI UN PEU »
Le monde secret de l'enfance
96 pages, 39,60 F T.T.C.

André DARDAILHON
« LE MAL DES GARRIGUES »
Maladie d'amour
256 pages, 107,00 F T.T.C.

Régis LAVAUD
« QUAND VIENDRA DEMAIN »
Le fantastique cosmique
384 pages, 85,60 F T.T.C.

René BRONNASD
« DIX CADAVRES POUR UN INNOCENT »
Humour et suspense
160 pages, 52,50 F T.T.C.

Robert NAPOLEONE
« MEKTOUB »
La révolte et la résignation
208 pages, 73,90 F T.T.C.

Nancy HUTTEL-ARMAND
« LA LONGUE PATIENCE »
Ne pas tuer l'espoir
256 pages, 70,60 F T.T.C.

Béatrice ANDREU
« … ET SI COURTE EST LA VIE »
39-40 Un village languedocien
350 pages, 157,80 F T.T.C.

souvenirs

Guy FRÉVILLE
« JEUNESSE MADE IN TANNAYSIE »
L'adolescence retrouvée
80 pages, 38,50 F T.T.C.

François PAKONYK
« 1940-1945 LES ENFANTS DE L'EXODE »
Le drame et la mémoire
80 pages, 38,50 F T.T.C.

Renée M. BUHL
« PIERRE »
Une vérité tragique
80 pages, 33,20 F T.T.C.

Raymond MORTIER et Jo ESSE
« MARCHE ! MARSCH ! »
Témoins de la guerre
256 pages, 71,70 F T.T.C.

Gabriel LARDILLÈRE
« LE TEMPS FINI »
Un homme se penche sur le passé
224 pages, 89,90 F T.T.C.

Zabo OLIVIER
« DÉROGEANCE »
Le maître de plaisir
144 pages, 50,30 F T.T.C.

Duard MACARIO
« AU COIN DU FEU… »
Souvenirs au romarin
128 pages, 63,20 F T.T.C.

Pierre DREYER
« J'ÉTAIS APPELÉ DANS LES AURÈS »
Voilà ce qui s'est passé
224 pages, 65,30 F T.T.C.

PATOU
« HYMNE POUR UN INCONNU »
L'histoire d'une amitié
128 pages, 38,50 F T.T.C.

Phoenix DES SABLES
« DIX-HUIT ANS EN 1930 »
Toute une vie à observer
328 pages, 102,70 F T.T.C.

Robert SUREAU
« LE COMMANDO DÉBARQUE A L'AUBE »
Les héros et les martyrs
144 pages, 68,50 F T.T.C.

Alexandre ASCHKENASY
« ITINÉRAIRE »
Le témoin douloureux
388 pages, 125,20 F T.T.C.

Léon-Raymond DALLIDET
« 1934-1984 : VOYAGE D'UN COMMUNISTE »
Une traversée de l'Histoire
328 pages, 99,50 F T.T.C.

Jean-Yves LE ROY
« TAXI, ÊTES-VOUS LIBRE ? »
L'aventure quotidienne
224 pages, 94,20 F T.T.C.

Rolande VASSEUR
« UN MONDE SANS AMOUR »
Une voie à suivre
96 pages, 49,20 F T.T.C.

André LE GAL
« ENTRE LE MARTEAU ET L'ENCLUME »
L'impitoyable réalité ouvrière
448 pages, 142,40 F T.T.C.

Morgan JONES
« UN OISEAU BLEU SUR L'ÉPAULE »
Aux limites de la folie
208 pages, 59,90 F T.T.C.

Evelyne DUPONT
« SOUVENIRS ET RÉALITÉS »
Un instant de vie
72 pages, 51,40 F T.T.C.

Paulette BOULINGUEZ BAYARD
« LES COUPS DE PIED AU CŒUR »
Une histoire attachante
288 pages, 129,50 F T.T.C.

nouvelles

Christian MASSE
« POST-MORTEM »
Au-delà du quotidien
144 pages, 50,30 F T.T.C.

Yvan DIONIS
« LES FILS DE LA VIERGE »
Les portes du rêve
224 pages, 72,80 F T.T.C.

Henri GALIEN
« SOUVENIRS D'UNE AUTRE VIE »
Un message essentiel
128 pages, 52,50 F T.T.C.

Claire VALLÉE
« CONTES DE MON VILLAGE »
Des personnages pittoresques
144 pages, 73,90F T.T.C.

Fanny MORAND
« HYMNE A LA JOIE »
Face à la lumière
128 pages, 61,00 F T.T.C.

4, rue CHARLEMAGNE, PARIS-4[e]. TÉL. : 887-08-21

Les prix indiqués sont ceux pratiqués en notre librairie.

DIFFUSION, LIBRAIRIE, VENTE : 4, rue Charlemagne, PARIS (4[e]) - Téléphone : 887-08-21 ou dans les C.R.D.L. Hachette

● LETTRES ÉTRANGÈRES

Peut-on régler une dette d'amour envers son père ?

Dans sa quête du passé, Peter Härtling est allé jusqu'au bout du voyage

IL y a, au cœur du travail de Peter Härtling, le désir, noir et fulgurant, de saisir le passé, d'interroger la mémoire, ce lien étrange, chair, sang et mots, qui rattache à ce qui s'est enfui. Härtling a toujours cherché à retrouver le temps perdu, non pour l'immobiliser, mais pour en faire rayonner l'absence – car il s'est consacré à la grande douleur de l'irrémédiable.

Aujourd'hui, il tente donc de faire resurgir l'histoire de son enfance, qui est aussi celle d'une époque folle. Mais ce qu'il en livre, c'est ce qui lui reste, exactement : des traces et des trous. Il ne faut pas compter sur Härtling pour une reconstitution. Seul lui importe le bruissement entouré de silence.

Dette d'amour et *Zwettl* sont deux moments de cette quête du passé, très différents et pourtant entrecroisés ; *Zwettl*, écrit en 1973, est une enquête. Härtling s'y est contraint à vérifier les souvenirs qu'il avait de son séjour à Zwettl, petite ville de Basse-Autriche, proche de la Tchécoslovaquie, où il s'était réfugié à la fin de la guerre. Il interroge des témoins, va sur place, trouve des documents. De cette période confuse et brutale, il reste, à l'homme qu'est devenu Härtling, quelques scènes, quelques lieux. Mais les scènes sont contestées parfois par ses interlocuteurs, les lieux ont changé. Comment retrouver la vérité de l'enfant qu'il fut, et la garder en soi, quand la mémoire ne laisse que quelques blocs opaques ? Et c'est pourtant de ces blocs sur fond de désastre que va naître le sentiment de toucher le réel : moins, sans doute, le réel de cette enfance, que la force désespérée de l'adulte qui veut comprendre celui qu'il fut, et se trouve devant un étranger, devant un personnage. *« Je ne sais pas si c'était moi. Ce pourrait être moi... Les vivants sont devant leurs portraits, avec l'écart des ans, ils disent qui ils furent, mais ils ne rentrent pas dans leur image. »* Tout *Zwettl* est un glissement, une dérobade. Mais ce qui se dérobe a, dans son mouvement même, une vérité plus importante peut-être qu'un détail vérifié. Car elle est l'émotion même qui rend présent ce qui est perdu. D'entre les voix antagonistes des contemporains, d'entre les lacunes des documents, se lève la douleur du vivant : traversé, constitué de fantômes à qui l'on ne peut jamais, véritablement, redonner leur voix et leurs rêves, et qui pourtant frémissent.

La terrible beauté de cet éloignement peuplé nous est encore rendue plus sensible dans la *Dette d'amour*, que *Zwettl* a préparée. Ecrite sept ans plus tard, en 1980, *Dette d'amour* est le double de *Zwettl*, et semblablement se veut écoute de ce qui fut. Mais, alors que *Zwettl* s'affirme recherche de l'enfant, la *Dette d'amour* est recherche du père. Le fils vivant s'adresse au père mort.

Se souvenir du petit voyou

Peter Härtling est né en 1933 à Chemnitz (aujourd'hui Karl-Marx-Stadt, en RDA), L'enfant et sa famille vont être ballottés par la guerre, allant de ville en ville, dans le chaos et l'horreur. Surtout, la guerre va rendre infranchissable le fossé qui déjà séparait le fils du père. Entre eux, le silence. Le père, avocat, s'occupe discrètement des *« victimes des lois nouvelles »*. Le fils fréquente la *« jeunesse hitlérienne »*. Le père est distant, ne sait guère montrer d'affection. Le fils méprise le père. Le père meurt en 1945 dans un camp soviétique. Peu après, la mère se suicide. Et Härtling, proche de la cinquantaine, plus vieux que son père n'a jamais été, tente de retrouver, par-delà la mort, ce père qu'il n'a pas compris, avec lequel il n'a pas pu parler. C'est à la fois l'enfant et sa haine, l'adulte et son amour en deuil, qui ensemble veulent retrouver le père : *« Je veux ce que j'ai perdu : ta présence. »*

De cette oscillation constante entre l'homme qui écrit et l'enfant que l'écriture retrouve, entre l'homme qui comprend et l'enfant qui ne pouvait comprendre, surgit le tremblement d'une émotion nue. Tout est limpide et cerné d'ombres. Härtling ne veut pas justifier le jeune *« monstre »* qu'il a été, il n'a pas envie d'expliquer sa famille ou l'époque. Même s'il éprouve de l'horreur devant le petit voyou nazi qu'il était à onze ans, il se contente de se souvenir. Avec effroi. Avec malaise. Pour régler avec son père sa *« dette d'amour »*. Lui, le fils, qui est désormais père et dont le père mort pourrait être le frère cadet. Mais cette *Dette d'amour* n'a rien de sentimental. Il ne s'agit pas de paisibles retrouvailles. Au contraire. *« J'ai écrit contre toi, Père, et non pour toi, contre toi encore. »*

Tout se mêle, dans cette lettre éperdue, hallucinée, à la précision poignante. L'enfant, l'adulte, le père, le fils. Et c'est ce mélange, cet enfant muré dans l'adulte, et qui cogne des poings, cet adulte se reconnaissant parfois chez son père, qui donne à la *Dette d'amour* sa force bouleversante. Le mort ne peut répondre, l'enfant ne peut rien changer. Et, pourtant, le père est là, dans la souffrance du fils, il est là, à jamais blessant, meurtri, dans les mots clairs et brisés du fils. Il se tient, indestructible, dans la culpabilité, la solitude de son enfant. Ce qui est perdu l'est pour toujours. Härtling, avec le courage des poètes, a osé aller jusqu'au bout de son voyage. Il dit le chant de l'exil, ce bel exil tragique auquel nous condamne la mort à l'œuvre qu'est le temps qui passe. Il nous donne les larmes, et ces larmes mêmes nous montrent que l'absence, toujours, se métamorphose en oblique présence. Il fait partie de ces écrivains indispensables qui donnent au lecteur l'envie de retrouver son impossible patrie. Autant dire qu'il est un grand éveilleur.

ÉVELYNE PIEILLER.

★ DETTE D'AMOUR, suivi de ZWETTL, UNE MEMOIRE EN QUESTION, de Peter Härtling. Traduit de l'allemand par Claude Porcell et Michel-François Demet. Seuil, 254 pages, 75 F.

La détresse d'Anna Kavan

L'ŒUVRE d'Anna Kavan, qui s'est suicidée en 1968 à l'âge de soixante-sept ans, épouse étroitement la courbe d'une vie qui ira de la quête idéaliste du bonheur à l'abandon sentimental, à la solitude, au détachement de soi et à la terrible évasion que constituent les cocktails de barbituriques. Des œuvres comme *L'oiseau, qui es-tu ?*, *Demeures du sommeil* et *Une représentation à l'asile*, aux titres très explicites, témoignent de ces mouvements d'une conscience malheureuse entre l'angoisse et les vertiges de la folie. Sa dernière œuvre publiée en France, un recueil de nouvelles posthumes, *Mon âme en Chine*, si l'on considère surtout le long texte initial qui donne son titre à l'ouvrage, a tout l'air d'un adieu à la vie aussi superbe que poignant.

Rejetée par son mari, Kay tente de se suicider avec des barbituriques. Sauvée, elle sort de clinique pour ne prendre conscience que de l'irréalité dérisoire de sa propre existence, et d'une cruelle absence à elle-même : son âme voyage en Chine, pense-t-elle, nom qu'elle donne à cette contrée inaccessible où fuient les êtres qui, comme elle, ne se reconnaissent plus. Pourtant, un homme est là pour la secourir, John, un Australien, marié et père de famille, qui accomplit un voyage en Europe. Il fait le pari de redonner à Kay le goût de vivre.

Pari engagé mais ce compagnonnage entre une femme vouée au désaveu d'elle-même et un homme trop ancré dans ses certitudes va tourner court. Peu à peu, il va la rejeter, exaspéré par un être qui détruit insidieusement son aptitude à « coller » avec bonheur aux choses de la vie ; quant à Kay, elle ne perçoit plus son avenir que dans une solitude irrémédiable – jusqu'au néant.

Ce récit admirable maintient une tension constante entre un rendu extrêmement aigu des réalités et le décalage flou que leur impose, par sa perception, une femme prisonnière de sa détresse. Ainsi le monde (la nature, la couleur d'un ciel ou l'aspect de la mer) chante-t-il à vide, sans complicité humaine, et l'évidence devient-elle un trompe-l'œil.

D'autres nouvelles nous renvoient l'image d'un monde aussi cruel dans ses jeux qu'inhumain dans ses ultimes développements : *Cinq journées d'un compte à rebours* est une fantaisie autour de la révolte estudiantine sauvagement politisée ; *Doux Jésus* reflète la barbarie urbaine illustrée par le crime qui vient sanctionner l'amour obstiné d'une jeune fille pour un voyou ; *Un coup de maître* est une satire sur les voitures qui gangrènent les villes, tandis que *le Sous-Marin jaune* et *Voyageur* nous entraînent dans des visions apocalyptiques et un monde futuriste totalement glacial. *Un soir d'été*, l'ultime nouvelle du recueil, écrite peu de temps avant la mort d'Anna Kavan, est une sorte de bref et émouvant faire-part : *« Sans pitié, les gens me contraignent à constituer une existence insupportable sans même voir que j'ai déjà quitté leur univers. »* Ainsi, du premier texte au dernier, la boucle est-elle refermée d'un âpre et émouvant vagabondage aux frontières de l'exil intérieur.

PIERRE KYRIA.

★ MON AME EN CHINE, d'Anna Kavan, traduit de l'anglais par Odile de Lalain. Flammarion, 198 pages, 85 F.

★ LIVRES PUBLIÉS EN *FRANÇAIS* :

***Demeures du sommeil*, Veyrier, 1978.**

***Laissez-moi ma solitude*, Renaissance, 1981.**

***Neige*, Stock, 1975.**

***L'oiseau, qui es-tu ?*, Veyrier, 1979.**

***Une représentation à l'asile*, Bourgois, 1983.**

Peut-on régler une dette de haine envers sa mère ?

Thomas Bernhard à la recherche de son enfance

THOMAS BERNHARD cessera-t-il de nous surprendre ?

Interdit à la vente en Autriche, son dernier roman, *Holzfällen (Abattage de bois)*, défraie depuis quelques mois la chronique d'outre-Rhin. L'auteur s'y livre à un jeu de massacre contre l'*« establishment »* viennois et ses principaux représentants, aisément reconnaissables (d'où la plainte déposée par une des victimes), sous leur nom d'emprunt.

Un enfant, dont la traduction vient de paraître chez nous, est le cinquième et dernier volet de l'autobiographie, commencée avec *l'Origine*, qui avait également déchaîné les passions : le modèle de l'oncle Frantz, cet ecclésiastique, que l'auteur décrivait dirigeant l'*« internat-cachot »* avec les mêmes méthodes que son prédécesseur, un capitaine de SA, avait finalement obtenu lors de la parution du livre en « poche » la suppression des passages le concernant.

Un enfant déconcertera une fois de plus le lecteur. Ayant choisi de terminer l'histoire de ses années de formation par le début, Thomas Bernhard s'interroge sur son enfance, entre sa naissance, en 1931, en Hollande, où sa mère est allée cacher la honte d'une grossesse hors mariage, et l'anéantissement par la *« machinerie catastrophique »* que sera l'internat salzbourgeois. Ce récit contraste par sa sérénité presque classique avec les imprécations et les péripéties terrifiantes des précédentes parties.

Poursuivi par les cris de sa mère : *« Il ne m'a plus manqué que toi... C'est toi qui as fait mon malheur »*, le jeune Thomas est persuadé que celle-ci lui en veut, ne pouvant s'empêcher de voir dans l'enfant le père, l'amant, qui l'a abandonnée. Il va bientôt trouver auprès de son grand-père (le père de sa mère) un protecteur et un éducateur. Lui qui se croit un réprouvé, et ne rêve que de villes éventrées et de cataclysmes, apprend ainsi que les anarchistes sont le sel de la terre et que la faculté de se suicider est le don le plus précieux de l'homme.

Tout le malheur du monde

Un curieux personnage, ce grand-père. Tout jeune, il a renoncé à l'héritage familial, s'est enfui du séminaire pour rejoindre le mouvement anarchiste. Devenu écrivain, il n'a encore publié, à compte d'auteur, qu'un unique livre, que la chèvre familiale a dévoré, mais il travaille depuis trente-cinq ans à un roman gigantesque et interminable. Tous les gens que côtoie Thomas Bernhard ressemblent d'ailleurs, à s'y méprendre, aux héros de ses romans : le frère du grand-père, Rudolf, a fui la société en devenant garde-chasse, puis s'est suicidé au sommet d'une montagne, après avoir pris soin de préciser, sur un papier trouvé près du cadavre, qu'il se tuait *« parce qu'il n'avait pas pu supporter plus longtemps le malheur du monde »*. La mère de l'auteur, elle, a renoncé, à cause d'un catarrhe au poumon, à une carrière de danseuse-étoile pour devenir bonne à tout faire. Mariée à un agitateur communiste (le tuteur de Thomas), elle adule elle aussi le grand-père.

La famille est poursuivie par la misère et atteinte d'une instabilité congénitale. L'enfant est ballotté d'un milieu à l'autre. Sa première année s'est écoulée dans le port de Rotterdam. Confié à la garde d'une femme de pêcheur, Thomas Bernhard a vécu avec d'autres nourrissons dans un hamac sous le pont d'un chalutier. Après un séjour à Vienne où son grand-père le promène le long des grilles de l'asile d'aliénés, le voici, toujours en compagnie de ses grands-parents, sur les bords d'un lac salzbourgeois. On s'entasse dans une seule pièce, au-dessus du buffet de la gare. L'enfant passe ses moments de loisirs au cimetière. Nouvelle transplantation chez sa mère, à Traunstein, en Bavière. La propriétaire, riche veuve, affligée de quatre filles, tient au rez-de-chaussée un magasin d'articles et de *décorations funéraires*. L'une des filles ayant été bientôt emportée par un furoncle, les survivantes ne circulent plus qu'en robe noire, *« couleur idéale*, note encore Bernhard, *pour qui fait commerce de la mort. »*

JEAN-LOUIS DE RAMBURES.

★ UN ENFANT, de Thomas Bernhard. Traduit de l'allemand par Albert Kohn. Gallimard, 148 p. 60 F.

Le journal imaginaire d'Henriette Vogel

DANS *le Vol du vampire*, Michel Tournier évoque le drame du 22 novembre 1811, au bord du lac Wannsee, près de Potsdam : un meurtre et un suicide s'y perpétrèrent, par consentement mutuel, comme pour des noces, Heinrich von Kleist tua son amie Henriette Vogel, avant de se donner la mort. Or, si on trouve sans peine la tombe du poète romantique allemand, *« rien n'indique*, comme le dit Tournier, *que Henriette Vogel soit enterrée près de lui. Elle est là aussi, sans doute, mais le scandale qui retentit dans toute l'Europe (...) explique probablement l'anonymat de sa tombe »*. Il y a comme une réparation d'injustice dans *la Vocation du bonheur* : en imaginant le journal intime qu'aurait pu tenir son héroïne, Karin Reschke restitue de l'intérieur l'aventure d'une femme qui ne fut pas que l'ombre du poète, mais joua sa partition à même hauteur que lui, comme l'attestent les admirables litanies amoureuses de l'ultime lettre.

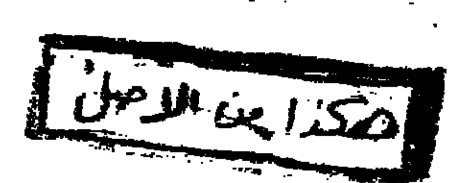
Née comme Kleist en 1777, Henriette Vogel a vingt et un ans lorsque Karin Reschke lui met la plume à la main. Elle pose sur le monde en morceaux d'après la Révolution le regard aigu d'un être fragile, songeur et décidé. Elle lit *Werther* avec passion, se meut, par les relations de son époux, dans les cercles officiels, souffre des ravages de l'époque et concentre l'essentiel de ses élans sur sa fille Pauline. Dans l'Allemagne de ce début du dix-neuvième siècle, la réalité tout entière conspire à l'angoisse et à la nostalgie de l'ailleurs. *Les femmes sont-elles vraiment « vouées au bonheur » ?* Henriette répondrait que non.

Une tumeur de l'utérus la menace au moment même où un sombre poète lui apporte son exaltation idéologique et son œuvre : *la Marquise d'O*, *« étrange histoire d'amour et d'honneur perdu »*, et *Penthésilée*, cette pièce tumultueuse dont le thème (la guerre des sexes) autorise Karin Reschke à tirer son livre vers une réflexion sur la condition féminine.

Dès cette rencontre, quelque chose a lieu qui affecte la narration, dont le mouvement s'accélère parmi les émois et les délires, puis s'épanouit en méditations rêveuses avant de s'achever, sous le coup des déceptions politiques et littéraires de Kleist et des assauts du mal qui ronge Henriette, en brèves séquences qui disent la *« décision irrévocable » : « Nous ne pourrons pas mener à bien nos aspirations communes sans prendre congé de tout ce qui nous semblait si cher (...). Je l'écoute avec ravissement. Je rivalise avec lui pour la faveur d'éprouver cette joie de nos âmes unies dans la mort. »* Quand le lecteur d'aujourd'hui, en même temps que Kleist, referme le journal d'Henriette Vogel, il sait que cette voix ne cessera de bouleverser les idées reçues sur le partage entre les héroïnes de la littérature et les femmes de la vie.

SERGE KOSTER.

★ LA VOCATION DU BONHEUR, de Karin Reschke. Traduit de l'allemand par Jacqueline Chambon et Elisabeth Kahle. Editions Actes Sud. 280 p., 89 F.



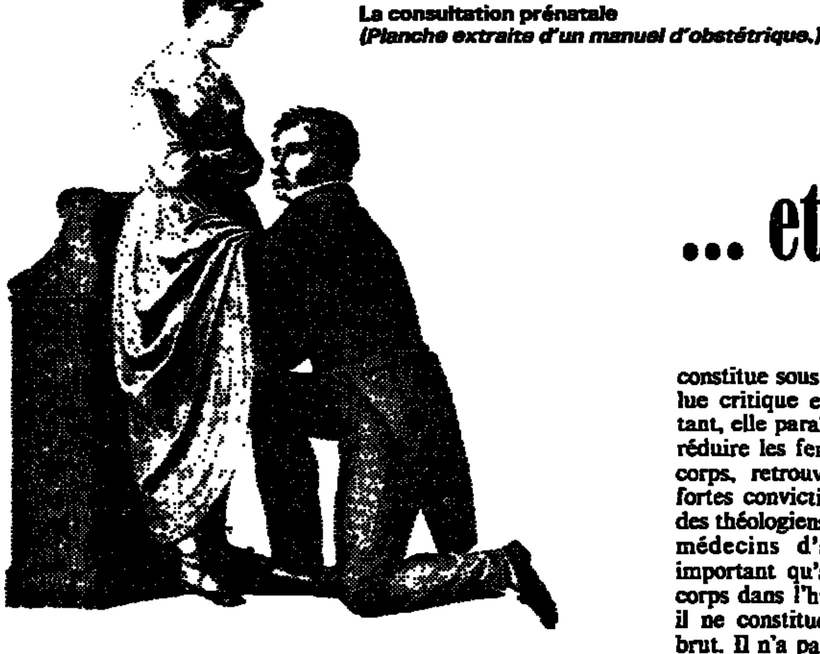
• HISTOIRE

La dure vie des femmes

Le langage du corps...

... et de la naissance

Deux livres – l'un de Jacques Gélis, l'autre d'Edward Shorter – montrent l'intime liaison entre la physiologie et la vie sociale.



La consultation prénatale *(Planche extraite d'un manuel d'obstétrique.)*

L'HISTOIRE des femmes est un genre relativement récent. Elle s'enracine bien évidemment dans la prise de conscience féministe qui, depuis les années 60, s'est affirmée et exprimée dans la plupart des pays occidentaux. Mais elle n'aurait sans doute pas obtenu un tel écho si elle n'avait rencontré une sensibilité inédite et diffuse. La nostalgie du *« monde que nous avons perdu »* s'est faite partout plus obsédante. Chez les historiens et dans leur public, elle s'est traduite par une attention neuve à ce qui, dans les sociétés traditionnelles, pouvait suggérer des configuration différentes du social, des formes d'organisation moins globales, moins abstraites, plus proches et chaleureuses. Là où longtemps on avait pensé en termes de nation, de classe ou de fortune, on s'est mis à prêter attention à des solidarités plus fines et plus intimes : celles qui rassemblent à l'intérieur de la famille, de la classe d'âge ou du métier – celles aussi qui unissent les femmes entre elles.

C'est au cœur de cette sensibilité que s'est inscrite la longue recherche de Jacques Gélis sur l'anthropologie de la naissance dans l'Occident moderne. Elle aboutit aujourd'hui à un livre qui est une manière de somme. Il en a la taille : six cents pages serrées, mais qui sont portées par un enthousiasme convaincant. Il en a aussi l'ambition : quatre siècles d'histoire, du seizième au dix-neuvième siècle, que l'auteur n'hésite d'ailleurs pas à distendre aux dimensions du millénaire pour les besoins de sa démonstration ; un thème traité dans son acception la plus large, des imaginaires de la fécondité à l'accueil de l'enfant, du vécu de la grossesse aux techniques de l'accouchement ; une information, enfin, d'une abondance et d'une variété exceptionnelles.

Une affirmation traverse ce gros livre : dans les sociétés occidentales traditionnelles, la naissance, comme tout ce qui touche à la reproduction de la vie, met en jeu un ordre qui est indissolublement naturel et social. Le rappel pourrait sembler trivial, s'agissant d'une autre société que la nôtre. Mais c'est une leçon que, depuis deux siècles, l'Occident paraît avoir peu à peu désapprise. En valorisant la gestion volontariste du corps et de la vie, en médicalisant la naissance, en individualisant à l'extrême la famille et l'enfant, nous avons déchiré tout un écheveau de *solidarités* profondes et, du même coup, rendu opaques des siècles d'expérience de la vie.

On comprend mieux ainsi pourquoi Gélis, historien reconnu de la démographie et de la médecine, a choisi ici la démarche de l'anthropologue. C'est qu'elle seule permet de rendre compte de comportements collectifs dont, souvent, nous ne comprenons plus la logique. Le premier mérite de ce livre est donc de reconstruire l'architecture d'un système de représentations dont les pièces ont été largement dispersées. Il arrive qu'on ne soit pas tout à fait convaincu par les formulations un peu trop générales d'un vitalisme dont l'auteur fait son credo, et le vertige de la pensée analogique, qu'il connaît si bien, l'entraîne parfois à des approximations ou à des équivoques. Mais Gélis n'est jamais meilleur que lorsqu'il analyse, pièces en main, une croyance, un rituel, une technique, avec une inventivité et un bonheur qui évoquent souvent l'affectueuse mémoire de Philippe Ariès. Et de ces vraies trouvailles, son livre *fourmille à chaque page.*

L'Arbre et le Fruit a, en outre, l'intérêt de remettre en cause certains des partages simples sur lesquels les historiens des comportements ont, peut-être, trop commodément vécu depuis une génération : ceux, par exemple, qui opposent la culture des élites aux représentations du plus grand nombre, ou encore le monde des normes à celui des conduites. Sans doute Gélis insiste-t-il après tant d'autres sur les affrontements culturels dont la naissance est l'enjeu et, en particulier, sur l'intense effort d'encadrement qui accompagne la remise en ordre catholique après le concile de Trente. Mais en deçà de cette lutte pour le contrôle d'un imaginaire social, combien de compromis et de représentations fondamentalement partagées ! Ce sont elles qui expliquent, bien sûr, l'incessante christianisation de pratiques d'abord hétérodoxes.

Elles font comprendre, à l'inverse, comment des valeurs et des comportements prescrits par l'Eglise ont pu faire l'objet d'une réappropriation collective qui constitue, parfois, un véritable détournement. Entre dix autres, on en retiendra un exemple, il est vrai, décisif : après J.-M. Gouesse, Jacques Gélis rappelle que ce sont les propres recommandations de l'Eglise – maîtrise du comportement sexuel, insistance sur les devoirs des parents, valorisation de la mère – qui, paradoxalement, ont pu favoriser la diffusion d'une nouvelle attitude – responsable, volontariste, mais aussi calculatrice et parcimonieuse – à l'égard de la naissance.

Une culture de la consolation

La plupart des motifs abordés par Gélis, on les retrouve dans l'histoire du *Corps des femmes* que propose, au même moment, Edward Shorter. Mais la démarche et l'intention en sont assez profondément différentes. Auteur d'une interprétation très discutée de la *Naissance de la famille moderne* (1977), l'historien américain veut lier la sujétion séculaire des femmes à l'existence d'un handicap physiologique de longue durée auquel elles n'ont échappé qu'au premier tiers du vingtième siècle. C'est parce que leur corps a été si longtemps fragile, souffrant, brimé, menacé par la grossesse, meurtri par l'accouchement que les conditions d'une émancipation des femmes ont été réunies aussi tard. A l'appui de la démonstration, une abondante littérature médicale, de lecture souvent austère et parfois éprouvante, et un effort résolu pour donner du handicap féminin une mesure scientifique.

Faut-il dire que la thèse, énoncée en termes aussi généraux, me paraît, à la lettre, improbable ? Shorter fait abusivement l'économie de toutes les médiations qui permettraient d'articuler sur des données physiologiques brutes l'expérience collective d'une disqualification sociale. On regrette, en particulier, qu'il n'ait pas prêté plus d'attention aux représentations féminines du corps – et, entre autres, à cette culture de la consolation qu'il se contente d'évoquer, au passage, à la fin de son livre.

On réfléchira enfin sur ce paradoxe ironique : l'histoire qui se constitue sous nos yeux s'est voulue critique et libératrice ; pourtant, elle paraît souvent tentée de réduire les femmes à leur propre corps, retrouvant ainsi les plus fortes convictions des moralistes, des théologiens, des légistes et des médecins d'autrefois. Or, si important qu'ait été ce vécu du corps dans l'histoire des femmes, il ne constitue jamais un donné brut. Il n'a pas non plus été vécu passivement. Dans un livre qui reste inégalé (1), Yvonne Verdier nous a montré comment il était constamment réinterprété à travers un code symbolique qui propose, en fait, une lecture féminine de l'ordre social tout entier. Il est bien, sans doute, de connaître la femme dans tous ses états. Mais le moment est peut-être venu pour ses historiens de s'interroger sur la culture féminine qui, à cette expérience multiforme, a donné sens et cohérence.

JACQUES REVEL.

(1) Y. Verdier, *Façons de dire, façons de faire*, Gallimard, 1979.

★ L'ARBRE ET LE FRUIT. LA NAISSANCE DANS L'OCCIDENT MODERNE (XVIe-XIXe SIÈCLE), de Jacques Gélis, Fayard, 611 p., 148 F.

★ LE CORPS DES FEMMES, d'Edward Shorter. Traduit de l'anglais par Jacques Bacalu. Le Seuil, 380 p., 125 F.

★ Signalons la publication des Actes d'un colloque sur le thème *Une histoire des femmes est-elle possible ?*, et sous la direction de Michelle Perrot, aux éditions Rivages (10, rue Fortia, 13001 Marseille et 33, rue de Verneuil, 75007 Paris).

Grand Siècle et sexe faible

RÉUSSIR un livre piquant et drôle sur pareil sujet, c'est une gageure ! Claude Dulong, dans sa *Vie quotidienne des femmes au Grand Siècle*, s'en tire avec brio, et pourtant... tout ce qu'on a pu rabâcher, depuis vingt ans et souvent avec excès, nous concernant nous femmes du XXe siècle, toutes les constatations les plus sinistres sur la condition féminine et l'immense décalage entre les deux sexes, est là, vérifié absolument, au XVIIe siècle.

Ne pas oublier qu'il ne fut pas seulement le « Grand Siècle », mais commença sous les pires catastrophes : trente-cinq années de guerre civile avaient détraqué l'économie et les mœurs, climat toujours défavorable à l'éclosion de sociétés policées, et on sait que les femmes paient toujours plus cher les périodes de régression.

Leur destin change peu de couleur, qu'elles appartiennent à une classe sociale ou à une autre. Des mineures éternelles, choses du père avant d'être objets du mari, incapables d'exercer un métier, hormis quelques-uns du commerce et celui d'écrivain, qui est une manière de légèrement déchoir. Pour les veuves, c'est tragique, condamnées qu'elles sont à mourir de faim ou à sombrer dans la prostitution si elles n'ont pas de ressources personnelles ou la chance, rarissime, de trouver un nouveau mari. On épouse pour la reproduction : la contraception efficace est inconnue, interdite par l'Eglise ; les avortements sont innombrables, à peine plus atroces que les accouchements, qui provoquent une mortalité effrayante – plus d'hommes que de femmes dans les évaluations démographiques, cela se comprend.

Le noir tableau est à corriger par la nature même des femmes, leur résistance physique, leur roublardise, leur caractère (on rencontre ici des maris battus, car les mégères sont une race solide). Certaines ont la volonté de changer les choses. Il faut, parmi les ancêtres du féminisme – toutes proportions gardées, – ranger les hardies frondeuses et, plus tard, la cohorte des belles dames qui feront la réputation des salons, Mme de Rambouillet en tête. Les précieuses, probablement trop malmenées par Molière, ne faisaient que réagir, avec ridicule parfois (mais en fin de compte elles furent efficaces), contre la dégradation des mœurs et du langage, sans parler du sentiment : grâce à elles, le cœur reprend ses droits.

Tout cela vit, dans un livre dont la documentation est irréprochable et l'esprit empreint d'équité et de modération. Y ressuscitent également ces *« francs-tireuses de la charité »*, trop souvent restées dans l'ombre, celles qui suivirent Vincent de Paul, mais aussi les solitaires qui se dévouèrent avec acharnement à la misère de leurs semblables.

L'indiscrète marquise

Mme de Sévigné, elle, fait partie des privilégiées. Sans doute est-elle veuve très jeune avec deux enfants et sa fortune n'est pas considérable. Si elle le voulait, elle se remarierait pourtant, belle jusqu'à un âge où, à l'époque, on passait pour vieillarde, accablée de soupirants que son enjouement, son esprit, sa coquetterie, attirent autour d'elle.

Brusquement, sa fille mariée, Mme de Sévigné s'engloutit dans une passion pour celle-ci que nulle apparence ne laissait prévoir. La marquise a élevé ses enfants en soignant leur éducation, mais pas du tout dans ses jupes. Marie-Françoise, future comtesse de Grignan, a été mise au couvent par deux fois, quand cela arrangeait maman. Et voici maman, au moment où sa fille mariée lui échappe pour aller vivre en Provence, qui entre en agonie. Ce cher bien qui s'éloigne, Mme de Sévigné ne cesse de l'agripper. Cela nous vaut l'admirable correspondance que l'on sait, mais, entre les deux femmes, d'innombrables accrochages, des querelles, avec des cris, côté Grignan, des reproches côté Sévigné, du genre *« vous ne m'aimez point »*, et cela dès que le destin les réunit pour des périodes plus ou moins longues.

L'incompatibilité d'humeur est flagrante entre une fille réservée et une mère qui, elle, est une extravertie notoire. L'écho de ces dissentiments s'entend clairement dans de très nombreuses missives. Indiscrète, la marquise s'immisce dans l'alcôve du couple, qu'elle harcèle de conseils concernant la manière dont les Grignan gèrent une fortune très vacillante, sous l'apparence de l'opulence.

Il faudra bien des années pour que cette mère abusive s'assagisse et que sa fille la comprenne enfin. L'ouvrage de Frances Mossiker n'est pas une énième biographie de notre célèbre épistolière. C'est l'étude d'une passion et de son évolution, suivie à travers l'ensemble des lettres.

Mme de Grignan, fort malmenée par certains sévignistes, y gagne notre sympathie. Quant à la marquise, elle nous exaspère et parfois nous horrifie, mais on lui pardonne tout, bénissant le délire maternel qui nous a donné ce chef-d'œuvre-là.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ LA VIE QUOTIDIENNE DES FEMMES AU GRAND SIÈCLE, de Claude Dulong. Hachette, 306 p., 79 F.

★ L'AMOUR D'UNE MÈRE, de Frances Mossiker. Julliard, 550 p., 90 F.

La féminité selon Jean Lorrain

« *PAR Jean Lorrain, l'année 1900 est à jamais fixée dans nos esprits* », note Paul Morand. Durant cette fin du XIXe siècle où les classes sont impitoyablement séparées, où l'on ne démocratise que du bout des lèvres, où la bourgeoisie règne et a l'argent insolent, où l'aristocratie louche vers elle *pour redorer son blason*, où l'aventure politique – notamment coloniale – et un patriotisme exacerbé se mêlent aux remous d'une prise de conscience prolétaire, Jean Lorrain a su être un témoin des mœurs curieux, impitoyable provocateur. S'il épouse les préjugés politiques des esprits les plus fermés – antisémitisme compris, – il dénonce aussi la bassesse matérialiste de cette époque, son mépris pour les pauvres et les artistes originaux, son égoïsme pervers et sa lâcheté habillée de suffisance. Jean Lorrain a su montrer toute une société qui s'enivre d'elle-même, quitte à écraser les faibles, avide de plaisirs, dût-elle en payer chèrement le prix. Ce Pétrone ricaneur, arrogant et secrètement blessé, nous entraîne sans fausse pudeur dans un bal ou plutôt dans un sabbat urbain au fil de chroniques emportées, chatoyantes, musquées.

C'est à la femme surtout que revient le rôle de guide dans ce monde trouble. Des femmes, Jean Lorrain dira tout : les faiblesses et les perfidies, les perversions et les naïvetés, les vertus et les crimes – *« Qui est donc aussi femme que cet homme quand il parle des femmes ? »* note encore Paul Morand dans sa préface à *Femmes de 1900*. Pour ce carnet de bord des états féminins, *les chroniques que Jean Lorrain* commence, en 1890, à *l'Echo de Paris*, sous le titre de « Une femme par jour », ont un rôle déterminant. Des cent douze textes publiés dans cette série, l'écrivain tirera matière à plusieurs livres.

Michel Desbruères, savant amateur de l'époque « fin de siècle », à qui l'on doit notamment une anthologie de *la France fantastique 1900* (1), a eu l'heureuse idée de nous procurer la première édition complète d'*Une femme par jour* : elle comporte cinquante-cinq textes jusqu'à présent inédits en librairie. Une édition annotée, soignée, sous une jolie couverture dont le thème (« une Parisienne place de la Concorde ») est emprunté à Jean Béraud.

Tous les types de femmes *caracolent ici, joyeusement*, perfidement, sinistrement, au fil de courtes chroniques. Elles viennent de la haute ou de la basse société, des salons ou des fortifes, du théâtre ou de la rue, du boudoir bourgeois ou de la maison de rendez-vous. Toutes en quête d'amour, d'argent, de vengeance, de sensations fortes, de coups à faire ou à défaire. Elles sont toutes là, prises – au vif d'une plume qui court la poste mais ne perd pas un détail et ne manque pas une astuce – avec leurs toilettes, leurs parfums, leurs fards, trompeuses et masquées, nature et retorses, abusées et pitoyables, ou vénales, coquettes, fatales.

Les titres à eux seuls sont évocateurs : « Fleur de fortifes », « La truqueuse du bois », « La Goulue », « La pompe-funèbre », « L'inassouvie »... A l'opposé de l'éternel féminin suave, précieux, câlin et gentiment aguicheur que nous propose l'imagerie de la Belle Epoque, voici la perversité, la fulgurance, l'ambivalence féminines, illustrées par un voyeur réaliste qui nous entraîne jusqu'à l'inferno de la concupiscence et du plaisir. *« L'auteur ne manipule pas ses femmes,* écrit Michel Desbruères, *d'où cette forte impression de vie et de vérité qui séduit aujourd'hui encore. Il les accompagne, plutôt. Il promène un miroir le long de leur chemin, avec la mélancolie peu avouable de n'être pas l'une d'elles* (...). »

PIERRE KYRIA.

(1) Phébus.

★ UNE FEMME PAR JOUR, de Jean Lorrain, première édition complète, établie par Michel Desbruères. Christian Pirot éditeur (13, rue Maurice-Adrien, 37100 Saint-Cyr-sur-Loire), 352 p.

Le Monde des livres

● LE FEUILLETON

Un bilan de l'année littéraire

Et moi, et moi, et moi

Par Bertrand POIROT-DELPECH

Est-ce un progrès ? Cela durera-t-il ? C'est une autre affaire. Le fait, lui, s'étale avec une ampleur qui lui vaudra de symboliser l'année : après plusieurs générations (siècles ?) de prétention à la globalisation et à l'universalité, les écrivains français ont marqué en 1984, tous genres confondus, un repli spectaculaire sur la philosophie ponctuelle, l'histoire événementielle, le récit intime, la biographie personnalisée, la critique d'humeur. Ne parler que de ce qu'on connaît, au plus près de soi, telle aura été la tendance, générale et systématique comme une consigne.

Une triste coïncidence a voulu que la période voie mourir deux maîtres en refus de généraliser : Michel Foucault, dont le public voulait, à tort, faire un maître à penser sur tout, et dont la dernière œuvre, publiée quelques jours seulement avant sa mort – *Histoire de la sexualité,* – se limitait, avec un luxe de doutes, à une relecture de l'Antiquité gréco-latine ; Henri Michaux, qui suggéra d'autant plus puissamment les vertiges de la conscience et de la sensation qu'il refusait de donner son expérience pour un reflet de l'humaine condition. Autre disparu de l'année, Jean Hugo a laissé un modèle de témoignage sur son temps, *le Regard de la mémoire.*

NON sans logique, le renoncement à l'universalisme et le repli sur soi se sont accompagnés d'un retour aux ancêtres et d'un regain de célébration, que n'expliquent pas entièrement les hasards du calendrier. On a commémoré, en 1984, comme jamais ! L'année Diderot n'était pas achevée que commençait, en avance, le centenaire Hugo. Entre-temps, avaient été revisités, pendant quelques jours ou quelques semaines, selon les initiatives des éditeurs, Chardonne, Colette, Paulhan. On peut déjà prédire que le printemps prochain sera placé sous le signe de Mauriac, né en 1885.

Qui dit anniversaire dit biographie. Avant les trois ou quatre *Hugo* parus pour Noël, le genre s'est enrichi du *De Gaulle* encyclopédique de Lacouture, qu'avait précédé celui, plus polémique, d'Henri Guillemin. Ginette Guitard-Auviste a raconté la vie de Chardonne en amie inconditionnelle, Dormann celle de Colette, en complice gourmande. Miriam Cendrars a évoqué son père. En fouillant, pour la première fois, la carrière prodigieuse de Gaston Gallimard, Pierre Assouline a montré qu'un éditeur, pour peu qu'il ait l'envergure de « Gaston », incarne autant son époque que les écrivains. Autre révélateur des mentalités : un destin comme celui de Pierre Curiel, reconstitué en maître de l'enquête par Gilles Perrault *(Un homme à part).*

Plus loin dans le temps et sans prétexte anniversaire, pour le seul bonheur communicatif de traverser une époque, Jean-Denis Bredin et Max Gallo ont retracé les destins de Dreyfus et de Jaurès, tandis qu'Henri Troyat fixait, avec l'impartialité frémissante de son modèle, le portrait de Tchékhov.

LE *goût du passé ne porte pas aux traites sur l'avenir.* Les écrits de laboratoire se remarquent d'autant plus qu'ils se font rares. Les avant-gardistes d'hier se ralliant à l'autobiographie, *comme on le verra plus loin, les seules audaces* de l'année ont été *le Livre* et *Vivre,* de Pierre Guyotat. Elles n'ont pas suscité les querelles qu'elles auraient soulevées naguère, et qui auraient élargi le public, toujours plus restreint, des essuyeurs de plâtres. Pour sauver l'imprimé, faut-il casser, la syntaxe et les mots eux-mêmes jusqu'à l'incompréhensible comme le tente Guyotat ? Ce n'est pas encore cette fois-ci que la question, vieille comme l'avant-garde, trouvera sa réponse !

S'il fallait décerner la palme du roman le plus expérimental dans les limites du lisible, je la donnerais sans hésiter à *Naissance,* où Ludovic Janvier, le grand connaisseur de Beckett, se glisse dans la personnalité d'une comédienne, avec une vraisemblance inouïe. Parmi les romanciers plus classiques et de haute tenue, citons Kundera *(l'Insoutenable Légèreté de l'être),* Jacques Réda *(l'Herbe des talus),* Pierre Michon *(les Vies minuscules),* Rinaldi *(les Jardins du consulat),* Félicien Marceau *(Appelez-moi mademoiselle),* Nicolas Saudray *(la Maison des prophètes),* peut-être le plus exigeant, le plus grave.

Encore que Saudray traite indirectement des relations, rendues actuelles par le Liban, entre chrétiens et musulmans, les auteurs cités plus haut ne se sont guère occupés d'histoire. Ils ont formé l'exception qui confirme la règle. Dans leur ensemble, les fictions de 1984 ont fait une place de choix à la chronique romancée : *Je vous écris d'Italie* (Déon), *Robespierre* (Domecq), *les Portes de Gergovie* (Peyramaure), *les Mouchoirs de Cholet* (Ragon).

LA dernière guerre et l'Occupation sont moins présentes que les années précédentes ; on a seulement remarqué le *Journal d'un collabo,* d'Eliane Aubert. Mais cela ne saurait durer. On croit savoir que le prochain roman de Sagan, annoncé pour le printemps, se passe en 1942.

En attendant, la même Sagan a donné en 1984 son premier livre de souvenirs (*Avec mon meilleur souvenir*) après une vingtaine de romans et pièces. Ce passage de l'imaginaire au témoignage personnel est un signe du temps.

Outre les mémorialistes comme Jean Hugo et Jünger, les intimistes comme Marc Bernard ou les débutants tentés par la chronique romancée comme Maspero – *le Sourire du chat,* – de nombreux romanciers connus ont délaissé la fiction pour le récit proche de l'aveu. Tous niveaux confondus, le public apprécie cette évolution. Ainsi s'explique le succès spontané, puis consacré, de confidences comme *la Place* d'Annie Ernaux, et *l'Amant,* de Marguerite Duras, événement de l'année.

Les réactions au Goncourt 1984 montrent qu'il a été lu à divers degrés : de façon intellectuelle par les anciens fervents de la romancière, et par un public plus large, naïvement, comme un roman « colonial » des années 30. Cette réconciliation de lectorats réputés impossibles à satisfaire en même temps n'est pas la moindre réussite de *l'Amant,* et devrait faire réfléchir les auteurs pour qui il n'est de qualité que confidentielle.

QUE le moi règne en maître dans la production romanesque, il n'y a là que l'accentuation d'un caractère ancien et bien français. Plus nouvelle est la présence revendiquée de l'auteur au cœur des livres d'idées. L'essai, lui aussi, se personnalise, comme en écho au recul des valeurs collectives autrefois glorifiées par la gauche.

Max Gallo a nommément annexé l'individualisme aux idées dont il fut, un temps, le porte-parole. Les philosophes redescendent des hautes sphères des fins dernières et des lois de l'histoire pour s'interroger, souvent à l'abri des pensées religieuses, sur l'avenir des relations interpersonnelles *(la Sagesse de l'amour,* d'Alain Finkielkraut). L'essai le plus pénétrant sur l'idéologie bourgeoise entre 1920 et 1960 fut une confession *moqueuse de la petite fille de Gabriel Marcel (Une éducation française).* L'ouvrage d'histoire littéraire le plus inventif fut sans doute *le XXᵉ Siècle à travers les âges,* où Philippe Murray ne *craint pas d'assener ses intuitions personnelles avec* des méthodes et dans un style qui n'ont plus rien à voir avec les règles universitaires.

La critique en prend aussi à son aise avec ces règles. Chez Marthe Robert *(la Tyrannie de l'imprimé),* elle prend le tour du journal intime, et, chez Todorov, de l'itinéraire intellectuel. Il y avait longtemps qu'on n'avait éclairé les contes de Perrault comme l'a fait Pierrette Fleutiaux, sur le ton de la confidence, dans *Métamorphose d'une reine.*

Il est vrai que les plus grands critiques ont montré la voie en n'évitant pas la lecture-aveu : Maurice Blanchot, dont on a réédité *la Communauté inavouable,* Roland Barthes, dont on a recueilli des communications éparses *(le Bruissement de la langue).* Parler de soi n'est pas la manière la moins stricte de parler des auteurs qu'on aime : Alain Borer l'a prouvé en suivant Rimbaud, éperdument, dans son exil inexpliqué *(Rimbaud en Abyssinie).*

A la rubrique des intellectuels français vus par eux-mêmes, véritable genre où se côtoient autosociologie et pamphlet en vase clos, ont contribué cette année Jean-Paul Aron *(les Maîtres à penser),* Pierre Bourdieu *(Homo academicus)* et J.-F. Lyotard *(Tombeau de l'intellectuel et autres papiers).*

L'introversion qui a marqué l'année ne s'arrête pas avec elle. Navarre et Rezvani publient des journaux intimes. Dès le début de 1985, Curtis racontera ses lectures d'adolescent et Sollers sa jeunesse bordelaise. Même Robbe-Grillet évoquera son enfance entre Jura et Finistère. Oh ! à sa façon, c'est-à-dire en ruinant d'avance, avec malice, les objections de ses suiveurs épris de dogme ; mais, enfin, le champion de l'objectal pur de tout *je* cèdera lui aussi au mot d'ordre de l'heure : et moi, et moi, et moi !

● A TRAVERS LE MONDE

MEXIQUE

« Reagan, rapace, ton ami est Octavio Paz !... »

LE poète Octavio Paz, qui avait reçu à la Foire de Francfort, en octobre dernier, le Prix de la Paix, est passé par Paris la semaine dernière, après un parcours qui l'a mené en Inde – où il avait été ambassadeur de son pays entre 1962 et 1968 – et au Japon, avant de regagner Mexico *via* New-York.

En voyage, Paz a appris qu'il se passait des choses étranges dans son pays et que, par exemple, trois jours après son discours d'Allemagne, lors de la *réception du prix, des pétitions de professeurs et d'intellectuels de* cinq pays d'Amérique latine avaient circulé et que son effigie avait été brûlée devant l'ambassade des Etats-Unis ! *« On n'a pas jeté ses livres au brasier,* écrivait Gabriel Zaid dans le magazine *Vuelta, mais on chantait en chœur un exorcisme qui disait : « Reagan, rapace, ton ami est Octavio Paz! »* (...) *Si c'est ainsi qu'on traite au Mexique un Mexicain qui, en passant et de loin, critique le régime sandiniste, on peut imaginer comment on traiterait au Nicaragua celui qui se risquerait à ouvrir la bouche »* (1).

Octavio Paz, qui est considéré comme un des plus grands poètes de ce temps, partage son activité d'écrivain entre la poésie et l'essai, et il tente depuis quelques années, à l'instar du Péruvien Mario Vargas Llosa, de l'Argentin Ernesto Sabato ou du Cubain exilé Guillermo Cabrera Infante, de faire prendre conscience à l'Amérique latine qu'*elle doit choisir le* combat pour la démocratie plutôt que celui de la révolution à la cubaine. Paz dirige depuis huit ans *Vuelta,* une revue mensuelle tout à fait remarquable qui aborde à la fois les problèmes de culture et de politique, en élargissant ses préoccupations aux mondes européen et asiatique. On peut lire, par exemple, dans les numéros du dernier trimestre de 1984, des poèmes de Paz, de Silvina Ocampo, d'Henri Michaux, des articles de Susan Sontag, d'André Siniavski, de Jorge Edwards, d'Irving Howe, etc., des « Instructions pour oublier le Quichotte » par Fernando Savater, un entretien avec Joseph Maier, très critique sur l'école de Francfort, et même des « Principes d'anarchie pure et appliquée » écrits entre 1936 et 1938 par Paul Valéry (2).

Vuelta, qui va bientôt fêter son centième numéro, mène un travail de réflexion original, à contre-courant des idées reçues, qui donne à cette revue une *place tout à fait indispensable. Elle* fait mieux connaître la pensée d'intellectuels, d'artistes et de poètes qui, tout en refusant l'emprise nord-américaine, cherchent dans l'histoire socio-politique du continent sud-américain le moyen de défendre la démocratie. C'est cette idée centrale de *« défense de la démocratie »* que l'on retrouve dans *Tiempo nublado* (« Temps nuageux »), qui doit paraître en français, en février prochain, chez Gallimard, un recueil d'articles dans lesquels Octavio Paz pose un problème *éthique, s'élevant tant « contre l'expansion et la multiplication des orthodoxies idéologiques, chacune ayant prétention à l'universalité »,* que contre *« la plaie de nos sociétés : la terreur de l'Etat et sa contrepartie, celle des bandes de fanatiques »* (3).

On retrouvera les mêmes préoccupations et la même méfiance à l'égard des idéologies dans un autre volume, tout à fait différent, d'Octavio Paz : *Sor Juana Inès de la Cruz, ou les Pièges de la foi* (4), une étude consacrée *à une personnalité centrale de l'histoire de la culture en langue espagnole,* complètement inconnue chez nous. Une femme de la fin du dix-septième siècle, étonnante par son intelligence et ses dons, tant dans la poésie que dans les mathématiques, dans la musique ou l'astronomie. Elle a laissé des poèmes érotiques ainsi que des répliques aux attaques du clergé. *« Je n'aime pas les bruits de l'Inquisition »,* écrivait cette femme exceptionnelle – morte à quarante-deux ans en 1695 – sur laquelle Paz a composé un livre de plus de 650 pages qu'il avait commencé vers 1930. *« Le verbe de Sœur Juana se construit face à une interdiction soutenue par une orthodoxie incarnée dans une bureaucratie de prélats et de juges »,* note Paz, adversaire décidé des totalitarismes, des brasiers et des « ogres philanthropiques » *(Sor Juana Inès de la Cruz* paraîtra en 1985, chez Gallimard).

NICOLE ZAND.

(1) Paz avait déclaré : *« Il est clair que les Etats-Unis aident les groupes armés ennemis du régime de Managua : il est clair que l'Union soviétique et Cuba envoient des armes et des conseillers militaires aux sandinistes : il est clair aussi que les racines du conflit plongent dans le passé de l'Amérique centrale. »*

(2) *Vuelta,* revue mensuelle, Leonardo da Vinci 17 *bis,* Mixcoac, 03910 Mexico.

(3) *Tiempo nublado.* Seix Barral, Barcelone, 1983. (En vente à la Librairie espagnole, 72, rue de Seine, Paris 75006, 60 F.)

(4) *Sor Juana Inès de la Cruz, o las trampas de la fe.* Seix Barral, Barcelone, 1982, 660 p. (Librairie espagnole, 95 F)

GRANDE-BRETAGNE

Ted Hughes « poète lauréat »

LE poète britannique Ted Hughes a été désigné par Mᵐᵉ Margaret Thatcher *« poète lauréat » en remplacement de Sir John Betjeman, mort* en mai dernier. Cette désignation a été une surprise pour les milieux littéraires, Philip Larkin ayant été pressenti.

Le « poète lauréat », poète officiel de la Cour d'Angleterre, a pour tâche d'écrire des poèmes célébrant les grands événements de la vie de la famille royale. La charge, qui existe depuis 1599, a été occupée par des écrivains tels que Ben Jonson, William Wordsworth, Alfred Tennyson.

Agé de cinquante-quatre ans, originaire du Yorkshire, Ted Hughes, est reconnu comme un des poètes majeurs de son temps. Un recueil de ses poèmes, *Corbeau,* a paru en 1981 aux Éditions de la Différence. Ted Hughes *était le mari de la poétesse Sylvia Plath, qui s'est suicidée* en 1963 à l'âge de trente ans.

CONGO

Un colloque international Frantz Fanon

ORGANISÉ à l'université Marien Ngouabi de la République populaire du Congo, à l'initiative de l'Association internationale pour la recherche en civilisations et littératures africaines, un colloque international consacré à Frantz Fanon s'est tenu à Brazzaville du 12 au 16 décembre 1984. Une trentaine de communications ont porté principalement sur la dimension médicale, sociale et idéologique de l'aliénation chez Fanon.

La fortune littéraire de Fanon a été évoquée, ainsi que l'actualité de sa réflexion, notamment dans une étude psycho-sociologique du maquillage en Afrique. Les actes de ce colloque seront publiés par les Nouvelles éditions africaines.

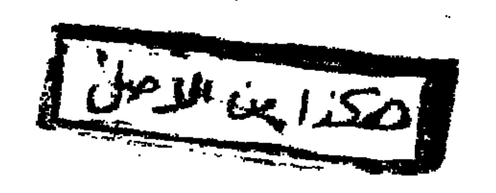
La présence de Mᵉ Marcel Manville, ancien compagnon de Frantz Fanon, a donné à cette manifestation un aspect chaleureux et parfois émouvant. Rappelons qu'avait eu lieu à Fort-de-France, en mars et avril 1982, une commémoration internationale de Fanon, à l'occasion du vingtième anniversaire de la mort du psychiatre et militant martiniquais. Les actes de ce *Mémorial international Frantz Fanon* sont parus récemment aux *éditions Présence africaine. Il faut signaler aussi la création d'un « Cercle* Frantz Fanon » (29, rue Galliéni, Fort-de-France). Enfin, la revue *Sans Frontière* (33, boulevard Saint-Martin, 75003 Paris) vient de consacrer l'un de ses numéros à l'écrivain martiniquais.

MICHEL FABRE.

ISRAËL

Lévi-Strauss invité à Jérusalem

CLAUDE Lévi-Strauss sera en Israël du 29 décembre au 6 janvier. Le célèbre anthropologue – et descendant de rabbins alsaciens – accomplira, à soixante-seize ans, sa première visite à Jérusalem. Invité du Musée d'Israël et du centre Mishkenot Shanaanim, le père du structuralisme présidera un *symposium* sur « L'art comme moyen de communication », auquel contribueront une vingtaine de spécialistes mondiaux de l'art primitif et précolombien. Le 3 janvier, il participera avec de nombreux universitaires israéliens, à une longue soirée-débat consacrée à un thème qui lui est cher : « Les mythes aujourd'hui en Occident ».



Le Monde

culture

MUSIQUE

BACH A LA FENICE DE VENISE

La Passion selon Pizzi

Après le voyage en gondole de Venise à Padoue avec Banchieri, grâce à la Péniche-Opéra (*le Monde* du 22 décembre), voici Venise silencieuse, sans gondoles sur le Grand Canal, presque sans touristes, étincelante dans la lumière pure d'un hiver encore doux ; car le Théâtre de la Fenice vient d'ouvrir, avec quelques jours d'avance, l'année du tricentenaire de Jean-Sébastien Bach.

Si le Cantor de Leipzig n'écrivit point d'opéra, il laissa heureusement, pour notre époque folle de grands spectacles comme la Venise des dix-septième et dix-huitième siècles, deux *Passions*. La tentation de les visualiser était trop forte, et n'apparaît d'ailleurs nullement sacrilège (qu'on songeà la tradition populaire d'Oberammergau ou au *Christ recrucifié* de Kazantsakis) ; toujours est-il que, six mois avant une *Passion selon saint Matthieu* sans doute très orthodoxe de Yuri Lioubimov à la Scala, voici celle *selon saint Jean* de Pier Luigi Pizzi, très italienne et catholique, qui aurait sans doute éberlué le compositeur et ses fidèles protestants...

Le coup d'œil est prodigieux : un dispositif immense se déploie dans toute la longueur de la Fenice, jusqu'à un retable arrondi aux colonnes de marbre torsadées, où les tuyaux d'un orgue encadrent une admirable crucifixion baroque aux personnages auréolés ; au-dessous ont pris place le chœur d'enfants et les musiciens en soutane violette qui interprètent les chorals.

A l'autre bout, le chef d'orchestre dirige l'ensemble depuis la loge royale, au milieu d'un autre orgue (également fictif) ; devant lui s'élève une puissante colonne sur laquelle officie l'Evangéliste devant l'ambon, entouré en contrebas par l'orchestre d'instruments anciens (toujours en soutane). Entre ces deux pôles, une grande aire de jeu à plusieurs niveaux.

Alors commence une étonnante représentation où se mêlent les époques, les rites, les significations, le spectacle et la piété. « *Christ, notre maître* » : pendant le vaste chœur d'entrée, l'Evangéliste tient élevée la Bible (comme lors du chant de l'alleluia) ; les chœurs montent lentement du sol en longues robes ou habits de paysans du Moyen Age tels qu'on en voit chez Dirk Bouts par exemple ; un évêque en chasuble noire, avec diacre, sous-diacre et acolytes, se prosterne longuement devant l'autel placé au milieu de la salle, en fait le tour en l'encensant et va prendre place dans le fauteuil du président de l'assemblée sous le retable.

L'Evangéliste (Zeger Vandersteene) commence le récit de la Passion, qu'il soutiendra de bout en bout avec l'éloquence d'un Bossuet en chaire et un phrasé admirable de ferveur, rempli d'émotion. Sur scène, voici l'arrestation de Jésus par des soldats romains (empanachés comme au dix-huitième siècle), son interrogatoire par le grand prêtre (habillé en évêque), puis par Pilate, la flagellation, le manteau de pourpre, le roseau, la couronne d'épines...

Pendant les chorals, les officiants reviennent à l'autel, font mine de prier et bénissent la foule. Les deux premiers airs de solistes sont chantés par deux enfants (du Tölzer Knabenchor) qui, doucement, prennent les mains de Jésus pour le consoler, dans l'esprit même de Bach . (*« Je te suis, ma vie, ma lumière »*). Les chœurs incarnent tantôt les juifs qui insultent le Christ avec des gestes vindicatifs, tantôt les fidèles qui l'entourent d'affection. Pendant l'air du repentir de Pierre, Jésus reparaît comme une vision, délié de ses chaînes, et va vers son disciple ; mais celui-ci lui fait signe de ne pas approcher, tant il se sent indigne.

« Pleure, mon cœur... »

Pizzi illustre ainsi, par des idées simples, des gestes tendres, les sentiments du compositeur, avec une grâce toute italienne, renouvelant de façon touchante chacun des épisodes. Et l'on en vient à la scène de la crucifixion. Au pied des trois croix dressées derrière l'autel, on retrouve, prostrés dans des attitudes très belles, qui semblent calquées sur les primitifs flamands (Van der Weyden, Petrus Christus), la Vierge en robe rouge sous une cape et une capuche noires, saint Jean, Marie-Madeleine, éblouissante chevelure et robe d'or, et l'autre Marie, toute en noir comme une religieuse. Parfois, l'un d'entre eux va caresser les pieds de Jésus ; et c'est la Vierge elle-même (Margarita Zimmermann) qui interprète le sublime air d'alto (*« Tout est consommé »*), accompagnée par... Marie Cleophas (Marianne Müller), qui a apporté sa viole de gambe, avant que Marie-Madeleine (la soprano Brigitte Poschner) chante elle-même *« Pleure, mon cœur, dit ta douleur à la terre et au ciel »*.

Entre le théâtre et l'église

Le corps du Christ, très raide (comme dans l'admirable Holbein de Bâle), est déposé sur l'autel, enveloppé dans un linceul et enseveli dans un tombeau profond autour duquel se groupe la foule. Pendant le grand chœur final et l'ultime choral, l'évêque et ses ministres reparaissent, distribuent la communion ; les cloches sonnent à toute volée dans le lointain, et, du tombeau, s'élève une immense croix double, illuminée par des cierges, qui monte vers le plafond, tandis que s'éclairent peu à peu les girandoles de la Fenice.

Il n'est pas possible de décrire dans tous ses détails cette mise en scène d'une invention, d'une finesse et souvent d'une justesse extrêmes. Et cependant on est plus émerveillé et attendri que véritablement ému, tant le statut de cette « représentation sacrée » reste ambigu, à mi-chemin du théâtre et de l'église. Sans doute faudrait-il être italien pour s'y sentir pleinement à l'aise. Trop de références peut-être, et un côté un peu douceâtre qui tire parfois du côté d'un Guido Reni plutôt que de la grandeur abrupte des Flamands.

On ajoutera que la lenteur contemplative de Bach, ses longues arias statiques, diluent forcément l'intensité dramatique de l'action portée à la scène ; et l'impression de la musique s'en trouve affadie. L'interprétation, il est vrai, quoique *honorable et soigneuse*, *manque un* peu de cohésion (1) et paraît souvent trop sage, sous la direction d'Alan Hacker (un chef courageux, dirigeant de son fauteuil de handicapé), avec le chœur Haendel de Cologne, l'Orchestre de chambre de Salzbourg et de bons solistes jouant des instruments d'époque. Cependant, les chanteurs-acteurs sont excellents et l'on citera encore Thomas Thomaschke (saint Pierre) et Harry Nicoll (Jean), le Jésus de Florian Prey, très doux, paraissant un peu falot.

En dépit de ces réserves esthétiques, c'est un spectacle assez extraordinaire qu'a réalisé Pierre Luigi Pizzi (il en a conçu lui-même le dispositif scénique et les costumes). Pourquoi ne le reverrait-on pas un jour à Bercy ?

JACQUES LONCHAMPT.

(1) *Il faut tenir compte de la distance qui sépare les interprètes et de la transmission de l'image du chef par écrans vidéo.*

★ La Fenice a élaboré un superbe programme pour les deux années à venir, dont on retiendra en particulier *Orlando* et *Agrippine* de Haendel, *Armide* de Rossini, *la Maison des morts* de Janacek, en 1985 ; *Stiffelio*, *Aroldo* et *Attila* de Verdi, *Otello* et *Semiramis* de Rossini, le *Rake's Progress* de Stravinsky et *la Clémence de Titus* de Mozart en 1986.

DANSE

A L'OPÉRA DE PARIS

Un « Lac des cygnes » contestable

Par quelle aberration l'Opéra a-t-il accepté que Rudolf Noureev remonte à grands frais une nouvelle chorégraphie intégrale du *Lac des cygnes* (*le Monde* daté 23-24 décembre) ? La première scène subventionnée possède à son répertoire la version du chef-d'œuvre de Tchaïkovski qu'était venu régler à Paris, en 1960, le maître de ballet soviétique Vladimir Bourmeister, lequel avait traité avec des gants de soie l'impérissable poésie lunaire des deux actes « blancs » dus à Lev Ivanov et fondu les numéros folkloriques de Marius Petipa en des divertissements qui respectaient la trame romanesque de la féerie. Et voici que Noureev s'est mis en tête de faire mieux que Petipa et Ivanov, ayant l'innocence ou la prétention de supplanter ses anciens maîtres du Kirov, grâce auxquels nous ont été révélées ses premières étourdissantes interprétations.

La volonté de recyclage s'annonce dès le premier acte : le rideau ne se lève pas sur le lac « *quelque part en Allemagne* » de la légende, mais sur une vue printanière du bassin des Carpes, à Fontainebleau. Il y a là un monde fou en scène sous un grand panneau Renaissance, et déjà de longues jeunes filles en perruques blondes dansent frénétiquement. Malgré le hourvari général, le prince Siegfried reste assoupi sur une cathèdre d'où seul le tirera son inquiétant précepteur Wolfgang, mi-samouraï, mi-Nosferatu. Aussitôt sur ses pieds, le prince s'empresse d'interpréter un premier solo, religieusement contemplé par la garde immobile des courtisans. La variation à l'arbalète est « sucrée », et les rondes légères des ballerines sont remplacées par un pas de seize des garçons d'une virilité appuyée.

Point d'entracte. On passe allègrement au deuxième acte, sommet de tout l'art classique, où se sont illustrées les grandes dames de la danse, Margot Fonteyn, Yvette Chauviré, Galina Oulanova, Maïa Plissetskaïa, Nathalie Makarova. Chaque fervent balletomane, pour ne pas dire chaque habitué de l'Opéra, en connaît par cœur les moindres pas. Pour changer, les cygnes ont perdu leurs plumes : des torsades de nacre, parfaitement disgracieuses, leur servent de parure de tête. Quant à Odette, la princesse cygne, à peine apparue, la voilà aussitôt lancée dans des mimiques volubiles : « *Moi — prisonnière, — vilain oiseau ; vous, charme* », etc., balbutiant les poncifs de répertoire. Là-dessus, elle se rue dans des acrobaties inédites, n'arrêtant ses élans que pour contempler — avec le sourire — un solo de son prince et partenaire. Les deux alignements si purs des *vingt-quatre cygnes sont* basculés carrément côté jardin pour laisser toute la place à l'héroïne côté cour.

Entracte. Le seul. Le troisième acte s'ouvre sur un fond de décor en buffet d'orgue. Embrayage en quatrième vitesse sur les intermèdes. La danse espagnole, que Petipa pratiquait comme personne pour avoir longtemps vécu *tras los montes* : nulle. Les czardas, les danses hongroises : déballages dignes du marché de Nijni-Novgorod. Tout ce temps, de benoîtes matrones en hennin moyenâgeux cantonnent dans les fonds de décor — on se demande pourquoi.

Mais voici les grandes entrées : le Prince et sa jolie mère, puis Odile, le sosie sardonique de la touchante Odette, flanquée de son âme damnée, le magicien Rothbart. C'est à ce moment que feu Petipa doit se retourner dans sa tombe. L'adage et les *variations dites du Cygne* noir, pianotés depuis des générations dans les cours de danse, sont arrangés comme des alexandrins de Corneille transformés en vers libres. Le hourvari général reprend, tout le monde disparaît, et le miracle en cette fin de tableau veut que personne ne ramasse un billet de parterre.

Enfin, toujours en enchaînant le quatrième acte, réplique du deuxième acte blanc. Les princesses cygnes, qui ont à peine eu le temps de se changer, ne savent plus maintenant où battre des ailes. Comment ne pas se souvenir de l'admirable chorégraphie du Kirov (celle de Vaganova reprise par Constantin Sergueev) et de l'exquise forêt de bras que faisaient mouvoir les petites ballerines russes ? L'âme slave par essence sur les accords nostalgiques de Tchaïkovski s'y effusait seule. Mais Odette ne veut plus de son prince parjure. Avant de le quitter à jamais, elle s'explique par de longues digressions saltatoires, cependant que ses compagnes tirent des bords dans toutes les directions. Dernier pas de deux, dernières variations, celui-ci et celles-là totalement hermétiques en manière de conclusion.

Les protagonistes de la première publique, samedi 22 décembre, étaient Mme Claude de Vulpian, remarquable surtout en Cygne noir, M. Charles Jude, d'une élégance constamment princière, et M. Patrice Bart, le « vilain oiseau » de l'histoire, auteur d'une sarabande ébouriffante à travers le plateau. Rudolf Noureev, affiché en vedette dans le premier rôle, s'était fait « porter pâle » ce soir-là, ce qui l'a autorisé sans doute à venir saluer au rideau final, sous le gazouillis habituel de la ramure, en tenue de moujik fatigué.

Décors (contestables pour une *fois) d'Ezio Frigerio*, costumes chatoyants de Franca Squarciapino, orchestre sous la direction du chef néo-zélandais Ashley Lawrence, la plus filandreuse qui soit. J'allais oublier le corps de ballet : honneur à ses braves !

OLIVIER MERLIN.

Deux belles promotions

Marathon annuel du corps de ballet, le concours de l'Opéra a vu défiler toute la journée du lundi 24 décembre sur la scène du palais Garnier soixante-quinze danseurs et danseuses (très exactement trente-sept danseurs et trente-huit danseuses), soit cent-cinquante variations à juger, les unes imposées, les autres libres, au choix des concurrents à la promotion.

Dans l'ensemble, cette présentation individuelle fut chez les garçons d'une qualité supérieure à celle des filles.

La triomphatrice absolue du concours a été Mlle Sylvie Guillem, en qui nous voyons depuis deux ans la *prima ballerina*, hors concours. Cette jeune beauté blonde (dix-neuf ans), qui aurait séduit Balanchine comme une nouvelle Suzanne Farrell, réunit toutes les grâces en sa personne : les proportions idéales, la technique sans défaillance, une finesse de traits et une distinction dignes d'un Lancret — sans doute l'étoile de demain dont on annonce la promotion imminente. Souhaitons qu'elle n'ait pas la tête tournée par les louanges qui déjà se déversent sur elle...

Excellent choix de M. Jean-Christophe Paré comme premier danseur. Formation classique depuis l'âge des « rats », goût résolu pour les chorégraphies modernes. Roland Petit n'a pas connu d'autre parabole...

O. M.

Palmarès

Premiers danseurs : Mlle Sylvie Guillem ; M. Jean-Christophe Paré.

Sujets : Mlles Christine Landault, Clotilde Vayer, Brigitte Hermetz ; MM. Gérard Claudel, Pierre Darde, Hervé Dirmann.

Coryphées : Mlles Carole Arbo, Sandrine Arnault, Géraldine Testut ; MM. Stéphane Elizabé, Guillaume Graffin, Kader Belarbi, Laurent Novis.

THÉATRE

Eugene O'Neill dans un bar parisien

Hughie, d'Eugene O'Neill, c'est l'histoire d'Erié. Il porte un chapeau mou façon Hammet, une lavallière pour faire plus classe et un imperméable qu'on imagine élimé au cou. C'est un book-maker de petite envergure, qui roule des mécaniques. Mais ce soir-là, après une cuite terrible, il a le cafard. Son pote Hughie, le gardien de nuit, est mort, et il a besoin d'en parler. Derrière le bureau de l'hôtel minable où loge Erié, le remplaçant de Hughie, Charlie Hugues, regarde voler les mouches. Pour lui le temps n'en finit pas de s'éterniser. Qu'importe. Erié parle pour lui et pour se souvenir de celui avec qui il a passé des nuits d'affabulation mémorables.

Avec Hughie, ce pigeon qui l'écoutait bouche bée, Erié croyait à sa chance. Il était un champion, un joueur qui empochait des milliers de dollars au nez et à la barbe des truands new-yorkais. Il possédait des chevaux, et toutes les filles, des blondes de préférence, lui tombaient dans les bras. Il cessait d'être un minable, et Hughie ouvrait les yeux sur un monde clinquant, vibrant, dangereux. Plus de femme ni d'enfant, plus de vie étriquée, mais un spectacle renouvelé chaque soir. Du cinéma où on ne risquait pas de finir dans le fond d'une impasse, une balle logée entre les omoplates.

Amitié partagée, rêves qui clignotent, incommunicabilité. Yvan Garouel, le metteur en scène, a utilisé habilement toutes ses références cinématographiques. Aux côtés de Raphael Ramis (Charlie Hughes), dont le regard de batracien endormi est irrésistible, il interprète Erié. Il crâne, il fait de la voix, de l'esbroufe et beaucoup de fumée avec ses cigarettes mais, quand il parle de Hughie, il cesse d'être un gangster à la mie de pain. Avec un sourire et quelques gestes vite réprimés, il exprime toute la tendresse de ce personnage, sa pudeur, sa solitude et sa misère.

C'est à Yvan Garouel que revient tout le mérite de ce spectacle, qu'il faut aller voir aussi pour d'écouvrir L'Ecume, un petit bar perdu dans le quatorzième arrondissement de Paris. Quelques tables, un comptoir de bois et, dans le fond, un escalier en colimaçon qui s'enroule dans l'obscurité. En bas, il y a un espace grand comme un mouchoir de poche. Le théâtre, quand il est de qualité, n'a nullement besoin de rideau rouge et de lustres en cristal. Il se suffit à lui-même, et L'Ecume est un endroit où l'on se sent vraiment bien.

CAROLINE DE BARONCELLI.

★ L'Ecume, 99 *bis*, rue de l'Ouest, Paris-14e. 20 h 30. Jusqu'au 29 décembre.

■ **DÉFICIT POUR L'ENGLISH NATIONAL OPERA.** — Selon la revue *Opera* (Londres), la récente tournée de l'English National Opera aux États-Unis, qui a duré six semaines et remporté un grand succès, s'est soldée par un déficit de 650 000 livres (environ 7 millions de francs) en raison de la défection des mécènes et du gouvernement texans.

UNE MISE EN SCÈNE DE J.-L. LAGARCE A BESANÇON

L'amour vu par Crébillon fils

La croyance en la vertu de la sexualité libre, et libératrice et joyeuse, a fait son temps. La chair est angoissée sinon triste, les états d'âme sont de retour. On écoute attentivement les battements du cœur, les pulsations nerveuses qui, dans le cerveau, déclenchent les phénomènes du désir, de la jalousie, de l'insatisfaction. On écoute et on veut savoir, on se tourne vers le siècle des Lumières, celui de la libre *pensée, du scepticisme sophistiqué* dans la rhétorique amoureuse...

On n'a jamais autant joué Marivaux, mais c'est à Crébillon, fils que Jean-Luc Lagarce s'adresse pour faire parler de l'amour, « *une sorte de commerce où l'on s'engageait, souvent même sans goût, où la commodité était toujours préférée à la sympathie, l'intérêt au plaisir et le vice au sentiment* ». *L'enfer de la drague, en somme.* Sur ces paroles désabusées de Crébillon fils, commence le spectacle, tiré des *Egarements du cœur et de l'esprit* : l'histoire d'un jeune garçon qui se fait déniaiser par une femme moins jeune. En vêtements d'aujourd'hui, le jeune garçon lit à haute voix. Le décor est un grenier encombré de vieux bouquins en désordre, autour d'un canapé sans âge, déchiré, à demi recouvert d'une housse. Côté jardin : la porte par laquelle entre, sort, revient et fuit la femme. Le mur du fond est un ciel bleu chromo où scintillent de petites étoiles et une grande lune ronde, ou en croissant, selon le moment.

Il faudra sept séquences, c'est-à-dire sept nuits, pour que la dame succombe. Elle a ses exigences. « *En cette époque*, explique Crébillon fils, *la première vue décidait d'une affaire, mais en même temps il était rare que le lendemain la vit subsister. Encore, en se quittant avec cette promptitude, ne prévenait-on pas toujours le dégoût.* »

La dame, qui n'est pas sans expérience, veut se donner toutes les chances d'éviter le dégoût. Elle sait aussi que le garçon, quand il croira avoir compris comment réagissent les femmes, ira vérifier son savoir ailleurs. Son rôle à elle est de l'éduquer, de lui déniaiser l'esprit autant que les sens, de lui enseigner l'art de séduire, de souffrir. De lui apprendre qu'il ne suffit pas d'être un homme pour vaincre.

Le vocabulaire emprunte beaucoup à celui de la guerre. Guerre de mots feutrés et de mouvements d'humeur qui bloquent les élans passionnels. Mais la passion reste en arrière-plan, menaçant, balisant le chemin tortueux où Elle et Lui jouent à cache-cache. Une parole de trop, un pas de côté, et les voilà atteints. On pourrait se croire dans un film d'Eric Rohmer, avec quand même quelque chose de plus âpre, une ironie facilitée par la distance d'une écriture très datée. Les comédiens (Mireille Harbstmeyer et François Berreur) manient la préciosité et l'imparfait du subjonctif comme le dernier cri d'un langage branché, avec juste la minime hésitation indiquant qu'on n'est pas dupe.

Le spectacle, créé à Besançon, au centre culturel de la Planoise, doit se jouer en tournée et probablement venir en avril au Théâtre Sorano de Vincennes. On rappellera alors qu'il ne faut pas le manquer.

COLETTE GODARD.

■ **PERSONNALITÉS LYRIQUES.** — Le jury de « la personnalité lyrique » a décerné cette distinction pour 1984, au titre des « arts lyriques dans le monde », à Julia Migenes-Johnson et Luciano Pavarotti.

A LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DES ARTS DE LA SCÈNE

La vigueur des Québécois

Les organisateurs de la première Conférence internationale des arts de la scène (CINARS), qui a eu lieu à Montréal du 9 au 12 décembre, ont gagné leur pari haut la main : ils ont réussi en quatre jours à montrer aux professionnels d'une vingtaine de pays tout ce qui se fait de mieux au Canada — au Québec surtout — dans les domaines de la chanson, du théâtre, de la musique classique et de la danse. Un programme qui a mobilisé une quarantaine d'artistes, de troupes et d'orchestres.

A la différence du Marché international du disque et de l'édition musicale (MIDEM), qui se tient chaque année à Cannes, les artistes présentaient eux-mêmes leur spectacle sur scène. Chacun avait droit à vingt minutes sur un des deux plateaux installés au Palais des congrès de Montréal.

Responsable de la programmation au Théâtre de la Ville (Paris) (où sont déjà venus Félix Leclerc, Gilles Vigneault, Edith Butler, Sylvain Lelièvre, Daniel Lavoie), M. Serge Peyrat trouve le procédé « *cruel et brutal* », mais lui reconnaît un avantage sur les vidéo, celui de faire se rencontrer professionnels et artistes. « *En Europe*, dit-il, *ils refuseraient de se mettre en vitrine* [showcase dans le jargon du métier] *pour vendre leur talent et seraient choqués de se produire au milieu d'artistes de disciplines différentes.* »

« *J'ai été frappé par la santé, la vigueur, l'énergie, qui se dégagent sur un plateau dès qu'il y a des Québécois* », dit encore M. Peyrat. Le Québec, ajoute-t-il, connaît pourtant le même problème que la France : « *Les grands aînés, comme Brassens ou Leclerc, ne sont pas remplacés et il ne faut pas oublier que si le public français a beaucoup de sympathie pour le Québec, il aime avant tout le talent.* »

M. Philip Arnoult est américain, et, malgré son nom, il ne parle pas un mot de français. Cela ne l'empêche pas d'être littéralement enthousiasmé par ce qu'il a vu à Montréal. « *J'ai fait venir*, dit-il, *six compagnies de théâtre du Québec pour la prochaine saison qui commence en janvier.* » M. Arnoult dirige le Theater Project installé dans une usine désaffectée du Maryland, près de Washington.

« *Il y a*, dit-il, *un théâtre visuel, gestuel, musical, qui ne dépend pas de la langue pour être compris et qui peut réussir aux Etats-Unis.* » Il cite l'exemple d'une troupe de Nantes, la Chamaille, qu'il espère faire venir chez lui. Et surtout, il y a Carbone 14, de Montréal, dont la dernière création, *le Rail*, a impressionné la plupart des professionnels. « *I love Carbone 14* », dit simplement M. Arnoult, en panne de superlatifs pour une troupe qu'il a déjà fait venir à Baltimore.

Le producteur américain et ses deux cent quarante collègues canadiens et étrangers ont découvert de nouveaux talents. Dans le domaine de la chanson, Louise Portal, Michel Rivard, Marie-Michel Desrosiers — deux anciens membres du groupe Beau Dommage, aujourd'hui dissous — et surtout Michel Lemieux ont vivement impressionné les professionnels.

Michel Lemieux chante, danse, joue avec toutes sortes d'accessoires, et c'est prodigieux. Il a subjugué le public et aurait, paraît-il, dans la foulée de son spectacle, signé des contrats avec des producteurs de huit pays.

Les organisateurs sont ravis du succès de ce premier marché international des arts de la scène, qui pourrait avoir lieu tous les deux ans à Montréal, et une année sur deux dans un pays francophone d'Europe, « *pour éviter l'essoufflement* ».

BERTRAND DE LA GRANGE.

CULTURE

ARTS

Une « tour Dubuffet » dans le parc de Saint-Cloud

(Suite de la première page.)

La Régie Renault, alors sous la houlette de M. Pierre Dreyfus, lui avait commandé en 1975 un *Salon d'été* dont les 60 mètres de béton et de plastique devaient trouver place devant le siège de la société, à Boulogne-Billancourt. Malgré six ans de procès et une décision favorable du tribunal, l'œuvre n'a jamais été achevée. Son ébauche gît, aujourd'hui, sous une dalle de béton doublée de gazon. Une pièce pour les archéologues de l'an 3000.

En 1979, nouvel échec avec le *Jardin d'hiver* de 2 500 mètres carrés, qui, avec son petit train, devait égayer l'esplanade de la Défense. Dans ces conditions, on comprend que Jean Dubuffet ait tressailli d'aise lorsque M. Jack Lang lui proposa, l'an dernier, de faire réaliser aux frais de l'État l'œuvre de son choix. L'artiste sortit de ses cartons la *Tour aux figures*, conçue en 1967 et dont Bruxelles, puis Los Angelès, un moment tentées, n'avaient finalement pas voulu parce que trop coûteuse.

Découpes saugrenues

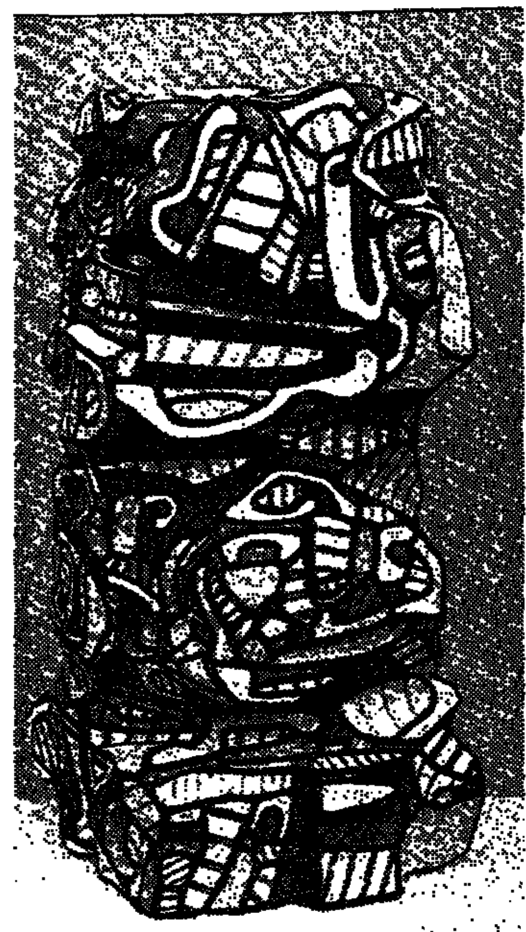
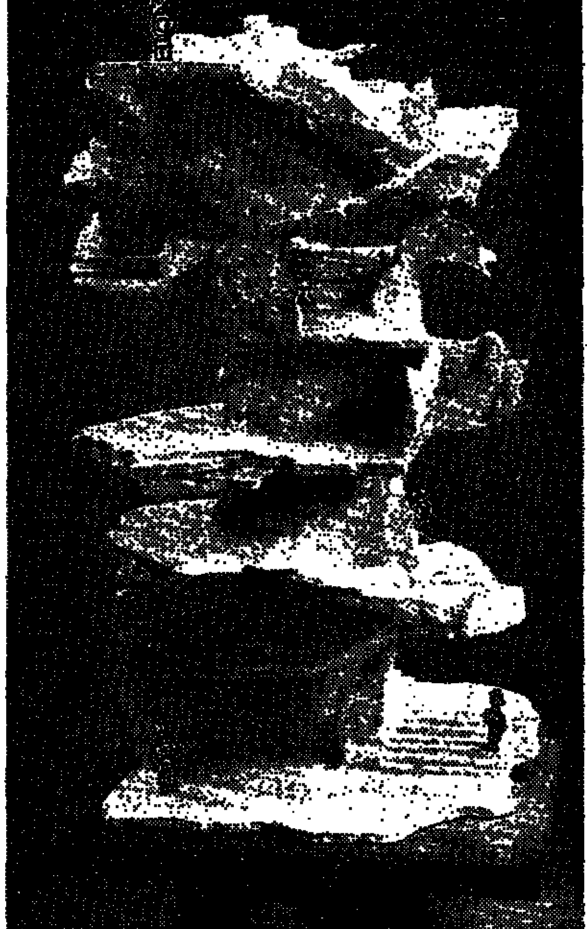
Il s'agit, en effet, d'une œuvre considérable, la plus volumineuse jamais imaginée par l'artiste. Il l'a qualifiée, lui même, de *« lourd et massif monument »*. L'ensemble s'apparente à une tour ronde d'une hauteur équivalente à celle d'un immeuble de huit étages. Ses parois en béton armé sont ornées de figures colorées en blanc, rouge, noir et bleu. On y distingue une femme en pied, un grand visage penché, deux têtes grimaçantes.

L'intérieur est creux comme un coquillage. Une rampe hélicoïdale coupée de paliers et de volées d'escalier conduit à une grande salle située au sommet. On s'y promènera comme dans une sorte de caverne aux parois irrégulières, longue de 117 mètres et complètement revêtues de décorations polychromes *« aux découpes sugrenues et aux graphismes méandreux »*. Dubuffet a baptisé ces entrailles de *gastrovolve*.

Deux portes invisibles permettront de visiter le monument. Il faudra donc le doter d'installations techniques pour le gardiennage, l'éclairage, la ventilation, le chauffage, etc. Les problèmes techniques et financiers paraissent résolus. Le ministère de la culture versera les 10 millions de francs nécessaires et fera appel à des mécènes qui pourraient offrir qui les échafaudages, qui le ciment, qui la peinture. C'est l'entreprise Bouygues qui réalisera l'édifice au prix de plusieurs mois de travaux. Achèvement prévu fin 1985.

Restait à trouver un remplacement. A l'origine, Dubuffet voulait un carrefour urbain, et il avait fait des photomontages montrant la *Tour aux figures*, place Victor-Hugo, dans le seizième arrondissement de Paris. Celle-ci étant déjà pourvue d'une fontaine, on songea à la place d'Italie. M. Jacques Toubon, maire du treizième arrondissement, l'un des rares élus parisiens à s'intéresser à la sculpture contemporaine, accepta d'enthousiasme. Mais les anciens combattants, qui ont fait édifier sur le terre-plein central de ce carroussel automobile un petit monument à la gloire du maréchal Juin, se récrièrent. Et ils « montèrent » jusqu'à l'Élysée pour éviter la « profanation ».

Alors le parc de La Villette ? Dubuffet ne parvint pas à s'entendre avec l'architecte Tschumi, qui voulait lui imposer un emplacement précis dans son maillage géométrique. Quelqu'un lança alors l'idée du parc de Saint-Cloud, domaine national, où l'État a le droit d'en faire à sa tête.

Voici ce que l'on verra, si le projet de M. Jack Lang est réalisé, sur les hauteurs du parc de Saint-Cloud; à gauche : *la Tour au figures*, (vue de l'est) 24 mètres de haut sur 12 mètres de large, l'œuvre la plus monumentale du peintre français Jean Dubuffet. A droite l'intérieur, *le Gastrovolve*, sera entièrement décoré et visitable grâce à une rampe caverne de 100 mètres de développement.

Le ministre, le peintre et quelques fonctionnaires se transportèrent sur les lieux en juillet dernier. M. Jack Lang découvrit les merveilles de ce parc historique, qui est aussi l'un des grands terrains de jeux de la région parisienne. Le conservateur, M. Joseph Belmont, un peu embarrassé par le cadeau qu'on lui promettait, proposa deux clairières. C'est la plus haute qui fut choisie, sur la butte de la Brosse, au milieu des bois et des sentiers où galopent des centaines de « joggers » chaque week-end.

La tour dépassera les arbres d'une dizaine de mètres et sera bien visible de l'une des allées magistrales du parc. Mais la décision a été prise. Les travaux commenceront au printemps. Dubuffet est souffrant, mais dans son atelier de la rue de Vaugirard, à Paris, ses assistants travaillent déjà sur la maquette.

Les objections de M. Fourcade

C'était oublier la commune de Saint-Cloud (28 000 habitants), dont la moitié du territoire est occupé par le parc. Or son maire n'est autre que M. Jean-Pierre Fourcade, ancieN ministre des finances, sénateur PR des Hauts-de-Seine et personnalité de l'opposition. Pour lever cet obstacle éventuel, on a proposé à M. Fourcade, qui est amateur d'art, de faire partie du Comité pour l'élection de la *Tour aux figures*. Il y aurait retrouvé son ami M. Robert Bordaz, responsable du Musée des arts déco, Mme Claude Pompidou, Mme Chaban-Delmas, Eric et Sylvie Boissonas, les promoteurs de Flaine, Mme Madeleine Rebérioux, animatrice du futur musée d'Orsay, et bien d'autres.

Malheureusement, le maire de Saint-Cloud ne s'est pas laissé influencer : *« Je suis favorable à l'art moderne et à l'édification de la* Tour au figures, *mais je ne suis pas du tout d'accord avec le site choisi. »*

Trois objections sont avancées. D'abord le monument a été conçu par Dubuffet comme une œuvre urbaine. Il l'a qualifiée lui même *« d'anti-végétale et anti-nature »*. Ce n'est que tout récemment qu'il a accepté l'idée de la planter dans une clairière à l'écart de la circulation, en un lieu *« propice à la méditation »*.

La butte de la Brosse est interdire aux automobiles. Mais si le monument est ouvert aux visites il risque d'attirer de nombreux amateurs et même des cars de touristes étrangers. Or, tout récemment, cette partie du parc a été rouverte à la circulation à titre expérimental et durant deux week-ends seulement. Les promeneurs et les sportifs, furieux, ont injurié les conducteurs et cogné sur les véhicules. Enfin troisième difficulté : la butte est survolée par de nombreux hélicoptères et l'érection d'une tour de 24 mètres pourrait présenter quelques dangers.

M. Fourcade paraît ferme sur ses positions : *« En tant que maire de Saint-Cloud*, ajoute-t-il, *c'est à moi qu'il appartient de délivrer le permis de construdre* la Tour. *Si on veut édifier sur la butte de la Brosse, mon avis sera négatif. Et si l'on tente de me court-circuiter en invoquant je ne sais quel argument juridique, je porterai l'affaire devant le Conseil d'Etat. »*

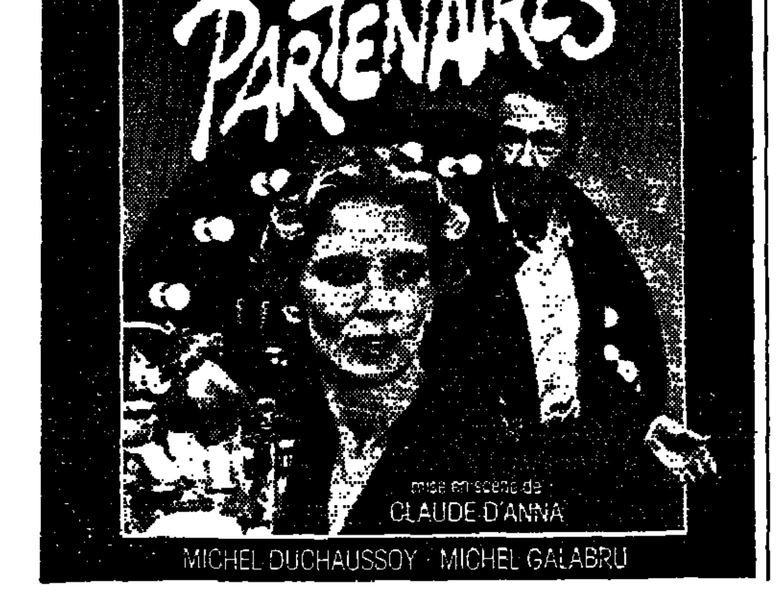
Pour montrer qu'il n'a rien contre Dubuffet, l'ancien ministre propose d'installer la sculpture géante, soit à l'entrée de l'esplanade de La Défense, soit sur la Seine, dans l'île Saint-Germain que l'on vient de reconquérir sur des entrepôts militaires, et de convertir en un superbe jardin.

Les atouts de M. Jack Lang

M. Fourcade sera sans doute soutenu par les maires des communes voisines du parc. Plusieurs ont déjà manifesté leur émotion, notamment à Marnes-la-Coquette, Garches et Ville-d'Avray. Il trouvera facilement l'oreille des trois cents membres de l'Association des amis du parc de Saint-Cloud. Ceux-ci ont déjà à leur actif une victoire : avoir obligé l'autoroute de l'Ouest à traverser le parc en tunnel plutôt qu'en tranchée.

De son côté, M. Jack Lang ne manque pas d'atouts. Comme la *Tour* est une œuvre d'art construte sur un terrain appartenant à l'Etat, elle peut se passer du permis de construire. A ce coup de force, le ministre préférera sans doute une procédure plus habile : obtenir de son collègue, M. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme, une autorisation de travaux. Mais de toute manière, comme le parc est classé, il faudra solliciter l'avis de la commission des sites. Si l'on se réfère au précédent de la statue de Georges Pompidou, on peut penser que la partie n'est pas gagnée. L'affaire Dubuffet commence. Mais après tout, qui se plaindra que l'art moderne soit aujourd'hui l'objet d'un large débat public ?

MARC AMBROISE-RENDU.



Paris livré aux artistes

Il est beaucoup plus facile de passer commande à des artistes que de dénicher, à Paris, des lieux propices à l'installation des chefs-d'œuvre, notamment des sculptures. On l'a bien vu lorsqu'il s'est agi de placer dans les jardins des Champs-Elysées la statue de Georges Pompidou demandée à Louis Debré. Sur les quatorze membres de la commission des sites, trois seulement se prononcèrent favorablement (*le Monde* du 10 mars). Aujourd'hui, personne ne parle encore d'inaugurer ce monument, alors qu'il est planté depuis six mois à peu de distance de l'Elysée.

Qu'en sera-t-il lorsque les autres projets concernant Paris seront rendus publics ? M. Claude Mollard, le délégué aux arts plastiques du ministère de la culture, fourmille d'idées. Une fontaine de 30 mètres de diamètre, comprenant une cinquantaine de personnages, a été commandée à Louis Khan en hommage à Victor Hugo. Elle ornera peut-être la grande allée du Jardin des Plantes. Au bout de la rue de Rennes, face à la tour Montparnasse, on verra un Picasso en bronze de 7 mètres de haut dû au sculpteur César. Armand dressera devant la gare Saint-Lazare deux « accumulations » de 6 mètres de haut, représentant l'une une pile de valises, l'autre un entassement d'horloges.

Dans le square de Choisy, M. Jacques Toubon, maire du 13e arrondissement, accueillera les plaques d'acier de 20 mètres de long, que Richard Serra a baptisées *Clara Clara*, et qui ornaient provisoirement le jardin des Tuileries. Il y aura une fontaine transparente de Michèle Blondel dans le hall de la gare de l'Est, des fresques de Valerio Adami à Austerlitz et une vaste peinture de Matta à Montparnasse. Au peintre Jean Bazaine on a demandé de décorer entièrement la station de métro Cluny, et au pape de la bande dessinée, Philippe Druillet, de traiter à sa manière celle de La Villette. Les fontaines du Palais-Royal, chères à André Malraux, s'orneront de sphères mobiles, conçues par Pol Bury. Livrée aux artistes, Paris va pétiller d'imagination.

M. A.-R.

EDITION

La mort de José Corti

(Suite de la première page.)

Avoir déniché aussi constamment les valeurs sûres de trois générations relève d'une accointance désintéressée et visionnaire avec ce qu'il faut bien appeler l'absolu de la beauté littéraire.

Corti n'était pas homme à se vanter de ce qui ne lui revenait pas. Il reconnaissait que les surréalistes existaient avant lui. En 1925, il n'avait fait que lancer des revues éphémères (la première dès 1912) et charger, près de Verdun, à la baïonnette. Breton et ses amis prirent l'habitude de hanter sa boutique, au 6, rue de Clichy; *« en voisins »*, précisait-il. Mais c'est à son initiative que parurent *Légitime défense* et *Ralentir travaux*, de Breton, Eluard et Char, *Persécuté persécuteur*, d'Aragon, les premiers titres de Char, Crevel, Dali, ainsi que la revue dirigée par Breton, *le Surréalisme au service de la révolution*. C'est également chez Corti qu'ont paru les premiers numéros de la *Revue du cinéma*.

Pendant la dernière guerre, qui lui valut le chagrin de sa vie — la disparition de son fils unique, arrêté suite à une imprudence d'amis résistants et parti en août 1944, avec le dernier convoi pour l'Allemagne, — Corti prit sa part de risques, tout en poursuivant son œuvre de découvreur. En 1942, il publia le *Lautréamont* de Bachelard, puis *l'Air et les Songes*, *l'Eau et les Rêves*. D'autres critiques suivirent, comme Albert Béguin, Charles Mauron, Georges Poulet, Marcel Raymond, ainsi que des thèses, des éditions critiques de Balzac, Baudelaire (son Dieu!), et des rééditions insolites (Villiers de l'Isle-Adam, Cabanon, Novalis, Walpole).

Julien Gracq est l'auteur le plus célèbre de la maison, et le plus conforme à son éthique instinctive, qui excluait contrats et publicité. Remarqué par Corti dès *le Château d'Argol*, on se souvient que Gracq a refusé le Goncourt, en 1951, pour *le Rivage des Syrtes*.

Corti n'était pas spécialement hostile aux prix, il s'en est expliqué dans ses charmants et trop modestes *Souvenirs désordonnés*, publiés en juin 1983. Il s'amusait plutôt des récompenses littéraires. Avec le cycliste Pélissier, il avait créé avant la guerre un jury fantoche; en bon compagnon des surréalistes première manière, il aimait la plaisanterie décapante. Ce qui lui répugnait, c'était l'appplication des mœurs du gros commerce et de la publicité à un produit et à une activité qu'il tenait pour sacrés. Pour cette raison, il restait réservé à l'égard du livre de poche, au moins pour ses auteurs, tout en les laissant libres — liberté dont Gracq, on le sait, n'a jamais usé.

Cette réticence devant la démocratisation de l'imprimé qui avait ensoleillé et occupé sa vie, Corti ne l'estimait pas anachronique ni élitiste. Il pensait que le livre devait demeurer un objet coûteux, confidentiel, rare. L'obligation faite à ses lecteurs d'ouvrir au coupe-papier ses ovrages non massicotés symbolisait, hors de toute coquetterie rétro, sa foi en la lecture entendue comme une félicité qui se mérite. Pour lui, la massification et la facilité modernes gâchaient tout, et d'abord le jugement.

Le secret de son flair, de son dévouement aux auteurs et de sa dévotion aux livres, il le répétait de sa voix douce, résolue : *« J'ai échappé au pire danger : la réussite ! »*

B. POIROT-DELPECH.

L'écrivain

Corti, tout jeune, voulait écrire. *« Mon solide jugement m'en a dissuadé »*, disait-il. Cette sévérité nous a donné un des grands éditeurs du siècle. Mais elle était excessive. En secret, Corti cèdait à sa première vocation. Il écrivait des sortes de suites aux fables de La Fontaine. Et il a fini par publier ses mémoires. Le succès d'estime et de public des *Souvenirs désordonnés* l'enchantaient. Sa prose nette et pleine ressemble à ses choix d'éditeur.

La poussière des routes

(...) En ce temps-là, on voyageait en impériale, au cœur du paysage et de la poussière. Quelle noble et belle poussière ! Char en a fait de la poésie. Et comme les routes étaient blanches ! elles n'étaient pas, comme aujourd'hui, des rubans de deuil jetés sur la campagne. Leur merveilleuse poussière ressemblait à de la farine et s'entassait en épaisses levées sur les bas-côtés de la route ; et la route était aveuglante. On baignait dans la lumière. Rien alors n'était fardé (...) (p. 67).

Bachelard cuisinier

« Bachelard aimait la vie. Il refusait toutes concessions aux conventions. Il suffisait de le voir et d'avoir une fois pénétré dans son étroit logement pour s'en convaincre. La cuisine aussi était son domaine. Il y préparait lui-même ses repas, non repas de gens qui ne mangent que du bout des dents et par obligation, mais bien un repas de gourmets qui goûtent le lié d'une sauce, le relevé d'un ragoût et la jambe d'un vin (...) *» (p. 38.)*

Croyant

» (...) *Je suis passé du camp des libérés au camp des croyants. J'y suis si fortement, si lucidement établi qu'au rebours de Renan qui, dans la force de l'âge mûr, s'inscrivait d'avance en faux contre les trahisons possibles de la sénilité, je demande que l'on impute à la seule déchéance ou à la souffrance physique les reniements et les blasphèmes de la dernière heure, si j'en profère jamais... Voilà où mène le monologue. Je ne regrette pas de m'être découvert. C'est bien ainsi. Je ne m'embarrasse pas de ce qu'on en pensera. Je souhaite seulement que plusieurs que je sais, qui ont longtemps écouté battre les portes du mystère, longé, voire escaladé le mur noir de la magie, aient autant de simplicité que moi dans l'aveu s'ils en arrivent un jour à conclure qu'ils n'ont plus qu'à adorer ce qu'ils ont jusqu'alors vomi et piétiné et qu'ils ne demandent pas lâchement au silence de protéger leur personnage* (...) *» (p. 36.)*

Gracq sans ouverture

» Peu de paroles, guère de geste, pas d'abandon ; encore moins de confidences. Très exactement le contraire de l'homme de lettres. Mais cette froideur — ou cette réserve — ne signifie pas que l'homme soit distant. Il est simplement lisse et sans ouverture. Le méditerranéen que je suis... ne trouvait pas son compte à cette calme et froide courtoisie... Char est comme lui l'homme de la liberté et de la solitudez, mais d'une solitude un peu apprivoisée ; il est aussi l'homme de l'approfondissement. il creuse aussi droit qu'il peut, aussi loin qu'il a la force (...) (p. 25).

Pardon et oubli

« J'ai pardonné aux Akkelands. Mais pardonner est une chose, oublier en est une autre. Comme dit le proverbe corse : *« Pardonner est d'un chrétien, oublier est d'un coglione. »*

» S'il y a du mérite à pardonner, ce mérite ne peut être reconnu qu'à celui qui, la mémoire bien vivante, se souvient de l'offense. L'oubli total n'est pas de ce monde » (p. 97).

Contre la montre

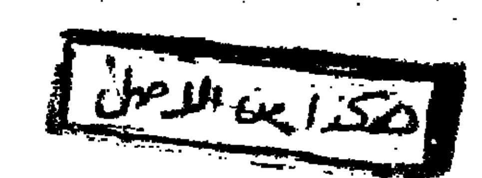
« Sans être Socrate, on peut considérer la mort sans horreur, sans panique et se préparer à sa rencontre — le seul grand moment de l'existence, le seul où la vie se révèle.

» En vivant le plus dignement possible son petit temps d'apparition, sa petite scène, il semble même qu'il y a quelque chose d'exaltant pour celui qui cherche à se vaincre, à se surmonter, à se dépasser, s'il a au cœur, non ; espoir d'être sacré champion, mais plus modestement de réaliser ce qu'il peut faire de mieux, dans cette course contre la montre — montre qui peut s'arrêter à chaque instant !...

» Pendant plus de cinquante ans, j'ai rêvé un long rêve qui m'a révélé le bonheur; mieux même, qui me l'a positivement donné. Le plus cruel des chauchemars l'a brusquement anéanti. Plus que dépossédé, il ne me reste désormais qu'à attendre la surpême émotion du réveil. » (p. 234).

■ **EXPORTER L'ART FRANÇAIS.** — Un accord entre le Centre national des arts plastiques, le Comité professionnel des galeries d'art et la COFACE (Compagnie française d'assurances pour le commerce extérieur) vient d'être passé afin de donner une nouvelle impulsion à l'exportation de l'art contemporain français. Des facilités financières seront offertes aux professionnels par le biais d'une assurance afin qu'ils hésitent moins à participer aux foires internationales importantes comme celles, en 1985, de Madrid, Bâle, Stockholm, New-York et Chicago.

Renseignements au Comité professionnel des galeries d'art, 5, rue Quentin-Bauchart, 75008 Paris. Tél. 723-74-29.



SPECTACLES

théâtre

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : le Lac des cygnes.
SALLE FAVART (296-06-11), 19 h 30 : l'Etoile.
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : Bérénice.
ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), 20 h 30 : l'Illusion.
PETIT ODÉON, Théâtre de l'Europe (325-70-32), 18 h 30 : Adiedi.
BEAUBOURG (277-12-33), Concerts : Forum des percussions : 21 h : Musique balinaise (Gamelan de Sebatu) ; Cinéma : 17 h 30 : Romance d'un marchand ambulant, de Z. Shichuan ; le Chant des pêcheurs ; 20 h 30 : l'Arbre à sapèques, de T. Youlin.
THEATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), 20 h 30 : la Chauve-Souris.
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 18 h 30 : les Mummenschanz.
CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), 20 h 30 ; Contre-jour ; Cl. Morane ; H. Aufray.

Les autres salles

AKRAKAS CENTER (258-97-62), 19 h 30 : Opus Anomique.
ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), 20 h 30 : le Sablier.
ATELIER (606-49-24), 21 h : la Danse de mort.
BASTILLE (357-42-14), 21 h : El Primer Magistrado.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 21 h : J'ai deux mots à vous dire.
BOURVIL (373-47-84), 20 h : Elles nous parlaient d'amour.
BOUVARD ex-POTINIÈRE (261-44-16) 21 h : Théâtre de Bouvard.
CARTOUCHERIE, Epée de Bois (808-39-74), 20 h : Paradoxe sur le comédien.
COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : le Retour de la villégiature.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : Léocadia.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 45 : Messieurs les ronds-de-cuir.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : Le canard à l'orange.
DÉCHARGEURS (236-00-02), 19 h : Zaba ; 21 h : Et si je mettais un peu de musique.
DIX HEURES (606-07-48), 20 h : Quasimodo ; 21 h : Repas de famille.
L'ÉCUME (542-71-16), 20 h 30 : Hughie.
EDEN-THEATRE (356-64-37), 21 h : Architruc.
EDOUARD-VII (742-57-49), 20 h 30 : Désiré (dern. le 1er).
ESCALIER D'OR (523-15-10), 21 h : K. Ko.
ESPACE ACTEUR (262-35-00), 20 h 45 : Cahier de brouillon sur une pelouse entretenue.
ESPACE GAITE (327-95-94), 20 h 30 : Morpion?'s Palace.
ESPACE MARAIS (271-10-19), 20 h : le Misanthrope ; 22 h 30 : Madras.
ESSAION (278-46-42), I. 20 h 30 : Hiroshima mon amour 85. II. 21 h : Toril.
FONTAINE (874-74-40), 20 h 15 : les Trois Jeanne; 22 h : Games.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Grand-père.
GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : The lion the witch and the Wardrobe.
GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), 17 h : la Dispute.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?
LA BRUYÈRE (874-76-99), 20 h 30 : Guérison américaine.
LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h 30 : le Prophète ; 22 h : Bréviaire d'amour d'un haltérophile. — II. 18 h 00 : La gazelle après minuit ; 20 h 15 : Pour Thomas ; 22 h 15 : Hiroshima mon amour. Petite salle, 18 h 30 : Parlons français, n° 2 ; 20 h : M. Lourie ; 21 h 30 : Cocktail Bloody M.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : Un otage.
MARIGNY (256-04-41), 20 h 30 : Napoléon. — Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : la berlue.
MENAGERIE DE VERRE (338-33-44) 22 h 15 : Lycanthropie.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.
MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle, 21 h : Duo pour une soliste ; Petite salle, 21 h : la Carte du Tendre.
NOUVEAU THEATRE MOUFFETARD (331-11-99)), 20 h 45 : l'Ile de Tulipatan.
ŒUVRE (874-42-52), 21 h : la Chasse aux dragons.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : Giovanni.
PLAISANCE (320-00-06), 20 h 30 : l'Orphelinat.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 21 h : Kidnapping.
PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), 20 h 30 : Deux hommes dans une valise.
QUAI DE LA GARE (585-88-88), 20 h 30 : les Habits du dimanche.
RENAISSANCE (208-18-50), 21 h : Une clé pour deux.
SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : On m'appelle Emilie.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), 20 h 45 : De si tendres liens.
TEMPLIERS (278-91-15), 20 h 30 : la Vie d'artiste.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79). II., 20 h 30 : Huis clos.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (633-48-65), 20 h 30 : Pièces détachées.
THÉATRE DU MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Androcles et le lion.
THEATRE DU MUSEE GREVIN (246-84-47), 20 h 30 : Il était trois fois.
THÉATRE 13 (588-16-30), 20 h 30 : l'Archipel Papou.
THÉATRE 14 (545-49-77), 20 h 45 : le Malentendu.
THÉATRE DE PARIS (280-09-30), Petite salle, 20 h 30 : Letters Home.
THÉATRE PARIS 12 (343-19-01), 21 h : les Misérables.
THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : Ubu Président.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), Grande salle, 20 h 30 : Oh les beaux jours !
THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Lysistrata.
THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h 30 : les Voisins ; 22 h 30 : Ça.
THÉATRE DE L'UNION (246-20-83), 20 h 45 : Dis à la Lune qu'elle vienne.
TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : Calamity Jane ; 22 h 30 : Carmen cru.
TRISTAN BERNARD (522-08-40), 21 h : Chacun pour moi.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : les Temps difficiles.
VINAIGRIERS (245-45-54), 20 h 30 : Ce qui est bon dans la tarte.

Festival d'automne

(296-12-27)

Comédie-Française (296-10-20), 20 h 30 : Bérénice.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe (243-00-59), 20 h 30 : Aïda.
Chapelle de la Sorbonne, de 11 h à 19 h : Exposition P. P. Pasolini.

En région parisienne

BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (603-60-44), 20 h 30 : My Fair Lady.
IVRY, Th. des Quartiers (672-37-43), 20 h 30 : D'Azincourt à Verdun ; Studio, 20 h 30 : Premier amour.
SAINT-DENIS, Théâtre Gérard-Philipe (243-00-59), 20 h 30 h : le Feu follet et la Sérénade de Pierrot.

La danse

SALLE PLEYEL (563-88-73), 20 h 30 : Ballet d'enfants J. Stanlowa.

Opéra

A DEJAZET (887-97-34) 21 h : le Téléphone, le Médium.
CIRQUE D'HIVER (338-24-19), 21 h : l'Arlésienne.
ESPACE CARDIN (266-17-81), 20 h 30 : Orphée aux enfers.
PÉNICHE-OPÉRA (245-18-20), 21 h : Barca di Venetia per Padova.
SALLE GAVEAU (563-20-30), 20 h 30 : l'Arlésienne.
THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), 20 h 30 : la Périchole.

Opérettes

ELDORADO (241-21-80), 20 h 30 : Hourra Papa.

Les concerts

Radio-France, Grand Auditorium, 20 h 30 : Quatuor Enesco (Duparc, Lekeu, Respighi...).
Crypte Sainte-Agnès, 20 h 30 : LBC Trio (Large, Camors, Barbier).
Eglise St-Germain l'Auxerrois, 20 h 30 : J. Belliard (musique sacrée du Moyen Age.
Eglise Saint-Louis en l'Ile, 20 h 30 : G. Fumet, R. Siegel (Bach).

Jazz, pop, rock, folk

ATMOSPHÈRE (249-74-30), 20 h 30 : L. C. Ewande.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : Royal Tencopators.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : Mistura Fina.
CLOITRE DES LOMBARDS (233-54-09), 22 h 30 : P. Urbina y su Guarapo Latino.
DUNOIS (584-72-00), 20 h 30 : Magma.
ÉCUME (542-71-16), 22 h : L. Hoffman, J. Lampi, W. Meir.
GIBUS (700-78-88), 22 h : Toasters.
MEMPHIS MELODY (329-60-73), 23 h : Y. Chelala ; 0 h 30 : A. Lowman ; ven. : Worthy.
MONTANA (548-93-08), 22 h : R. Urtreger.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30, Society Jazz Band.
PETIT OPPORTUN (236-01-36) 23 h : J.-C. Longnon, M. Graillier, M. Michel, T. Chauvet.
RADIO-FRANCE (524-15-16), Auditorium 105, 20 h 30 : B. Vatel, F. Rilhac, J.-P. Amouroux, M. Slim.
SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : G. Leroux Washboard Group.
SUNSET (261-46-60), 22 h 30 : Quartet Celea/couturier



Jeudi 27 décembre

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h : Louise, d'A. Gance ; 70 ans d'Universal ; 19 h : Week-end with father, de D. Sirk ; Hommage à Clint Eastwood ; 21 h : Firefox (l'arme absolue).

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h : Pages galantes de Boccace, de H. Fregonese ; 17 h : Un homme à brûler, de P. et V. Taviani ; Cinéma japonais-remake ; 19 h : Duel à Ichijoji, de T. Uchida.

Les exclusivités

AIDA (It., v.o.) : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Boîte à Films, 17e (622-44-21).
ALSINO EL CONDOR (Nicaragua, v.o.), Républic-Cinéma, 11e (805-51-33).
AMADEUS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V. f. Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
L'AMOUR A MORT (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC-Marbeuf, 8e (561-94-95).
L'ANNEE DES MEDUSES (Fr.) : Gaîté-Boulevard, 2e (233-67-06) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).
L'ARBALETE (Fr.) (*) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Gaîté-Boulevard, 2e (233-67-06) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
ATTENTION LES DÉGATS (It., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Ermitage, 8e (563-16-16) ; Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 9e (241-77-99).
AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).
BAYAN KO (Phil., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; Olympic-Entrepot, 14e (544-43-14).
BÉBÉ SCHTROUMPF (Belg.) : Forum, 1er (233-42-26) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (561-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Grand Pavois, 15e (554-48-85) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
BOY MEETS GIRL (F.) : 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Olympic, 14e (544-43-14).
BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Reflets Quartier Latin, 5e (354-42-34) ; George-V, 8e (562-41-46).
CAL (Irl., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).
CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
CARMEN (Franco-it.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).
LE CONTE DES CONTES (Sov., v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Cosmos, 6e (344-28-80).
DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32).
DON GIOVANNI (It., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
LA FEMME IVOIRE (Gr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
FLEURS DE PAPIER (Indien, v.o.) : St-André des Arts, 6e (326-48-18).
GREMLINS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Rive gauche, 5e (329-44-40) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; UGC Champs-Élysées, 8e (561-94-95) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; v.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). — V.f. : Français, 9e (770-33-88).
L'HISTOIRE SANS FIN, (All., v.o.) : UGC Normandie, 8e (563-16-16). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
HOTEL NEW-YORK (A., v.o.) : Studio 43, 9e (770-63-40).
IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).
INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-40-40).
J'AI RENCONTRÉ LE PÈRE NOËL (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Images, 18e (522-47-94).
JOYEUSES PAQUES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paris Ciné, 10e (770-21-71).
MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; v.f. : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52).
LE MATELOT 512 (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; George V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (249-49-07) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LE MEILLEUR (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).
MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
1984 (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LE MOMENT DE VÉRITÉ (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
MOSCOU A NEW-YORK (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).
NEMO (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).
PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). — V.f. : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).
PAROLES ET MUSIQUE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
PAR OU T'ES RENTRÉ, ON T'A PAS VU SORTIR (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).
LE PAYS OU RÊVENT LES FOURMIS VERTES (All., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Olympic, 14e (544-43-14) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA POULE NOIRE (Sov., v.f.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Cosmos, 6e (544-28-80).
PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (H sp.), 15e (554-46-85).
QUILOMBO (Brésilien v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
RÉVEILLON CHEZ BOB (Fr.) : Forum, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; George V, 8e (562-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).
LES RIPOUX (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Ranelagh, 16e (288-64-44) ; Images, 18e (522-47-94).
RIVE DROITE RIVE GAUCHE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
REUBEN REUBEN (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94).
SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Forum, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
LA 7e CIBLE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; La Bastille, 11e (307-54-40) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumond Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
SHEENA, LA REINE DE LA JUNGLE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; George V, 8e (561-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
SOLLERS JOUE DIDEROT (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).
SOS FANTOMES (A., v.o.) : Forum, 1er (233-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (561-41-46) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
SOUVENIRS SOUVENIRS (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).
STAR WAR LA SAGA (A., v.o.), LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI : Escurial, 13e (707-28-04) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
LA ULTIMA CENA (Cub.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).
UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Studio Galande, 5e (H sp.) (354-72-71).
UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
UN ÉTÉ D'ENFER (Fr.) (*) : Forum, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).
LA VENGEANCE DU SERPENT A PLUMES (Fr.) : Forum, 1er (233-42-26) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LES FILMS NOUVEAUX

PARTENAIRES, film français de Claude d'Anna. Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (563-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Fauvette, 13e (331-60-74).

Les festivals

LES BRANCHÉS DE L'AMÉRIQUE (v.o.), Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h : L'Homme qui venait d'ailleurs ; 14 h, 20 h : New-York 1997 ; 16 h, 22 h : Outsiders ; 18 h : Italian american, american boy.
A. HITCHCOCK, PERIODE ANGLAISE, (v.o) Action Rive-Gauche, 5e (329-44-40), Jeune et innocent.
LAUREL ET HARDY (v.f.), Action Écoles, 5e (325-72-07), Têtes de pioches.
PROMOTION DU CINÉMA. (v.o.), Studio 28, 18e (606-36-07), Rive-droite, rive-gauche.
TRUFFAUT, Club de l'Étoile, 17e (380-42-05), Jules et Jim.
LA QUINZAINE DU FILM D'OPERA RUSSE (vo) Reflet quartier Latin 5e (326-84-65), 16 h Boris Godounov ; 18 h : Don Juan ou le convive de pierre ; 20 h : le Prince Igor ; 22 h : la Fiancée du Tsar.
FESTIVAL BRESSON 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), 22 h : Une femme douce ; 16 h, 18 h, 20 h : les Dames du Bois de Boulogne.

Les séances spéciales

L'AMI AMÉRICAIN (All., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
BIQUEFARRE (Fr.) : Olympic, 14e (544-43-14), 18 h.
CHARIOTS DE FEU (Bri., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 20 h.
LES CHIENS DE PAILLE (**) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 19 h 50.
COTE CŒUR, COTE JARDIN (Fr.) Olympic-Entrepôt, 14e (544-43-14), 18 h.
LE DOULOS (Fr.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 16 h.
FANNY ET ALEXANDRE (Sué. v.o.), Boîte à films, 17e (622-44-21), 19 h 15.
FARREBIQUE (Fr.) Olympic, 14e (544-43-14), 18 h.
LA FEMME PUBLIQUE (*) (Fr.) : République-Cinéma, 11e (805-51-33), 22 h.
PARIS NOUS APPARTIENT (Fr.) : Olympic, 14e (544-43-14), 18 h.
LE PONT DU NORD (Fr.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
LES SEPT SAMOURAIS (Jap., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 45.
THE ROSE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 20 h 30.

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES



RADIO-TÉLÉVISION

Jeudi 27 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Cinéma : les Uns et les Autres.
Film français de C. Lelouch (1981), avec R. Hossein, N. Garcia, J. Caan, G. Chaplin, D. Olbrychski, M. Méril.
De 1936 à 1980, l'influence des événements historiques sur le destin de quatre familles : une française (juive), une allemande, une américaine et une russe. Ce film dramatique, lyrique, émouvant, typiquement lelouchien, a déjà été diffusé en version longue pour la télévision.

23 h 35 Journal.

23 h 50 10 bougies pour la Une, vous avez aimé...
Emission présentée par Denise Fabre.
Les animaux du monde : chimpanzés, éléphants, lions dans un château.

0 h 20 Vivre en poésie.
Les femmes vues par les poètes.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Feuilleton : Louisiane.
D'après M. Denuzière, réal. P. de Broca.
4e épisode des aventures de Virginie à la Nouvelle-Orléans, sur fond de guerre de Sécession.

21 h 35 Cinéma : Signé Furax.
Film français de M. Simenon (1980), avec B. Haller, J.-P. Darras, D. Saval, M. Demongeot, M. Galabru.
Le bandit Furax qu'on croyait mort est-il le responsable de la disparition et de la transformation des plus célèbres monuments français ? Histoire loufoque, d'après le feuilleton radiophonique et un roman de Pierre Dac et Francis Blanche, traitée de façon banale.

23 h Journal.

23 h 20 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma 16 : le Cœur dans les nuages.
De R. Coutteure et F. Dupont-Midy, avec F. Giorgetti, L. Duthilleul, G. Staquet...
Antoine Duthilleul tient avec sa mère une modeste épicerie sur la grand-place d'Arras. Il a deux obsessions : trouver la femme de sa vie et agrandir le magasin. Un quiproquo va le mettre en présence d'une ravissante jeune femme. Une comédie sur le bonheur.

22 h 5 Journal.

22 h 30 Divertissement : Les cadavres exquis boiront le vin nouveau.
De Ch. de Chalonge, avec V. Bergeret, M. Jacquemont, P.-O. Scotto, G. Chaillou, L. Melet.
Anna se trouve enfermée par hasard une nuit au Centre Pompidou. Elle y rencontre quatre individus étranges – Breton, Miro, Desnos, Rimbaud – qui l'emmènent dans le monde des images. Un essai qui se veut un hommage au surréalisme, un prétexte à visiter Beaubourg, finalement ennuyeux tant l'approche se veut « culturelle ».

23 h 20 Cadavres extras : Train 5014, quai 2.
De T. Petit et M. Delbez.
Etrange mission : un homme risque tout pour un individu qu'il ne connait pas...

23 h 35 Fat's blues, ou les confidences d'un dinosaure.
Série de R. Mille et M. Tournier.

23 h 40 Prélude à la nuit.
Variations sur un thème slovaque de Martinu interprétées par Ina Joost, violoncelle, et François Kerdoncuff, piano.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Poésie au jour le jour ; 17 h 5, Un bon petit diable ; 17 h 20, Les contes pour Marie ; 17 h 30, Micro informatique au quotidien ; 17 h 55, Le quotidien a deux regards ; 18 h 10, Dynastie : 18 h 55, Inspecteur Gadget ; 19 h, Feuilleton : Foncouverte ; 19 h 15, Informations ; 19 h 50, l'ours Paddington.

CANAL PLUS

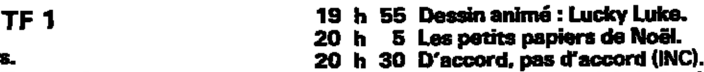
19 h 15, La lune dans le caniveau, film de J.-J. Beineix ; 0 h 25, *Tous en scène* ; 1 h 55, Attention, convoi d'oie ; 2 h 40, Batman.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Le tiroir oublié de la commode Louis XV : le diable amoureux, de J. Cazotte. Avec J.-P. Zehnacker, *M.-H. Breillat...*
21 h 30 Vocalyse : la chronique d'Anna Magdalena Bach.
22 h 30 Nuits magnétiques : dans le Grand Nord.

FRANCE-MUSIQUE

20 h Concert : *Barbe-Bleue*, opéra-bouffe d'Offenbach par l'Orchestre de la Suisse romande et les chœurs du grand théâtre, dir. M. Soustrot, chef des chœurs P.-A Gaillard, sol. J. Dupouy, J.-P. Muel, M. Sieyes, J.-P. Laffont, J. Berbié.
23 h Les soirées de France-Musique : à 23 h 30, concours international de guitare ; à 24 h, cycle acousmatique ; à 1 h, Poissons d'or.



Vendredi 28 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 TF 1 Vision plus.

12 h Dessin animé : Tom et Jerry.

12 h 30 La semaine enchantée de Chantal Goya.

13 h Journal.

13 h 50 Série : la Petite Maison dans la prairie.

14 h 45 Destination Noël.

16 h 25 Téléfilm : François le Champi.
D'Alain Quercy, d'après le roman de G. Sand, réal. L. Iglesis, avec M. Dubois, P. Raynal, P. Le Person...
1847, dans le Berry. Madeleine, jeune épouse d'un meunier qui n'est pas tendre, rencontre un jour à la fontaine un petit garçon de six ans.

18 h 10 Le village dans les nuages.

18 h 30 Série : Danse avec moi.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Cocomicocinécomico.

20 h Journal.

20 h 35 Variétés : Carnaval.
De P. Sébastien et J. Marouani.
Un grand spectacle préparé en secret par l'imitateur Patrick Sébastien. On annonce que les couleurs claquent, que les rires et les chansons fusent et que les déguisements sont délirants.

21 h 50 Histoire du rire : Un rire-bête et méchant.
Série de six émissions de Daniel Costelle.
Cinquième épisode : l'art de la caricature ; une étude sur le rire dans d'autres pays (Chine, URSS, Afrique et Belgique).

22 h 45 Journal.

23 h 10 bougies pour la Une, vous avez aimé...
Emission présentée par Stéphane Collaro. Le Commissaire Moulin.
Un méchant fait divers, un excellent télé-film. A signaler la prestation de Pierre Nougaro.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 ANTIOPE.

12 h Journal et météo.

12 h 10 Jeu : L'Académie des neuf.

12 h 45 Journal.

13 h 30 Feuilleton : Les amours des années 50.

13 h 45 Aujourd'hui la vie.
Valeur refuge : le passé.

14 h 50 Cinéma : Casse-tête chinois pour le judoka.
Film français de Maurice Labro (1967), avec M. Briand, M. Tolo, H. Drache, P. Tiller, M. Minh, A. Bell.
Un Français, expert judoka, lutte, à Hongkong, contre une secte qui veut provoquer une catastrophe mondiale. Film d'aventures et d'espionnage d'une effarante nullité.

16 h 30 Allons-z-enfants de la télé.
De C. Villers, réal. P. Jeudy.
La télévision revue et corrigée par nos chères têtes blondes. On peut faire confiance à Claude Villers : les dix jeunes de sept à douze ans qu'il a interrogés sauront dire ce qu'ils pensent.

17 h 30 Récré A 2.
Poochie ; L'or des lutins ; Latulu et Lireli ; Image imagine ; Les maîtres de l'univers ; Téléchat.

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Le théâtre de Bouvard.

20 h Journal.

20 h 35 Feuilleton : Louisiane.
D'après M. Denuzière, réal. P. de Broca.

SPECIAL BEATLES

21 h 30 Cinéma : Yellow Submarine (le Sous-marin jaune).
Film anglais de George Dunning (1968), avec les voix des Beatles.
Des hippies, adeptes de la joie de vivre et de la musique, partent en sous-marin pour délivrer un merveilleux pays envahi par un peuple ennemi de la jeunesse. Film d'animation de style psychédélique, pop art fin années 60. Humour dévastateur et chansons des Beatles.

23 h John, Paul, George et Ringo : la légende.
1re partie : 1960-1965.

TROISIEME CHAINE : FR 3

14 h 30 Emissions pour les jeunes.

17 h Télévision régionale.
Programme autonome des douze régions.

19 h 55 Dessin animé : Lucky Luke.

20 h 5 Les petits papiers de Noël.

20 h 30 D'accord, pas d'accord (INC).

20 h 35 Téléfilm : Gaspard de la Meije.
de Bernard Choquet, avec R. Jendly, J.-B. Guillard, P. Demarle...
Histoire d'une cordée d'hommes robustes montant à l'assaut d'un sommet invaincu. Un beau récit sur les montagnards, mais un peu trop d'images panoramiques.

22 h 15 Journal.

22 h 40 Cinéma : Un chien andalou.
Film français de Luis Bunuel (1928), avec P. Batcheff, S. Mareuil, L. Bunel, J. Miravilles, S. Dali (Muet, N.).
Un homme s'efforce en vain de réaliser sa passion pour une femme. Court métrage surréaliste au scénario duquel participa Salvador Dali. Pas de chien, mais des associations d'images curieuses et dérangeantes.

22 h 55 Cadavres extras : Dédales.
De J.-M. Dubois, réal. A. Delcroix.
Des cavaliers, des jeunes filles munies d'arcs et de flèches, un homme en tenue de cross. Bataille des nerfs.

23 h 10 Fat's blues, ou les confidences d'un dinosaure.

23 h 15 Musiclub.
Sonate no 5 pour deux violons, *de Jean-Marie Leclair, interprétée par Itzhak Perlman et Pinchas Zukerman, solistes.*

CANAL PLUS

7 h, 7/9 h, M. Denisot ; 9 h, Family Rock, film de J. Pinheiro comédie) ; 10 h 30, le Jardin des Rothschild ; 11 h 20, Hill street blues ; 12 h 5, Cabou Cadin (les Minipouss) ; 13 h 5, Jeu ; 13 h 30, Rue Carnot (et à 18 h 45) ; 14 h, les Baba cool, film de F. Leterrier (comédie) ; 15 h 20, Oliver Twist ; 16 h 30, Sous les verrous, film de J. Parrot (Laurel et Hardy) ; 18 h 5, Surtout l'après-midi ; 19 h 15, Tous en scène ; 20 h 5, Top ; 20 h 30, l'Australienne ; 22 h, le Retour de Don Camillo, film de J. Duvivier ; 23 h 45, Tous en scène ; *0 h 30, Tendres cousines, film de D. Hamilton* ; 2 h, La lune dans le caniveau, film de J.-J. Beineix ; 4 h 15, Les abeilles sauvages, film de B. Geller ; 5 h 50, Rock concert ; 6 h 30, Batman.

FRANCE-CULTURE

7 h, Le goût du jour ; 8 h 15, Les enjeux internationaux ; 8 h 30, Les chemins de la connaissance : le soleil sous la neige ou les liturgies de l'hiver (et à 10 h 50 : il était une fois... le cirque) ; 9 h 5, Matinée du temps qui change : le golfe Persique : 10 h 30, Musique : miroirs (et à 17 h) ; 11 h 10, L'école hors les murs : le catéchisme sort de l'Église ; 11 h 30, Le crépuscule des fées : le procès du Petit Chaperon rouge ; 12 h, Panorama ; 13 h 40, On commence... Victor Hugo dans le métro, et « Journal d'un chien » à l'Atalante ; 14 h, Un livre, des voix : « les Tarots d'Ulysse », de Marie-Claire Bancquart ; 14 h 30, Sélection prix Italia : « le Procès de Jeanne », de D. Gérard ; 15 h 30, L'échappée belle : l'aventure quand même (handicapés et voyages) ; à 16 h 35, Terre des merveilles : une campagne au Tonkin ; 17 h 10, Le pays d'ici : en direct de Mulhouse ; 18 h, Subjectif : Agora, avec Me J. Isorni ; à 18 h 35, Tire ta langue... ; à 19 h 15, Rétro ; à 19 h 25, Jazz à l'ancienne ; 19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : l'hydrologie ; 20 h, Musique, mode d'emploi.
20 h 30 *Le grand débat* : *fin du mariage, nouvelle solitude*, avec Evelyne Sullerot, Simone Veil, André Burguière et Patrice Bourdelaix.
21 h 30 Black and blue : demain le CIM (Centre d'informations musicales), école de jazz européenne.
22 h 30 Nuits magnétiques : dans le Grand Nord.

FRANCE-MUSIQUE

2 h, Les nuits de France-Musique : Evgeni Mravinski dirige l'Orchestre philharmonique de Leningrad ; 7 h 10, Actualité *du disque ; 9 h 8, Le matin des musiciens : Orpheus Britannicus*, Henry Purcell ; œuvres de Purcell, Haendel, Gay, Britten, Tippett ; 12 h 5, Concert : œuvres de Wagner, Beethoven, Kreisler, Liszt, Mendelssohn, Wolf, par C. Ludwig, mezzo, F. Tillard, piano, L. Korcia, violon ; 13 h 32, Les chants de la terre ; 14 h 2, Centenaire de Wilhelm Backhaus : œuvres de Mozart, Beethoven, Mendelssohn, Grieg ; 15 h, *Verveine-scotch* ; 17 h, *Histoire de la musique* ; 18 h, Silence on détourne : aventures, extraits de films et de musique de Bernard Parmegiani ; 19 h 15, Le temps du jazz : le clavier bien rythmé ; intermède ; feuilleton « le Blues urbain, Chicago » ; 20 h, Avant-concert : Mozart.
20 h 30 Concert (donné le 3 décembre à la Salle Pleyel) : *Im Sommerwind*, de Webern ; *Concerto pour piano et orchestre no 4 en sol majeur*, de Beethoven ; *Symphonie no 1 en ré majeur*, de Mahler, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart dir. N. Marriner, sol. C. Zaccharias, piano.
22 h 34 Les soirées de France-Musique : les entretiens de Francis Poulenc avec Claude Rostand ; vers 23 h 5, rencontre au groupe des Sept : œuvres de Dutilleux, Lutoslawski ; à 1 h, musique traditionnelle.

COMMUNICATION

EN GRANDE-BRETAGNE

Mme Thatcher souhaite l'introduction de la publicité à la BBC

La télévision publique britannique sera-t-elle à son tour la victime des restrictions budgétaires imposées par le gouvernement de Mme Margaret Thatcher ? La question est posée depuis que la BBC a demandé au Parlement une augmentation de la redevance qui constitue l'essentiel de ses ressources. La télévision publique souhaite que cette redevance, qui n'a pas augmenté depuis trois ans, passe de 46 à 65 livres pour un poste couleur et de 15 à 18 livres pour un poste noir et blanc.

Le gouvernement et les députés conservateurs jugent cette demande excessive et estiment que la BBC doit se contenter d'une augmentation nettement plus faible, quitte à trouver d'autres sources de financement. Mme Thatcher est intervenue elle-même dans le débat pour proposer l'introduction de la publicité dans les émissions de la télévision publique. Le premier ministre apporte ainsi son appui à la campagne déclenchée depuis quelques semaines par les professionnels de la publicité, qui contestent le monopole accordé depuis 1954 à l'*Independant Broadcasting Authority (IBA)* sur le contrôle de la télévision commerciale et souhaitent que la BBC ouvre ses antennes aux spots publicitaires.

Les responsables de la BBC, comme ceux d'IBA n'accueillent pas avec enthousiasme la proposition de Mme Thatcher. Ils estiment que l'introduction de la publicité sur les deux chaînes de la BBC faussera le jeu de la concurrence entre secteur privé et service public et risque de dénaturer la mission de ce dernier.

Le débat sur le financement de la BBC a provoqué une ample polémique sur le fonctionnement de la télévision publique dans la presse britannique et dans les milieux politiques. On reproche en particulier à la BBC un manque de rigueur dans la gestion et des dépenses excessives pour lancer la télévision du matin. Certains souhaiteraient que l'organisme public abandonne au privé la gestion de la vingtaine de radios locales qu'il possède encore. D'autres pensent qu'il devrait renoncer au projet coûteux de satellite de télévision directe.

Les responsables de la BBC se défendent en invoquant la nécessité d'investir afin de répondre aux nouveaux défis de la technologie. Pour justifier leur gestion, ils ont commandé à un important cabinet d'études une analyse financière de l'organisme public, la première en cinquante-sept années d'existence. M. Alasdair Milne, directeur général de la BBC, fait même remarquer qu'avec une redevance augmentée, *« les britanniques pourront voir chaque jour la télévision pour un prix inférieur à celui d'un journal ou d'une tasse de café »*. Mais un récent sondage du *Sunday Times* affirme que sept britanniques sur dix préfèrent l'introduction de la publicité à toute augmentation de la redevance.

J.-F. L.

AUX PAYS-BAS

Le ministère de la culture en guerre contre la publicité clandestine

De notre correspondant

Amsterdam. – *Les principales* sociétés de diffusion audiovisuelle néerlandaises ont protesté cette semaine contre les sévères amendes auxquelles le ministre des affaires culturelles les a condamnées, à la suite de son offensive contre la « publicité voilée » sur les écrans de télévision. Toutes les sociétés feront appel de cette décision. L'une d'elles n'exclut pas une soirée « écran vide », en guise de protestation, avant la fin de l'année.

Le ministre de la culture, M. Elco Brinkman (chrétien-démocrate), a réagi aux vives critiques en affirmant qu'il avait plus d'une fois mis en garde les sociétés contre les pratiques de la publicité clandestine, c'est-à-dire diffusée en dehors du temps légalement réservé, immédiatement avant et après les journaux télévisés du soir. Il a affirmé qu'il n'y avait pas de place dans le système pour des stations commerciales et que la majorité parlementaire souhaitait maintenir ce *statu quo*. Le ministre a fait procéder, durant la dernière quinzaine de novembre, à une surveillance de nombreux programmes télévisés et est arrivé à la conclusion que six des neuf sociétés de diffusion ne respectent pas ce principe. Le ministère de la culture exige maintenant des amendes, pour un total de 2,3 millions de florins (6,2 millions de francs), amendes calculées en fonction du temps d'antenne que les sociétés auraient dû payer si elles avaient choisi la voie légale.

M. Brinkman dit avoir constaté que les jeux constituent le prétexte le plus important à la publicité clandestine, car les marques ou la provenance des prix à gagner (voitures, machines à laver, vacances à l'étranger) reçoivent une attention particulière de la part des organisateurs de ces jeux. Le ministre a aussi infligé une amende à une société dont un programme est consacré à la littérature, celle-ci mentionnant trop expressément, selon lui, les maisons d'édition de livres nouvellement parus.

RENÉ TER STEEGE.

BIBLIOGRAPHIE

UN PUBLICITAIRE AMOUREUX DE SON MÉTIER

« Le Saut créatif » de Jean-Marie Dru

Enfin un publicitaire fier de son *métier et heureux de le dire ! Le Saut créatif* de Jean-Marie Dru, sous une couverture glacée qui est la réplique du paquet américain de lessive Tide (la marque qui a le plus investi en publicité depuis sa création) est tout entier consacré aux idées publicitaires, à ce feu d'artifice d'astuces, de matière grise, de mots longuement choisis, d'images *patiemment sélectionnées*, qui façonnent peu à peu dans l'esprit du public l'image d'une marque. Jean-Marie Dru est du sérail : président de Young and Rubicam France pendant quatre ans, il a l'an dernier créé avec trois confrères l'agence Boulet, Dru, Dupuy, Petit.

D'anecdote en anecdote, et le terrain publicitaire en est fertile, il explore *l'activité qui est la sienne*, décortique la signification et la raison du succès de telle campagne publicitaire, l'objectif étant toujours et avant tout de faire vendre plus.

Ce chant d'amour pour l'idée publicitaire, qu'elle soit image, jingle ou spot télévisé, aboutit bien sûr à jauger la valeur de l'investissement publicitaire, qui n'est pas pour l'entreprise une dépense utile ou non, mais qui *« permet de constituer un élément d'actif incorporel, l'image de marque »*. Et Jean-Marie Dru en est convaincu, *« ce qu'il faut* [pour construire l'avenir de l'entreprise], *ce sont des marques puissantes, nourries par des concepts publicitaires riches »*.

Cette *« valeur ajoutée »* que constitue l'idée originale et pertinente, c'est ce « plus » qui fera de l'affiche ou du spot publicitaire un petit chef-d'œuvre.

L'homme de publicité qu'est Jean-Marie Dru ne cherche pas à maquiller les cartes en parlant d'information du consommateur ou de véracité des messages publicitaires. Et c'est en cela que le livre sonne juste. C'est en cela aussi qu'il devrait intéresser ceux que la publicité agace, ou inquiète : ils peuvent y apprendre, au naturel, comment un professionnel conçoit son métier et tente de l'exercer.

J. D.

★ *Le Saut créatif*, de Jean-Marie Dru. Editions J.-C. Lattès, 289 pages, 95 francs.

UNE NOUVELLE RÉGIE PUBLICITAIRE POUR LES RADIOS LOCALES PRIVÉES

Une nouvelle régie publicitaire pour les radios locales privées a été créée en commun par l'afficheur Avenir (groupe Havas) et la société de production de son pour la FM Offrédia. Modulation s'occupe déjà de la publicité extra-locale de quatre-vingt-seize radios, a précisé son président, M. Philippe Hutinel (directeur-général adjoint d'Avenir), et négocie avec plusieurs dizaines d'autres, notamment en région parisienne.

Trois importantes régies pour les radios locales privées – Régie fréquence presse (Publicis), Régie FM (Dauphin) et Modulation – ont d'autre part décidé d'adopter des normes commerciales communes, choisi Secodip pour le contrôle de la bonne diffusion des messages et souscrit à une enquête SOFRES sur l'audience des nouvelles stations FM.

Les Suisses ne verront pas « Emmanuelle » sur le petit écran

De notre correspondant

Berne. – Les fidèles de la télévision suisse romande (TVR) ne pourront pas voir le film *Emmanuelle* durant la nuit de la Saint-Sylvestre. L'annonce du retrait de ce classique du cinéma érotique, programmé à l'origine à 2 heures du matin (*le Monde daté 23-24 décembre*), aura suscité presque autant de remous que la nouvelle de sa diffusion sur les antennes helvétiques. La direction de la TVR, qui avait pris l'initiative de cette première, en est donc quitte pour son audace. Pourtant, elle avait d'abord commencé par résister aux pressions déclenchées par sa décision. Elle pouvait aussi se sentir encouragée à persévérer dans son choix par un sondage qui avait révélé que 80 % des téléspectateurs ne voyaient pas d'objection au passage de ce film à une heure si tardive. Malgré les protestations d'une cinquantaine de parlementaires, le directeur de la société suisse de radiodiffusion et télévision avait donné son feu vert.

La polémique a subitement rebondi à la veille de Noël avec l'intervention de Mgr Henri Schwery, évêque de Sion et président de la conférence épiscopale suisse. Dans une déclaration adressée aux fidèles, le prélat valaisan a exhorté les chrétiens à *« bouder ce film tentateur »* et même à ne plus payer leur redevance de télévision. Il a aussi rappelé que le nom d'Emmanuel – au masculin bien entendu – signifie *« Dieu est avec nous »*. Selon lui, la présentation de ce film *« contraire à l'enseignement de l'Église sur l'amour humain de l'homme et de la femme »* aurait été *« plus qu'une blessure, une provocation »*.

Devant les proportions prises par l'affaire, la direction de la TVR a finalement préféré s'incliner et retirer l'objet de tant de passion. Beaucoup plus sage, c'est donc Julie Andrews qui remplacera Sylvia Kristel au rendez-vous du nouvel an helvétique dans *la Mélodie du bonheur*, de Robert Wise.

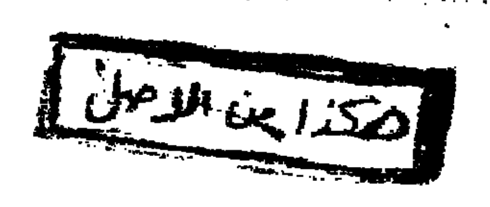
JEAN-CLAUDE BUHRER.

DÉSACCORD ÉDITEURS-SYNDICATS DE JOURNALISTES SUR L'INDEMNITÉ DE FIN DE CARRIÈRE

Une séance de travail sur la renégociation de la convention collective nationale des journalistes a eu lieu récemment. Les représentants des syndicats de journalistes (SNJ, CFDT, CGT, FO, CGC) ont publié une déclaration au sujet de l'indemnité de fin de carrière qu'ils réclament et qu'un jugement en appel a déjà justifié : *« Les syndicats de journalistes constatent qu'aucun accord ne peut se faire sur les propositions patronales, qui impliquent une ancienneté de près de trente ans dans la même entreprise pour l'obtention d'une indemnité d'un niveau très faible* (5 mois pour 30 ans). *Cette logique patronale s'oppose à la mobilité souhaitée de la profession. Le principe des syndicats de journalistes reste la profession avant le titre.*

» Les syndicats de journalistes avaient pris acte de ce que le ministère du travail souhaitait un consensus sur ce sujet et qu'il avait indiqué sa volonté de modifier en conséquence l'article 761-5 du code du travail. Les syndicats de journalistes déclarent que les conditions sont loin d'être réunies pour que la loi soit changée. Rien ne pourrait donc justifier une quelconque modification d'autorité de la législation concernant les intérêts des salariés, et notamment les indemnités des journalistes en cas de rupture du contrat de travail. »





INFORMATIONS « SERVICES »

JOUR DE L'AN

Les services ouverts ou fermés

PRESSE. – Les quotidiens paraîtront normalement.

BANQUES. – Fermées les 31 décembre et 1er janvier. Les banques habituellement ouvertes le samedi fermeront à 12 heures le 29 décembre.

BUREAUX DE POSTE. – Les guichets fermeront du 31 décembre à 12 heures au 2 janvier. Une seule distribution sera assurée le 31 décembre au matin. Pas de distribution de courrier le 1er janvier. Seuls seront ouverts les bureaux fonctionnant les dimanches et jours fériés.

SNCF-RATP. – Service des dimanches.

GRANDS MAGASINS. – Fermés le 1er janvier. Ouverts les 31 décembre et 2 janvier aux heures habituelles.

SÉCURITÉ SOCIALE. – Guichets fermés le 1er janvier. Ouverts le 31 décembre et 2 janvier aux heures habituelles.

ALLOCATIONS FAMILLIALES. – Caisses fermées du 31 décembre à 12 heures au mercredi 2 janvier.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE. – Fermée les 31 décembre, 1er et 2 janvier.

ARCHIVES NATIONALES. – Les salles du public seront fermées les 30, 31 décembre et 1er janvier.

MONUMENTS HISTORIQUES ET MUSÉES. – Tous les monuments historiques de l'Etat seront fermés au public le 1er janvier.

Le Jour de l'an étant un mardi, jour de fermeture hebdomadaire de la plupart des musées, seuls seront ouvert à Paris le Musée de l'holographie Marmotton et le Musée de l'air et de l'espace au Bourget. En province, on pourra visiter les musées de l'île d'Aix et la Maison de Bonaparte à Ajaccio.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 27 décembre :

DES LOIS

● Relative à l'intervention des organismes débiteurs des prestations familiales pour le recouvrement des créances alimentaires impayées.

● Complétant la loi du 7 juillet 1967 relative aux événements de mer.

DES DÉCRETS

● Modifiant le décret du 22 juin 1984 pris pour l'application des dispositions de l'article 3 de la loi du 2 janvier 1970 tendant à faciliter l'accès des officiers à des emplois civils.

● Modifiant le décret du 18 mars 1946 portant application des articles 8 et 24 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 relative aux conditions d'entrée et de séjour en France des étrangers et portant création de l'Office national d'immigration.

DES LISTES

● Des candidats admis au premier et au second concours d'accès à l'Ecole nationale de la magistrature.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

La réglement de TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 19/08/84)

Le numéro **499416** gagne **4 000 000,00 F**

les numéros approchants à la centaine de mille: 099416, 199416, 299416, 399416, 599416, 699416 gagnent 50 000,00 F

Les numéros approchants aux					gagnent
Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	
409416	490416	499016	499406	499410	
419416	491416	499116	499426	499411	
429416	492416	499216	499436	499412	
439416	493416	499316	499446	499413	
449416	494416	499516	499456	499414	10 000,00 F
459416	495416	499616	499466	499415	
469416	496416	499716	499476	499417	
479416	497416	499816	499486	499418	
489416	498416	499916	499496	499419	

Tous les billets se terminant par		gagnent
	9416	5 000,00 F
	416	1 000,00 F
	16	200,00 F
	6	100,00 F

84 **TACOTAC** TIRAGE DU MERCREDI 26 DECEMBRE 1984 100e

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNEES F.
1	6 241	2 000
2	2	100
	112	600
	372	600
	572	600
	872	600
	61 862	10 100
	62 722	10 100
	65 442	10 100
	342 582	4 000 100
3	néant	néant
4	04	200
	044	500
	114	500
	144	500
	604	700
	0 854	2 000
5	945	500
	4 065	2 000
	5 835	2 000
	57 955	10 000
	66 285	10 000
6	96	200
	606	500
	746	500
7	2 957	2 000
	9 197	2 000
	16 387	10 000
8	8	100
	98	300
	328	600
	408	600
	638	600
	848	600
	958	600
	8 578	2 100
	96 528	10 100
9	49	200
	59	200
	289	500
	599	500
	639	500
	0 769	2 000
	4 709	2 000
	9 079	2 000
	18 299	10 000
	93 929	10 000
0	130	500
	03 070	10 000
	131 380	1 000 000

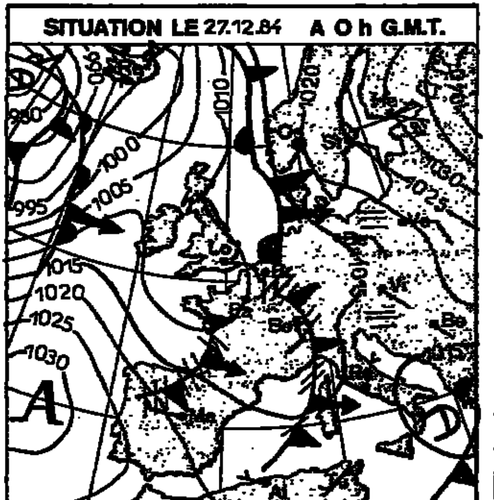
LOTO N° 52 TIRAGE DU MERCREDI 26 DECEMBRE 1984

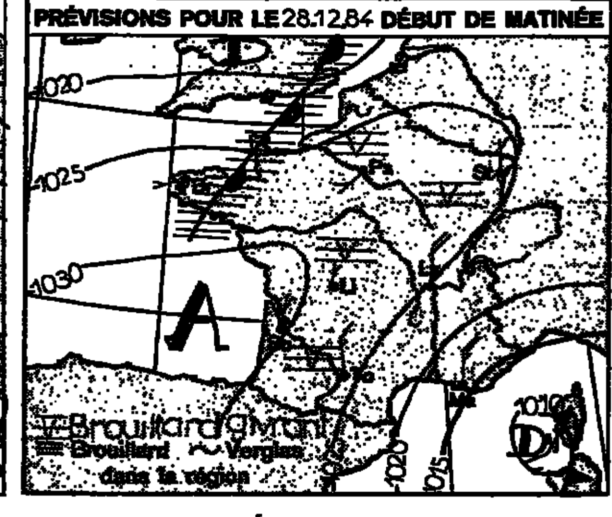
3 – 28 – 31 – 33 – 38 – 45 – NUMERO COMPLEMENTAIRE 16

POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 2 ET SAMEDI 5 JANVIER 1985 VALIDATION JUSQU'AU LUNDI APRES-MIDI

84 TRANCHE DE NOEL TIRAGE DU MERCREDI 26 DECEMBRE 1984 99e

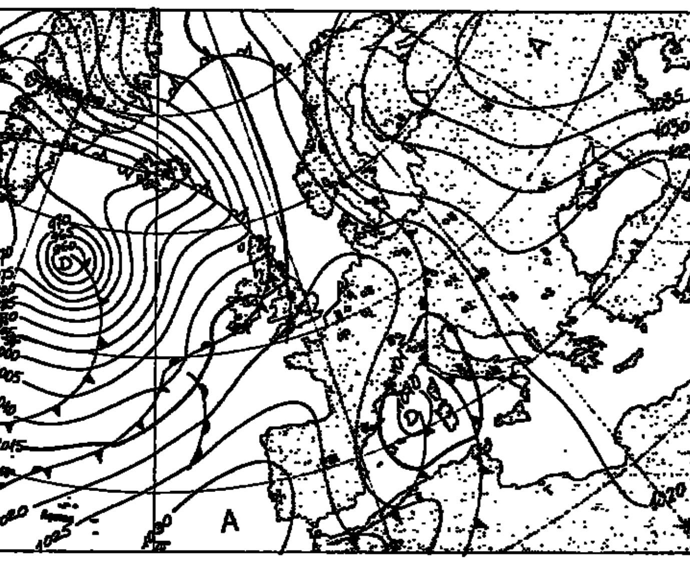
MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps prévu en France entre le jeudi 27 décembre à 0 heure et le vendredi 28 décembre à 24 heures.

PRÉVISIONS POUR LE 28 DÉCEMBRE A 0 HEURE (GMT)



Après l'invasion d'air froid et instable qui a donné de fortes précipitations particulièrement sur le Sud-Ouest, le champ de pression en hausse va entraîner un temps froid et sec.

Vendredi : le matin, le mauvais temps sera encore présent sur les régions du Nord-Est au sud des Alpes et en Corse, avec des chutes de neige en montagne et parfois à basse altitude sur le Nord-Est. Le ciel sera voilé sur l'extrême ouest. Sur toutes les autres régions, de nombreux brouillards givrants se seront formés au cours de la nuit. Ils devraient se dissiper dans la matinée, excepté très localement. Ensuite, le temps sera en général assez ensoleillé, sauf sur le Sud-Est des Alpes et la Corse où quelques averses peuvent encore se produire et sur le nord de la Bretagne et du Cotentin qui garderont un ciel voilé.

Les températures minimales seront souvent négatives et descendront localement jusqu'à – 5 degrés dans l'Est et le Centre. Elles s'élèveront sensiblement dans l'après-midi et avoisineront 1 à 3 degrés sur le Nord-Est et le Centre, 5 à 7 degrés dans l'Ouest et enfin 10 degrés dans les régions méditerranéennes, où le vent de nord-nord-est soufflera assez fort.

Evolution du temps en montagne pour la fin de semaine : la neige est enfin tombée sur l'ensemble des massifs et il neigera encore dans la journée de jeudi, surtout sur les Pyrénées et les Alpes du Sud. Ensuite, un assez beau temps, mais froid avec du vent modéré à assez fort de nord-est, s'établira et seul le Sud-Est des Alpes sera encore un peu affecté par un ciel couvert et quelques chutes de neige.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 27 décembre, à 7 heures, de 1012 millibars, soit 759,1 millimètres de mercure.

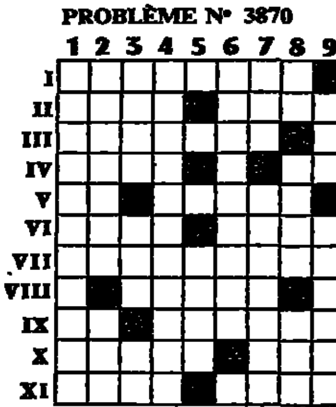
Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 26 décembre; le second, le minimum de la nuit du 26 au 27décembre) : Ajaccio, 11 et 3 degrés; Biarritz, 9 et 2; Bordeaux, 8 et 3; Bourges, 6 et 0; Brest, 8 et 3; Caen, 7 et 0 ; Cherbourg, 5 et 2 : Clermont-Ferrand, 5 et – 2; Dijon, 1 et 0; Grenoble-St-M.-H., 5 et 1; Grenoble-St-Geoirs, 1 et 0; Lille, 6 et 1; Lyon, 2 et 1; Marseille-Marignane, 7 et 0: Nancy, 2 et 0; Nantes, 8 et 3; Nice-Côte d'Azur, 11 et 3; Paris-Montsouris, 8 et 2; Paris-Orly, 6 et 1; Pau, 8 et 3; Perpignan, 9 et 2; Rennes, 8 et 2; Strasbourg, 3 et 1; Tours, 6 et 1; Toulouse, 7 et 1; Pointe-à-Pitre, 29 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 13 et 5 degrés; Amsterdam, 7 et – 1 ; Athènes, 14 et 9 ; Berlin, – 1 et – 4; Bonn, 3 et – 1; Bruxelles, 6 et 2; Le Caire, 19 et 15; îles Canaries, 22 et 16; Copenhague, 2 et 1 ; Dakar, 30 et 19; Djerba, 15 et 5; Genève, 2 et 1; Istanbul, 10 et 7 ; Jérusalem, n. c.; Lisbonne, 14 et 9; Londres, 5 et 1; Luxembourg, 0 et – 1; Madrid, 10 et 2; Montréal, – 6 et – 22; Moscou, – 15 et – 18; Nairobi, 25 et 16; New-York, 5 et – 3; Palma-de-Majorque, 14 et – 1; Rio-de-Janeiro, 27 et 14; Rome, 10 et 8; Stockholm, 0 et – 2; Tozeur, 15 et 4; Tunis, 13 et 6.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3870



HORIZONTALEMENT

I. Un convive peut les ingurgiter, mais ne doit pas les sortir. – II. Participe passé inconnu des hippies. Nom de plusieurs prédécesseurs d'un Palois émigré. – III. Donna lieu, en Belgique, à de nombreuses séances masquées. – IV. Bien qu'on puisse l'attendre, il n'est jamais le bienvenu. Participe passé. – V. Personnel. Rompue, elle désole ou enchante. – VI. Une des manches de la veste. Ont tendance à jurer quand ils sont criards. – VII. Telle la gorge d'une mère nourricière, au propre comme au figuré. – VIII. Fais circuler. – IX. Personnel. Expose ses toiles dans le domaine de Flore. – X. Manifestations de l'âme ou du corps. S'abouche avec le plus ultra. – XI. Périlleux pour un casse-cou. Bout de conduite.

VERTICALEMENT

1. Ordre donné à des mousses. – 2. Sa taille est mince comme un fil. Fit une courte apparition dans l'histoire d'Israël. – 3. Assurer l'emploi. Porteur de reliques. Contracté. – 4. Contre-ordre. – 5. Revêt une bergère. – 6. Intimité à deux s'exprimant en trois mots. – 7. Époque. Peut être germaine quand elle n'est pas à la mode de Bretagne. – 8. Note. Ne sont pas toujours uniques dans certains transports privés. Accessoire d'un appareil de levage. – 9. Porte plutôt le collier que la barbe. Tel un milieu très éloigné du milieu.

Solution du problème n° 3869

Horizontalement

I. Règlement. – II. Équipage. – III. Guéri. Ore. – IV. Ni. Entier. – V. Ede. Erse. – VI. Épi. Ut. – VII. Rosière. – VIII. Inédit. As. – IX. Loue. Épis. – X. Asile. – XI. Nuées. Usé.

Verticalement

1. Règne. Pilon. – 2. Équidé. No. – 3. Gué. Epreuve. – 4. Lire. Iode. – 5. Épine. Si. As. – 6. Ma. Truites. – 7. Égoïste. Piu. – 8. Nérée. Rails. – 9. Er. Fessée.

GUY BROUTY.

LÉGION D'HONNEUR

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Paul Bodet, Hippolyte Goulpeau, Jean Pingaud, Léopold Renelleau, Ernest Zéphir, Robert Gratadou, Jean Jalady, Samuel Laïck, Philippe Lecointre, Jean Le Corgne, Paul Marcelin, Louis Marchais, Joseph Albert, Charles Albretch, Jean Alibert, Lucien Allard, Albert Amiens, Auguste André, Emile Anrès, Pierre Arnaud, André Arvieu, Jean-Baptiste Augory, Louis Aujoulat, Jean-Baptiste Aymar.

MM. Roger Bacqué, Pierre Barbès, Joseph Bardet, Joseph Bardin, Lucien Baron, Dominique Barralis, Alexandre Barret, Alfred Barrilliet, Michel Barthet, René Basset, Siméon Batie, Fernand Baudoin, Jean Bayrou, Charles Beaufays, Maurice Beauvallet, Albert Belval, Pierre Bénézit, Pierre Benigaud, André Benoist, Léon Ben Soussan, Jean Bergounioux, Pierre Béritault, Pierre Bertet, Denis Besson, Théophile Betfort, Alfred Bienfait, Norbert Blanchard, Antoine Blanchet, Marcel Blanjot, Marcel Blanpain, Albert Bois, Marcel Boissat, Pierre Bonnefoy, Louis Bonnet, Isidore Borne, Emile Bouchet, Noël Bouchud, Roger Bouillot, Ernest Boulet, Joseph Bourcin, Bernard Boutard, François Boutouyrie, Ferdinand Boyer, Jean Brandy, Maurice Bretteville, François Bringuier, Alfred Brocard, Prosper Brochard, Alphonse Brunet, Charles Buhr, Jules Bulté, René Cadeau, Jules Calmels, Joseph Canals, Hubert Canouet, Charles Caroff, André Carré, Jean Carreau, Marcel Casset, Auguste Castagnos, Pierre Castay, Paul Castel, Emile Caulobie, Charles Cesari, Raoul Casleau, Julien Chadé, Jules Chamalaud, Pétrus Charnay, Marius Charon, Roger Charrier, Henri Charron, Louis Chartiot, Pierre Chatard, Henri Chatelain, Raymond Chauvet, Calixte Chauvin, Louis Chavastelon, Paul Cheney, Marcel Clair, Paul Claudon, Alban Coiffard, Georges Colaiori, Fortuné Collet, Lucien Collinet, Joseph Combelles, Clément Compère, Alexandre Conte, Léon Cornet, Gaston Corneux, Arthur Corradi, Paul Coste, Gustave Coupeaux, Louis Couthouis, Damien Couturier, Isidore Crueize, Baptiste Cuisinaud, Henri Curt, Paul Damasse, Henri Dansette, Michel Dargniat, Camille David, Marius David-Trabut, Emile Day, Léon Debiais, Sadi Decuyper, Maxime Degrigny.

Louis Delage, René Delaite, Maxime Delange, Albert Delattre, Victor Delcamp, Bertin Delésat, Louis Delmouly, Roger Delpeyrat, Baptiste Demaison, Jean Demay, Jules Denaes, Horace Denis, René Depoorter, Alphonse Desangles, Maurice Desbrosses, René Descolle, René Detrailles, Ferdinand Devot, Louis Digonin, Louis Dissaux, Jules Dognol, Alfred Domergue, Edouard Dorémus, Marcel Doumezy, Cyrille Dransart, Augustin Dublique, Jean Dubuc, Pierre Duchemin, Bazile Duclos, Gaston Ducroq, Georges Dufour, Edouard Dugos, Charles Dugué, Marcel Duhem, Pierre Dumilly, Joseph Dupaquier, Claude Duplomb, René Dupont, Jean Dupuis, Claude Dupuy, René Durocher, Louis Duval, Salomon Elbaz, Louis Eysseric, Clovis Fabre, Jean Fabre, Emile Fabriès, Germain Fallet, Jean Faure, Charles Fellis, Eugène Feré, Paul Fermanel, Elie Ferrafiat, Dominique Ferrari, Agnel Ferrer, Paul Ferry, Louis Feuillade, Victor Florent, Jean Florentin, Albert Fontaine, Gabriel Fort, Augustin Fournil, Antonin Frémion, Robert Fréville, Charles Frionnet, Léonce Gabaret, Eugène Gaignerot, Jean-Baptiste Gaillat, Pierre Galeazzi, Charles Gallot, Gandon Marius, Lucien Gandriaux, Augustin Garrigou, Jean-Baptiste Gautier, Paul Gehin, Charles Gein, Henri Geisser, Hippolyte Gémant, Daniel Gérard, André Geré, François Germani, Alphonse Gherardi, Lucien Gilbert, Alfred Gilles, Emile Glachant, Robert Gois, Eugène Gorgibus, Valentin Goudou, Georges Gouilloux, Marcel Goursat, Jean-Marie Goutorbe, Jean-Baptiste Goux, Marius Graille, Michel Granet, Eugène Grante, Louis Gravière, Louis Gribelin, Henri Grillon, Armand Grolleau, Maurice Grousset, Christophe Guéguen, Arthur Guémeau, François Guignon, André Guigon, Martial Guilbert, Albert Guilliaumin, Antoine Guillot, Marius Guyot, Etienne Halcartegaray, Jean Halibert, Georges Hermelin, Pierre Hocdé, Achille Horrent, Armand Hovaere, Louis Humbert, Henri Husson, Charles Ichters, René Ignace, Jean Incamps, Luien Janvier, Louis Jeanne, Pierre Jeanneret, Maurice Jeanpetit, Joseph Jeudy, Léon Jolicœur, Herman Joly, Marcel Jorrot, Raphaël Jouanne, Maurice Jourdy, Adrien Jugon, Moïse Kaspy, Jean Keller, Roger Kinsbourg, Charles Kuess, Maurice Labalme, Henri Labarthe-Pon, René Labigne, Jules Laborde, Charles Lacaze, Henri Lachat, Théodore Lachot, Eugène Lacot, Marcel Lacour, Yves Lagadec, Marcelin Lagarde, Antoine Lagrange, Paul Lahouze, Abraham Lambert, François Lamothe, Aristide Landry, Jean Laparra, Pierre Lapeyre, Armand Laporte, Louis Laprade, Joseph Larrède, Hippolyte Lassale, Alfred Latreille, Louis Laurent, Nicolas Lauvergnier, Marcel Lauze, Antonin Laval, Ernest Lay, Yves Le Baut, Noël Leca, Georges Lecomte, Emile Ledieu, Arthur Lefebvre, Mathurin Le Garrec, Raymond Legendre, Robert Lelong, François Lemoine, Jean Lemoine, Marcel Lenfant, Marcel Leorat, Louis Lequeux, Victor Leray, André Leroux, André Lesenne, Fernand Lesieur, Arthur Lesne, Robert Leterrier, Jérôme Le Trionnaire, Jean-Louis Levrat, Marcel Liaigre, Alexandre Lietaer, Joannes Limone, Marcel Litez-Tiverval, Emile Lombard, Henri Long, Clément Longuet, Alexandre Lorans, Albert Loriol, Louis Louchart, Raymond Lourdelle, Edmond Louvet, Joseph Lutenbacher, Louis Mabille, Fernand Macé, Paul Madoux, René Majer, Joseph Malevergne, Victor Manceau, Daniel Mandine, René Mansier, François Marand, Paul Marbac, Aimé Margirier, Roger Marie, Alphonse Marié, Victor Marié, Paul Marin, Jean-Marie Martin, Louis Martin, Marius Martin, Moïse Martin, Raoul Martin, Virgile Martin, Camille Masse, Pierre Masselin, Edmond Masson, Dominique Mattei, Charles Mauchamp, Claude Maupoil, Edmond Maurin, Martin Medina, Joseph Menauges, Marcel Menjou, Henri Mercey, René Mérieult, Edouard Merlet, Elie Mermet-Liaudoz, Camille Michaux, Albert Micoulin, André Millart, Yves Mingam, Louis Monborgne, Emile Moniotte, Paul Monlord, François Montant, René Montraud, Georges Morancon, Paul Morizot, Julien Mouchel, Jean-Baptiste Mouret, Claude Mourieras, Armand Moysan, Ernest Nègre, Pierre Neuhauser, Marcel Neveu, Marius Nevière, Henri Niel.

Julien Nourdin, Louis Olivier, Camille Ozou, Marius Pacros, Guillaume Pagès, Emile Pajot, Edouard Paquet, Célestin Paret, Pierre Patissou, Martial Pauliat, Aristide Peltier, Adrien Per-Ber, François Périès, Joseph Peronnier, Léon Perrin, Marcel Perrin, Fernand Perussault, Félix Petiteau, Armand Petitpas, Siméon Peyre, Auguste Peytier, Marcel Picard, Pierre Pichon, Léon Pierre, Angèle Pignarre, Julien Pinasson, René Pineau, Félix Plat, Joseph Poézévara, Joseph Poisson, Eugène Poitrasson, Fernand Pons, Gustave Poujol, René Poyart, Jean Prat, Jules Pringuey, Henri Privat, Auguste Prouteau, Roland Queste, Georges Race, Georges Raffray, Louis Raoux, Louis Rapp, Louis Raveau, Maurice Raynaud, Eugène Renaudon, Paul Richard, Jacques Richoud, Jean-Marie Ricordel, Gaston Ridel, Rémy Rivat, Victor Rivière, Roger Robert, Gaston Robineau, Louis Rochette, Lucien Roine, Marcel Roscamp, Albert Rosso, Eugène Rouff, Léonard Rouilhac, Albert Rouquette, Jean Rouquette, René Roussel, François Roussin, Louis Roustan, René Roux, Fernand Royé, René Sabatier, Jacques Sales, François Sanchez, André Sandrin, Fortuné Sarda, Maurice Sébillon, Henri Segond, Louis Seguy, Clément Sejotte, Félix Seletti, Adolphe Selon, Fernand Siblet, Marie Signe, Pierre Sigot, Pierre Soler, Lucien Souda, Emile Stahli, Louis Sudour, Gabriel Tabard, Albert Tajan, Albert Talbot, Louis Taponat, Marcel Tarteret, Jean Tasset, Raoul Tassin, Marcel Testas, Henri Thérou, Célestin Thomas, René Thuillier, René Tocqueville, Pierre Tougne, Raoul Tournant, Albert Tournière, Honoré Toutain, Denis Trémel, Charles Tricot, Henri Trouvé, Alphonse Trullard, Valentin Turpaud, Raymond Valentin, Michel Vanlaère, Jules Varoquier, Eugène Vattan, René Verduron, Amédée Verpillon, Alfred Viala, Emile Vidaud, André Vigier, Auguste Vigogne, Henri Vilaine, Jules Villatte, Ferdinand Villeroux, Louis Vinzent, René Vivé, Joseph Voiry, Marcel Xavier.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 29 DÉCEMBRE

« Fontainebleau », 13 heures, place de la Concorde, grille des Tuileries, Mlle Oswald.

« Le Château de Maisons-Laffitte », 15 h 30, entrée, côté parc, Mme Hulot (Caisse nationale des monuments historiques).

« Watteau », 11 h 15, métro Champs-Élysées-Clemenceau (Arcus).

« Un aqueduc du Moyen Age au Pré-Saint-Gervais », 15 heures, métro Mairie des Lilas (M. Banassat).

« L'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flaneries).

« Les tympans célèbres », 15 heures, Musée des monuments français (Histoire et archéologie).

« Diderot », 11 heures, 11, quai Conti (P.-Y. Jaslet).

« La prison Belhomme », 14 h 30, 51-53, rue de Charonne (CA Messer).

« L'habitat populaire autrefois », 14 h 30, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

« Hôtel de Soubise », 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois (Paris et son histoire).

« Le Douanier Rousseau », 16 heures, Grand Palais (Tourisme culturel).

« Watteau », 13 h 30, Grand Palais (Visages de Paris).

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOI	90,00	106,74
DEMANDES D'EMPLOI	27,00	32,02
IMMOBILIER	60,00	71,16
AUTOMOBILES	60,00	71,16
AGENDA	60,00	71,16
PROP. COMM. CAPITAUX	177,00	209,92

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/col. TTC
OFFRES D'EMPLOI	51,00	60,48
DEMANDES D'EMPLOI	15,00	17,79
IMMOBILIER	39,00	46,25
AUTOMOBILES	39,00	46,25
AGENDA	39,00	46,25

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

emplois régionaux

NICE, ÉCOLE DE FRANÇAIS pr adultes étrangers, recherche
PROFESSEUR
exp. pratique VIF et DVV exigée, parlant bien l'anglais plein temps, poste permanent. Écrire avec C.V. détaillé sous nº T 069.491 M RÉGIE PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris 7ᵉ

OFFRES D'EMPLOIS

Importante sté recherche INGÉNIEURS biomédicaux INGÉNIEURS électroniciens CHEFS DE PROJETS SOFT HARD ATP SAV ÉLECTRONICIENS Bilingues anglais. Ecr. avec C.V. sous réf. 4320/D A.M.P. 40, rue Olivier-de-Serres, PARIS-15ᵉ, qui transmettra.

Société américaine DE CONSULTANTS A.Q. Spécialisée dans le retraitement et décontamination des déchets nucléaires recherche
INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE
EXPÉRIMENTÉ en vue de la mise en place et du market. de programme d' A.Q. Le candidat retenu devra parler couramment l'américain. Tél. 912-03-50 du 26 au 31 déc.

SERVICE ET DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUES recherche
INGÉNIEURS GDES ÉCOLES OU UNIVERSITAIRES
pour assurer des développ.
- Langage C/UNIX ou
- Assembleur, Pascal
- Logiciel de Base
- Transmissions.

Ecrire ou téléphoner au : 78-80, avenue Gallieni TOUR GALLIENI 1 93174 BAGNOLET CEDEX. Tél. : 360-13-54/360-13-55.

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16). B.P. 402 09 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'ETRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM). B.P. 291 - 09 PARIS.

DEMANDES D'EMPLOIS

Allemande, 25 ans, parlant anglais, français courant, cherche emploi (au pair). Ecr. M. Gimmler, Schillerweg 4 D-6648 Wadern.

J. H. 19 ans, dégagé des O.M., Brevet des collèges, Bac français, cherche emploi bureau. Ecr. s/nº 6.691 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

automobiles

divers

BMW SÉRIE 3-5-7
84 et 85 peu roulé, garantie Auto Paris-XV, 533-69-95, 63, R. Desnouettes, Paris-15ᵉ.

L'immobilier

appartements ventes

5ᵉ arrdt

CENSIER BEAU 2 P.
refait neuf, 4ᵉ ét. rue et cour, clair, dégagé. 329-08-07.

PANTHÉON beau studio 25 m², gd cft, asc., 340.000. 24, rue Tournefort. Jeudi 14/17 h ou T. 644-98-07.

6ᵉ arrdt

SEINE BEAUX-ARTS
Ét. élevé. Asc. 155 m² Téléphone : 703-32-31.

15ᵉ arrdt

SUR JARDIN Liv. + 2 chbres parfait état. T. 633-29-17, 577-38-38.

16ᵉ arrdt

Mᵒ PASSY
Bon imm. pierre de t., asc., chf. centr. individuel. Liv. dble, 2 chbres, entrée, cuis., s. de bains + service. 4, rue Paul-Saunière, jeudi, vend. 13 h 30-16 h 30.

18ᵉ arrdt

MAIRIE DU 18ᵉ ARRDT 53, rue du Simplon dans un imm. neuf standing (habitable de suite) RESTE quelques
STUDIOS, 2 et 3 P.
avec parking. Px bénéficiant pour certains de PRÊTS CONVENTIONNÉS. SUR PLACE du mardi au samedi de 14 h à 19 h ou téléphoner : 258-44-96. CECOGI S.A. (1) 575-62-78.

19ᵉ arrdt

BUTTES CHAUMONT imm. rénové 2 p., cuis., s. de bains, cave, état neuf 45 m² terrasse/jardins. Prêt conventionné. Téléphone : avant 11 h, après 18 h : 504-02-52.

77 Seine-et-Marne

LAGNY Particulier vend dans résidence calme et boisée
APPARTEMENT F 3
Rez-de-chaussée, 69 m² habitable, jardin privatif (19 m²) PRIX : 350.000 F. dont possibilité reprise prêts PIC : 100.000 F. Tél. le soir après 18 h et week-end au 007-38-47.

92 Hauts-de-Seine

PARC DE SCEAUX
Appt exceptionnel 150 m² s/parc, 3 chbres, 2 bns + terrasse 65 m² + jdin privatif 350 m². Prix 2.500.000 F. En constr. Livrable 1-9-86. Ecrire nº 179 PUBLIALE G.R., 27, fg Montmartre, 75009 PARIS.

94 Val-de-Marne

SAINT-MANDÉ
Surface à aménag., bel imm. Soleil. 370.000 F. 705-31-01.

Province

MANDELIEU, VDS F 3, 62 m² GARAGE, VUE IMPRENABLE. BAIE CANNES. 450.000 F. TÉL. 16-61 70-48-35.

appartements achats

POUR ACHETEURS
FRANÇAIS et ÉTRANGERS
SERGE KAYSER
Conseil immobilier RECHERCHE Appartements et maisons bien situés dans Paris
329-60-60.

Recherche 1 à 2 pièces, Paris préf., 5ᵉ, 6ᵉ, 7ᵉ, 12ᵉ, 14ᵉ, 15ᵉ, 16ᵉ avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire 873-20-67, même le soir.

locations non meublées offres

Région parisienne

La Varenne 5' RER (Val-de-Marne) beau pavillon et jardin 400 m², 5 pièces, belle cheminée, 2 w.c., bains, chf gaz, cuis. intégrée, garage. 5.000 F/mois. Téléphone : 883-62-97 ou 240-24-40.

locations non meublées demandes

Paris

Pour cadre supérieur et ensemble personnel banque française rech. appartements toutes catégories. Studios et villas loyers élevés acceptés. 504-01-34.

Région parisienne

Pour stés européennes cherche villas, pavillons pour cadres. 889-89-66 — 283-57-02.

locations meublées offres

Paris

2 pièces, salle de bains. w.-c., cuisine, 3ᵉ et dernier étage, double exposition est-ouest. REFAIT NEUF. 3.200 /mois charges comprises sauf EDF. Meubles anciens. Tél. 491-31-93 ou 582-71-87.

maisons individuelles

YVELINES, Clairière de Verneuil, 30 mn gare St-Lazare, part. vend maison individuelle 6 pièces, jardin 600 m², 160 m² habitables, mezzanine 4 velux, 2 s. de bns + douche, garage, cheminée brique. Vaugirard. Px 880.000 F. 971-92-79.

chalets

A VENDRE HAUTE-SAVOIE
20 km de GENÈVE TRÈS BEAU CHALET 3 chambres à coucher, grand living avec cheminée, confort moderne. Belle parcelle, vue imprenable. Prix intéressant. Régie VINCENT & Cᵉ 6, rue de Hesse CH-1211 GENÈVE Tél. 1941.22/28.50.55.

terrains

Part. vd terrain boisé, 19 ha. bord routes, Px à débattre. Ecr. réf. 202 à MAISON DES P.A. 12, r. Lt-Col.-Maury, 56000 VANNES.

propriétés

Particulier vend maison de caractère de style ancien. 14 pièces sur trois niveaux dans centre village, proximité tous commerces, grande tour attenante (anciennes fortifications). A 1 heure de GENÈVE, dans tr. belle région et à 45 mn de LYON par autoroute. Ecr. s/nº 8.781 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

PROVENCE Mas ancien restauré, 4 chbres, 2 km plage, superbe. 2.100.000 F. Ball, Mulberry Place, Ditchling, Sussex, Angleterre. (19 44) 273 69-00-00.

viagers

F. CRUZ — 266-19-00
8, RUE LA BOÉTIE-8ᵉ Conseil 47 ans d'expérience. Px rentes indexées garanties. Etude gratuite discrète.

88.000 cpt + 3.400 par mois couverts par loyer 2.590 F. 2 p. 55 m² imm. récent, park. CRUZ, 8, r. La Boétie. 266-19-00

Libre bois de Vincennes près RER. Imm. récent, gd studio 42 m², calme, park. homme 76 ans. Px : 240.000 F + 1.600 F/mois. Viagers. F. CRUZ 266-19-00

immobilier information

Pour vendre maison, appt ppté, terrain, commerce, sur tte la France. Indicateur Legrange fondé en 1876. 5, rue Greffulhe, 75008 Paris. Tél. : (16-1) 266-48-40.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL Constitutions de sociétés et tous services. 355-17-50.

fonds de commerce

Ventes

Cesse retraite, je cède magasin Articles sports, rue. connue, Paris-17ᵉ. Tél. 387-66-03.

boutiques

Ventes

PL. FÉLIX-ÉBOUÉ
EXCELLENT PLACEMENT Pptaire vd murs, bout., libre location assurée. 634-13-18.

PROX. VERSAILLES pour placement MURS DE MAGASIN. 450.000 F + FRAIS. Rapport annuel. 43.000 F. VIMO BURX. 951-32-70.

MAIRIE XIVᵉ Murs libres, petite bout. près bus (possib. excellent rapport), rare. 190.000 F. 329-08-07.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
555-91-82

LE CARNET DU Monde

Mariages

— William et Solène HUNTER-FALCK
ont la joie d'annoncer la naissance de

Timothée,

le 11 décembre 1984.

9, rue Fleury-Pankouke,
92190 Meudon.

Décès

— Mᵐᵉ Sibiana Asmar,
Georges et Renée Herbouze,
Raja et Liliane Asmar
et leurs enfants Sami, Kamal et Marie-Claire,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel ASMAR,
directeur-fondateur
du Cénacle libanais,

leur époux, père et grand-père,

survenu tragiquement à Beyrouth le 24 décembre 1984.

Les obsèques ont eu lieu au Liban le 26 décembre.

Un service religieux sera ultérieurement célébré à Paris.

73-75, rue Brillat-Savarin,
75013 Paris.

— Paulette Barry,
son épouse,
Thérèse Delarue,
sa fille,
ont la douleur de faire part du décès de

Maurice BARRY,

survenu le 8 décembre 1984.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 17 décembre.

85, rue des Hautes-Bièvres,
92160 Antony.
1, rue de l'Université,
75007 Paris.

— Mᵐᵉ Joelle Bec,
en religion sœur Marie-Joelle,
M. et Mᵐᵉ Jean Borsenberger
et leurs enfants,
M. et Mᵐᵉ Daniel Jourdain
et leurs enfants,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Mᵐᵉ veuve Pierre BEC,
née Suzanne Daigre,

survenu le 25 décembre 1984, à Meudon (Hauts-de-Seine).

Le service religieux en l'église Saint-Martin, 83, rue de la République à Meudon, sera célébré le vendredi 28 décembre, à 14 heures.

L'inhumation au vieux cimetière de Limoges dans le caveau de famille aura lieu le samedi 29 décembre, à 11 h 15.

Ni fleurs ni couronnes, des messes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

M. et Mᵐᵉ Jean Borsenberger,
39, rue des Bigots,
92190 Meudon.

— Le président,
Les partenaires
Et l'ensemble des collaborateurs du groupe Bossard,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Yves BOSSARD,

survenu le 25 décembre 1984, à l'âge de soixante-trois ans, à Aix-en-Provence.

Ils tiennent à exprimer la reconnaissance et l'admiration qu'ils portaient au disparu et présentent à sa famille et à ses nombreux amis leurs plus sincères condoléances.

Yves BOSSARD,

né le 19 avril 1921 à Villars-sur-Var,
diplômé ingénieur de l'Ecole centrale
des arts et manufactures,
ingénieur
à l'organisation Marcel-Loichot
(49-55),

fondateur
de l'organisation Yves-Bossard en 1956,
président de l'organisation Yves-Bossard
et Pierre-Michel — O B M — (1962)
devenue Bossard Consultants en 1971,
cofondateur, avec son frère Jean,
du groupe Bossard en 1976.

Yves Bossard s'était retiré de son groupe en 1980. Il achevait ainsi un processus de longue date engagé pour assurer sa succession fondée sur le partenariat de ses principaux directeurs.

[Avec M. Yves Bossard disparaît l'un des pionniers du secteur français de l'organisation de l'entreprise. Ingénieur de formation, de même que son frère Jean, il avait fait ses classes chez Marcel Loichot, autre pionnier, puis fondé son propre groupe, l'organisation Yves-Bossard. Bien connu dans les milieux industriels français, ce cabinet a contribué à développer les activités d'ingénieur-conseil, de recrutement de cadres et d'école de management dans de nombreux séminaires.]

— De nombreuses personnalités françaises et tunisiennes qui gardent fidèlement dans leur mémoire le souvenir reconnaissant des services rendus avec dévouement et désintéressement par l'ancien président du Grand Conseil de Tunisie,

font part du décès de

Marcel CASABIANCA,
grand cordon du Nichan Iftikhar,
chevalier de la Légion d'honneur,
plusieurs décorations françaises
tunisiennes et étrangères,

survenu le jour de Noël.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 29 décembre 1984, à 10 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste-de-La-Salle, 9, rue du Docteur-Roux, à Paris (15ᵉ), suivie de l'inhumation au cimetière de Nogent-sur-Marne (Val-de-Marne).

— Versailles.
Francis et Marie-Françoise Lalanne
et leurs enfants,
Clotilde et Paule-Marie Lalanne-Holbé
et leurs enfants,
Stanislas Lalanne,
Toute la famille et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès du

colonel E.R.
Albert LALANNE,
ingénieur des mines,

survenu le dimanche 23 décembre 1984.

La cérémonie religieuse a été célébrée le mercredi 26 décembre, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame de Versailles.

Ni fleurs ni couronnes.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

8, rue Albert-Joly,
78000 Versailles.

— M. et Mᵐᵉ Jacky Loufrani
et leur fils
ont la douleur de faire part du décès de

Mᵐᵉ Lucienne LOUFRANI,
née Nathan,

survenu brusquement le 24 décembre 1984.

Les obsèques ont eu lieu le jeudi 27 décembre.

3, square Gabriel-Fauré,
92160 Antony.

— Varces-Allières-et-Risset.
Grenoble.

En la veillée de Noël

Paul MILLION,
chevalier de la Légion d'honneur
à titre militaire,
croix de guerre 1914-1918,
ancien directeur-général adjoint
de Neyrpic,

est né à la joie de Son Seigneur.

De la part de
Mᵐᵉ Paul Million,
son épouse,
L'abbé Jean Million,
Madeleine et Dominique Rousseau,
Hélène Million,
Claude et Claire Million,
Geneviève et Charles Pivot,
Pierre et Elisabeth Million,
L'abbé François Million,
Bernard et Christine Million,
Bruno et Anne Million,
Charles et Claudine Million,
ses enfants,
ses vingt-huit petits-enfants,
et ses six arrière-petits-enfants,
Mᵐᵉ Antoine Craya,
sa sœur,
Des familles d'Antoine et de Louis Million,
ses frères,

La cérémonie religieuse a eu lieu le jeudi 27 décembre 1984, à 10 heures, en l'église Saint-Pierre-de-Varces (Isère).

Condoléances sur registres.
Cet avis tient lieu de faire-part.

« Girandière »,
38760 Varces-Allières-et-Risset.

— Othon Neumann,
son fils,
Sophie et Nicolas,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mᵐᵉ veuve Alice NEUMANN,

survenu le 26 décembre 1984.

Les obsèques auront lieu vendredi 28 décembre 1984, à 15 heures, au cimetière de Bagneux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mᵐᵉ Alexandre Turincev
et leurs enfants,
M. et Mᵐᵉ Jean Dufour
et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès du

R.P. Alexandre TURINCEV,
recteur de la paroisse russe
des Trois-Saints-Docteurs,

survenu le 25 décembre 1984.

L'office religieux sera célébré le vendredi 28 décembre 1984, à 10 h 15, en l'église des Trois-Saints-Docteurs, 5, rue Pétel, Paris-15ᵉ.

L'inhumation aura lieu au cimetière russe, de Sainte-Geneviève-des-Bois (Essonne), vers 14 heures.

54, rue Dombasle,
75015 Paris.

— Mᵐᵉ Robert Widmer,
son épouse,
M. et Mᵐᵉ Widmer, Richard Jean, Michèle, Sarah et Jean Robert Widmer,
M. et Mᵐᵉ Eric Widmer, Edouard et Matthieu Widmer,
ses fils, belles-filles et petits-enfants,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Robert Jean René WIDMER,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
chevalier
dans l'ordre des Palmes académiques,
médaille d'or du Mérite libanais,
officier
de l'ordre du Mérite mauritanien,
administrateur civil en retraite,
ancien administrateur en chef
de la France outre-mer,

survenu dans sa quatre-vingtième année, le 22 décembre 1984.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 28 décembre, à 8 h 30, en l'église réformée de l'Annonciation, 19, rue Cortambert, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière d'Essonne.

Cet avis tient lieu de faire-part.

« Mais ceux qui se confient en l'Eternel renouvellent leur force.
Ils prennent le vol comme les aigles,
Ils courent, et ne se lassent point.
Ils marchent, et ne se fatiguent point. »
Esaïe XL, 31.

56, rue Cortambert, 75116 Paris.
Belmont, Massachusetts.
Providence (Rhode-Island).

Communications diverses

— Les legs destinés à Or Ha'Hayim (institution de deux mille élèves internes à Bnei-Brak, Israël) sont exempts de tous droits de succession. Pour tous renseignements, s'adresser à l'association Or Ha'Hayim, 3, rue Richer, Paris-9ᵉ. Tél. : 246-48-37 le matin, demander Mᵐᵉ S. Dahan ou M. J. Charbit, documentation spéciale « Legs » sur demande.

— L'Alliance mondiale des religions organise le 12 janvier, 18, rue de Varenne, 75007 Paris, de 13 h 45 à 20 heures, son dix-neuvième colloque sur le thème : « Le renouveau de l'expérience religieuse dans le monde contemporain. » Le président en est le R.P. Michel Riquet. Participation aux frais : 30 F. Rens. (1) 267-42-52.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

— Université Paris-VIII, vendredi 11 janvier, à 14 heures, salle E 362, Mᵐᵉ Elodie Bekker Vitale : « L'enseignement au Bauhaus de Weimar (1919-1925). »

— Université Paris-VIII, samedi 12 janvier, à 14 h 30, salle H 05, M. Daniel Guerineau : « L'option philosophique. »

— Université Paris-IV, samedi 12 janvier, à 14 heures, amphithéâtre Est, M. Michel Reffet : « L'œuvre de Franz Werfel jusqu'en 1930 : un itinéraire moral et politique. »

— Université Paris-III, samedi 12 janvier, à 14 heures, salle Liard, M. Gérard Jacquin : « Le style historique dans les récits français et latins de la quatrième croisade. »

— Université Paris-IV, samedi 26 janvier, à 14 heures, salle Greard, M. François Zabbal : « L'ouléma, le chrétien et le soldat. »

— Université Paris-IV, samedi 9 février, à 14 heures, salle Louis-Liard, Mᵐᵉ Marinette Grunewald, née Olivier : « Chenavard et son temps. »

Le Monde

économie

AGRICULTURE

LES QUOTAS VUS DE L'AVEYRON

Une « pompe à lait » pour le père Ubu

De notre envoyé spécial

Rodez. – *« La montagne est piégée. »* Les éleveurs de l'Aveyron, département qui compte deux cent vingt-huit communes en zone de montagne, soixante dix-huit autres en zone de piémont, espéraient qu'il n'y aurait pas de quotas laitiers pour les régions difficiles. Il y en a. Ils *pensaient accéder en priorité à la* « réserve » nationale dans laquelle certains éleveurs pourront puiser des volumes supplémentaires. Pas de priorité. Pour réduire la production de lait en Europe, la France a souscrit à l'accord européen du 31 mars dernier. Le gouvernement attribue des primes de départ ou de reconversion à ceux qui ne veulent plus produire du lait. Cinquante mille éleveurs ont fait ce choix ; un sur huit en France. Ces départs ne libèrent que 3 % du volume produit dans l'Aveyron (environ 300 millions de litres) (1).

Dans ce département les productions animales représentent 95 % du revenu agricole ; une exploitation sur quatre a des vaches laitières. Les dirigeants professionnels ont joué depuis plusieurs années la carte de l'intensification : elle permet de développer l'emploi et d'installer des jeunes. C'est ce qui explique le faible taux des départs ou des reconversions. *« Dans les départements voisins*, expliquent ces mêmes responsables, *le volume libéré est plus grand : 16 à 17 % dans le Lot-et-Garonne, 10 à 12 % dans le Tarn-et-Garonne. Résultats : la production laitière va pouvoir y progresser, à base de maïs et de soja importé. Nous, qui avons l'herbe, des productions de fromage, qui ne livrons rien ou presque à l'intervention, nous sommes coincés. »*

La Coopérative laitière de l'Aveyron (CALA), qui représente un chiffre d'affaires de 227 millions de francs, collecte environ le tiers de la production du département (moins de 100 millions de litres). Comme les autres entreprises, elle a très mal réagi en apprenant qu'elle ne pourrait accorder à ses adhérents qu'un quota de base correspondant à la production de 1983 moins 2,8%. (– 1,8 % en montagne). La diminution initialement prévue n'était que de 2 %. Pourquoi cette révision en baisse ?

Les calculs initiaux avaient mal pris en compte les besoins supplémentaires dus aux pertes exceptionnelles : maladie, calamité agricole, etc... Le quota de base de chaque éleveur prend effet comme référence la production de 1983, corrigée des accidents de parcours. Ces accidents, les laiteries les ont répertoriés. Beaucoup ont forcé la dose. Si bien que, pour satisfaire à la double exigence de maintien du quota français à ne dépasser en aucun cas et de la progression à assurer aux « prioritaires » (2), il a fallu réduire le volume autorisé de chaque laiterie. Quant au « plus », accordé pour cause de calamités, la demande de chaque établissement a été automatiquement abaissée de 60 %. Si la laiterie accepte de répartir entre les éleveurs les droits supplémentaires de production pour cause de calamités, (de 0 à 65 % de ce que chacun demandait) elle aura droit à un contingent supplémentaire.

Le conseil d'administration de la CALA refuse de se faire juge de la sécheresse, en décidant que tel ou tel éleveur a été plus ou moins victime que son voisin. Elle refuse le chantage et se propose de *« dégager en touche »*, en renvoyant cette question des répartitions devant la commission mixte départementale prévue à cet effet ; comme elle est présidée par le directeur départemental de l'agriculture, c'est l'administration qui se débrouillera avec *son système administratif.*

La coopérative refuse à un autre titre : en accordant des droits à produire aux éleveurs, elle interviendrait sur leur revenu. La CALA pense qu'elle sera contrainte de payer les pénalités prévues par le règlement européen en cas de dépassement des quotas. Depuis le début de la campagne, sa collecte a augmenté de 0,6 %. Pour respecter le quota global, il faudrait qu'elle diminue de 0,2 % pendant les quatre derniers mois (décembre à mars 1985).

Si les producteurs ont effectivement fait un effort de réduction pendant la période où le lait est payé moins cher, la tendance est à la reprise : + 6 % en décembre. Si la collecte se maintient à ce niveau, il faudra payer : environ 6 millions de francs de pénalité, soit 6 centimes par litre. Logiquement, la laiterie répercutera cette pénalité sur ceux qui auront dépassé leur quota. Voilà pourquoi, en attribuant elle-même des quotas supplémentaires, elle favorisera des éleveurs qui ne paieraient pas ou paieraient moins au titre du superprélèvement.

Le « poids des Bretons »

Les responsables de la CALA ont aussi calculé qu'il leur faudrait quelque 2,7 millions de litres pour satisfaire aux besoins de progression des jeunes et des « prioritaires » en général ; 1,5 million seront obtenus avec les volumes libérés par les départs. Manquent 1,2 million de litres. Théoriquement, il seront trouvés dans la « réserve nationale ». Celle-ci sera faiblement dotée puisqu'il n'y entre que 10 % du volume libéré par chacune des laiteries. L'incertitude pour chacun demeure à quatre mois de la fin de campagne.

Le groupe industriel FCA (Fromagerie Causse Auvergne) a trouvé une solution. Il a formé avec ses différentes sociétés, qui collectent du lait sur les deux tiers de la France, un groupement d'intérêt économique, agréé par l'Office du lait (ONILAIT). De cette façon, il fera une péréquation entre les établissements déficitaires et excédentaires en droits de production. Mais les coopératives sont liées par leur territoire. Elles pourraient chercher une solution identique, à l'intérieur de leurs unions. *« La CALA*, explique son président M. Cazals, *fait partie du groupe auvergnat Riches-Monts. Mais il n'y a pas de péréquation possible. Riche-Monts, c'est la CALA multipliée par quatre, quatre coopératives de montagne toutes déficitaires en droits à produire. La montagne est bien piégée. »*

A l'origine et dans l'esprit même de l'administration, les quotas laitiers devaient être un bon outil d'aménagement du territoire favorisant le développement de la production laitière dans les zones défavorisées. *« Mais*, dit-on à Rodez, *le poids des Bretons et du Grand-Ouest a été le plus fort. » (3)*

Autodéveloppement de l'Aubrac

« Si on veut faire de la poudre de lait, continuer à peser sur les excédents par une production artificielle, on peut s'installer. Si on veut faire du fromage de Laguiole, on ne peut pas... », déclare M. André Valadier, président de la Jeune Montagne, la coopérative qui a, à Laguiole même, redonné vie à l'Aubrac. Le Laguiole est un fromage à appellation d'origine contrôlée. Ses contraintes : du lait obligatoirement cru, collecté au-dessus de 800 mètres, dans l'aire d'appellation, un fromage affiné pendant quatre mois minimum.

Produit de terroir, fabriqué dans les burons du printemps à l'automne, il avait presque disparu avec les burons eux-mêmes (300 en 1920, 4 aujourd'hui surtout pour les touristes...). La disparition de la traction animale avait entraîné celle du modèle d'élevage spécifique à l'Aubrac ; modèle à deux fins : les bœufs pour le labour, le lait pour le fromage. Il s'agissait alors de sauver l'Aubrac du désert. La gare la plus proche est à 70 km ; un peu d'artisanat, un peu de tourisme. Il fallut résister à la tentation de l'élevage extensif. favorisé par des primes. D'où, en 1960, cette réaction de quelques jeunes, qui créèrent La Jeune Montagne.

Aujourd'hui la coopérative collecte 7 millions de litres de lait chez 114 producteurs, emploie 20 salariés. *« Nous avons récupéré le savoir-faire oral des anciens : nous l'avons expliqué scientifiquement et reproduit avec le concours de l'école fromagère de Poligny »* explique M. André Valadier. La coopérative vend aussi de la tome pour la fabrication de l'aligot, plat traditionnel composé de pommes de terre, de crème fraîche et de... tome. Depuis 1984, elle a même lancé un aligot surgelé. *« Si le marché suit l'actuelle progression, nous ne pourrons pas suivre, faute de lait »*. Voilà une région qui revit, qui valorise ses atouts naturels, qui ne demande rien à l'Etat. *« Bref !* dit M. André Valadier, *nous sommes en plein dans le discours officiel, celui de l'auto-développement. Mais*, poursuit-il, *je me sens victime, avec les producteurs, avec les salariés, d'une agression qui aura pour effet de casser l'outil. Je demande le bénéfice de la loi anti-casseur ! »*.

Le conseil d'administration de la Jeune Montagne a décidé de faire comme si les quotas n'existaient pas. Trois coopérateurs seulement ont choisi d'arrêter la production. Ils libèrent 60 000 litres. Au titre des attributions pour les « prioritaires », la coopérative a besoin de 215 000 litres. La réserve nationale devra couvrir la différence, soit 155 000 litres. A Laguiole, on ne calcule pas de cette façon. Les plans de développement agréés des jeunes installés prévoyaient un accroissement de production, correspondant au financement des investissements réalisés. La coopérative, qui produit 600 tonnes de fromage, on l'a dit, peut aisément l'absorber. En outre, elle valorise bien le lait : + 11 % en 1984, (autant que pour le lait de brebis) contre 2 à 3 % pour les autres entreprises. Estimés par elle, les droits à produire dont ont besoin les « prioritaires » sont trois fois plus élevés que les droits théoriques officiels (780 000 litres contre 215 000).

Un exemple : M. Jean Salelles est installé depuis cinq ans. D'après son plan de développement, calculé pour rembourser un investissement de 600 000 F, à raison de 70 000 F par an, il devrait produire 184 000 litres pour 1984-1985, soit 71 600 litres de plus que pour la présente campagne. Selon les règles arrêtées par le ministère de l'agriculture, il n'aura droit qu'à un supplément de 11 500 litres : six fois moins. M. Jean Salelles n'est pas un « gros » : 28 hectares, 30 vaches. Il devait augmenter son troupeau de 10 vaches. Il n'aura droit qu'à deux. Il n'a pas fait d'investissements somptueux, aménageant avec astuce d'anciens bâtiments. Comment pourra-t-il à la fois rembourser ses dettes et dégager un minimum de revenu ?

Au total, la Jeune montagne, qui n'a jamais livré un litre de lait à l'intervention, risque elle-aussi de payer des pénalités pour dépassement de production : de 200 000 F à 600 000 F selon l'évolution de la collecte. *« Cela correspondrait au résultat de l'année*, dit M. André Valadier. *C'est vraiment trop irréel... Il aurait fallu pénaliser les producteurs d'excédents, la production artificielle. Au lieu de cela, tout le monde trinque. »*

Sus à l'Américain !

Dernier épisode de la saga laitière aveyronnaise : l'affaire Soulié. C'est une crémerie-fromagerie de Villefranche-de-Rouergue, qui collectait 10 millions de litres. Elle a une spécialité qui marche très fort : le fromage de Saint-André. Elle a aussi des déboires, un gros déficit, dû à des charges fixes élevées (85 salariés pour 120 producteurs). En mai 1984, les éleveurs apprennent qu'ils seront payés avec un mois de retard. Aussitôt la coopérative du département voisin, Tempélait, profite du désarroi : en un nuit, les deux tiers de la collecte quittent Soulié pour Tempélait. M. Soulié fait alors valoir un accord de commercialisation passé avec l'Américain Dart and Kraft, cinquième groupe agro-alimentaire mondial, qui cherche à s'implanter en France depuis plusieurs années.

Par cet accord, Dart and Kraft apporte 2,5 millions de francs tout de suite et promet de racheter Soulié, 40 millions de francs, en trois ans. Pourquoi ? L'Américain croit au Saint-André. Ce fromage absorbe aujourd'hui 3 millions de litres ; il veut consacrer 70 millions de litres à son développement : près du quart de la production du département ! Aussitôt, c'est l'union sacrée des coopératives et industriels présents dans l'Aveyron : sus à l'Américain qui veut prendre notre lait !

Les conjurés proposent de reprendre la gestion de Soulié, et de confier à Dart and Kraft la commercialisation de produits. Non seulement celui-ci refuse, mais encore les pouvoirs publics lui donnent le feu vert : *Dart and Kraft* va pouvoir s'implanter en France. A deux conditions : qu'il soumette ses demandes de lait supplémentaire à l'interprofession départementale ; qu'il s'engage à ne pas débaucher les éleveurs. Comme l'ensemble des établissements du département manquent de lait, que le débauchage des plus gros producteurs par les coopératives voisines qui, elles, sont « en manque », a déjà commencé, on voit mal comment cette aventure des quotas va se terminer. A moins que le Père Ubu, qui semble présider aux destinées de ce royaume, ne troque son « croc à phynances » contre une pompe à lait.

JACQUES GRALL.

(1) Soit près de 1,2 % de la production nationale.

(2) Dans l'ordre : les titulaires d'un plan de développement, d'un plan de redressement, les jeunes installés avant le 1er avril 1984, les autres investisseurs récents, ceux qui viennent ou vont s'installer, ceux en situation économique difficile, ceux qui s'installent sur une exploitation « libérée », les producteurs à plus de 200 000 litres.

(3) La Bretagne représente 20 % de la collecte nationale et le « Grand Ouest » plus de 50 %.

AFFAIRES

POUR ENTORSE A LA CONCURRENCE

Le ministère des finances inflige des amendes à quinze fabricants de parfum

Dans le cadre de la lutte contre l'inflation, M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget, a décidé de s'opposer à la distribution sélective dont l'industrie française des parfums a fait son fer de lance.

Après avis de la commission de la concurrence, il vient de prendre une série de sanctions pécuniaires contre les organisations professionnelles de cette industrie, mais aussi contre quinze fabricants dont, précise le communiqué de la Rue de Rivoli *« le comportement visait à faire obstacle de manière concertée à la vente de parfums en dehors du circuit traditionnel et à boycotter les détaillants pratiquant des rabais »*.

Les amendes infligées vont de 50000 à 150000 F.

Plusieurs grands noms de la parfumerie figurent parmi les firmes pénalisées, à savoir, dit-on de bonne source, Clarins, Elizabeth Arden, Christian Dior, Stendhal, Jeanne Gatineau, Givenchy, Hermès, Lanvin, Germaine Monteil, Madeleine de Roche, Orlane, Van Cleef & Arpels, Lancôme, Patou et Rochas.

Le communiqué du ministère des finances précise que *« des aménagements devront être apportés aux contrats de distribution sélective, qui fixent les obligations des revendeurs. De nouvelles formes de commercialisation pourront ainsi être mises en œuvre sur le marché de la parfumerie, dès lors qu'elles répondront aux critères de qualité justifiés par la nature des produits »*.

Chez Lanvin, la direction se refuse pour l'instant à tout commentaire, se bornant à préciser que *« l'avis est très sévère »*. La direction de Christian Dior est, pour sa part, très inquiète et avoue ne pas *« très bien comprendre ce brusque revirement, quand le droit à la distribution sélective lui avait été reconnu par plusieurs jugements en sa faveur prononcés dans des procès engagés, notamment, contre Leclerc et Auchan »*.

« Si le gouvernement persiste sur cette voie, assure-t-elle, *nous aurons des difficultés pour refuser la commercialisation de nos produits dans d'autres circuits, qui n'ont ni la qualification ni le « standing » indispensables. » « Il en résultera*, ajoute-t-on encore, *une perte de notre image de marque et probablement de nos exportations. »*

Le ministre a aussi sanctionné les entreprises qui avaient pratiqué, notamment dans le cadre de leur organisation professionnelle, une *répartition des marchés* de câbles téléphoniques à l'occasion d'appels d'offres lancés au cours des années 1976 à 1979.

Toutefois, il a pris en considération le rôle joué par les procédures d'achat appliquées à l'époque par l'administration des télécommunications. Il a, en particulier, relevé que le fonctionnement du marché des câbles téléphoniques avait été gravement perturbé par le retournement des commandes publiques à partir de 1978.

PROGRESSION DU MARCHÉ FRANÇAIS DES POIDS LOURDS DE 3 % EN 1984.

Le marché français des poids lourds de plus de 5 tonnes a progressé de 3 % environ en 1984, avec quelque 41 500 immatriculations, mais, selon les estimations des principaux constructeurs et importateurs, ce niveau « artificiellement élevé » pourrait retomber de 10 % l'an prochain.

Certains professionnels estiment que la « guerre des prix » a soutenu au premier semestre les ventes qui sont néanmoins retombées au dernier trimestre, préfigurant une sombre année 1985. Renault Véhicules Industriels (RVI) s'y prépare en prolongeant son plan de départs volontaires, et devrait compléter ces dispositions par de nouvelles mesures à la fin janvier 1985, pour réduire encore ses effectifs (24 794 à fin 1984).

RVI estime que sa part du marché français devrait finalement atteindre près de 42 % en 1984 contre 36,4 % en 1983, et le numéro deux sur le marché français, Mercedes-Benz, compte maintenir sa part de 1983 (20,7 %). En revanche, Iveco (groupe Fiat) apparaît comme le grand perdant, avec un recul de quatre points environ (18,8 % en 1983).

La restructuration du téléphone

L'ÉTAT PREND 49,9 % DE LTT

L'État a racheté 49,9 % des actions de la société Lignes télégraphiques et téléphoniques détenues par Thomson-Télécommunications (TT), pour 125 millions de francs. L'autorisation en a été donnée par décret du ministre de l'économie, des finances et du budget publié au *Journal officiel* du 27 décembre.

L'État, par cette intervention, verse donc sa quote-part (la moitié) des apports de 250 millions de francs que devait apporter Thomson-Télécommunications à LTT. Il cherche aussi à accélérer le processus de restructuration financière de cette activité de transmission (câbles et équipements) en difficultés. LTT perdra 220 millions de francs cette année avant frais de restructuration pour un chiffre d'affaires de 1,1 milliard de francs. Un plan de suppression de treize cent cinquante emplois a été annoncé provoquant de sérieux remous sociaux. Par ailleurs, la CGE, qui a obtenu la tutelle des activités de télécommunications de Thomson, a pris, comme convenu dans les accords signés il y a un an, 12 % de Thomson-Télécommunications, société holding créée pour réaliser la fusion. Thomson n'en détient plus que 40 % et l'État 48 %.

ÉTRANGER

Aux Etats-Unis

Les frères Hunt veulent se défaire de leurs sucreries

La société Great Western Sugar, contrôlée par la famille Hunt, veut se défaire de ses avoirs sucriers : deux compagnies, la Godchaux-Henderson Sugar et la Northern Ohio Sugar, avec douze usines de transformation de betteraves sucrières, des installations de stockage et de transport ferroviaire, sont proposées à la vente. Dans les milieux financiers, précise le *Wall Street Journal*, qui rapporte cette information, la valeur de cet ensemble est estimée à 105 millions de dollars.

Le sucre de betterave est victime de la concurrence exercée par les sucres de maïs (isoglucose), dont les Etats-Unis sont un important fournisseur, ainsi que par les édulcorants artificiels, type aspartame. Les fabricants de boissons gazeuses, tels Coca-Cola et Pepsi-Cola, ont remplacé les sucres de canne et de betterave par les sucres de maïs. Le succès des boissons diététiques a fait celui des édulcorants de synthèse.

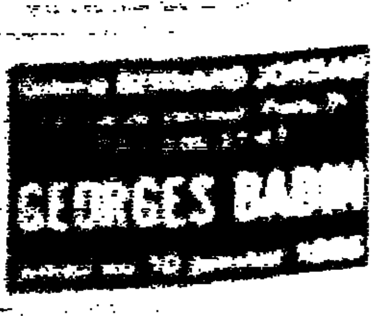
Aussi les producteurs de betteraves n'ont-ils pas été surpris par l'annonce de la mise en vente des avoirs de Great Western Sugar. Sa situation financière est mauvaise : au mois de novembre, elle cherchait à emprunter 56,6 millions de dollars pour payer les producteurs. Selon le *Wall Street Journal*, la Hunt Ressources Corporation, société parente de la Great Western Sugar, a perdu 134 millions de dollars ces quatre dernières années, du fait du déclin des prix du sucre et du pétrole.

Les deux frères, Nelson Bunker Hunt et Herbert Hunt, héritiers d'un empire financier établi sur le pétrole texan, avaient défrayé la chronique, en 1980, par une spéculation manquée sur l'argent. Les *pertes qui ont résulté d'investissements* malheureux dans l'immobilier, l'énergie pétrolière, l'argent et le sucre ont entraîné une réduction des avoirs du groupe de 4 milliards de dollars.

Tate and Lyle, le géant britannique du sucre, après l'échec de son offre publique d'achat sur Brook Bond, reprise par Unilever, songerait à se renforcer sur le marché américain du sucre, où il est déjà implanté. Un représentant de Tate and Lyle a en effet visité la semaine passée quelques unités de raffinage de sucre de Great Western.

YOUGOSLAVIE

● **Assouplissement de l'austérité.** – Les Yougoslaves pourront, à dater du 1er janvier 1985, acheter de l'essence à volonté et voyager à l'étranger sans payer de taxe de sortie, a-t-on appris officiellement à Belgrade. Le gouvernement fédéral a abrogé, le 26 décembre, l'ordonnance rationnant l'essence à 40 litres par mois par véhicule et celle imposant avant un voyage à l'étranger le dépôt de 5000 dinars (250 F), somme augmentée de 2000 dinars à chaque nouveau départ, mais remboursable au bout d'un an. Ces mesures d'austérité avaient été imposées, en octobre 1982, par une dégradation de la situation économique, qui s'était traduite par un état critique de la solvabilité du pays. – (*AFP.*)



SOCIAL

POINT DE VUE

Creusot-Loire : un révélateur

par ROGER SCHULZ(*)

PRÈS de deux mois après la remise du plan de restructuration de Creusot-Loire, dans un article publié dans *le Monde* du 11 mai 1984, intitulé « Creusot-Loire, le choix », j'évoquais, au nombre des contraintes dirigistes qui s'exercent sur la gestion des entreprises, le sort discriminatoire réservé *de 1978 à 1983 à la sidérurgie de* cette société qui, en faisant disparaître l'ensemble de ses fonds propres, a été la cause de sa défaillance.

J'attirais l'attention sur la nécessité de prendre des mesures immédiates de redressement industriel et financier pour éviter une détérioration accélérée de son fonds de commerce et je disais notamment :

« Ou bien, grâce à une mise en œuvre immédiate des mesures proposées, on assure le rétablissement des conditions normales d'exploitation et l'avenir d'un groupe cohérent et compétitif, représentant un élément important du patrimoine industriel national, et dont la notoriété au niveau international a demandé des décennies d'effort ; ou bien le refus de prendre en compte la situation, ou les atermoiements conduisent alors au démantèlement et à l'éclatement de l'ensemble Creusot-Loire, avec pour conséquence la rupture de la synergie, qui constitue un élément fondamental de la capacité de ce groupe à réaliser des ensembles complexes à l'exportation, et le transfert à des sociétés d'Etat d'activités dispersées et dévalorisées. On peut alors être assuré d'une perte pour la collectivité, tant sur le plan financier que sur le plan humain. »

Les événements qui ont suivi confirment malheureusement mes craintes. Le jugement de liquidation *qui vient d'intervenir conduit* au démantèlement de la société. L'autorisation de céder à forfait les principales activités joue au bénéfice de sociétés possédées ou contrôlées par l'Etat : Usinor et Framatome. Les conditions de ces cessions font apparaître, par rapport au plan de restructuration remis par *la* société aux pouvoirs publics le 22 mars 1984, une perte considérable pour les créanciers (voir le jugement de liquidation) et une lourde pénalisation de l'emploi (1 800 emplois *supplémentaires* supprimés).

Les regrets sont stériles, mais la gravité de cette affaire justifie sans doute, pour tenter d'éviter à l'avenir le renouvellement de telles situations, quelques réflexions sur les *conséquences de l'extension* des nationalisations du domaine monopolistique au domaine concurrentiel, dans un contexte économique où les contraintes de l'Etat déséquilibrent *l'exploitation des sociétés, qu'elles* soient publiques ou privées.

● L'AVENIR DES ENTREPRISES. — La première réflexion porte sur l'avenir même des entreprises dans les secteurs ainsi rendus durablement déficitaires.

Prenons les exemples de la sidérurgie, où l'exploitation déficitaire de *Creusot-Loire coexistait avec celle de* la sidérurgie nationale, encore plus déficitaire, et l'automobile, où deux grands groupes, l'un privé, l'autre public, accusent de lourdes pertes.

On observe alors que, pour les sociétés privées, aucun recours n'est bientôt plus possible auprès de l'actionnariat, du fait même de cette situation, alors que les sociétés dépendant de l'Etat *sont* soutenues par celui-ci, qui impose cet effort au contribuable. Ces dernières sont donc, en fait, assurées de leur survie, *tandis que les premières sont happées* dans un processus d'asphyxie financière, qui risque de leur être fatal.

Si le groupe privé de l'automobile a pu poursuivre son exploitation grâce aux importantes réserves accumulées dans le passé, ses pertes ont conduit finalement Creusot-Loire au dépôt de bilan.

Mais il faut voir que le mouvement actuel, s'il se poursuit, conduit inexorablement au dépérissement, puis à la disparition des sociétés privées. En effet, elles perdent progressivement leurs forces dans un combat inégal pour lequel elles ne trouvent plus de *soutien, alors que le concours automatique* réservé à leurs concurrents d'Etat assure d'avance à ceux-ci non seulement la survie, mais également les moyens de récupérer tout où par*tie des activités privées. C'est le cas* d'Usinor, qui, malgré des pertes de plusieurs milliards, doit reprendre des activités de Creusot-Loire.

● LA CREDIBILITE COMMERCIALE. — La deuxième réflexion *porte* sur la crédibilité commerciale *des grands groupes* industriels français, notamment à l'exportation.

En effet, les déficits d'exploitation évoqués précédemment ont dégradé les bilans de ces *sociétés,* réduisant ainsi la garantie qu'elles offrent aux tiers (clients et fournisseurs) de mener à *bonne* fin *les* marchés qu'elles traitent, notamment quand ils se réalisent sur une longue durée.

Les sociétés nationales ne sont pas affectées par ce phénomène, les tiers sachant que l'Etat les soutiendra, quelle que soit leur situation.

Les grandes sociétés privées jusqu'à présent, malgré leur surface financière ainsi réduite, *n'ont pas été* sensiblement pénalisées à ce titre, car nul n'a mis en doute jusqu'ici qu'en cas de besoin, et en contrepartie des contraintes qu'il pose lui-*même, l'Etat ferait en sorte que* celles-ci puissent tenir intégralement leurs engagements. La liquidation de Creusot-Loire constitue ainsi un précédent grave. Il conviendrait de *mesurer les conséquences qui menacent* d'en découler pour les grandes entreprises de statut privé.

Cette situation est d'autant plus paradoxale que dans des grands pays d'économie privée, face à un risque de sinistre d'ampleur natio*nale, les Etats, pour sauvegarder les* fonds de commerce, ont apporté sans délai leur concours dans le cadre d'un plan de redressement établi en étroite concertation avec les industriels, les banques et les partenaires sociaux. Ce fut le cas notamment pour Chrysler et International Harvester *aux Etats-Unis,* AEG en Allemagne fédérale et Arbed au Luxembourg.

● PLAN DE REDRESSEMENT SUIVANT LE DÉPOT DE BILAN. — La troisième réflexion est relative aux conditions dans lesquelles, dans les secteurs d'activité indiqués, une société, conduite ainsi en suspension provisoire de poursuites ou au règlement judiciaire, peut élaborer un plan de redressement à soumettre au tribunal de commerce.

En effet, là où les concours et interventions *envisageables* dépendent tous d'entreprises industrielles ou d'organismes financiers dépendant de l'Etat, aucun montage ne peut être fait sans l'accord de celui-ci. *Ce fut le cas pour Creusot-Loire*, à partir du moment où les pouvoirs publics *s'étant* refusés à tout dialogue avec les dirigeants de la société, ceux-ci se sont trouvés en fait dépossédés de tout *pouvoir,* ce qui a conduit logiquement le conseil d'administration à démissionner. Les pouvoirs publics détenaient *seuls la* clef, et toute proposition ne pouvait donc être construite et présentée que par eux, malheureusement dans des conditions et des délais qui ne faisaient *qu'aggraver la situation de la* société.

Ainsi, non seulement de par *leur* statut les sociétés nationales ne sont pas exposées au dépôt de bilan, quels que soient leurs résultats, mais les sociétés privées, dépourvues en fait *dans un tel contexte de tout* moyen pour rechercher par elles-mêmes une issue, se trouvent dépendre exclusivement du bon vouloir de l'Etat. Le jugement par lequel le tri*bunal de commerce de Paris vient de* prononcer la liquidation de Creusot-Loire en fournit la démonstration, puisqu'il constate que les solutions n'ayant pas l'appui des pouvoirs *publics, même si elles sont meilleures, ne peuvent* être retenues.

● RESPONSABILITE ET POUVOIRS. — Enfin les interventions qui *ont pesé sur le déroulement* de cette affaire se sont traduites en fait par la rupture du couple « responsabilité-pouvoirs » qu'exige la conduite des entreprises.

Les dirigeants d'entreprise se sont vus en effet privés — que ce soit dans le cadre de *l'exploitation* courante et si nécessaire dans la mise en œuvre de mesures de rétablissement — d'une partie essentielle de leurs pouvoirs au bénéfice d'une administration représentée par des agents multiples et éphémères, nécessairement éloignés des réalités de l'entreprise, mais disposant toujours de moyens considérables que leur accorde la puissance publique.

Cependant ceux-ci n'étaient pas comptables des positions *qu'ils* adoptaient ou faisaient adopter, généralement avec lenteur, alors que la concurrence internationale, chaque jour plus impitoyable, exige la prise de décisions judicieuses et rapides.

Ainsi les processus qui ont conduit à l'issue dramatique de Creusot-Loire mettent en lumière, tel un révélateur, un phénomène beaucoup plus général qui nous invite à nous interroger sur la viabilité d'un système de « *société mixte* », où les règles normales de gestion ne sont plus appliquées et les critères fondamentaux de compétitivité ne sont plus respectés.

(*) Ancien président d'Alsthom-Atlantique, auteur du plan de restructuration de Creusot-Loire du 22 mars 1984.

LA CFDT REFUSE L'ACCORD SUR L'ADAPTATION DE L'EMPLOI

(Suite de la première page.)

En outre, ce revirement a été rendu nécessaire par l'attitude de Force ouvrière. « *Sinon,* fait-on observer, *nous aurions été seuls à porter tout le poids de l'accord dans les entreprises* ».

Gênée, la CFDT tente toutefois de sortir de cette difficulté imprévue en proposant au CNPF, si ce n'est de rouvrir des négociations, *du moins* de « *reprendre* la discussion thème par thème » pour améliorer le protocole d'accord. Prenant appui sur son jugement négatif sur les deux derniers points *du texte* — *traitant* des seuils sociaux et du travail différencié — qui ont provoqué le plus de remous en son sein, le bureau national souhaiterait que, sous une forme à *préciser*, un nouvel examen de l'ensemble soit entrepris.

Le CNPF se saisira-t-il de cette perche qu'on lui tend, alors que, de leur côté, Force ouvrière et la CFTC se sont également prononcées pour la reprise des négociations, sur d'autres points en litige ? Tout dépend, si l'on en croit la CFDT, de l'attitude du gouvernement, pour l'heure bien silencieux. Il faudrait que M. Fabius et M. Delebarre « *tiennent bon* » et n'acceptent pas de donner satisfaction au patronat en empruntant la voie législative, par ailleurs très périlleuse pour un pouvoir de gauche confronté au *refus de toutes les organisations* syndicales pour des motifs divers.

Convaincu de la *nécessité* de réussir la politique contractuelle (au moins pour une partie de ses dirigeants), le CNPF paraît lui aussi très attentif aux moindres signes d'une *évolution* toujours possible dans le camp syndical. Depuis près d'une semaine maintenant, le patronat se garde bien de la moindre déclaration et évite de commettre l'irréparable.

On admet, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, que « *nos partenaires ont des difficultés* », et on y paraît bien décidé à ne rien entreprendre dans une situation aussi confuse. On accepte même de faire une autocritique en reconnaissant avoir réussi la négociation « *peut-être un peu trop* ». Si l'enjeu de cette longue négociation était le changement de mentalités, on se rend compte qu'il « *existe encore certaines pesanteurs* » et qu'il faut sans doute attendre que « *tout cela mûrisse* ».

Insensiblement, *le* CNPF semble se préparer à faire un geste, pourvu qu'il perçoive des ouvertures du côté syndical. Des discussions et à tout le moins des rencontres deviennent plausibles et il ne serait pas surprenant que, dans les jours à venir, on assiste à des tentatives de rapprochement. Ce qui soulagerait, et le gouvernement, les quatre syndicats (FO, CFDT, CGC, CFTC) et le patronat.

ALAIN LEBAUBE.

Elections professionnelles

A L'USINE ALSTHOM DE BELFORT LA CFDT RÉGRESSE AU PROFIT DE LA CGT

(De notre correspondant.)

Belfort. — A l'usine Alsthom-Atlantique de Belfort, premier établissement industriel de la CGE, où des élections professionnelles ont eu lieu récemment, la CFDT régresse fortement au profit de la CGT. Celle-ci *retrouve* dans le collège ouvrier son score de 1981, et progresse de 1 point dans le second collège.

PREMIER COLLÈGE (*ouvriers*)

Inscrits : 4438 ; exprimés : 2829.

Ont obtenu (moyennes de listes) : CGT : 1476 voix (52,16 % contre 49,30 % en 1983) ; CFDT : 863 voix (30,50 % *contre* 33,39 %) ; FO : 490 voix (17,30 % contre 16,98 %).

DEUXIÈME COLLÈGE (employés, techniciens, cadres, ingénieurs)

Inscrits : 2549 ; exprimés : 1323.

Ont obtenu (moyennes de listes) : CFDT : 512 voix (38,69 % contre 37,98 %) ; CGC : 467 voix (35,33 % contre 37,04 %) ; CGT : 214 voix (16,17 % contre 15,14 %) ; FO : 129 voix (9,75 % contre 9,71 %).

● **Tabac : vers le retour à la normale.** — Un cadeau de fin d'année pour *les fumeurs* : la *proportion* des buralistes d'Ile-de-France servis par la SEITA après le dénouement, le 14 décembre, du conflit du centre de distribution de La Plaine-Saint-Denis, est passée à 70 % le 29 décembre. Tous les débitants devraient être réapprovisionnés pour le 2 janvier.

A partir du 1er janvier

LE FORFAIT HOSPITALIER EST FIXÉ A 22 FRANCS PAR JOUR

Le forfait hospitalier, institué le 1er avril 1983, sera relevé à compter du 1er *janvier, et passera de* 21 à 22 francs par jour en application d'un décret publié le 26 décembre au *Journal officiel*.

Non remboursé par la Sécurité so*ciale, le forfait hospitalier* est acquitté par chaque malade hospitalisé, en compensation partielle de ses frais de séjour. Prévu à l'époque de sa mise en application pour participer aux mesures d'économies pour la Sécurité sociale, le forfait hospitalier avait été fixé à 20 francs par jour, *puis* porté à 21 francs le 1er avril 1984.

Le 27 novembre dernier, le conseil d'administration de la Caisse nationale d'assurance-maladie — où *siègent majoritairement* les organisations syndicales, souvent opposées à cette mesure — avait rendu un avis défavorable à cette augmentation que le gouvernement vient de décider.

● **Progression des conflits du travail en octobre.** — Le nombre des conflits localisés a augmenté en octobre dernier, avec 155000 journées non travaillées contre 124000 en septembre, indique le ministère du travail. Soit 288 établissements touchés contre 174 en septembre 1984 (et 282 en octobre 1983). En *revanche, le nombre des travailleurs* grévistes n'est pas en forte progression : 56000 contre 51900 le mois précédent. Pour les conflits généralisés, 10300 journées ont été perdues contre 1100 en septembre, soit 52 établissements touchés contre 8 en septembre 1984 (et 30 en octobre 1983).

TAUX DES EUROMONNAIES

$E-U.	8 3/8	8 1/2	8 7/16	8 9/16	8 5/8	8 3/4	9 1/4	9 3/8
DM	5 11/16	5 13/16	5 5/8	5 3/4	5 9/16	5 11/16	5 9/16	5 11/16
Florin	5 1/2	5 3/4	5 3/8	5 3/4	5 5/8	5 3/4	5 13/16	5 15/16
F.B. (100) ..	10 1/2	11 1/4	10 5/8	10 15/16	10 5/8	10 15/16	10 9/16	10 7/8
F.S.	18	20	4 3/8	4 1/2	4 7/16	4 9/16	4 5/8	4 3/4
L (1 000) ..	15	16	14 1/8	14 5/8	14 1/8	14 5/8	14 1/4	14 5/8
£	9 3/8	9 1/2	9 1/2	9 5/8	9 11/16	9 13/16	9 13/16	9 15/16
F. franç. .	10 7/8	11 1/8	10 5/8	10 7/8	10 5/8	10 7/8	10 13/16	11 1/16

Ces *cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en* fin de matinée par une grande banque de la place.

ADHÉSION DE LA GUINÉE ÉQUATORIALE A LA BANQUE DES ÉTATS DE L'AFRIQUE CENTRALE ET A LA ZONE FRANC

Lors du conseil des chefs d'Etat de l'UDEAC (Union douanière et économique de l'Afrique centrale), réuni pour sa dix-huitième session ordinaire à Yaoundé (Cameroun) les 17 et 18 décembre 1982, le président de la République de Guinée équatoriale avait posé la candidature de son pays à l'entrée dans les organismes de coopération regroupant les pays d'Afrique centrale (UDEAC, BEAC ET BDEAC).

Le conseil des chefs d'Etat ayant marqué son accord de principe à cette demande, pour les questions monétaires, des négociations se sont engagées immédiatement entre la Guinée équatoriale et la BEAC. Elles ont permis l'élaboration de textes qui ont été signés entre le 27 août et le 18 septembre 1984 par les gouvernements des cinq Etats membres fondateurs de la Banque, la Guinée équatoriale et la France.

Il en résulte que, à partir du 2 janvier 1985, la République de Guinée équatoriale sera membre de la Banque des Etats de l'Afrique centrale et, de ce fait, membre de la zone franc. La Banque de Guinée équatoriale cessera alors d'exister, et le privilège d'émission sera exercé exclusivement par la BEAC, qui ouvrira dans ce pays deux agences, l'une à Malabo, qui sera la direction nationale, et l'autre à Bata.

Le *public est donc informé que,* à compter du 2 janvier 1985, l'ekuele émis par l'actuelle Banque de Guinée équatoriale est démonétisé. La nouvelle unité monétaire de ce pays est désormais le franc CFA émis par la Banque des Etats de l'Afrique centrale. Les bikwele circulant en Guinée équatoriale pourront y être échangés par tout détenteur, à la parité de

1 franc CFA contre 4 bikwele.

A la demande du gouvernement équato-guinéen, les opérations d'échange se poursuivront du mercredi 2 janvier au dimanche 6 janvier 1985 inclus.

Ces opérations d'échange auront lieu sur tout le territoire de la République de Guinée équatoriale, aux guichets de la Banque des Etats de l'Afrique centrale, des banques commerciales et du Trésor public.

Le gouverneur de la BEAC,
CASIMIR OYE MBA.

CONJONCTURE

Hausse des prix de détail selon l'INSEE

+ 6,7 % EN 1984

Dans le bilan économique de l'année 1984 (*le Monde* du 25 décembre) nous avons indiqué que les prix de détail avaient augmenté de 6,9 % en glissement : 3,7 % au premier semestre, 3,1 % au second. Les indications *forcément approximatives* (on ne connaît pas encore l'indice de décembre) étaient celles faites par l'INSEE dans sa note de synthèse de décembre.

Au vu de l'indice de novembre (meilleur que prévu) et de la baisse des prix des produits pétroliers, l'INSEE a rectifié ses prévisions de hausses pour 1984 : *l'augmentation des prix de détail* ne seront que de 6,7 % en glissement (+ 3,7 % au premier semestre, + 2,9 % au second semestre). Les prix de l'énergie ont *augmenté* de 10,2 % (+ 3,6 % du premier semestre, + 6,4 % au second semestre) et non de 10,9 % comme prévu précédemment, cette correction s'expliquant par la baisse du dollar *en* novembre et par le recul des prix du pétrole sur le marché libre.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

LA BANQUE STERN CÈDE SES ACTIVITÉS COMMERCIALES AU GROUPE INTRA-INVESTEMENT. — La Banque Stern, petit établissement privé appartenant *à la famille* Stern, dont le PDG, depuis octobre 1982, est M. Claude Pierre-Brossolette, ancien président du Crédit lyonnais, cède ses activités *purement commerciales* au groupe Intra-Investment (ex Intrabank), détenu par l'Etat libanais, *l'Etat du Koweït, celui du* Qatar et des actionnaires du Moyen-Orient.

La Banque Stern se concentrera *sur* ses activités purement financières (*concentrations*, fusions et montages d'opérations) avec un état-major réduit. Elle a, notamment, conseillé Saint-Gobain lors de son « offensive » *sur la Générale des Eaux en juillet* dernier, et lancé, avec le Crédit du Nord, le premier emprunt à coupon unique, émis récemment par Gaz de France.

● **Succession familiale chez Merlin (résidences de loisirs).** — M. Guy Merlin sera remplacé par son *fils,* M. Bernard Merlin, le 10 janvier 1985. Président d'honneur et fondateur du groupe immobilier qui porte son nom, M. Guy *Merlin, qui aura soixante-cinq* ans l'an prochain, a annoncé, le 26 décembre, sa décision de se retirer de son affaire. Depuis qu'en 1968, le groupe s'est lancé dans la construction neuve, il a construit plus de 35 000 logements, devenant un des premiers promoteurs de loi*sirs*, à la *mer* et à la *montagne*, avec en 1983, un chiffre d'affaires de 254 millions de francs.

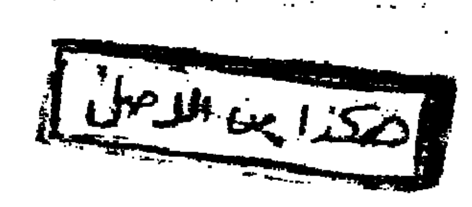
● **Important contrat en Arabie *saoudite pour* une entreprise de Rouen.** — La SNIFI (Société nouvelle d'isolation thermique, frigorifique et d'insonorisation), de Rouen, vient de signer avec Petrola-International, à Djeddah (*en Arabie* saoudite), le plus important contrat jamais traité par une entreprise française d'isolation. D'une valeur de 5 millions de dollars (47,5 millions de francs), ce marché porte sur la peinture et l'isolation des tuyauteries et équipements des unités de la raffinerie de Rabigh (Arabie saoudite), qui, avec une capacité de 350000 barils/jour, devrait être la plus grosse du monde.

Logement

● **Le nouveau bureau de l'AJIBAT** (Association des journalistes de l'habitat, du bâtiment et de l'immobilier), élu pour deux ans, est ainsi constitué : présidente, Mme Josée Doyère (*le Monde*) ; vice-présidents, Mmes Soraya Mehiri (*Actualités HLM*), Nathalie Seyer (*le Nouveau Journal*) et M. Alain Vernot (*Mieux vivre*) ; secrétaire générale, Mme Marie-France Sorlin (*Tel-Press*) ; trésorier, M. Pierre Chaillot (*Indicateur Bertrand*) ;

Transports

LES CONTROLEURS AÉRIENS DEMANDENT L'ARBITRAGE DU CHEF DE L'ÉTAT. — Le Syndicat national des contrôleurs du trafic aérien (SNCTA) vient *d'écrire au président* de la République pour lui demander de soumettre une nouvelle fois au Parlement le projet de loi restaurant le droit de grève dans la naviga*tion aérienne mais en* l'assortissant d'une obligation de service minimum. Adopté le 18 décembre en quatrième et dernière lecture par l'Assemblée nationale, ce texte est en contradiction, selon le SNCTA, avec les engagements du parti socialiste et de M. François Mitterrand lorsqu'il en était le premier secrétaire. Hostile au principe d'un service minimum, le syndicat propose que tout arrêt de travail fasse l'objet d'un préavis d'un mois qui serait mis à profit pour trouver une médiation.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

26 décembre

Résistant

Mercredi, au palais Brongniart, le seul fait saillant a été la reprise des cotations de Creusot-Loire et de Schneider SA, suspendues depuis le 13 juin 1984 sur un dernier cours de 25,50 F et 88,50 F respectivement. D'emblée, Creusot-Loire était « réservée à la baisse » tandis que Schneider était également « réservée » mais à la hausse. Après trois tentatives de cotation, on relevait un cours « indicatif » seulement de 12 F et de 107 F pour l'une et l'autre valeur.

La cote a finalement progressé de 0,2 % dans le sillage de Radiotechnique et Midland Bank (plus 4 %) tandis que SGE-SB (– 9 %) figurait en tête des plus fortes baisses de la séance. Par ailleurs, la chambre syndicale des agents de change fait savoir que la société Elf-Aquitaine et un groupe d'investisseurs (dont l'identité n'est pas précisée) se proposent d'acquérir le jeudi 27 décembre respectivement 212 281 et 44 390 actions de la société Blanzy-Ouest (inscrite à la cote officielle de la bourse de Paris).

Ces acquisitions, qui doivent être réalisées au prix unitaire de 570 F sont effectuées auprès de quatre sociétés actionnaires de Blanzy-Ouest à la suite d'un accord intervenu entre les parties prenantes (voir la Vie des sociétés, datée du 27 décembre), à savoir : la Compagnie électro-financière, la Parisienne d'études et de participations, la Parisienne industrielle et financière et, enfin, la société INEC.

Cette négociation d'un bloc de contrôle ayant été annoncée, la cotation des actions Blanzy-Ouest, suspendue le 19 décembre dernier, sera reprise le 27 décembre.

Sur le marché de l'or, les échanges ont été peu étoffés en l'absence d'indications en provenance de Londres et de Zurich, clos pour les fêtes de Noël. A 96 500 F, le lingot a gagné 600 F tandis que le napoléon était inchangé, à 599 F. Dollar-titre : 10,25/30 F, sans grand changement sur le vendredi précédent.

NEW-YORK

Léger tassement

Wall Street n'avait pas la grande forme mercredi. Déjà peu importante la veille de Noël, l'activité a encore décliné et 46,70 millions de titres seulement (contre 55,55 millions) ont changé de mains. Comme bien souvent en pareille occasion, les faibles courants d'échanges ont engendré de l'effritement et, avec les quelques ventes bénéficiaires provoquées par la précédente hausse, en fin de séance, l'indice des industrielles s'établissait à 1 208,92, soit à 1,21 point en dessous de son niveau de lundi. Le bilan de la journée a été à l'image de ce léger tassement. Sur 1 967 valeurs traitées, 736 ont baissé, 640 ont monté et 591 n'ont pas varié.

Il n'y avait pas foule autour du « Big Board », bien des opérateurs et des professionnels aussi ayant préféré s'accorder quelques jours de repos supplémentaires. Les spécialistes restés fidèles au poste assuraient que la semaine s'achèverait dans le calme. Mais, selon eux, une reprise pourrait fort bien se produire dans les premiers jours de 1985. De nouvelles liquidités vont en effet arriver à ce moment-là avec le versement des retraites, et la baisse des taux d'intérêt devrait détourner les capitaux vers le marché des actions.

Aucune information n'est parvenue à Wall Street de nature à favoriser des initiatives. L'on a seulement appris que, pour les deux premiers mois de la nouvelle année fiscale, qui a commencé le 1er octobre, le déficit budgétaire, soit 57,25 milliards de dollars, avait augmenté de 22,7 %.

VALEURS	Cours du 24 déc.	Cours du 26 déc.
Alcoa	36 7/8	38 3/4
A.T.T.	19 1/2	19 3/8
Boeing	56 5/8	56
Chase Manhattan Bank	47 3/4	47 7/8
Du Pont de Nemours	47 7/8	47 3/4
Eastman Kodak	71 5/8	72 1/2
Exxon	44 1/4	44 3/8
Ford	45 1/4	45 1/4
General Electric	57 1/8	58 3/4
General Foods	56 1/8	56
General Motors	78	77 7/8
Goodyear	26 1/2	26
I.B.M.	124 1/4	123 3/4
I.T.T.	28 3/4	28 5/8
Mobil Oil	28 5/8	28
Pfizer	41 7/8	41 5/8
Schlumberger	37 5/8	37
Texaco	34 1/8	34 1/2
U.A.L. Inc.	44 7/8	44 3/4
Union Carbide	38 1/8	37 5/8
U.S. Steel	25 3/4	26 1/8
Westinghouse	26 3/8	26 1/8
Xerox Corp.	38 1/8	38 1/2

LA VIE DES SOCIÉTÉS

KLEINWORT BENSON. – Celle qui figure parmi les principales banques d'affaires britanniques annonce que sa filiale australienne Merchant Bankers Kleinwort Benson (KBA) va acquérir une participation de 50 % dans la charge d'agents de change Hattersley Maxwell Noall and Co. (Hatmax) de Sydney, sous réserve de l'approbation des autorités australiennes.

KBA a déjà pris une participation de 50 % dans The Australian Gilt Company, agence spécialisée dans le courtage des fonds d'Etat australiens. Hatmax assure le courtage de valeurs ordinaires et à revenus fixes ainsi que de prêts hypothécaires. KBA appartient à parts égales à la banque d'affaires londonienne et à la compagnie d'assurance-vie australienne Colonial Mutual Life Assurance Society.

A ce propos, on fait remarquer, dans les milieux boursiers londoniens, que l'Australie suscite un intérêt croissant parmi les investisseurs britanniques en raison du développement de son marché financier et des perspectives favorables de son économie.

Cette opération intervient alors que s'accroît l'intérêt porté par les milieux boursiers londoniens à l'égard de l'Australie en raison du développement de son marché financier et des perspectives favorables qu'offre son économie.

SOGINNOVE. – Créée en 1973, cette société financière d'innovation (SFI), proche de la Société générale, a enregistré un bénéfice net de 1,38 million de francs durant l'exercice clos le 30 juin 1984 (contre 1,25 million de francs, dont une importante plus-value, pour le précédent exercice), un dividende de 600 000 F ayant été mis en paiement le 15 décembre dernier. Au cours de cette période, Soginnove a investi 17,5 millions de francs au profit de vingt-neuf entreprises, un résultat qui l'a incité à proposer l'augmentation de son capital (actuellement de 40 millions de francs) pour le porter à 100 millions afin de se donner les moyens d'élargir le champ de son action au service des PME innovatrices.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	21 déc.	26 déc.
Valeurs françaises	119,8	120,3
Valeurs étrangères	87,9	88,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	21 déc.	26 déc.
Indice général	180,9	181,4

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 27 décembre ..... 11 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	26 déc.	27 déc.
1 dollar (en yens)	249,03	250

BOURSE DE PARIS — Comptant — 26 DECEMBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]								

Actions au comptant

Étrangères

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

SICAV 26/12

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]					

• : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1642	4,5 % 1973	1646	1638	1636	– 0 60
4044	C.N.E. 3 %	4009	3975	3980	– 0 72
1476	Electricité T.P.	1475	1480	1480	+ 0 33
1030	Renault T.P.	1022	1025	1028	+ 0 58
2860	Essilor	2850	2820	2820	– 1 05
510	Esso S.A.F.	523	530	536	+ 2 48
1060	Eurafrance	1100	1100	1100	....
795	Euromarché	840	845	843	+ 0 35
[illegible]					
575	Hoechst Akt.	604	615	614	+ 1 66
84	Imp. Chemical	87 90	87 80	87 80	– 0 11
108	Inco. Limited	118	122 80	122 50	+ 3 81
280	West Rand	300	304	305	+ 1 66
380	Xerox Corp.	399	394	394	– 1 25
1 58	Zambia Corp.	1 78	1 74	1 77	– 0 56

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 26/12	Cours des billets aux guichets: Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 585	9 580	9 200	9 700
ECU	6 845	6 820	....	....
Allemagne (100 DM)	306 200	306 320	294	314
Belgique (100 F)	15 270	15 290	14 600	15 700
Pays-Bas (100 fl.)	270 850	270 800	260	280
Danemark (100 krd)	85 550	85 670	80	88
Norvège (100 k)	105 850	105 920	102	109
Grande-Bretagne (£ 1)	11 171	11 240	10 750	11 660
Grèce (100 drachmes)	7 495	7 480	6	7 500
Italie (1 000 lires)	4 978	4 980	4 750	5 250
Suisse (100 fr.)	372	372 400	360	381
Suède (100 krs)	107 330	107 300	103	110
Autriche (100 sch)	43 560	43 620	42 600	44 600
Espagne (100 pes.)	5 540	5 547	5 200	5 800
Portugal (100 esc.)	5 670	5 690	5	6 200
Canada ($ can 1)	7 255	7 245	7	7 350
Japon (100 yens)	3 868	3 861	3 720	3 [illegible]

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 26/12
Or fin (kilo en barre)	95900	96500
Or fin (en lingot)	95900	96500
Pièce française (20 fr)	599	599
Pièce française (10 fr)	450	.....
Pièce suisse (20 fr)	561	560
Pièce latine (20 fr)	545	551
Souverain	702	698
Pièce de 20 dollars	4120	4140
Pièce de 10 dollars	2030	2090
Pièce de 5 dollars	1250	.....
Pièce de 50 pesos	3690	3650
Pièce de 10 florins	570	583



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

89 FM
à Paris
Allô «le Monde»
232-14-14
Jeudi 27, 19 h 25
(appels possibles dès 19 h)
La télévision privée demain
CLAUDE DURIEUX
et JEAN-FRANÇOIS LACAN
répondent aux questions des auditeurs et des lecteurs
Débat animé par François Koch

Le numéro du «Monde» daté *27 décembre 1984* a été tiré à 429 015 exemplaires

Les États-Unis dénoncent l'attentat de Téhéran

Le département d'Etat a qualifié, mercredi 26 décembre, *«d'absurdes»* les accusations iraniennes selon lesquelles les États-Unis auraient été à l'origine des attentats à l'explosif qui ont causé la mort de six personnes à Téhéran dans la nuit de mardi à mercredi (*le Monde* du 27 décembre). Un porte-parole du département d'État, M. Alan Romberg, *a fait valoir que* les États-Unis avaient toujours dénoncé ce genre d'attentat y compris ceux commis en Iran.

De même, l'organisation des Moudjahidins du peuple a démenti à Paris toute participation à l'attentat, en affirmant qu'elle continuait *«à condamner fermement de tels crimes commis par qui que ce soit».* Le porte-parole de l'organisation a mis en cause les *«agents du régime de Khomeiny»* soulignant que *«la résistance est dirigée uniquement contre les responsables et les agents directs de la torture et des exécutions».*

A New-York, M. John Costa, un des deux Américains rescapés du détournement d'un Airbus koweïtien sur Téhéran, il y a trois semaines, a annoncé mercredi qu'il entendait poursuivre en justice la compagnie Koweit Airways et le gouvernement iranien, auxquels il réclame 110 millions de dollars de dommages et intérêts pour *«avoir permis aux pirates de l'air de le torturer».*

La guerre des pétroliers

Pour la seconde fois en vingt-quatre heures, un pétrolier a été la cible mercredi dans les eaux du Golfe d'une attaque aérienne, probablement menée par des appareils iraniens. Le pétrolier espagnol *Aragon* (122 600 tonnes) a été touché alors qu'il faisait route à vide vers le port saoudien de Ras Tanourah, où il devait charger une cargaison de brut.

Selon la soicété propriétaire du bâtiment, *Fletamentos maritimos SA* le pétrolier a reçu deux coups au but, qui ont endommagé deux réservoirs et provoqué un incendie, rapidement maîtrisé. Les quarante hommes d'équipage sont sains et saufs. L'attaque s'est produite près de l'endroit où le pétrolier indien *Kanchenjunga* avait été bombardé mardi. C'est un secteur où opère habituellement l'aviation de Téhéran, alors que les avions irakiens frappent généralement plus au nord. — *(AFP, Reuter).*

Après l'attentat de Val-di-Sambro

SUICIDE DE L'UN DES SAUVETEURS DES VICTIMES

Bologne *(AFP).* — Traumatisé par l'attentat contre le rapide Naples-Milan, un inspecteur de la police ferroviaire de vingt-neuf ans, Filippo Alberghina, s'est donné la mort lundi soir 24 décembre, a-t-on appris mercredi de source policière à Bologne.

Filippo Alberghina, originaire de Caltagirone (près de Naples), s'est tiré une balle dans la tête avec son pistolet d'ordonnance dans la caserne de Bologne, après avoir participé la nuit précédente aux premiers secours et à la recherche des corps dans le tunnel de Val-di-Sambro.

Dans une lettre à ses parents, le jeune homme affirme *«ne plus pouvoir continuer à vivre dans ce monde absurde (...) C'est une société maudite. Je sais très bien la douleur que je vais vous faire, mais je n'ai plus la force de poursuivre mon existence»,* ajoute-t-il.

L'enquête sur l'attentat n'avait pas fait de progrès, jeudi matin, et les services antiterroristes (DIGOS) recherchaient toujours un homme jeune — dont ils ont diffusé un portrait-robot — qui serait descendu du train à Florence, c'est-à-dire avant l'explosion, qui a fait quinze morts. Mercredi, d'autre part, l'un des *dirigeants d'une organisation* néofasciste dissoute en 1973, Ordre nouveau, M. Salvatore Francia, a déclaré à Turin que son mouvement était *«totalement étranger»* à l'attentat.

MORT D'ALFONSO LEONETTI UN DES FONDATEURS DU PCI

Rome *(AFP.-Reuter).* — Alfonso Leonetti, un des fondateurs du Parti communiste italien, dont il avait été exclu pendant plus de trente ans pour trotskisme, est mort dans la nuit de mardi 25 à mercredi 26 décembre à Rome, à l'âge de 89 ans.

M. Alessandro Natta, secrétaire général du parti, a rendu hommage, mercredi, au défunt, en saluant en lui *«un homme pour qui la cause du socialisme avait été le guide de toute une vie, la raison de tant de sacrifices et de tant de travail».*

[Né le 13 septembre 1895 à Andria, dans le sud de l'Italie, membre des Jeunesses socialistes italiennes depuis 1913, Leonetti fait des études à la Sorbonne avant de devenir, en 1918, journaliste à Avanti, aux côtés d'Antonio Gramsci. Il est l'un des fondateurs du Parti communiste italien en 1921. Directeur du journal *Lavoratore (travailleur)* en 1923, puis de *l'Unita* de 1924 à 1926, il est contraint à l'exil en France par les lois d'exception adoptées sous Mussolini.

C'est au congrès de Lyon qu'il est élu, en 1926, membre du comité central du PCI, avant d'entrer, un an plus tard, au bureau politique. Exclu du parti, en 1930, pour trotskisme, il devient secrétaire de la IVe Internationale. Pendant la seconde guerre mondiale, il participe à la Résistance française.

A la Libération, il devient journaliste à *Cité-Soir*, puis à *France-Soir*. Rentré en Italie en 1960, il est réintégré au PCI en 1962. Il est auteur notamment de *La vie qui s'élève* (1919), de *Turin la Rouge* (1920) et des *Pages choisies de Lénine* (1920).]

En Espagne

UN OFFICIER PUTSCHISTE ET CINQ ANCIENS MEMBRES DE L'ETA ONT ÉTÉ AMNISTIÉS

Madrid *(AFP).* — Un ancien capitaine de la garde civile condamné pour sa participation à la *tentative de putsch* du 23 *février* 1981 a été amnistié le 24 décembre par le roi Juan Carlos sur proposition du gouvernement de M. Gonzalez. Il s'agit de M. Vicente Gomez Iglesias, qui avait été condamné à six ans de prison pour avoir servi d'intermédiaire entre le lieutenant-colonel Antonio Tejero, principal protagoniste du coup de force, et un officier du CESID (Centre supérieur d'information de la défense), le 21 février 1981. Cette amnistie, indique un communiqué officiel, s'inscrit dans le cadre d'une politique de clémence du gouvernement à l'égard d'officiers qui *«témoignent de leur volonté de réintégrer la communauté nationale en souscrivant une déclaration expresse de respect de la Constitution».*

Par ailleurs, cinq anciens membres des organisations indépendantes basques ETA militaire et ETA politico-militaire ont été amnistiés lors du conseil des ministres du mercredi 26 décembre. Il s'agit de militants, en général âgés de vingt-cinq à trente ans, qui ont déclaré renoncer à la lutte armée. Tous purgeaient des peines de six à dix ans de réclusion, dont ils avaient déjà accompli une bonne partie ; aucun n'avait commis de *«crime de sang»*, a déclaré le porte-parole du gouvernement de M. Felipe Gonzalez. Au total, dix-sept «étarras» ont accepté le processus de *«réinsertion sociale»* offert par les autorités socialistes.

LA FRANCE RÉCLAME UNE NOUVELLE FOIS LE «RETRAIT D'AFGHANISTAN DES TROUPES ÉTRANGÈRES»

Voici le texte de la déclaration faite, ce jeudi 27 décembre, par le porte-parole du ministère des relations extérieures à l'occasion du cinquième anniversaire de l'invasion de l'Afghanistan par l'URSS : *«En Afghanistan, cinq ans après l'invasion soviétique, le fait accomplis reste une voie de fait et n'a pas créé de droit. L'injustice ne s'atténue pas avec le temps, elle s'aggrave.*

» Une fois encore, la France souligne l'impérieuse nécessité, par respect pour les principes de la charte des Nations unies et pour la réduction des tensions internationales, d'une mise en œuvre rapide des résolutions de l'assemblée générale des Nations unies, visant le retrait des troupes étrangères, la libre détermination du peuple afghan, le rétablissement du non-alignement de l'Afghanistan et la réinstallation volontaire des réfugiés dans leurs foyers.»

LE PRÉSIDENT GEMAYEL ATTENDU A DAMAS

Le président libanais, M. Amine Gemayel, *est attendu à Damas*, ce jeudi 27 décembre, ou vendredi, pour procéder avec le chef de l'Etat syrien à l'examen du plan de déploiement de l'armée libanaise sur la route côtière menant au Liban du Sud, apprend-on à Beyrouth de source bien informée.

Le gouvernement libanais avait approuvé mercredi le plan de déploiement de l'armée, mais il semble que des difficultés de dernière minute s'opposent à sa mise en application, les milices rivales chrétiennes et druzes ayant soulevé des objections contre le projet gouvernemental. Les druzes craignent notamment que leurs places fortes dans la montagne ne soient menacées si *«l'armée, dominée par les chrétiens»*, prend le contrôle de la route côtière.

Selon le journal *Al Nahar*, une vive altercation aurait opposé, mercredi, le président de la République au chef des milices chiites Amal, M. Nabih Berri qui aurait notamment reproché au chef de l'Etat de ne *«rien faire»* pour résoudre la crise. M. Berri aurait menacé de *«tout chambarder»* si une initiative n'était pas prise *«dans les trois jours»* pour assurer le déploiement de l'armée entre Beyrouth et le fleuve Awali. — *(AFP.-UPI.)*

Le championnat du monde d'échecs

VINGT-NEUVIÈME PARTIE NULLE

«Fermé pour cause de décès» (celui du maréchal Oustinov) durant cinq jours, le championnat du monde, interrompu, a repris son cours mercredi à Moscou et est devenu, avec trente-cinq parties jouées, le plus long championnat de l'histoire des échecs.

Karpov, qui mène toujours 5 à 1, et qui doit en avoir par-dessus la tête de ne pas arriver à conclure, c'est-à-dire à marquer le sixième point qui lui manque depuis la vingt-septième partie, est revenu à 1 - é4. Cette ouverture agressive lui avait valu sa première victoire dans la troisième partie et deux nulles (première et cinquième parties). Elle lui vaut maintenant une nulle de plus.

Le champion du monde a eu beau mettre *1 heure 40* pour jouer dix-sept coups, il n'a rien trouvé pour mettre en difficulté Kasparov, à qui il n'a fallu que vingt-cinq minutes pour réfuter le plan de son adversaire et proposer tranquillement la nullité, la vingt-neuvième du match. Trente-sixième partie le vendredi 28 décembre.

Blancs : KARPOV
Noirs : KASPAROV
Trente-cinquième partie
Défense Sicilienne

1.	é4	ç5	10.	Fh4	é5
2.	Cf3	d6	11.	Cf5	Fxf5
3.	d4	çxd4	12.	éxf5	éxf4
4.	Cxd4	Cf6	13.	Rb1	d5
5.	Cç3	Cç6	14.	Fxf6	Fxf6
6.	Fg5	é6	15.	Cxd5	Fé5
7.	Dd2	Fé7	16.	g3	fxg3
8.	0-0-0	0-0	17.	hxg3	Cé7
9.	f4	h6		Nulle.	

Sur le vif

En 1985, on respire...

Vous fumez, vous ? Moi, non, depuis ce matin, fini, terminé. Vous savez ce qui m'a décidée ? Je suis allée passer le week-end de Noël aux sports d'hiver. Arrivée en bas de piste, je profite de la queue devant le tire-fesses pour sortir une Stuyvesant toute cabossée de ma poche. Je l'allume et j'attrape au vol une perche qui me balance en pleine poire un slogan du style : le tabac, ça vous coupe les skis. Ça m'a ébranlée. Je me suis dit, c'est vrai : c'est une fixation dangereuse, une pente à éviter. Il faudrait peut-être que je recommence à m'arrêter. Ça fera jamais que la huitième fois.

Et puis bon, en remontant sur Paris j'ai la chance de trouver deux paquets de blondes à la gare de Moutiers. Je les fume dans la nuit. Gare de Lyon, je saute dans un taxi pour aller au journal. On freine à un feu rouge. Et qu'est-ce que je vois ? Ma mauvaise conscience étalée en caractères géants sur un panneau jaune et blanc qui me rappelle à l'ordre ; «J'arrête, fini, terminé, basta...»

Basta... Tiens, ça me donne une idée. Je passe au tabac du coin prendre un café et je demande à Maurice s'il n'aurait pas un paquet de Bastos, caché dans un coin. Non, rien. Il a reçu une commande de dépannage mais, dès que ça c'est su dans le quartier, il a été dévalisé. Il connaît bien quelqu'un qui a encore quelques cartouches de Marlboro à vendre au marché noir, seulement c'est à la Bastille, alors ça fait loin. Ouais, en effet. Bon, ben allez, tant pis. Bonne journée.

Le temps de grimper, essoufflée, les quatre étages qui mènent à mon bureau et je fais le grand saut. Ce coup-là, c'est décidé, je stoppe. Net. Et je tape aussi sec mon voisin : t'as pas une cigarette ? Ça y est, moi, terminé, c'est trop mauvais pour la santé, j'en achète plus. Alors lui, goguenard :

— T'aurais du mal. Dévaliser ceux qui se sont débrouillés pour en dégotter, tout en leur faisant de la morale, tu trouves pas que c'est un peu gros comme truc ?

— Pas plus que les énormes affiches étalées à tous les coins de rue.

— Ouais, je les ai vues : Basta, fini, terminé, en 1985 on respire... Le 2 janvier, du tabac, il y en aura de nouveau partout, en effet.

CLAUDE SARRAUTE.

En URSS

NEUF PERSONNES AURAIENT ÉTÉ ARRÊTÉES EN GÉORGIE POUR «HAUTE TRAHISON» AU PROFIT DES AMÉRICAINS

Tbilissi (URSS) *(AFP).* — Neuf personnes ont récemment été arrêtées en Géorgie et accusées de *«haute trahison»* au profit des services secrets américains, apprend-on de sources dissidentes à Tbilissi.

Les arrestations, indique-t-on de mêmes sources, se sont produites au début du mois de décembre à Roustavi, une cité satellite de Tbilissi. L'un des membres du groupe était le représentant des jeunesses communistes (komsomols) dans une grande usine métallurgique de Roustavi.

L'accusation de haute trahison, relève-t-on, est plus grave que celle d'*«activité antisoviétique»* habituellement avancée pour juger des dissidents, dans la mesure où cet acte est passible de la peine de mort. Aucun autre détail n'a été fourni de sources dissidentes sur cette affaire.

D'autre part, on apprend, également de sources dissidentes à Tbilissi, la condamnation de trois personnes interpellées en janvier dernier en Géorgie pour activités nationalistes. On ignore les peines prononcées contre ces trois opposants, qui avaient tenté, selon les mêmes sources, de former un groupe appelé *«Femmes pour l'indépendance de la Géorgie».*

En République sud-africaine

INCIDENTS DANS DEUX CITES NOIRES

Johannesburg (*AFP*). — Deux incidents ont marqué les célébrations des fêtes de Noël dans les cités noires, en dépit d'un appel au calme de diverses organisations anti-apartheid.

Mardi 25 décembre, à Boipatong, dans le triangle du Vaal, à 20 kilomètres au sud de Johannesburg, un groupe d'environ huit cents personnes a incendié les bureaux de l'organisme chargé des locations immobilières, puis tenté de mettre le feu au domicile d'un policier noir, a indiqué un porte-parole de la police. La police a utilisé des balles en plastique pour disperser la foule, a ajouté le porte-parole, qui a précisé qu'il n'y avait ni blessé ni arrestation. La veille, les locaux de l'administration locale noire de la cité voisine de Sebokeng avaient été attaqués à coups de pierres par une vingtaine de personnes, a ajouté le porte-parole de la police. Un fonctionnaire noir a été blessé, mais aucune arrestation n'a été effectuée, a-t-il ajouté.

DOLLAR FERME : 9,60 F

Sur des marchés des changes extrêmement calmes à l'approche de la fin de l'année, le dollar s'est à nouveau raffermi jeudi 27 décembre : 9,60 F contre 9,57 F à Paris, 3,1350 DM contre 3,1250 DM à Francfort, et près de 250 yens à Tokyo.

مكرر عن الاصل

Le Monde
Aujourd'hui


OBSÈQUES A BONDÉ PHOTOGRAPHIÉES PAR GABRIEL DUVAL/AFP.

NOUVELLE-CALÉDONIE : LE JEU DES ÉGLISES

Les Eglises chrétiennes ont, bon gré, mal gré, joué un rôle important dans la formation et dans la détermination des indépendantistes kanaks. L'Eglise protestante s'est déclarée, en 1979, favorable à l'indépendance, et plusieurs membres du gouvernement provisoire du FNLKS se réclament de cette confession. L'Eglise catholique a eu sur place une attitude officielle nettement plus conservatrice. Cependant, des déclarations récentes témoignent d'une nette évolution des esprits. **(Page III.)**

ZOOM A LA FRANÇAISE

L'inventeur des objectifs à focale variable, plus couramment appelés zooms, est un Français, Pierre Angénieux. Spécialisée dans les appareils de haute précision, l'entreprise qui porte son nom équipe aujourd'hui la NASA. Deux de ses dernières productions intéressent le grand public. (Page VII.)

JEUNESSE AU JAPON

Rencontre à Kyoto autour de Diderot. Débat à Nagoya sur la formation de la jeunesse. Notre collaborateur, Yves Florenne, nous livre les notes et les réflexions d'un récent voyage dans ces deux villes du Japon, où il a rencontré des étudiants curieux de mieux connaître la culture occidentale et prêts, en même temps, à s'armer d'énergie face aux temps technologiques. (Page VIII.)

OCTAVIO PAZ POÈTE (Page XI.)


D. R.



Kiosque

Un journal

LE kiosque à journaux, c'est le grand bazar de l'intelligence, la salle des criées un jour de marée. La foire aux cancans, l'exposition universelle du pia-pia, le grand palais de la trouvaille et de la titraille. Les nouvelles en flots tumultueux se croisent et s'entrecroisent, les photos se répondent et s'annulent. Les éditos s'empilent, les vedettes s'affichent, les révélations se chevauchent.

Dans ce tohu-bohu de l'information et du prêt-à-lire tentent parfois, parmi les grosses caisses, de s'imposer quelques discrets pipeaux. On entend ainsi, dans le vacarme du métro, vibrer le son d'une guitare non électrique. Il n'en faut pas plus pour rêver. Dans les assemblées bruyantes, parfois un homme se lève et demande la parole. Un filet de voix imperceptible sort de sa bouche. On se surprend alors à l'écouter.

Il y a désormais dans la presse française un journal qui peut jouer ce rôle du précieux discret. Il s'appelle *l'Autre Journal*, résurgence des *Nouvelles littéraires*. On profitera de son premier numéro pour lui rendre hommage. Pour deux raisons. D'abord parce qu'il est passionnant et fait passer un ton nouveau dans le chahut des imprimés. Ensuite, et plus cyniquement, parce qu'avec les nouveaux journaux on ne sait jamais.

Nouveau journal, autre journal, journal nouveau. Celui-ci veut pratiquer l'art de la conversation et le fait à merveille. Michel Butel, son directeur, estime que nous subissons aujourd'hui *« la modernité dans tous ses états, la dérision, le chic, l'humour fin de race »*. Il veut au contraire un journal *« qui démente la proposition désormais générale de l'apocalypse et du désespoir »*. Un journal *« lueur maintenue de la conversation »*.

Une conversation passionnante. Ecoutons ces hommes et ces femmes entendus par *l'Autre Journal*. Laissons-nous griser par les phrases non petites que leur inspirent leurs travaux et leurs jours. Cette promenade est un régal pour qui aime qu'à la musique des mots s'ajoute un sens.

Voici M. Niels Jerne, prix Nobel de médecine 1984, dont un ancien élève fait l'éloge en citant Wittgenstein : *« Je n'aimerais pas que mes écrits épargnent aux autres le problème de penser mais, si possible, qu'ils stimulent les pensées individuelles. »* M. Jerne a été interviewé dans sa maison du midi de la France. Il parle de l'immunologie, des cellules, des anticorps, des gènes.

La théorie du réseau immunologique donne le vertige à l'intelligence : *« Jacques Oudin, chercheur à l'Institut Pasteur, a découvert cette chose curieuse que les anticorps, ces millions de molécules différentes, constituent eux-mêmes pour le corps des molécules étrangères. Et que le système immunitaire produit des anticorps contre ces anticorps. Mais ces anticorps contre les anticorps sont eux aussi des molécules étrangères. Alors le système immunitaire fabrique des anticorps contre les anticorps des anticorps, et ainsi à l'infini. »* L'infini est au-dedans de nous.

Rien n'est simple, disent Sempé et la sagesse populaire. Ainsi la science. Plus elle avance plus elle cherche à comprendre : *« On ne doit pas être pessimiste,* dit Niels Jerne, *mais bien comprendre que la vérité, dans les sciences naturelles, est toujours moins évidente qu'on ne le pense au commencement. »* S'il n'y avait que dans les sciences naturelles...

Songeons à la pensée : *« Nous qui sommes doués d'une conscience et de la capacité de penser, nous nous refusons à attribuer la même capacité aux cellules. Nous avons cette présomption primaire. »* Et pourtant : *« Il y a tant de choses qui restent à comprendre. »*

Par exemple comprendre comment est né le langage et *quel fut l'objet — ou plutôt le* sujet — de la première conversation qui eut lieu sur cette planète. Jerne a son idée : *« On a dit que le langage avait servi à se raconter des histoires l'hiver au coin du feu, dans les cavernes... Je suis plutôt tenté de croire que c'est la concentration des populations qui a conduit l'*Homo sapiens *à inventer le langage. Quand on est à vingt dans une caverne, sans doute n'est-ce pas nécessaire de parler. Mais quand on est dans une cité comme Babylone et qu'on construit une tour, là il faut une langue. »*

L'Autre Journal c'est un peu ça : une Tour de Babylone, mais en papier, immense, pleine de coins et de recoins,re
comment est né le langage et quel fut l'objet — ou s perles trouvées comme dans un grenier de la mémoire.

En décembre 1914, Apollinaire écrit à sa maîtresse : *« Je pense à toi, mon Lou, ton cœur est ma caserne. »* Conversation intime et superbe. La même année, à Vienne, la Société psychanalytique se réunit. A l'ordre du jour de cette conversation : « Contributions à une exposition psychanalytique de la mélancolie ». Autre trouvaille — toujours dans l'*Autre Journal*, faut-il le répéter ? — cette parole de Haarmann, le « vampire de Hanovre », qui, en 1924, lors de son procès, explique qu'il ne veut pas de témoins et lance, le 4 décembre : *« Ce n'est pas la peine, dépêchez-vous, je veux être décapité avant Noël. »*

On ne se lasse pas de feuilleter cette conversation de 232 pages (par mois !) et de se *laisser bercer par les idées des* autres. Il y a ce résistant afghan qui, amer, remarque la passivité de l'Occident : *« En Europe ou aux Etats-Unis, on a peur de mécontenter le monstre. Et puis l'Afghanistan, c'est un peu loin, n'est-ce pas ? Ah, le monde libre... peut-on me dire où commence sa frontière ? »* Il y a cet amoureux des tigres, Gilbert Houcke, mort la semaine dernière et dont l'*Autre Journal* publie la dernière interview. Un jour, en Suisse, une de ses bêtes s'échappe. Il la retrouve en ville, se promenant sur un trottoir. Le tigre croise deux femmes, indifférentes, qui passent leur chemin. Après avoir *maîtrisé sa bête, Houcke re*trouve les deux femmes et leur demande pourquoi elles n'ont pas manifesté de frayeur. Réponse : *« On savait qu'il y avait un cirque dans le coin, on s'est dit que c'était encore un coup de publicité... Mais en Suisse, on ne nous fait pas marcher comme çà. »*

Il y a aussi Philippe Conil, auteur d'un « polar », publié en octobre 1982, dans lequel il décrivait par avance ce qui allait se passer — réellement — deux ans plus tard, dans le dix-huitième arrondissement de Paris. L'auteur s'interroge, mi-anxieux, mi-fier : *« Comment ça vit, un livre ? Des milliers d'exemplaires éparpillés parmi des millions de gens qui le lisent, le prêtent, le jettent... Et peut-être, quelque part, la mauvaise rencontre entre une histoire pas innocente et le fantasme personnel d'un type au hasard... Le déclic. »*

Les mots portent et il faut s'en méfier. Catherine Deneuve le sait et c'est pourquoi elle ne raffole pas des interviews : *« On court le risque de devenir prisonnier des images, ou plutôt des clichés, qu'on a imprudemment distribuées un peu partout. Et, pour finir, on devient ce qu'on dit. »*

A lire ainsi l'*Autre Journal* on *a le sentiment de devenir ce* qu'on lit. Ça s'appelle le plaisir.

BRUNO FRAPPAT.

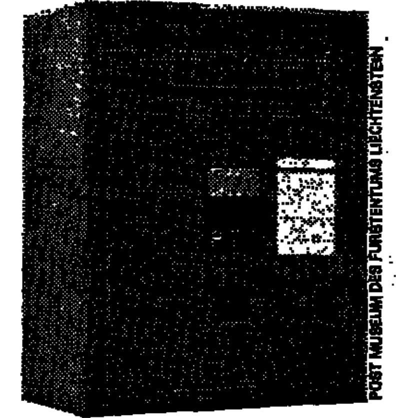
En manœuvres...

A propos de l'article « Appelés sous les manœuvres », publié dans le Monde aujourd'hui *daté 9-10 décembre :*

Je ne suis pas antimilitariste primaire, je peux admettre la nécessité d'une armée d'appelés, mais, cela étant, il me semblait qu'une vérité était indiscutable : l'appelé s'emmerde à l'armée. Depuis dimanche, tout est remis en question ; votre collaborateur, avec un lyrisme teinté de paternalisme, me décrit des *« guitounes bien chauffées »*, des *« gars »* excités par les *« badaboum »* des obus, sans parler des *« Jeeps danseuses »* qui décochent *« des missiles au cul rougeoyant »* !

Votre collaborateur a sans doute vu ce qu'il décrit, mais le choix du sujet et la manière dont il est abordé donnent une vision fausse de ce que ressent quotidiennement l'appelé *moyen, occupé à des tâches* stériles et sans intérêt. D'une manière générale, je regrette d'ailleurs que vous ne dénonciez pas ce mini-système totalitaire, où l'appelé privé de droits est supposé défendre la démocratie.

CALVET,
enseignant.


POST MUSEUM DES FÜRSTENTUMS LIECHTENSTEIN

Boîte aux lettres du Liechtenstein

Vive la Suisse !

J'ai fait un mariage d'amour avec une Suissesse des plus authentiques, quittant pour cela en France une situation matérielle non pas merveilleuse mais plus qu'acceptable. Après tout, l'enseignement secondaire fait vivre son homme et laisse beaucoup de temps libre. Mais quand on n'est pas Alain Delon, Christina Onassis ou quelqu'un du même genre, que c'est difficile de survivre en Helvétie ! Nous sommes bien naïfs, nous autres petits Français !

A la suite de ce mariage, on m'a donc octroyé ce fameux permis « B » dont bénéficient notre grand copain Delon et la très riche Christina. Si vous avez quelques sous dans les banques helvètes et un certain nombre de magasins à Genève et autres villes, vous ne rencontrez guère de problèmes, mais quand vous êtes simple salarié à la recherche d'un emploi, et pour finir n'importe lequel, vous vous rendez compte enfin de ce qu'est réellement ce permis « B ». C'est un permis de second ordre, renouvelable et supprimable annuellement. On ne peut vraiment pas donner moins, sauf à interdire les mariages avec les étrangers. (Par comparaison, le conjoint étranger d'un Français peut demander la nationalité au bout de six mois de mariage.) Il est vrai que, obtenu par mariage, ce permis « B » est « hors contingent » et donne automatiquement le droit de travailler, mais les employeurs l'ignorent très souvent et, comme ils doivent faire des démarches administratives supplémentaires et payer une taxe annuelle, votre demande d'emploi se retrouve vite *à la poubelle. De plus, la quasi*totalité des emplois sont exclusivement réservés aux Suisses et aux détenteurs du permis « C » (permis d'établissement définitif).

Non, en Suisse, on ne jette pas les jeunes Arabes, ni même les Français, par la porte du train, on vous la ferme seulement au nez avec discrétion et politesse... Heureusement, nous n'avons pas encore eu la joyeuse idée de mettre un petit Franco-Suisse en route. Nous irons peut-être le faire ailleurs, sur des rivages un peu moins riches mais aussi beaux et beaucoup plus généreux que ceux du lac Léman.

Mais pour ma femme et tous mes nombreux amis suisses : vive la Suisse !

MICHEL BARRAUD
(Berne).

Rectificatif. — Le colloque international d'art pariétal paléolithique dont Yvonne Rebeyrol a rendu compte dans *le Monde Aujourd'hui* daté 16-17 décembre s'est déroulé à Périgueux, comme il était précisé dans l'article, et non à Paris, *comme l'indiquait par erreur le sur*titre général du dossier.

Banlieues incertaines

Un dimanche pluvieux, dans la banlieue parisienne. Ma petite fille de quinze ans, coiffée punk, a faim ! Non, elle ne peut pas attendre d'être à la maison, en Normandie. Il est 19 h. Nous quittons l'autoroute : les désirs d'une petite fille, même « branchée », sont des ordres !

Allez trouver un café ouvert à cette heure ! En voici un, enfin, dont le cigare luit dans la grisaille des cités dortoirs. Faux espoir ! La patronne nous lance sèchement : *« vous voyez pas que je ferme ! »*. Nous voilà repartis à la quête du Graal-au-jambon-beurre. Le tenancier du second bistrot rencontré, trois ZUP plus loin, n'est pas plus avenant : il vérouille sa porte en nous voyant sortir de la voiture.

Enfin, l'oasis : c'est un café miteux, entre la voie ferrée et la rocade. Nous entrons. Surprise : le café est maghrébin. Les conversations se figent. La gêne est mutuelle. Mais quand le thé à la menthe est tiré, il faut le boire : *« Avez-vous des sandwiches ? » « Non, mais je vais vous faire une omelette. Ou un steack haché, si vous voulez »*. Les discussions reprennent. Les clients nous regardent à la dérobée, étonnés de voir des Français. Une curiosité amicale. Vient l'heure du café. La dame n'en a plus. La machine est arrêtée. Elle va nous faire réchauffer le sien dans sa cuisine. Nous filons avec une addition minuscule, *en méditant sur* « l'insécurité ».

Mais où est la civilisation ?

HENRI MONTANT.

Vingt-cinq décembre

Noëls romains

FÊTE de la chrétienté, Noël n'a pas échappé, même à Rome, aux avalanches du mercantilisme. Et pourtant, la fête de la Nativité n'en conserve pas moins dans la ville de Pierre un caractère particulier et des traditions qui vont en s'estompant, mais que les Romains affectionnent.

Noël, pour les Romains, qu'ils soient croyants ou non, c'est d'abord une fête de famille. Même le nouvel « hiver romain », une tentative de l'assesseur à la culture Nicolini d'animer la capitale, un peu morne dans les frimas hivernaux malgré un soleil intermittent qui ravissait Goethe, et dont les manifestations font pendant au frétillant « estate romano », n'a pas essayé d'aller contre ces habitudes de retrouvailles familiales dont témoigne d'ailleurs la fermeture de beaucoup de restaurants le 25 décembre.

Dans les maisons riches, comme dans les plus modestes, mâtinées certes d'apports étrangers — le sapin d'origine nordique, les décorations diverses venues d'Amérique, — les pratiques séculaires se répètent d'année en année. Certes, toutes ne sont pas également suivies, mais le Noël romain n'en a pas moins ses coutumes, et les vrais Romains y tiennent.

Les traditionalistes attendront l'Epiphanie, le 6 janvier, jour de l'arrivée des Rois mages, qui ont parcouru le long chemin jusqu'à la Crèche, pour donner les cadeaux aux enfants. Selon la légende, c'est la Befana, avec ses allures de sorcière, son fichu, sa hotte et son balai, qui déposera les cadeaux dans la chaussette préparée au pied du lit. La Befana (contraction d'Epiphanie) avait été convoquée par les Rois mages, mais elle avait perdu son chemin et n'arriva jamais à la Crèche : c'est pourquoi elle revient dans la nuit du 5 au 6 janvier. Pour les enfants qui n'ont pas été sages, elle déposera dans la chaussette le morceau de charbon — désormais une sucrerie au goût de menthe mélangée de réglisse, du *torrone*, ce nougat blanc ou au chocolat, spécialité romaine, des fruits secs et un cadeau.

Le repas du 24 décembre est traditionnellement maigre, bien que substantiel. On y mange du poisson : le mets plus traditionnel est la grosse anguille *(capitone)* marinée dans du vinaigre, avec de l'ail et du persil. Autrefois, aux marchés généraux (les halles de Rome), le 23 décembre, avait lieu le *cortio*, une vente aux enchères du plus beau poisson. L'autre grand plat du 24 décembre est composé de pâtes préparées de deux sortes, les unes avec une sauce aux noix pillées et à la cannelle, et les autres avec du thon. Après le repas, nombreux sont encore ceux qui se rendent à la messe de minuit (outre Saint-Pierre, plusieurs églises sont réputées pour leurs chœurs comme Santa-Maria in Aracoeli, l'église du Jésus ou Santa-Sabina).

L'une des grandes traditions du Noël romain est la confection de crèches. A partir du premier dimanche de l'avent s'installent, piazza Navona, mêlées aux inévitables boutiques de foire, celles des marchands de santons. Beaucoup sont désormais en plastique, mais d'autres sont en terre cuite (autrefois, on les faisait en cire). Ils représentent les personnages traditionnels (la Vierge, Saint-Joseph, l'enfant Jésus, l'âne et le bœuf, et les Rois mages), mais aussi d'autres, purement romains. Ainsi le *ciociaro*, l'un de ces bergers qui autrefois descendaient des contreforts des Appennins pour passer l'hiver dans la plaine et payer les redevances aux propriétaires. Il porte la *zampogna*, sorte de cornemuse en peau de brebis, et est chaussé de *cioce* (sandales composées d'une semelle de cuir et de lacets serrant le mollet au-dessus des jambières). Le *ciociaro* est un personnage essentiel de la Crèche, car c'est lui qui montre de la main l'étoile indiquant le chemin.

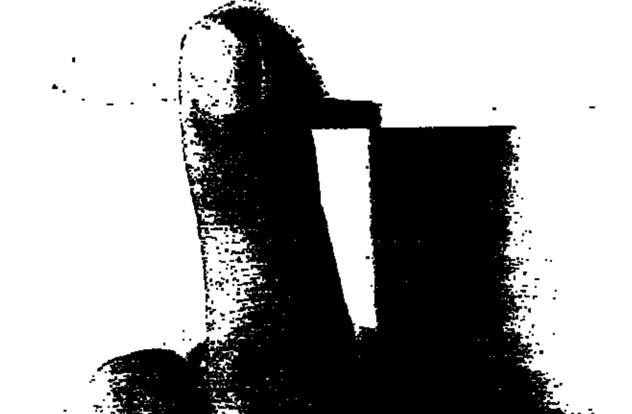
On trouve aussi, piazza Navona, des santons d'une autre facture : ceux du sud de la péninsule, et en particulier de Naples. Ils sont généralement plus grands et surtout revêtus de vêtements en tissu. Le décor de la crèche est aussi particulier : il peut représenter une grotte ou des colonnes romaines en ruine. La tradition populaire napolitaine avait en effet situé la Crèche dans l'endroit qui semblait symboliser le temps le plus reculé, l'exotisme : l'ancienne ville de Baia, au nord du golfe. Les plus belles crèches napolitaines datent du dix-huitième siècle.

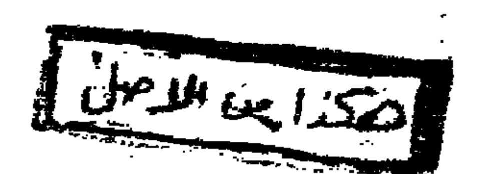
La crèche est une tradition romaine. La première, sous forme de tableau vivant, fut réalisée par saint François en 1223 dans le bois de Greccio où fut célébrée une messe de la Nativité (à cet emplacement fut construit, à la fin du treizième siècle, un couvent). A Rome, au siècle suivant, un sculpteur toscan, Foscau Arnolfo di Cambio, fit la première crèche en bois à Santa-Maria-Maggiore, qui possède comme relique un morceau de la mangeoire qu'aurait abritée la Crèche originelle de Bethléem. Une autre crèche célèbre à Rome est celle de l'église de Santa-Maria in Aracoeli, à droite du Capitole, au sommet d'un escalier : c'est là qu'est exposé l'énorme enfant Jésus emmailloté devant lequel, le 25 décembre, les enfants viennent réciter des poèmes.

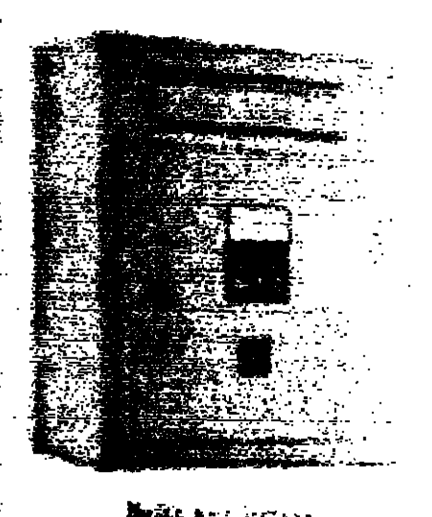
La visite des crèches de Rome, qui en possède de nombreuses anciennes — mais beaucoup sont aussi faites désormais en matériaux naturels (liège, mousse), — est une des activités de l'après-midi du 25 décembre. Avant, il y a eu le repas de Noël. Encore une fois, la tradition veut qu'il se fasse en famille. Le menu comprend des *cappelleti in brodo* (consommé), le *pasticcio di maccheroni* (grosses pâtes dans une sauce à la crème placées dans un feuilleté sucré) et le *cappone* (le chapon, volaille châtrée et engraissée) rôti avec des pommes de terre au four. Le gâteau de Noël n'est pas le fameux *panettone* (d'origine milanaise), mais la *ciambella* (brioche en couronne).

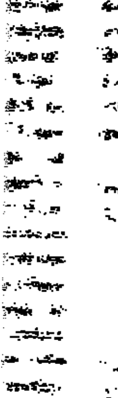
Une autre activité traditionnelle de l'après-midi du 25 décembre est le jeu : *tombola* (sorte de loto), *mercante in fiera* (jeu de cartes). Arrive enfin le 26 décembre, Saint-Stéphane, jour férié en Italie, où l'on récupère avec un repas relativement maigre à base de chapon, cette fois *lesso* (bouilli), de *broccoli* et de *puntarella*, une salade typiquement romaine accompagnée de *pecorino* (fromage de brebis) qu'autrefois apportaient les bergers des Abruzzes.

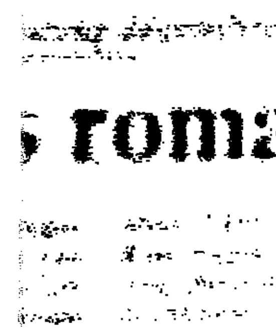
ELISABETH PINEAU
et PHILIPPE PONS.

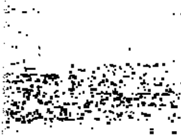












Nouvelle-Calédonie

Deux Eglises en politique

L'Eglise protestante avec fermeté, l'Eglise catholique avec prudence, appuient les revendications canaques.

LES Eglises chrétiennes ont joué un rôle important – et ambigu – dans la décolonisation et la lutte pour l'indépendance des pays du tiers-monde. Important, parce que les élites dirigeantes des jeunes pays étaient souvent formées par les missionnaires (Julius Nyerere était catéchiste et Léopold Senghor professeur dans un collège catholique) ; ambigu, parce que nombre des nouveaux chefs politiques ont tourné le dos ensuite à l'enseignement reçu (Fidel Castro est un ancien élève des jésuites et Jean-Marie Tjibaou, leader des indépendantistes en Nouvelle-Calédonie, est un ancien prêtre).

L'ambiguïté vient surtout du fait que les Eglises ont hésité à se situer clairement face aux *aspirations légitimes* à *l'indépendance*. Les missionnaires, emmenés dans un premier *temps « dans les bagages »* des conquistadores et des colonisateurs, étaient partagés entre leurs tendances culturelles et nationalistes naturelles, en faveur de la défense des pouvoirs coloniaux, et les conséquences logiques d'une évangélisation qui prêche l'égalitarisme, les droits de l'homme et une « option préférentielle pour les pauvres ».

Les événements actuels en Nouvelle-Calédonie sont exemplaires de ce déchirement qui traverse les Eglises, même si, en l'occurrence, l'Eglise catho*lique s'est montrée, par nature*, plus légitimiste, et l'Eglise protestante franchement indépen*dantiste. Cette divergence en*tre Eglises s'explique avant tout par l'histoire missionnaire de *l'île, ainsi que par les* conceptions politiques de Jean-Paul II.

L'Eglise évangélique de Nouvelle-Calédonie est entièrement indépendantiste et se présente volontiers comme le modèle d'une décolonisation possible. Car l'histoire des protestants dans l'île a toujours été liée à celle des Canaques. D'emblée, les missionnaires ont soutenu la cause mélanésienne. Notamment le missionnaire et ethnologue Maurice Leenhardt (1).

La langue utilisée pour *l'évangélisation est un dialecte* canaque, car l'Eglise tout entière, sauf une paroisse à Nouméa, est canaque. La jeunesse, du reste, a été « conscientisée » par cette Eglise, et c'est tout naturellement que celle-ci en est venue à épouser les aspirations indépendantistes du peuple. Un des fruits de ce travail a été le vote en 1979, par le synode général, d'une résolution en faveur de l'indépendance, adoptée à l'unanimité.

Or, comme le fait remarquer le pasteur Frédéric Trautmann, secrétaire général du service protestant de mission et de relations internationales (DEFAP) de la Fédération protestante de France : *« Pour l'Eglise, ce n'était pas un geste et une parole politiques, mais la seule manière de dire avec une chance d'être entendue : « Nous, Mélanésiens, voulons » exister, nous n'en pouvons » plus d'être traités injuste» ment, de vivre en étrangers » chez nous. L'Eglise se doit » d'être aux côtés de ceux » qui souffrent et des plus pau» vres. »*

Alors que les premiers missionnaires protestants étaient des évangélistes polynésiens et non pas européens, arrivés avant la colonisation, l'Eglise catholique, en revanche, est toujours apparue liée à la mainmise coloniale et administrative sur le pays. Les missionnaires français sont arrivés avec les colonisateurs, et les deux ont travaillé de pair, à tel point qu'il y avait une inscription sur la cathédrale de Nouméa (effacée depuis) où l'on pouvait lire : *« Ce pays a été donné par Mgr Douarre à Dieu et à la France. »*

ROGER-VIOLLET

L'Eglise catholique est pluraliste du point de vue ethnique – composée de Canaques, d'Européens, d'Asiatiques et de Wallisiens – mais son encadrement n'est pas indigène. Sur soixante prêtres, en majorité maristes, il y a seulement cinq prêtres mélanésiens, et six autres prêtres mélanésiens (dont Jean-Marie Tjibaou) ont quitté le ministère. C'étaient d'ailleurs des cadres du séminaire Saint-Paul – fermé depuis – qui sont devenus les leaders de premier plan du Front indépendantiste ! Le réseau d'enseignement catholique, puissant et fortement implanté, a également joué un rôle déterminant dans la conscientisation des jeunes.

Face à la prise de position *sans équivoque* de l'Eglise protestante en faveur de l'indépendance, l'Eglise catholique était sommée de se prononcer à son tour. En septembre 1979, Mgr Eugène Klein, ancien archevêque de Nouméa, fit une déclaration dans laquelle il s'appuyait sur les thèses de Jean-Paul II sur la non-ingérence de l'Eglise dans la politique pour renvoyer chacun à sa conscience.

Lors de sa visite au Conseil œcuménique des Eglises, à Genève, en juin, Jean-Paul II a défini ainsi la position de l'Eglise catholique en matière politique : *« En intervenant en faveur de l'homme, quel que soit le régime politique du pays, l'Eglise tient à marquer la distinction et l'autonomie relatives de l'Eglise et de l'Etat (...) tout en estimant que ce n'est pas son rôle d'intervenir dans les modes de gouvernement que les hommes se donnent pour les choses temporelles, ni de prôner la violence pour les changer. »* Mgr Klein n'avait pas dit autre chose lorsqu'il déclarait : *« Il ne s'agit pas de confondre la libération de l'homme et de la société avec l'indépendance politique. Jésus-Christ ne s'est jamais occupé de l'indépendance politique, mais il a voulu rendre l'homme intérieurement libre pour qu'il puisse faire, sans égoïsme, son choix de société. »* Et l'archevêque terminait : *« Quelle est la vérité sociale de la Nouvelle-Calédonie ? Voilà la question qui est posée à chaque chrétien. Selon les principes indiqués plus haut, chacun doit éclairer sa conscience devant la situation actuelle qui nous préoccupe tous. »*

L'attitude des Eglises protestante et catholique en France a été plutôt discrète, face à une situation complexe et lointaine, où il ne s'agissait pas de se substituer aux autorités religieuses locales. L'Eglise protestante a toutefois appuyé les revendications canaques, en prenant publiquement au sérieux la déclaration de 1979 de l'Eglise évangélique de Nouvelle-Calédonie.

C'est ainsi que, en octobre 1979, le DEFAP a envoyé un message de solidarité avec cette Eglise, en affirmant : *« Nous prenons au sérieux sa déclaration et nous demandons aux chrétiens de France de s'informer des problèmes de Nouvelle-Calédonie et d'intervenir auprès des parlementaires de leur circonscription pour que, dès à présent, les Mélanésiens aient dans leur propre pays la place et les responsabilités de citoyens. »*

Mais c'est surtout depuis les derniers événements que les protestants de France ont décidé de *« se faire les porte-parole de l'Eglise évangélique de Nouvelle-Calédonie »*, ainsi que le dit le pasteur Jacques Maury, président de la Fédération protestante de France, qui ajoute : *« Il nous paraît très important de faire entendre, en France métropolitaine, la voix autorisée de cette Eglise. Ceci d'autant plus que, dans le climat de tension actuelle, le débat politique qui s'est instauré semble marqué d'une étonnante sous-information. »*

Ces paroles du pasteur Maury ont été prononcées le 30 novembre, lors d'une conférence de presse au cours de laquelle le pasteur Frédéric Trautmann expliqua les raisons qui avaient poussé l'Eglise évangélique de Nouvelle-Calédonie à voter pour l'indépendance : minoritaires démographiquement, *« les Canaques se sentent étrangers dans leur propre pays »* ; ils craignent de perdre leur identité culturelle dans une société faite par les Européens, et souffrent d'une inégalité sociale et économique flagrante.

« Quant aux Eglises protestantes de France, concluait le pasteur Trautmann, *elles ont à plusieurs reprises exprimé leur confiance à l'Eglise évangélique de Nouvelle-Calédonie. Elles cherchent aussi à l'aider dans ses efforts de paix et de justice : seize envoyés des Eglises de France travaillent à son service, principalement comme professeurs ; ses boursiers se forment en métropole. Nous aidons aussi financièrement cette Eglise pauvre ».* De son côté, la Communauté évangélique d'action apostolique (CEVAA), réunie à Storckensohn, le 5 décembre, a adressé à cette Eglise un message disant notamment : *« Nous demandons en particulier que, malgré les divergences d'opinion et les tensions de toute sorte, vous puissiez préserver l'unité de l'Eglise, qu'elle préfigure ainsi une Nouvelle-Calédonie indépendante, dans laquelle toutes les communautés ethniques trouvent leur juste place. »*

Pour ce qui est de l'Eglise catholique, enfin, si les évêques ne se sont jamais prononcés officiellement sur la Nouvelle-Calédonie, la commission épiscopale Justice et Paix a suivi les événements depuis longtemps. En 1977 déjà, lorsqu'il était question de modifier la composition et la formation de l'Assemblée territoriale de Nouvelle-Calédonie, Mgr Jacques Ménager, archevêque de Reims et alors président de Justice et Paix, avait adressé une lettre aux sénateurs, les mettant en garde contre une réforme destinée à assurer une majorité automatique à la communauté blanche, qui *« introduit une discrimination raciale qui rompt l'équilibre politique entre les deux communautés »*.

Après le vote des protestants néo-calédoniens en 1979 en faveur de l'indépendance, la commission française Justice et Paix avait mis en garde contre *« un engagement de la France dans un affrontement de type colonial anachronique »*, tout en rappelant l'affirmation de la Conférence épiscopale catholique du Pacifique, qui disait en 1976 : *« Les hommes du Pacifique revendiquent d'être maîtres dans leurs îles (...), et aussi, sans oublier la solidarité des nations, vivre leur existence propre. »*

Tout dernièrement, Justice et Paix a publié, le 14 décembre, une déclaration qui s'adresse d'abord aux Français de métropole. On y rappelle trois données. Premièrement : les Canaques ont une histoire et une culture propres. *« Devant un peuple différent, qui ne renvoie pas notre propre image, il nous revient de chercher à le comprendre, avec respect, dans l'espoir de susciter chez lui un comportement analogue. Or ce n'est pas ce qui ressort de propos entendus, ici, ces derniers temps. »*

Deuxièmement : dans la culture canaque, la terre tient une place centrale. *« Avant d'être l'objet d'une propriété juridique et l'instrument d'une production économique, la terre est, pour eux, le moyen d'exprimer leur âme et le lieu où vivre leur histoire. »*

Troisièmement : en Nouvelle-Calédonie, les Canaques ne sont plus seuls. Il faut tenir compte des autres groupes ethniques : Blancs, Wallisiens et autres immigrés. *« Mais, il nous faut comprendre,* conclut la déclaration, *qu'en raison de leur minorité numérique, imposée par l'immigration récente (...), les Mélanésiens de Nouvelle-Calédonie craignent d'être politiquement dominés et marginalisés dans leur propre pays. »*

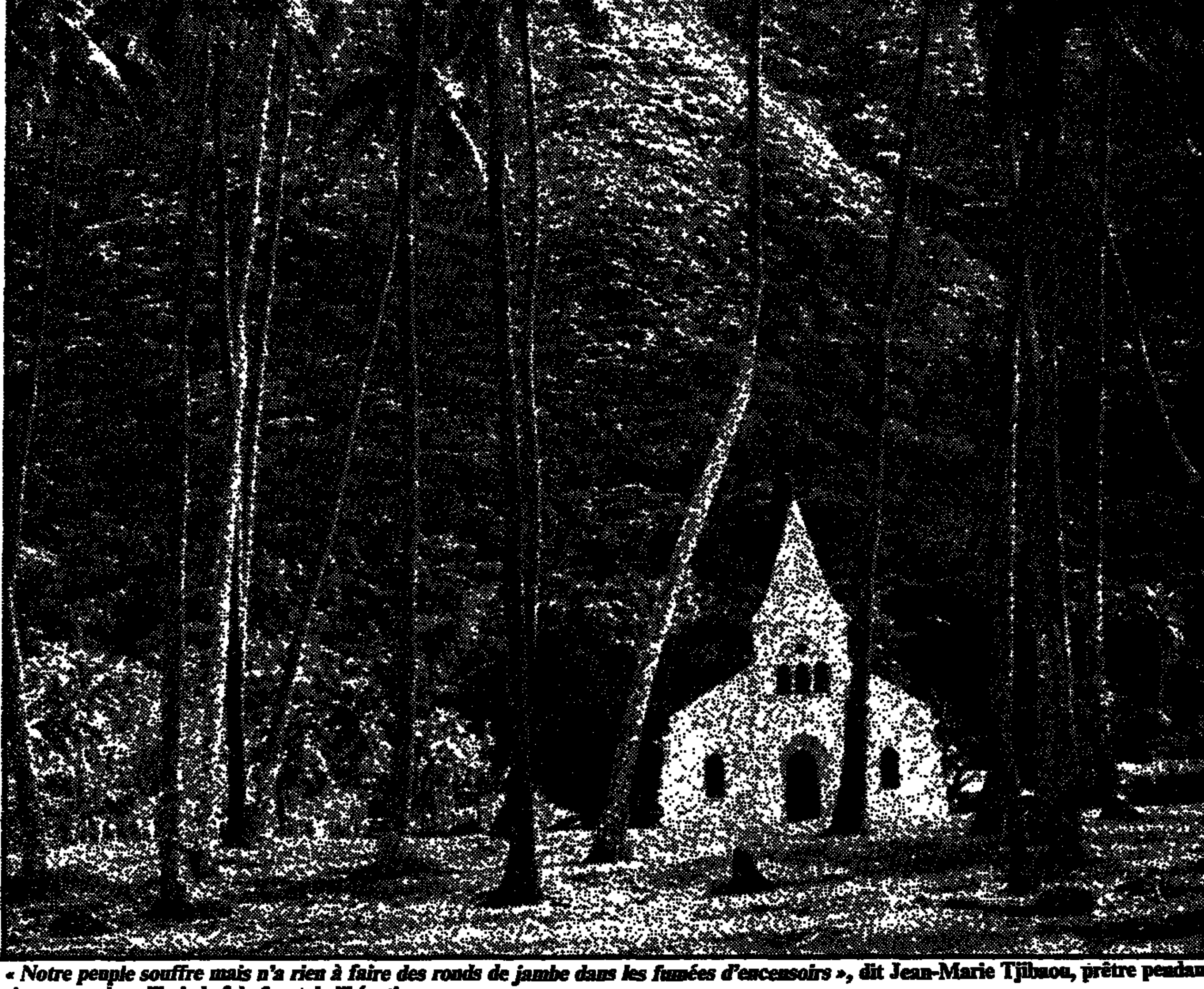
ALAIN WOODROW.

(1) Lire le récit : *A fleur de Terre : Maurice Leenhardt en Nouvelle-Calédonie*, par Roselène Dousset-Leenhardt, éditions l'Harmattan 1984, 100 pages.

Nouvelle-Calédonie

Dieu est leur droit

Des hommes ont la foi, ils se rebellent.



« Notre peuple souffre mais n'a rien à faire des ronds de jambe dans les fumées d'encensoirs », dit Jean-Marie Tjibaou, prêtre pendant cinq ans, aujourd'hui chef du front de libération canaque.

« CET *homme-là n'a plus le cœur chrétien, ce n'est pas possible...* ». C'est un prêtre de Nouméa qui formule ce jugement en regardant à la télévision, ce mardi soir 11 décembre, M. Jean-Marie Tjibaou, chef du FLNKS, tenir des propos radicaux à l'encontre de la communauté européenne. Un peu plus tard, le président du gouvernement provisoire indépendantiste récidive en critiquant vivement l'Eglise catholique : *« Elle a toujours cautionné, ici, le système colonial (...). L'église catholique a toujours été du côté de la bourgeoisie bien pensante de Nouméa. »* Le prêtre qui entend ces déclarations se montre d'autant plus offusqué que Jean-Marie Tjibaou fut pendant cinq années l'un de ses pairs : ordonné prêtre en 1965, celui-ci a repris l'état laïc en 1970, à l'âge de trente-quatre ans. Pour la hiérarchie catholique du territoire, ce renoncement a été difficile à admettre et plus encore l'engagement politique qui en est résulté. *« Cela ne nous remplit pas de joie,* se borne à déclarer l'évêque de Nouméa, Mgr Michel Calvet, *mais c'est un choix à respecter. »*

Le cas de Jean-Marie Tjibaou est loin d'être unique. Sur dix-sept prêtres ordonnés au diocèse de Nouméa depuis le 29 septembre 1946, douze étaient mélanésiens, deux caldoches (Européens nés en Nouvelle-Calédonie), deux métropolitains, et le dernier, ordonné en 1983, était wallisien. Parmi ces hommes, quinze sont encore en vie, mais sept ont quitté le ministère : les deux caldoches, mais aussi cinq mélanésiens. Et quatre de ces anciens prêtres sont devenus les plus ardents défenseurs de la cause indépendantiste : Jean-Marie Tjibaou, François Burck, autre dirigeant influent de l'Union calédonienne (UC), Jacob Kapea Nepamoindu, membre de l'Union progressiste mélanésienne (UPM), qui avait été candidat à l'élection sénatoriale de septembre 1983, malgré les consignes du Front indépendantiste, et Camille Ipéré, autre militant du FLNKS.

Pourquoi ces nombreux renoncements ? *« En raison d'une confrontation un peu brutale avec la réalité »*, murmure-t-on du bout des lèvres au diocèse de Nouméa. Dans les milieux indépendantistes, on évoque surtout la prise de conscience politique des prêtres canaques plongés dans la vie quotidiennne des paroisses de brousse, confrontés à la marginalisation des tribus, au désœuvrement, à l'alcoolisme, à l'ignorance, autant de réalités difficilement concevables vues de Nouméa, mais qui ont ébranlé les convictions fortifiées dans la fraîcheur du cloître du séminaire de Païta. A l'engagement religieux s'est substitué le combat politique, plus concret. En réaction, l'attitude des intéressés envers l'Eglise s'est durcie. En décembre 1980, des fermetures d'églises ont été ordonnées par le Front indépendantiste. Parmi celles-ci, l'église de Hienghène (*« où Jean-Marie Tjibaou a été baptisé et ordonné prêtre »*, remarque le Père Jean-Yves Riocreux, de Nouméa). Il y a eu aussi la marche sur l'évêché de Nouméa, le 8 décembre 1980, au cours de laquelle Eloi Machoro, l'actuel ministre de la sécurité du gouvernement provisoire du FLNKS, un ancien séminariste – tout comme Gabriel Païta, lui aussi membre de l'UC à l'époque, – avait lancé à l'évêque des propos injurieux sur « *sa* » religion. Plus récemment, c'est la sœur Caro, une religieuse mélanésienne originaire de Yaté, dirigeante d'un foyer de Nouméa, qui s'est vu refuser l'accès de la localité de Thio – bien qu'elle soit proche des indépendantistes, alors qu'elle voulait y ravitailler la population assiégée.

Pour la hiérarchie de l'église catholique, c'en est trop. Le temps n'est plus où le PALIKA (Parti de libération kanak, aujourd'hui la tendance la plus radicale du FLNKS) tirait ses tracts sur la ronéo de l'évêché. Pourtant, malgré les critiques que les indépendantistes lui adressent, l'Eglise catholique évite officiellement de prendre position. *« On ne roule pour personne »*, dit Mgr Calvet, qui dénonce tout de même la dégradation du tissu social, familial et coutumier. Mais, à la base, certains prêtres *sont* franchement anti-indépendantistes. La veille du scrutin du 18 novembre, alors que la Nouvelle-Calédonie vivait dans la psychose du boycottage actif annoncé par le FLNKS, le Père Jean-Yves Riocreux prononçait en la cathédrale de Nouméa un sermon presque applaudi tant il fut apprécié : *« L'homme aspire à la liberté (...) de s'exprimer lorsque le moment est venu pour lui de traduire par un vote démocratique son désir pour sa cité et pour son pays. Et toute entrave à cette liberté fondamentale, surtout l'entrave par la peur, est un ferment de violence qui se développera un jour ou l'autre pour aboutir au pire. »* Puis, évoquant l'écrivain dissident Soljenitsyne et le pape Jean-Paul II, le prêtre de Nouméa poursuivait : *« Deux hommes venus de l'Est nous ont fait comprendre qu'une vie d'homme sans Dieu, une vie de société sans Dieu, conduisent inexorablement au mal, souvent à l'horreur, et parfois, hélas ! à l'enfer : matérialisme abusif ou totalitarisme oppresseur. »* Pareille homélie ne pouvait qu'accentuer la radicalisation du FLNKS, qui voit dans ce qu'il appelle l'*Eglise des blancs* » une des séquelles du colonialisme.

De telles prises de position ne vont pas sans susciter des problèmes de conscience chez les anciens prêtres canaques devenus militants du FNLKS. *« Nous n'attendons rien de l'Eglise,* dit Jean-Marie Tjibaou ; *qu'elle ne s'occupe plus de nous ! Notre peuple souffre mais n'a rien à faire des ronds de jambes dans les fumées d'encensoirs. »* Le chef du FLNKS ajoute toutefois : *« Nous ne serons jamais contre les religions. Nous sommes pour que les gens puissent prier librement leur Dieu. »* Des propos nuancés, révélateurs sans doute des troubles qui assaillent Jean-Marie Tjibaou, en proie à des contradictions qu'il assume dans ses actes, comme lorsqu'il est venu assister, en octobre dernier, aux funérailles catholiques de l'épouse du Mélanésien Michel Kauma, aujourd'hui ministre dans le gouvernement territorial contrôlé par le RPCR. D'autres anciens prêtres trahissent leur déchirement. Tel Camille Ipéré criant à un prêtre : *« Si je suis dans la boue, c'est mon problème ! »*

L'Eglise évangélique ne connaît pas ces tiraillements. Installés dans la vallée du Génie, à Nouméa, les locaux du siège de l'Eglise protestante sont dissimulés sous une abondante verdure. Chaussés de sandales, portant une chemise hawaiienne très colorée, le président du conseil supérieur de l'Eglise évangélique, le pasteur Jacques Ajapuhnya, cinquante et un ans, originaire de l'île de Lifou, est serein. Il expose les conclusions du synode général de l'Eglise évangélique, qui s'est tenu en août 1979 à Houaïlou : *« Après étude de la situation mélanésienne dans le pays, nous disons que les Canaques sont les occupants des terres, ne font qu'un avec leurs terres et, à ce titre, qu'ils sont la seule ethnie à pouvoir légitimement revendiquer son indépendance. »* L'Eglise évangélique donne, en effet, sa caution à la revendication indépendantiste, et cette prise de position n'est pas spécifiquement locale. Parallèlement, le Conseil œcuménique des Eglises protestantes, qui siège à Genève, apporte sur ce point son soutien à l'Eglise évangélique, et, à Paris, la communauté évangélique d'action apostolique, par la voix du pasteur Maury, a demandé au président de la République, en référence à sa foi, d'accorder l'indépendance à la Nouvelle-Calédonie. Et l'Eglise protestante a été ponctuellement rejointe par l'Eglise catholique. C'est Mgr Ashbe, évêque de Christchurch, en Nouvelle-Zélande, qui a demandé, en bloc, l'arrêt des essais nucléaires en Polynésie et l'indépendance des territoires français du Pacifique, ou encore, en 1981, Mgr Bayce, évêque du royaume de Tonga, et pour l'occasion président de la *Conférence des Eglises du Pacifique*, qui a appuyé ces revendications. Le pasteur Ajapuhnya, lui, tient à se démarquer des thèses du FLNKS : *« Nous sommes tout de même en retrait du Front. Il exploite l'Eglise évangélique parce qu'elle a parlé d'indépendance, mais notre Eglise n'est pas le FLNKS. Bien que nous n'ayons pas fait de déclaration en ce sens, nous n'étions pas d'accord avec l'idée du boycottage actif pour les élections. Nous rejoignons plutôt les Canaques dans leurs idées de justice et de paix. »* Pour preuve de sa modération, le pasteur mélanésien évoque volontiers la suspension d'un pasteur des îles Loyauté intervenue avant 1979, qui avait manifesté un engagement politique trop affirmé dans les rangs du PALIKA. Mais le chef de l'Eglise évangélique admet que si, aujourd'hui, on devait appliquer les mêmes critères aux pasteurs de la Grande-Terre le cas du Loyaltien serait loin d'être unique. *« On nous reproche d'avoir alimenté le feu et de ne plus pouvoir l'éteindre »*, constate le pasteur. Du coup, celui-ci a adressé une mise en garde à ses religieux, leur demandant de ne pas briguer les mandats politiques.

A la tête du FLNKS, l'Eglise protestante est bien représentée. On y trouve M. Yéwéné Yéwéné, qui n'est pas pratiquant, tout comme André Gopéa ; mais il y a surtout M. Yann Céléné Uregeï, du Front uni de libération kanake (FULK), qui s'est affirmé comme l'un des plus radicaux. *« Il nous pose beaucoup de problèmes,* reconnaît le pasteur Ajapuhnya, *car il parle trop souvent au nom de l'Eglise. »* Or les paroles de M. Uregeï portent d'autant plus qu'il est l'ambassadeur itinérant du FLNKS.

Au sein du gouvernement légal formé par le Rassemblement pour la Calédonie dans la République, tous les Mélanésiens – à l'exception de Michel Kauma – sont protestants. Pour le pasteur Ajapuhnya, cela renforce la thèse de l'unité canaque cimentée, au-delà des clivages politiques, par des valeurs ethniques et religieuses. Voire... La haine du FLNKS à l'égard d'un Dick Ukeiwé – sénateur RPR, président du gouvernement territorial – semble incoercible. Les indépendantistes protestants, comme les catholiques, ont souscrit au précepte selon lequel *« l'Eglise doit être la voix de ceux qui n'ont pas de voix »*. MM. Uregeï et Tjibaou l'appliquent dans le combat qu'ils ont choisi de mener. A cela près que le premier a l'appui de sa confession, ce qui lui ôte tout dilemme. Le second, en revanche, connaît un déchirement. Chez Jean-Marie Tjibaou, le discours du canaque semble heurter celui de l'ancien serviteur de Dieu. L'incompatibilité est difficile à assumer. Le 10 décembre, la veille de ses critiques contre l'Eglise, Jean-Marie Tjibaou s'était longuement recueilli à la cathédrale de Nouméa. Seul...

FRÉDÉRIC FILLOUX.

Communautés religieuses

SUR les cent quarante-cinq mille habitants recensés en 1983 dans le territoire, l'Eglise catholique en rassemble à peu près quatre-vingt-dix mille (l'estimation est basée sur les baptêmes), soit *62 % de la population. Elle* est composée majoritairement d'Européens mais regroupe aussi environ la moitié de la communauté mélanésienne, principalement sur la Grande Terre, avec de fortes concentrations à Yaté (sud), Pouebo (côte est), Païta, ainsi qu'à l'île des Pins et aux îles Belep. Pratiquement, la totalité des douze mille membres des communautés wallisienne et futunienne sont catholiques.

Les protestants sont estimés à trente-cinq mille, soit environ 25 % de la population. Leur communauté est à 95 % océanienne et à 85 % mélanésienne avec une forte concentration aux îles Loyauté ainsi que sur la côte est, notamment à Houaïlou. *L'Eglise protestante* est composée de deux courants principaux : l'Eglise évangélique ou autonome (70 %) et l'Eglise dite libre (30 %).

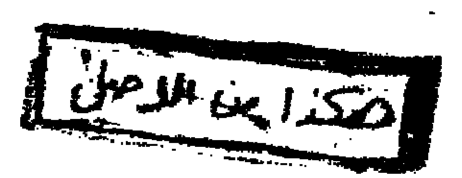
La troisième communauté religieuse est celle d'obédience islamique, composée à 94 % d'Indonésiens.

Diverses minorités religieuses touchent environ 3 % de la population. Ce sont, par ordre décroissant : l'Eglise pentecôtiste, la mission des Adventistes du septième jour, les Témoins de Jéhovah, l'Assemblée spirituelle nationale des Baha'is, l'Eglise mormonne, et l'Eglise, réorganisée, de Jésus-Christ des Saints des derniers jours ou Eglise Sanito. Enfin, les communautés mélanésiennes demeurées fidèles à leurs croyances traditionnelles représentent une population inférieure à 0,2 %.

F. F.







Loin de la « Caldochie »

Hnalaine Uregeï

« Nous ne voulons pas être les Indiens du Pacifique. »

LE mouvement indépendantiste canaque a aussi ses fervents laïques. Hnalaine Uregeï est de ceux-là. Depuis quatre semaines, ce permanent bénévole de l'Union syndicale des travailleurs canaques (2 500 adhérents) est mandaté par le Front de libération nationale kanake et socialiste (FLNKS), dont cette organisation fait partie, pour expliquer les revendications séparatistes aux travailleurs des pays étrangers et de la métropole. Et ce grand gaillard de vingt-neuf ans, à la barbichette fournie et aux épaules de catcheur, s'acquitte de cette tâche d'ambassadeur itinérant avec une fougue verbale qui lui vaut partout les encouragements de l'extrême gauche. Qu'on ne lui parle pas des « garanties » à offrir aux caldoches ! « *Ces gens-là*, répond-il, *se sont déjà autodéterminés en 1789, et dans des conditions fort peu démocratiques ! A ce que je sache, il n'y a qu'un seul peuple colonisé en Nouvelle-Calédonie, c'est le peuple canaque.* »

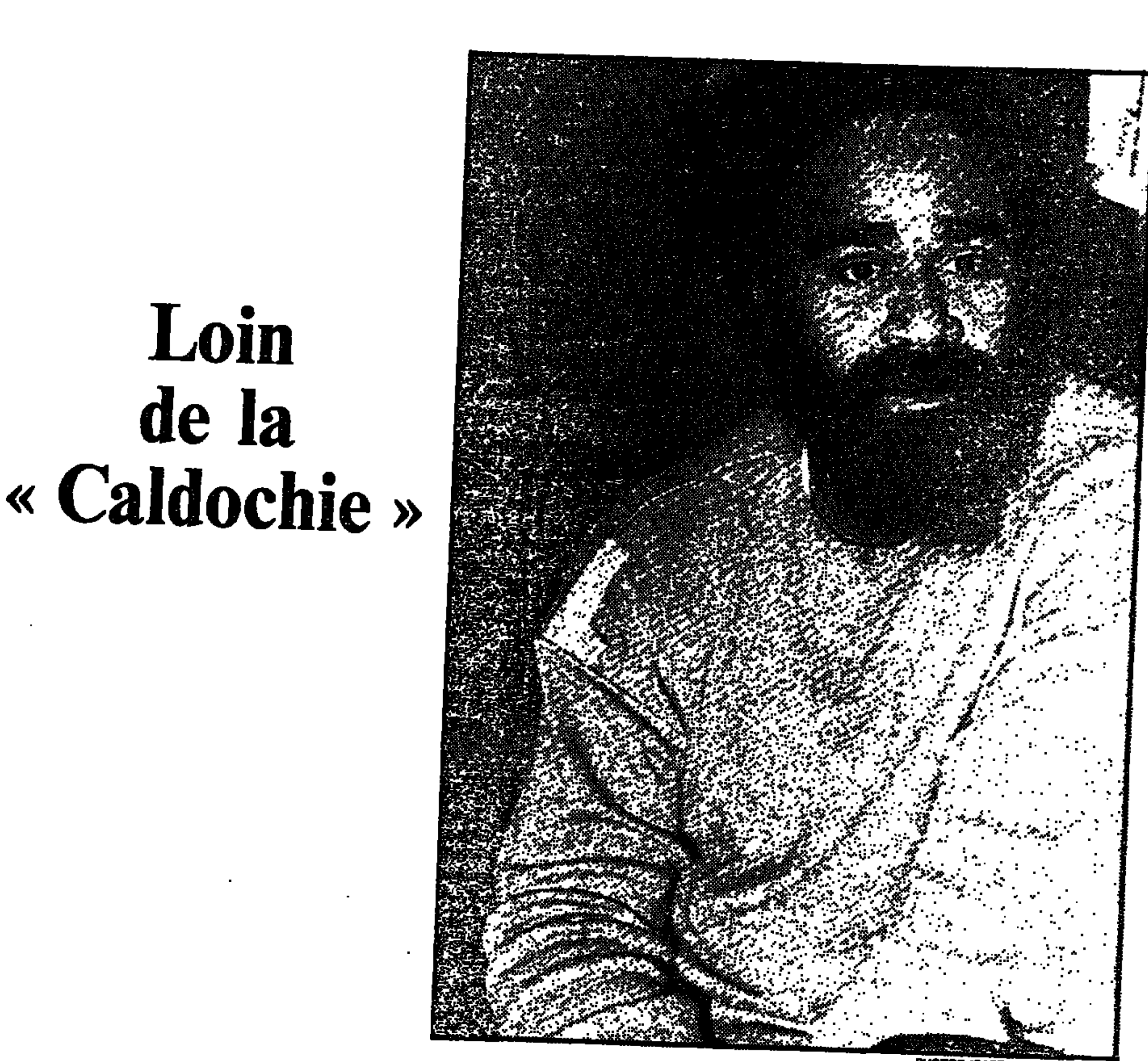
Le rôle des Eglises dans la vie politique du territoire ? Ce n'est, pour Hnalaine Uregeï — qui est le neveu de Yann Céléné Uregeï, dirigeant du *FULK* (Front uni de libération kanake), cette composante du FLNKS dont les réunions commencent et s'achèvent toujours par une prière, — qu'une question secondaire : « *C'est simple : l'Eglise évangélique a toujours joué, une tradition anticolonialiste, et elle a constitué, dans les réserves canaques, le bastion de la décolonisation. Tandis que l'Eglise catholique est l'Eglise des dominants, complètement contrôlée par les colons, son clergé est particulièrement révolutionnaire, au point que le curé de Nouméa passe pour un fasciste notoire !* »

Hnalaine Uregeï préfère parler des réactions qu'il découvre à Paris : « *Ce qui me frappe, en France, c'est le trouble que l'on éprouve devant notre combat. Ce malaise, je le constate même dans les milieux anticolonialistes de l'extrême gauche, où le soutien qu'on nous témoigne procède plus d'une aspiration spontanée à défendre un peuple colonisé que d'une adhésion réelle à la lutte des Canaques. Ce sont nos références à notre coutume qui gênent. Cela ressemble à ce qui s'est passé pour l'Afghanistan. C'est un peu le même discours que celui que tenait le Parti communiste pour légitimer l'invasion soviétique en Afghanistan, quand il soutenait qu'il s'agissait de mettre un terme à un régime féodal, au droit de cuissage, etc. On retrouve, au fond, le même questionnement sur la coutume canaque : est-ce que la coutume canaque ne serait pas réactionnaire ? Pour nous, c'est un débat dépassé depuis longtemps.* » Hnalaine Uregeï sourit : « *La société mélanésienne traditionnelle est profondément démocratique, à la différence des sociétés polynésiennes, qui sont aristocratiques, hiérarchisées, organisées suivant un système féodal réel. C'est vrai, d'ailleurs, que la société canaque a toutes les apparences d'une société socialiste, même collectiviste, c'est-à-dire dans laquelle les richesses sont partagées ; il n'y a pas de hiérarchisation du pouvoir, etc. Mais il faut relativiser les choses, car de cette société canaque traditionnelle il ne reste plus que des bribes, un état d'esprit, des traditions, une volonté de préserver un cadre de vie plus sécurisant. Et nous essayons de moderniser notre réflexion. L'important, c'est que pour nous l'indépendance ne va pas faire table rase du passé. Il n'y a pas besoin, chez nous, pour être socialiste, de tuer le vieil homme...* »

De son expérience personnelle de syndicaliste, Hnalaine Uregeï a tiré l'habitude de jeter un regard froid sur les dirigeants politiques, y compris ceux de son propre mouvement. La gauche ? « *Mitterrand et Pisani cherchent à diviser nos droits, alors que les socialistes avaient promis de payer leurs dettes.* » Les chefs du FLNKS ? « *C'est vrai qu'à un moment, quand il discutait avec le gouvernement, avant le 18 novembre, Jean-Marie Tjibaou était apparu un peu mou, ou trop modéré, aux yeux de certains de nos militants qui n'aiment pas toujours qu'on cherche à arrondir les angles ; mais Jean-Marie Tjibaou est d'abord un redoutable tacticien, un politique d'une grande envergure. Non seulement son étoile n'a pas décliné mais il sort grandi de ces dernières semaines, en Nouvelle-Calédonie, en France et aussi à l'extérieur. Cela dit, le leader le plus charismatique est sans conteste Eloi Machoro, qui plaît beaucoup aux jeunes parce qu'il est sans concession et qu'il illustre très bien la volonté d'en découdre des milliers de militants qui en ont marre.* »

Que l'on ne compte pas non plus sur Hnalaine Uregeï pour modérer les ardeurs de ses compagnons ! « *Il n'est pas question qu'on attende les élections législatives de 1986. Si dans deux mois, suite aux consultations de Pisani, le gouvernement n'annonce pas clairement la couleur, le FLNKS va relancer la mobilisation générale et repasser à l'action. N'oubliez pas que depuis le 18 novembre le rapport de forces n'a pas seulement changé sur le terrain ; il a surtout changé dans les esprits et c'est très important. Il y a maintenant un capital de détermination chez les Canaques, et ce qu'il faut redouter, c'est que la confrontation soit sanglante. A Bourail, il y a des barrages de Blancs qui interdisent l'entrée de la ville aux Canaques : cela ne va pas durer éternellement. Les Canaques vont réagir. On ne voit pas comment on va pouvoir déboucher sans qu'il y ait de nouveaux morts. On ne va pas se laisser massacrer comme ça. On va s'organiser en conséquence.* » Car Hnalaine Uregeï et ses compagnons ne veulent pas être « *les Indiens du Pacifique* ».

ALAIN ROLLAT.



PHOTOS ISABELLE WATTERNAUX

Jimmy Ouneï

« Au lycée de Nouméa, il y avait une barrière infranchissable. »

JIMMY OUNEI, lui, est sans doute le plus parisien des Canaques. Depuis le temps qu'il milite pour la cause de sa communauté en métropole, ce documentaliste de trente-sept ans parle de sa Nouvelle-Calédonie avec un recul que n'ont pas la plupart des siens. Qu'il a fait du chemin le jeune garçon qui fut l'un des premiers enfants de l'île d'Ouvéa à fréquenter la petite école publique de son village alors que jusque là la mission était le seul lieu d'enseignement général ! Quand on est fils de jardinier, quand on a commencé à apprendre le français à neuf ans, on pourrait légitimement s'énorgueillir d'avoir été aussi l'un des premiers bacheliers canaques. Pourtant, Jimmy Ouneï raconte tout cela avec le plus grand détachement : « *Au lycée, à Nouméa, il y avait une barrière infranchissable entre les caldoches et nous. En classe on se parlait, mais sorti du lycée c'était complètement terminé. A Nouméa, vous savez, on n'est pas chez nous. La Grande-Terre, pour quelqu'un des îles Loyauté, c'est quelque chose d'épouvantable à vivre. Le dépaysement est immense. Cette caldochie nous rendait mal à l'aise et dès que nous le pouvions, bien que nos parents n'en aient pas toujours les moyens, nous retournions prendre un bol d'air à Ouvéa.* »

Comment est-il devenu indépendantiste ? En lisant les journaux ! « *Comme nous savions lire le français, nous faisions la lecture à nos parents, le soir, et essentiellement la lecture du journal de l'Union calédonienne. C'est comme cela que s'est formée ma prise de conscience politique.* »

C'est aussi comme cela que Jimmy Ouneï est devenu lui-même journaliste en dirigeant pendant quatre ans une publication intitulée *le Réveil kanak*, et qu'il est devenu ensuite, en sa qualité de président de l'Association des Kanaks en France, l'un des pricipaux liens, à Paris, entre la communauté mélanésienne et le monde des médias. Animateur du Mouvement associatif canaque, qui réunit les quelque mille mélanésiens de l'Hexagone, il s'est toujours refusé à adhérer à l'une ou l'autre des formations séparatistes bien qu'il fut, avec Nidoïsh Naïsseline, fondateur du mouvement Libération kanak socialiste (LKS), l'un des pionniers de la revendication indépendantiste dans les organisations de jeunesse. Depuis quelque temps, à la suite d'un grave accident, il avait passé le relais. Aujourd'hui il reprend du service militant et se réjouit de constater que sa Kanaky fait désormais la « *une* » des journaux en France. Il ne peut s'empêcher, toutefois, d'exprimer un certain scepticisme sur la suite des événements : « *La situation est bloquée.* » A. R.

Le muté

M. Lucien-Bernard Gau, coopérant au Gabon, nous écrit :

Inspecteur départemental de l'éducation nationale, chargé de la circonscription des îles Loyauté en 1973, j'ai été renvoyé de Nouvelle-Calédonie en 1977. Mon cas — limité mais caractéristique — illustre parfaitement les origines de la situation actuelle dans ce territoire d'outre-mer : soucieux de faire une place aux langues vernaculaires, de m'appuyer sur la littérature orale, et plus généralement de définir en commun avec les Mélanésiens des structures éducatives adaptées à leur spécificité, mon action — pourtant entravée en permanence par l'administration — m'a valu très vite l'hostilité des milieux conservateurs. Le mariage de ma fille aînée avec un jeune Mélanésien en 1976 a scellé mon sort : l'administration française de l'époque m'a muté d'office, me nommant sur la circonscription de Nouméa ; devant mon refus, j'ai été remis à la disposition du ministère de l'éducation nationale, c'est-à-dire expulsé de fait. Obstiné, je ne suis pas parti immédiatement, soutenu par les Mélanésiens qui ont organisé manifestations (2 000 personnes à Lifou, entre autres...), comités de soutien, démarches auprès des autorités locales et métropolitaines (télégrammes, lettres, pétitions). Tout cela fut vain ainsi que les diverses interventions en ma faveur à l'Assemblée nationale. Avant mon départ, en décembre 1977, j'ai été l'objet, ainsi que ma famille, de menaces, d'une surveillance étroite ainsi que de l'expulsion de mon logement administratif.

Les enseignants mélanésiens m'ayant soutenu ont été durement sanctionnés : mutés des îles sur la Grande-Terre, rétrogradés, pour les cadres, à des postes inférieurs, en un mot humiliés.

Rentré en France (...), malgré le succès du recours que j'ai alors introduit auprès du Conseil d'Etat, aucune des administrations successives n'a pris la décision de me réaffecter dans un poste où j'avais le sentiment d'être utile, auprès d'une population dont je me flatte d'avoir obtenu la confiance.

Ce refus de me rendre justice est un exemple, parmi tant d'autres, qui explique la perte de crédit des autorités françaises dans les milieux mélanésiens.

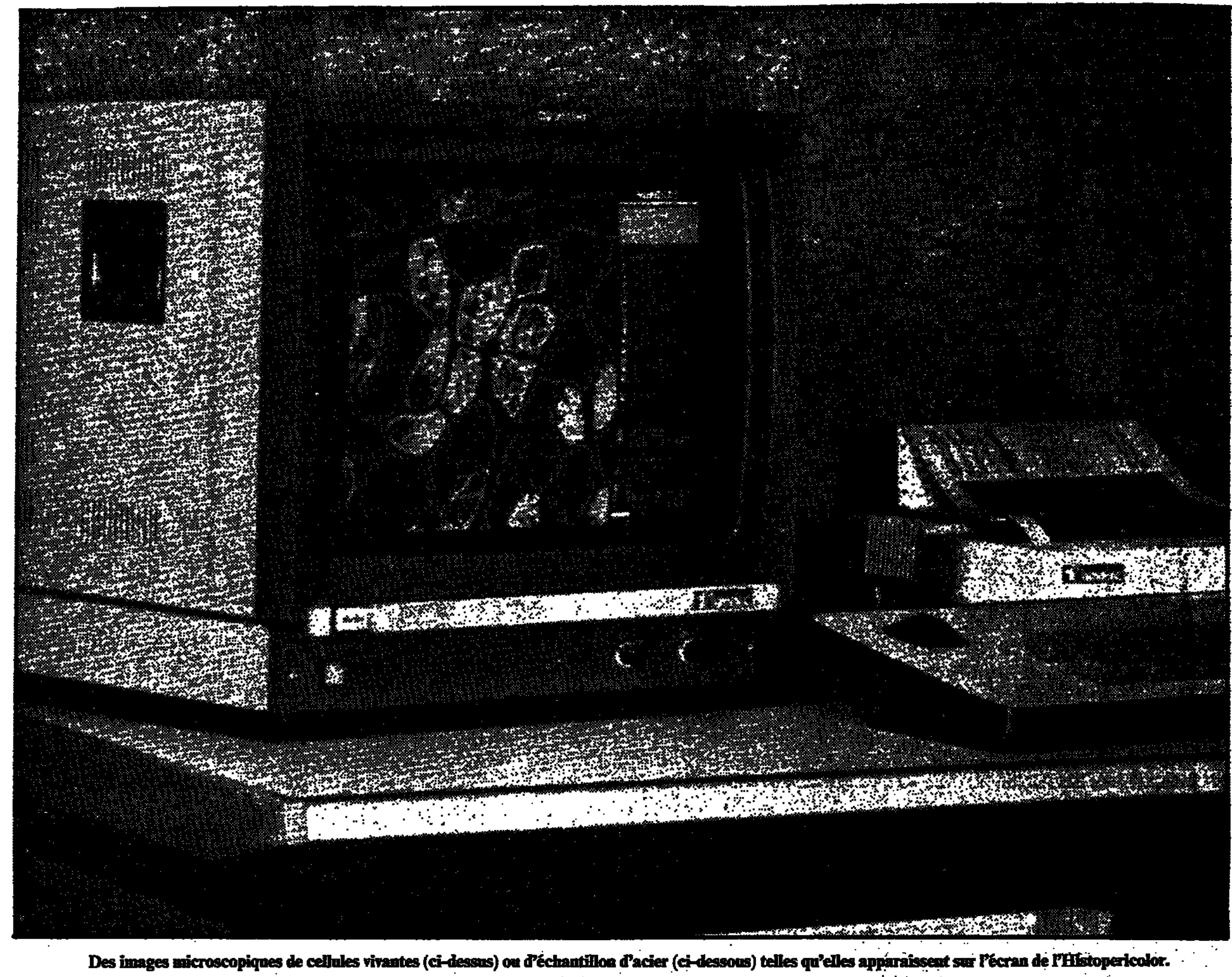
Faudra-t-il que la situation s'aggrave pour qu'on se décide à rappeler — je ne suis pas le seul — ceux dont l'action pourrait peut-être encore éviter le drame ?

Images à notre image

Chacun va pouvoir créer ou modifier des images selon son goût ou ses besoins. Voici le temps de l'interactivité.

Les années 1980 seront-elles celles de l'émergence de ces nouvelles images que l'on qualifie maintenant d'*« interactives »* et que certains préfèrent dire *« conviviales » ?* Assiste-t-on à la naissance d'une ère où le dessin, la photographie, le film vidéo abandonnent leur permanence et se laissent modifier selon les goûts et les besoins du manipulateur, devenant l'enjeu d'un véritable dialogue entre l'homme et la machine automatisée ? Tout le laisse à penser puisque, du foisonnement d'idées et de projets conçus par des ingénieurs, des techniciens ou des créateurs naissent peu à peu des machines qui ne sont encore souvent que des prototypes, mais qui préfigurent ce que seront les séries industrielles de demain. Divers systèmes ont été présentés récemment, tant dans les salons spécialisés que lors d'une exposition au début de ce mois, au Musée national des monuments français à Paris (le *Monde* du 8 décembre). Tous ont un point commun, celui d'offrir au regard de l'utilisateur des images, et à sa créativité des formes, voire des couleurs, à inventer ou à remodeler, celui aussi de faire une large place à l'électronique et à l'informatique. Tous n'ont cependant pas le même usage. Certains s'adressent à la recherche biologique, d'autres à l'exploitation de collections d'images. D'autresencore sont conçus en vue d'applications pédagogiques, culturelles, ludiques ou artistiques. Ces technologies de la communication ouvrent aux créateurs *« un champ d'expérience encore peu défriché, un véritable terrain d'aventure »* sur lequel pourrait souffler *« un vent nouveau, voire un « courant d'art » dans le paysage de l'art contemporain ».* Tel est l'avis de M. Marc Denjean, qui a franchi les diverses étapes conduisant de la sculpture à l'écriture de logiciels et propose une nouvelle version, automatisée, des mandalas tibétains, *« ces très anciennes images sacrées interactives ».* A l'aide d'un simple terminal Minitel, tout amateur peut dessiner à son gré une de ces figures géométriques, en acceptant ou en refusant les divers motifs qui lui sont présentés tour à tour. Le mandala qui prend forme ainsi sur l'écran et s'imprime en couleur sur une feuille de papier est-il une œuvre d'art ? Chacun en jugera. Mais il demeure que ce type d'expérience *« déplace la notion d'auteur,* estime M. Denjean, *et pose le problème de la nature même de la transaction dans le marché de l'art ».* Avec ce concept d'interactivité, palette et gamme conquièrent encore un nouvel espace. Car les musiciens utilisent à leur tour les possibilités nouvelles offertes par le dialogue homme-machine, comme en témoigne le panneau musical que M. Jacques Serrano présente au Musée national des monuments français. Un « mur » de plastique de six mètres de long et de deux de haut, bardé de plus de trois mille cellules photosensibles. Celles-ci transmettent toute variation de luminosité provoquée par le déplacement d'une personne à un ordinateur, lequel est relié à un synthétiseur numérique où sont mémorisées des phrases musicales. Ainsi, tout mouvement devant le panneau se trouve traduit en une séquence sonore. Certes, il ne s'agit plus là d'images. Mais imagine-t-on spectacle plus complet et plus bel exemple d'interactivité ou de convivialité que celui d'un danseur qui, par ses gestes et ses figures, crée sa propre musique laquelle, simultanément, oriente sa chorégraphie ?

E. G.



Des images microscopiques de cellules vivantes (ci-dessus) ou d'échantillon d'acier (ci-dessous) telles qu'elles apparaissent sur l'écran de l'Histopericolor.

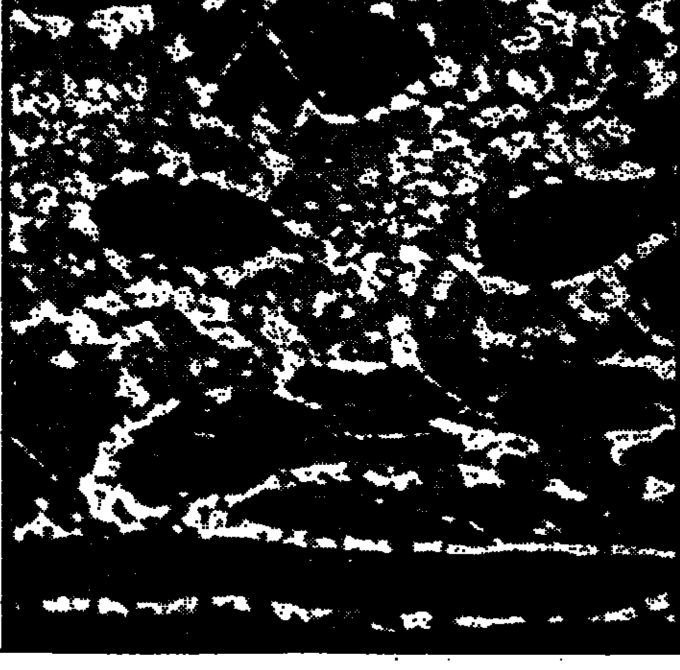
DES cellules vivantes qui bougent en tous sens et se divisent sous l'œil admiratif du spectateur : mieux que du cinéma, c'est le « micro-cinéma » en couleurs qu'offre Histopericolor, un nouvel analyseur d'images couplé à un microscope, que présentait récemment au public la société Numelec (1).

Si le système a de quoi séduire les esthètes, son objectif est avant tout utilitaire. Il est en effet principalement destiné aux biologistes, qui peuvent, grâce à lui, étudier de façon quantitative les phénomènes vus sur l'écran. Il ouvre ainsi la voie, comme le souligne l'un de ses promoteurs, *« à une approche automatique des biotechnologies et de tous les processus de culture cellulaire ».*

L'observation des cellules vivantes n'est qu'une application parmi d'autres. L'appareil peut aussi servir à l'analyse automatique des biopsies – et réduire ainsi considérablement le temps qui sépare l'examen de la diffusion de ses résultats – ou au suivi de l'introduction de marqueurs fluorescents dans des cellules. Il peut encore – et c'est une de ses originalités – être employé pour l'analyse des matériaux inertes (coupes géologiques, alliages métalliques, etc.).

Fruit de la collaboration entre une petite entreprise industrielle et le laboratoire de microscopie quantitative de l'université de Paris-Nord dirigé par M. Jean-Claude Bisonte, l'appareil se compose de plusieurs unités destinées à saisir, analyser et traiter les images.

A chacun des minuscules grains de l'image transmise par une caméra couplée à un microscope (optique, électronique, ionique ou acoustique), le système informatique donne une valeur numérique. Autant de paramètres qui peuvent être stockés en mémoire et permettre la reconstitution, sur un écran, d'une image de très



(DOCUMENT NUMELEC)

bonne qualité. Autant de nombres aussi sur lesquels peuvent être effectués tous les calculs nécessaires au travail du biologiste. L'ordinateur peut ainsi mesurer la surface ou le diamètre des cellules observées, déterminer quantitativement leur trajectoire ou leur vitesse, comme il peut mémoriser une tranche de vie d'un micro-organisme et en « rejouer » les scènes, à vitesse variable, autant de fois que l'utilisateur le désire.

Cette machine a plusieurs concurrentes fabriquées par des firmes étrangères, mais elle semble, si l'on en croit ses constructeurs, s'en distinguer sur plusieurs points. Elle est notamment particulièrement rapide – elle peut enregistrer et numériser une image toutes les 40 millisecondes – et possède un maniement suffisamment simple pour pouvoir être utilisée par une personne non initiée à l'informatique. En outre, son prix – entre 500 000 francs et 1 million de francs, suivant la configuration – est, d'après ses auteurs *« identique à celui des appareils de première génération ».*

Deux exemplaires de l'Histopericolor sont en cours d'installation dans des laboratoires de l'INSERM (2), et trois ou quatre autres pourraient être livrés à des entreprises industrielles l'année prochaine. Les responsables de Numelec prévoient déjà de vendre 50 machines par an dès 1986. Ils espèrent surtout prendre peu à peu une importante part d'un marché estimé à près de 420 analyseurs d'images par an, dont 20 à 25 en France – demande qui pourrait être beaucoup plus forte *« si elle n'était limitée artificiellement par les ressources financières des laboratoires ».*

C'est à un tout autre problème que se trouvent confrontés ceux qui doivent pouvoir aisément retrouver, trier, classer des images, en bref, tous ceux qui ont pour tâche quotidienne d'exploiter une collection comprenant des milliers, voire des millions de clichés. Or, contrairement à l'écrit, qui, informatique aidant, se prête aisément aux manipulations diverses, le document filmique ou graphique ne se décrit avec précision ni avec des mots ni même à l'aide de longues phrases. Le regard et l'appréciation de l'utilisateur restent ici seul juges. En effet, le choix des données pertinentes de deux cents références bibliographiques demande en moyenne au chercheur ou au documentaliste une journée de travail, alors qu'il ne lui faut qu'une à deux minutes pour trier deux cents diapositives présentées sur une table lumineuse !

Mais si l'image ne se laisse « dire » que par l'image, on peut, ici encore, avoir recours à la numérisation. C'est sur ce principe qu'a été réalisé l'Imageur documentaire, mis au point par la Société européenne de propulsion et l'agence Sygma, qui, selon ses auteurs, *« est à l'image ce que l'éditeur de textes est à l'écrit ».* Une machine *« qui se présente comme un périphérique intelligent »* susceptible de gérer, structurer et manipuler une collection d'images stockées sur vidéodisque et, à court terme, sur disque optique numérique.

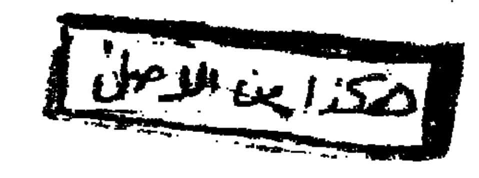
L'ensemble se présente sous la forme de trois écrans et d'un clavier alphanumérique. L'écran de droite met l'utilisateur en relation avec la base de données textuelles associée à la banque de données images. C'est par son intermédiaire que le chercheur peut « appeler » une collection, savoir combien elle comporte de documents et trouver une aide visuelle qui lui permettra de dialoguer avec la machine. Le deuxième, placé à la gauche du système, est un écran vidéo couleur qui présente l'une quelconque des images de la banque de données. Quant à l'élément central – un écran vidéo à haute résolution de 512 lignes de 512 points et, à terme, de 1 000 sur 1 000, – il constitue réellement le cœur du système. Faisant office à la fois de table lumineuse et de véritable atelier, il présente seize petites images en noir et blanc que le chercheur peut, à l'aide d'un clavier à touches de fonctions, faire défiler à sa guise, trier, rassembler en piles, etc. Une fois classées, les images, accompagnées d'un mot-clé, peuvent être renvoyées à la banque de données, restituées sur un support photographique en vue d'être utilisées par la presse ou l'édition, ou être injectées dans une régie vidéo, par exemple.

Conçu grâce à des aides diverses venant des ministères de la culture, de la recherche et de la technologie, de l'industrie et du commerce extérieur, cette machine est, pour l'heure, en phase de développement industriel. Seuls quatre exemplaires de présérie ont été réalisés, le marché potentiel de l'imageur documentaire étant en cours d'évaluation. Outre le *« marché d'appel »* – qui couvre les diverses activités liées à la culture et à l'enseignement, – les créateurs de la machine espèrent aussi pouvoir compter sur des clients venant d'autres horizons, notamment du secteur commercial ou des sciences et des techniques. On peut déjà penser que la société Spot-Images (qui compte la SEP parmi ses actionnaires) fera appel à ce système. Elle aura en effet à trier et à exploiter les milliers de clichés que devrait transmettre quotidiennement, dès 1986, le satellite d'observation de la Terre/Spot.

ELISABETH GORDON.

(1) Numelec est une petite entreprise spécialisée dans le traitement numérique d'images et l'instrumentation nucléaire, dans laquelle la Société européenne de propulsion (SEP) et la Compagnie des signaux électriques et électroniques (CSEE) ont, depuis juillet dernier, une participation majoritaire dans le capital.

(2) Institut national de la santé et de la recherche médicale.



Monsieur Zoom

Pierre Angénieux mettait au point l'objectif à focale variable en 1956.





COSMOS-NASA

LE nom de Pierre Angénieux est aussi prestigieux auprès des photographes et des cinéastes que ceux de Carl Zeiss et d'Ernst Leitz. Cet opticien, ingénieur des Arts et Métiers et de l'Ecole supérieure d'optique, avait fondé en 1935 au cœur de l'Hexagone à Saint-Héand, près de Saint-Etienne, la société qui porte toujours son nom. Inventeur d'objectifs réputés, largement appréciés sur le marché international, il permit à son entreprise de ne guère être troublée par la mainmise japonaise sur l'industrie photographique. Aujourd'hui, les Etablissements Pierre Angénieux se préparent à célébrer leur cinquantenaire en même temps que vingt ans de collaboration avec leur plus fameux client, la NASA, l'administration américaine pour l'aéronautique et l'espace.

Depuis les années 1964-1965, en effet, la firme de Saint-Héand reçoit commandes d'objectifs de cinéma et de télévision pour les missions spatiales américaines, et, récemment encore, elle a livré onze équipements optiques pour la navette Columbia. Ce qui, lorsqu'on connaît les exigences draconiennes de la NASA quant aux performances et à la fiabilité des matériels qu'elle utilise, est la preuve la plus évidente de la qualité des objectifs Angénieux. Cette qualité, c'est en fait l'arme maîtresse de la stratégie élaborée par Pierre Angénieux et qui imprègne littéralement toute l'histoire de l'entreprise.

Les premiers objectifs Angénieux sortent de l'usine en 1938. Ils sont alors destinés à la photographie. D'emblée, ils sont appréciés par les utilisateurs, *mais la guerre interrompt* les fabrications, qui ne reprendront qu'en 1945. L'usine compte alors une trentaine de personnes.

A cette époque, Pierre Angénieux réalise le Rétrofocus, un objectif grand angulaire qui connaîtra un succès considérable et dont le principe optique a été repris par tous les fabricants du monde. Il s'agit d'un objectif ordinaire auquel est ajouté un groupe divergent de lentilles frontales. Sur l'appareil photo, cette combinaison permet d'augmenter la distance qui sépare le film de la lentille arrière, distance qui, sur un grand angulaire, est habituellement très courte (1). Son allongement est nécessaire avec les reflex, car ces appareils sont équipés d'un miroir mobile dont le mouvement serait impossible avec une optique se rapprochant trop du film.

En 1950, Angénieux met au point un objectif ultralumineux pour le cinéma, ouvert à 1:0,95. Ses performances sont telles que la NASA le choisit en 1964 pour ses satellites Rangers. Ils rapporteront quelque 20 000 clichés de la Lune lors des vols Rangers 7, 8 et 9. Entre-temps, en 1953, la plus puissante firme américaine productrice de matériel cinématographique, Bell et Howell, a confié à Angénieux la fabrication des objectifs de la totalité de ses caméras 16 mm.

Trois ans plus tard, Angénieux est la première firme à lancer une fabrication industrielle d'objectifs à focale variable que les Américains baptiseront aussitôt *zooms*. Dans les années 60 et 70, la société détient plus de 95 % du marché mondial des objectifs de cinéma et près de 90 % de celui des zooms de télévision. Pour la NASA, Angénieux équipe successivement la mission Apollo (les objectifs Angénieux sont les premiers à filmer les pas de l'homme sur la Lune), Gemini, Skylab, le vol Appollo-Soyouz, les navettes Columbia, Challenger, Discovery. Durant les dix premières années, l'administration américaine semblait d'ailleurs acheter les optiques Angénieux les yeux fermés, souvent par le canal de ses plus puissants fournisseurs, fabricants des caméras : RCA et Westinghouse. Jusqu'au jour où le doute dut probablement s'emparer de quelques membres de l'état-major de la NASA, apprenant au fil d'une conversation que les objectifs étaient fabriqués dans un village perdu du centre de la France.

Ce jour-là, en 1977, Jean Moret, le nouveau PDG de la société (Pierre Angénieux venait de prendre sa retraite), reçoit à Saint-Héand un Américain pointilleux. Il ne révélera sa véritable identité que quelques heures plus tard après avoir visité l'usine : Kenneth Samuel Kleinknecht, le numéro deux de la NASA, véritablement soulagé d'avoir pu constater que les objectifs Angénieux n'étaient pas bricolés *dans l'arrière-boutique d'un artisan génial*.

Il est vrai qu'Angénieux est une firme bien petite comparée à la plupart des autres fournisseurs photo-cinéma de la NASA : RCA, Westinghouse ou Kodak par exemple. Dans les années 70, elle occupait quelque cinq cents employés et techniciens, et son chiffre d'affaires oscillait autour de 30 millions de francs. Aujourd'hui son effectif atteint 621 personnes et son chiffre d'affaires a quadruplé. Mais ses modestes dimensions n'ont pas empêché Angénieux de prospérer, de résister à la crise et, en particulier, de passer à côté de l'effondrement de l'industrie photographique européenne. Pour réussir, la firme a fait plusieurs choix judicieux.

Tout d'abord, elle ne produira que des équipements sophistiqués répondant aux exigences les plus sévères de qualité et de robutesse. Les fa*brications ont été orientées vers* de petits marchés où ces performances sont indispensables et où les prix ne peuvent donc guère être affectés par des productions de masse. C'est ainsi qu'Angénieux s'est tourné vers la réalisation des zooms destinés aux studios de cinéma, de télévision, et aux équipements scientifiques. La firme a au contraire abandonné le secteur photo et cinéma d'amateur où les Japonais se sont montrés capables de fabriquer chaque mois des *millions d'excellents* objectifs.

Sur le marché du zoom professionnel, en revanche, il n'y a pas place pour de telles quantités. Il était donc possible d'être compétitif en se plaçant à la pointe du progrès technologique et en fabriquant sans faire la moindre concession à la qualité, tant optique que méca*nique*.

Dès 1965, Angénieux lança des zooms ayant une variation de focale de 10 fois, couvrant tous les besoins du reportage télévisé (2). Un zoom de variation 42 fois a même été commercialisé : il reste inégalé à ce jour.

Une idée du savoir-faire d'Angénieux peut être donnée ici lorsqu'on sait que certains zooms comptent jusqu'à trente lentilles et qu'à chaque traversée d'une surface air-verre 4 % de la lumière peut être perdue. Autant dire que, sans réduction de ces pertes, on ne pourrait *pas réaliser de tels objectifs*. Pour cela, la surface d'une lentille est traitée multicouche, opération qui consiste à déposer plusieurs couches de substances transparentes dont les indices de réfraction éliminent *par interférence les réflexions* de lumière parasites. Les procédés mis en œuvre par Angénieux lui permettent d'obtenir une transmission de l'ordre de 99,8 % de la lumière traversant chaque surface de verre. Pour cela sont empilées par vaporisation électronique jusqu'à cinquante couches aux caractéristiques différentes, agissant *chacune sur une longueur* d'onde de la lumière. Un ordinateur contrôle l'opération en temps réel et corrige si nécessaire la répartition des substances avec la précision d'un demi-millionième de millimètre (5 angströms).

Pour maintenir son niveau technologique, la firme de Saint-Héand utilise, bien sûr, une main-d'œuvre de haut niveau. Mais aussi, elle investit fortement : 9 % de son chiffre d'affaires alors qu'elle se contente d'une marge bénéficiaire de 2 % de ce chiffre (son cash-flow étant, lui aussi, de 9 %). *Angénieux équipe encore* aujourd'hui 80 % des caméras de télévision professionnelles et 95 % des caméras de cinéma 16 mm et 35 mm. Elle fait à l'exportation 85 % de son chiffre d'affaires. Pour gagner les marchés étrangers et assurer une assistance rapide à ses clients, elle a créé une usine aux Etats-Unis et un bureau technique au Japon. Il n'en reste pas moins que sa situation voisine du monopole dans un petit secteur n'est pas sans ris*ques face à la concurrence* et aux fluctuations du marché. Aussi les dirigeants de la firme ont-ils entrepris de diversifier les fabrications dès 1980.

Ainsi ont été ouverts les départements opto-électroniques (*actuellement 25 % du chiffre* d'affaires) et médical (10 % du chiffre d'affaires). Dans le premier sont produites des optiques pour la vision nocturne (usages militaires), pour les caméras infrarouges et pour l'assistance au pilotage (viseurs tête haute dont sont équipés, par exemple, Airbus et Boeing). C'est ce départe*ment qui a permis à Angénieux* d'entrer en 1983 dans le groupe Prospace constitué des entreprises européennes qui ont une vocation dans le domaine spatial. Le département médical, *lui*, propose *essentiellement* des projecteurs de salles de chirurgie pour éclairer un champ opératoire en lumière froide.

Enfin, voici deux ans, Angénieux a décidé de revenir à ses premières amours : la photographie d'amateur, en produisant deux zooms pour appareils 24 × 36. Le zoom, en effet, est devenu un objectif courant pour les photographes, et Angénieux estime que son savoir-faire en la matière lui donne la *possibilité d'entrer sur un marché* où les Japonais sont rois en proposant des optiques aux qualités comparables ou supérieures, à un prix compétitif. De fait, les premiers zooms disponibles 2,5 – 3,3/35 – 70 mm et 3,5/70 – 210 mm ont d'excellentes performances (nous les avons largement essayés) et sont plutôt moins chers que les optiques japonaises comparables (environ 4 500 F au lieu de 4 500 à 6 000 F selon les marques).

Jean Moret, le président de la firme, que nous rencontrions à la dernière Photokina, était optimiste pour l'avenir d'Angénieux. Le nouveau département grand public est déjà un succès. *Et l'on pressent que* demain l'optique aura le vent en poupe et prendra peut-être sa revanche sur l'électronique. C'est que la vitesse de déplacement des photons (les corpuscules de la lumière) est beaucoup plus grande que celle des électrons. Déjà la fibre optique remplace le câble car elle permet de véhiculer un flux d'informations bien supérieur. Dans de nombreux secteurs on fonde de gros espoirs sur la « photonique », domaine où les techniciens d'Angénieux, précisément, sont particulièrement à l'aise.

ROGER BELLONE.

(1) *Les grands angulaires* sont des objectifs de faibles distances focales (*grosso modo*, la distance séparant le centre des lentilles du plan focal, *c'est-à-dire du plan de la surface* sensible). Plus cette distance focale est courte, plus la lentille postérieure de l'objectif se rapproche du film. Une caractéristique gênante avec les appareils reflex, car ils possèdent un miroir qui doit pivoter entre le film et cette lentille postérieure, ce qui interdit l'utilisation d'un grand angulaire classique.

(2) Le zoom, objectif à focale variable, remplace une véritable panoplie d'objectifs à focales fixes, du grand angulaire au téléobjectif. En faisant varier la focale dans le sens grand angulaire-téléobjectif, le champ embrassé par le zoom devient de plus en plus étroit, permettant de filmer des détails de plus en plus petits ou des sujets de plus en plus éloignés. Il permet aussi, en changeant de focale durant la prise de vues, de donner l'impression qu'on avance vers un sujet lointain (ou inversement qu'on s'en éloigne), *en réalisant ainsi un travelling* optique.

Jeunesse au Soleil-Levant.

Tel est le thème qu'explore ici Yves Florenne

« Je ne suis pas une femme agenouillée »

Kyoto à mi-voix.

QUE le Japon importe à grands frais une dizaine de Français pour célébrer avec lui Diderot et les Lumières, c'est un fait entre d'autres qui peut à la fois nous étonner et nous rassurer sur la valeur que garde *notre production d'idées et d'esprits universels.* Bien qu'elle puisse malaisément être chiffrée et pesée, on pourrait tout de même la prendre en compte au crédit d'un commerce extérieur un peu désastreux si, l'on voulait bien ne pas trop oublier que le mot commerce a aussi un sens autre que mercantile. Ce « trafic de choses morales », pour parler comme Littré, qui demande certes un support matériel, n'a pas été le souci obsédant de nos gouvernements successifs.

Or la première de ces « choses morales », sans quoi tout le reste n'est rien, c'est évidemment notre langue. Une institution au nom un peu pompeux semble vouée à l'illustration et à la défense de la langue française. Mais il s'agit bien de cela ! Des personnalités éminentes sortent de ce Haut Comité sitôt qu'entrées parce qu'elles constatent leur illusion. Que le français soit appauvri, abâtardie, mutilé dans sa croissance même, peu importe pourvu que, devenu simple à *manier, il soit un bon petit outil* pour vendre. A ce train-là, faudra-t-il dans quelques années aller jusqu'au Japon pour y entendre parler encore véritablement français ? En attendant, quand on y débarque pour la première fois, comment ne pas être réconforté et touché par ces maîtres qui apportent, avec tant de savoir, non seulement à leurs étudiants mais à nous, leurs propres clartés sur notre dix-huitième siècle ? C'est ce qui n'a cessé d'apparaître tout au long de ce colloque, organisé avec un sens si délicatement généreux de l'hospitalité par son président, le Pr Nakagawa, qui sait notre langue dans toutes ses nuances et la pratique en virtuose.

La rencontre de Kyoto autour de Diderot allait être suivie d'une autre, à Nagoya, sur la jeunesse, la « formation de la jeunesse ». Diderot ne manqua pas d'y être présent, même si l'on négligea en lui l'auteur d'un petit traité en une page : *De l'éducation : « N'attendez rien, ou peu de chose. »* Restait la jeunesse. Évidemment, c'est maintenant, ici à Kyoto, dans ce vivier d'étudiants et de jeunes enseignants qu'il faut s'instruire. Chercher ailleurs serait illusoire. Je sais d'avance que chez Toyota, à Nagoya, le jeune ouvrier (pardon, on dit ici « employé ») à sa chaîne tournera rapidement vers nous le sourire et l'air content que tout le monde ici montre dans son travail. De toute façon, inutile de chercher à communiquer si on ne peut le faire directement. L'interprète stérilise.

Avec mon premier étudiant, j'ai eu de la chance. Non seulement parce que, parvenu presque au bout de sa course, il avait de la maturité et une connaissance suffisante de l'expression parlée, mais parce que, du premier coup, et même du premier geste, il m'apporta ce que je n'aurais pas osé espérer.

Première question : sans doute visait-il l'enseignement, et en particulier celui du français ? Nullement : il attendait de son diplôme l'accès à *une* entreprise. C'était bien naturel, mais à quoi lui servirait Diderot, notre dix-huitième siècle et le reste ? C'est alors qu'avant de la formuler il illustra aussitôt sa réponse en se frappant le crâne avec ferveur. Et la réponse explicite fut que l'acquisition des connaissances utiles à la profession qu'il exercerait était évidemment indispensable ; mais que l'essentiel, c'était de se former l'esprit *avant de s'emplir la tête* ; et, pendant qu'elle s'emplissait, de travailler encore à se la faire bien faite. J'en oubliais de lui demander s'il avait lu Montaigne, tant cette vérité lui paraissait simple, naturelle, évidente. Ainsi, au premier contact, on découvrait que pour un étudiant d'un pays surindustrialisé, et qui ne se préparait pas à une carrière de culture pure, l'université est aussi autre chose, et même par priorité, qu'une fabrique à débouchés, où l'on entre à seule fin d'en sortir muni d'un ticket d'embauche éventuelle.

Pour ceux des étudiants qui se destinent à l'enseignement l'incertitude est grande. Le cursus comporte l'équivalent de notre licence et un doctorat qui se prépare en deux années et n'est donc pas, lui, l'équivalent de notre doctorat d'Etat, qui exige, ou exigeait, de longues années de labeur et débouchait sur un très gros livre. Il l'est moins encore de l'agrégation, en ce qu'il n'agrège à *rien et n'assure aucunement* l'emploi. N'étant pas un concours, il permet seulement de prétendre à l'un des postes à pourvoir, attribués « sur travaux ». Ce qui peut être moins hasardeux et plus ou moins équitable que le concours. Celui qui réussit est enfin payé de ses peines et de sa dépense ; ou plutôt, les parents le sont de leurs sacrifices. Car l'enseignement, au-delà de sa période obligatoire, n'est pas gratuit au Japon. Les universités, comme aux Etats-Unis, sont même fort coûteuses. On cite des chiffres exorbitants. Et ce peut être peine et argent perdus.

En même temps que l'étudiant qui s'était montré si éloquent rien qu'en se touchant la tête, une étudiante s'était portée volontaire pour un entretien. C'était une ravissante porcelaine, l'air très jeune. Je me voyais mal, le stylo en arrêt, l'invitant à me livrer sans détour toute l'étendue de son évaluation sommative, théorique et/ou expérimentale par initiatives locales à ne pas provoquer artificiellement par voie descendante (1), sur la condition sexuelle de la jeune fille japonaise. D'autant que la communication parlée était un échange de sons, mélodieux d'un seul côté ; elle riait beaucoup, et je démêlais peu de choses dans le reste de sa musique. Elle-même m'entendait mal. Sans doute parlais-je trop vite. Elle croyait mieux comprendre en approchant au plus près l'oreille, penchant la tête d'un mouvement vif qui faisait glisser ses cheveux sur son visage comme un écran de laque, et je me trouvais dans la situation du confesseur derrière sa grille, non au moment de la confession mais de la pénitence ; ce n'était pas mon affaire, je me hâtai d'absoudre. Pourtant, comme je lui avais demandé l'objet actuel de son étude, elle avait dit : Baudelaire. Quelle chance ! Au Japon : *les Fleurs*, bien sûr. Non : *le Spleen de Paris*. Elle prononça ces mots avec une soudaine et surprenante netteté, comme les cantatrices qui chantent dans une langue qu'elles ignorent ; avec aussi une pointe de spleen, justement. Après tout, le glissement du rideau de laque, c'était *peut-être sa façon à elle de* commenter *Un hémisphère dans une chevelure* qui est, avec *l'Etranger* et ses « merveilleux nuages », celui des petits poèmes en prose le mieux fait pour une Japonaise.

En attendant, les questions délicates me restaient pour compte : les garçons se montraient trop enclins à les éluder, et je n'entendais de toute façon que leur cloche. J'allais bientôt apprendre que les femmes parlaient là-dessus avec une liberté tranquille. Signe certain de libération. L'une était très remarquable, d'abord par sa présence même, dans une société professorale où le masculin l'emporte jusqu'à être bien à plaindre de s'y trouver si seul, puis par une intelligence aussi évidente que sa beauté, enfin par une certaine fierté calme. Et je fus édifié quand, je ne sais plus à quel propos, le mariage peut-être, elle glissa sans appuyer, mais avec un défi que tempérait le sourire : *« Je ne suis pas une femme agenouillée. »*

Du coup, c'était mon affaire. J'avais bien des choses à éclaircir, que j'avais lues ou entendues, et qui me paraissaient douteuses ou contradictoires. D'abord sur l'*O miai*, qui pour les uns demeurait la règle, pour les autres tombait en désuétude ; la vérité est au milieu : il reste largement pratiqué. C'est le « mariage arrangé » de notre dix-neuvième siècle bourgeois, et même des époques précédentes, à cela près qu'il n'est nullement un mariage forcé. Les parents, avec le plein accord de leur fille, lui cherchent un mari *« assorti sous tous les rapports »*. Quand l'assortiment offert convient au plus gracieux objet de ce trafic nuptial et que l'assortisseur ne lui répugne pas, elle agrée le tout, sous bénéfice d'inventaire. Le marché une fois conclu, pour le reste et pour la suite, c'est un *« Fais ce que voudras »*. En japonais, il ne saurait se prononcer, il est implicite, comme c'était d'ailleurs le cas chez nous. Etant plus strictement entendu que cette Thélème privée devra rester secrète, du moins discrète, ce qui n'est après tout qu'un aspect particulier de la politesse. L'*O miai*, pourtant, n'exclut pas l'union *libre... qui fut vécue avec un* autre. Dans ce cas, le mari présenté et accepté considère son ou ses prédécesseurs comme n'ayant eu aucune espèce d'existence. Autre forme de la politesse. Du reste, il peut arriver que la demoiselle soit frappée par l'amour en découvrant le présenté. Avec d'autant plus de chances que la présentation *est souvent à répétition.* L'*O miai* n'est pas des fiançailles, mais un simple agrément sans engagement, que la jeune fille peut révoquer à tout moment, et elle ne s'en prive pas, ne pouvant qu'y gagner en attrait comme en considération. Quelqu'un me parlait d'une qui avait pratiqué l'*O miai* quarante fois. Ce qui passe pour une performance mais non pour un record.

Un autre trait, soupçonnable d'avoir été prêté gratuitement aux Japonais, bien plus remarquable en ce qu'il ne tiendrait pas, lui, de la coutume sociale, mais de la nature même, et donc donné pour une loi *naturelle par son « observateur »* occidental. Une dichotomie, qu'on dirait gidienne si elle n'était parfaitement hétérosexuelle, et qui ferait « le Japonais » séparer radicalement le jeu érotique, aussi purement ludique que tout autre jeu, de « l'amour proprement dit ». Défions-nous des sociologues et ethnologues en chambre — c'est *bien le cas de le dire.* D'abord, qu'est-ce que « l'amour proprement dit » ? Platonique ? Spirituel ? Divin ? L'« âme » et le « cœur » d'un côté, le corps de l'autre, toute communication coupée ? Quel sens peut avoir cette systématisation absolue, surtout appliquée à un peuple qui, au contraire des nôtres, n'a jamais culpabilisé la sexualité ? Cette histoire n'a dû être que la parure exotique d'un exercice fort banal des « droits de l'homme », garantis par l'enfermement des femmes. Dans un Japon où de jeunes couples s'unissent librement, pour leur seul attrait mutuel, on se demande bien pourquoi ils ne s'arrangeraient pas pour que le « jeu » et « l'amour proprement dit » fassent bon ménage. Et dans l'*O miai* de convenance, il est plaisant d'imaginer que l'épouse discrètement déliée par elle-même aille se donner un amant pour « l'amour proprement dit », et un autre, ou d'autres, pour le « jeu » ; cependant que ses élus, chacun pour son propre compte, pratiqueraient l'alternance inversée. Mon informatrice bénévole en riait de bon cœur, pour s'affliger tout de même un peu de ces curieuses figures d'un ballet orientaliste si étranger à la chorégraphie japonaise moderne. Rien de très nouveau sous le soleil, levant ou non. Nous en étions bien d'accord : au Japon comme ailleurs, corps et cœur peuvent, et c'est même le plus commode, ne faire qu'un, tant qu'il leur plaît. En règle générale (avec de notables exceptions), la fidélité à « l'amour proprement dit », c'est-à-dire « tout entier », a plutôt l'habitude de durer au *moins aussi* longtemps que... l'amour.

Encore faut-il pouvoir le faire. Ici, la question n'est pas : « Pourquoi faire ? » ou « Comment ? » ou « Avec qui ? », mais : « Où ? » Union libre, *oui : comme l'air, en plein air.* Se loger est plus improbable encore et plus cruel pour les jeunes couples sans statut que pour les autres. Nombre de ces unions doivent n'être qu'une suite de rencontres précaires. Il y a les bars « pour amoureux », offrant quelques retraites accueillantes. Bien plus coûteux, les *love hotels* (le Japonais semble ne pas daigner avoir un nom à lui pour ces asiles du plaisir), mieux faits pour des rencontres plus épisodiques et moins gratuites où l'un au moins des partenaires est mieux renté que la plupart des jeunes ; bien entendu, ceux-ci y trouvent eux aussi, quand ils en ont les moyens, une hospitalité luxueuse, pourvue non seulement de tout le confort, mais de ces accessoires de jeu que nous connaissons depuis long*temps par les estampes.* L'électronique n'a pas dû y ajouter grand-chose.

Pour voir, à tous ses âges, la jeunesse en marche et en masse, bruissante, contente, il suffit de la rejoindre dans la vaste enceinte boisée des temples innombrables où on les conduit pour rendre un culte : à ces monuments historiques, à ces « trésors nationaux » du Japon. Par centaines, bien alignés, ils montent gaiement à l'assaut des mauvais esprits convulsés et grimaçants dans leurs cages : les très jeunes, chaque groupe reconnaissable à ses bonnets de couleurs différentes, rallié au drapeau de sa monitrice, les lycéens très stricts dans leur uniforme noir, les filles en tailleur bleu marine, celles-ci et ceux-là jamais confondus, mais comme spontanément séparés, sans l'apparence visible d'une règle, d'une discipline, d'un rappel à l'ordre ; la mixité scolaire semble s'arrêter à sept ou huit ans. Contrairement aux garçons, les filles vont en groupes flottants, bruissants, à l'affût de ce qui se présente, notamment l'Occidental plutôt rare ; et s'il signale son origine par un « bonjour », une risée fait onduler les têtes dans les exclamations discrètes et de grands sourires.

Mais attention. Il ne faut rien déduire de l'uniforme, qui n'appartient qu'à l'école. Quand elle n'est plus en corps, cette jeunesse n'en a cure. Alors qu'en Europe, spontanément, moutonnièrement, elle l'adopte, ici le blouson et le tee-shirt californiens ne sont pas de mode, et, prodige, pas même *l'inévitable jean ; on n'en voit* guère quelques-uns que chez les plus jeunes : je n'ai rencontré qu'une seule fille qui en était affublée.

Il arrive qu'autour des monuments, dans leurs vastes parcs, tout redevienne solitude et silence. Un peu plus tôt, les bataillons bleu marine et noirs envahissaient le château de Nijo. Mais c'est dans ses beaux jardins de fleurs et d'eaux, soudain presque déserts, que nous avons croisé une petite bande de lycéennes échappées, sept ou huit filles de treize à quatorze ans. Nous étions déjà loin quand nous entendîmes derrière nous une galopade. Elles s'étaient ravisées, enhardies, elles nous entouraient, à la fois timides, décidées, excitées, un peu inquiètes : elles voulaient photographier avec elles, pour l'emporter, ce couple étrange qui disait « bonjour ».

Y. F.

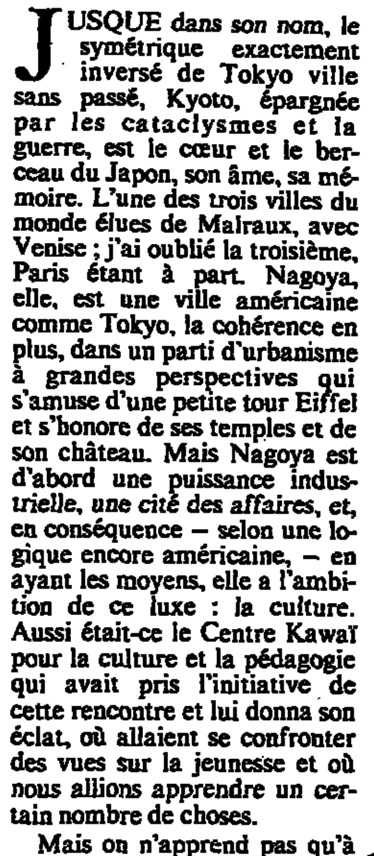
M. FRANCK/MAGNUM

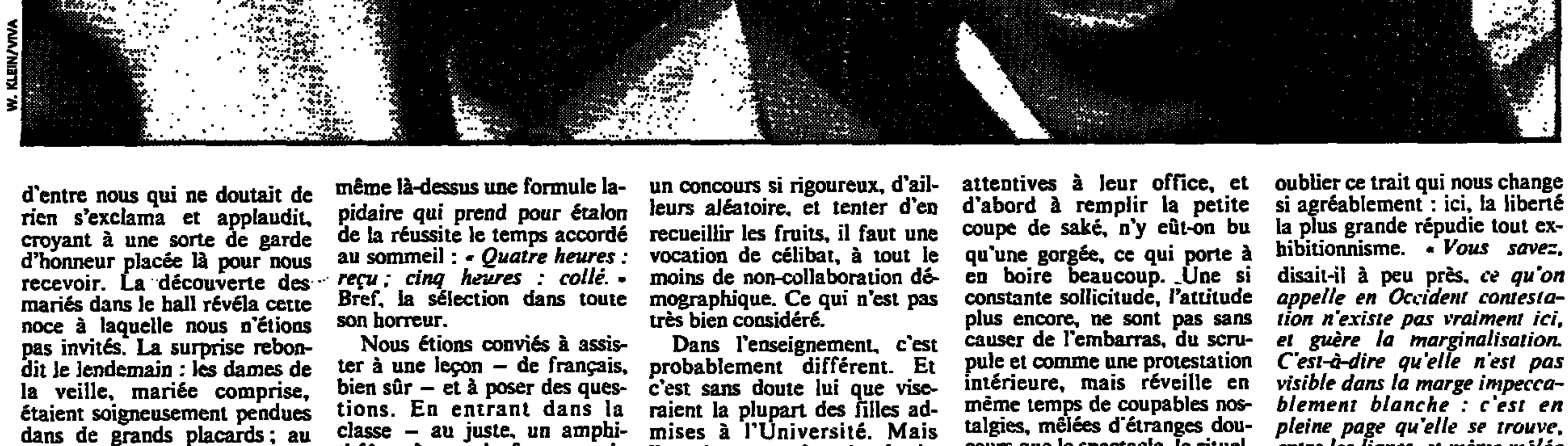
(1) Ceci n'est pas traduit du japonais, mais emprunté, pour être mieux compris, au langage techno-universitaire du fameux rapport de M. Louis Legrand.

au retour d'un bref mais pénétrant voyage au Japon.

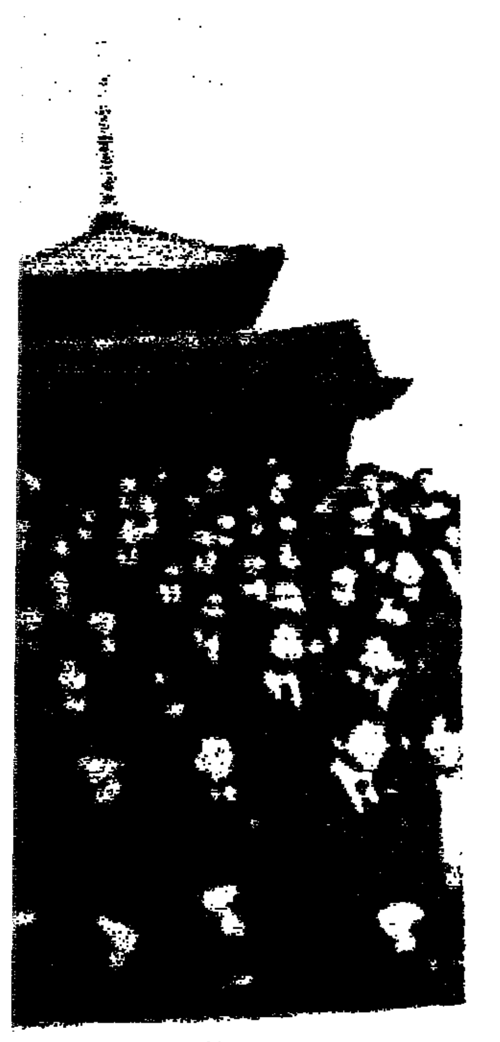
Dans les arceaux de la réussite

A Nagoya, le Centre Kawaï.





W. KLEIN/VIVA





JUSQUE *dans son nom*, le symétrique exactement inversé de Tokyo ville sans passé, Kyoto, épargnée par les cataclysmes et la guerre, est le cœur et le berceau du Japon, son âme, sa mémoire. L'une des trois villes du monde élues de Malraux, avec Venise ; j'ai oublié la troisième, Paris étant à part. Nagoya, elle, est une ville américaine comme Tokyo, la cohérence en plus, dans un parti d'urbanisme à grandes perspectives qui s'amuse d'une petite tour Eiffel et s'honore de ses temples et de son château. Mais Nagoya est d'abord une puissance industrielle, *une cité des affaires*, et, en conséquence – selon une logique encore américaine, – en ayant les moyens, elle a l'ambition de ce luxe : la culture. Aussi était-ce le Centre Kawaï pour la culture et la pédagogie qui avait pris l'initiative de cette rencontre et lui donna son éclat, où allaient se confronter des vues sur la jeunesse et où nous allions apprendre un certain nombre de choses.

Mais on n'apprend pas qu'à l'école. Et c'est dans cette soirée de Nagoya, à forte densité intellectuelle il est vrai, que j'allais parfaire mon instruction, et même l'éclairer tout entière. Dans la foule, se tenait simplement le plus bel Utamaro, le plus ravissant Harunobu *vivant : une haute jeune* fille – la Japonaise grandit de jour en jour – dans une robe étroite et très longue, peinte de nuages et d'oiseaux. Taillée, dit-elle, dans le kimono de sa mère. C'était déjà un symbole : tirer d'un vêtement si lié à la tradition et au rite une robe parfaitement occidentale et même parisienne, mais où le Japon restait peint...

Elle avait vécu assez longtemps en France, étudié dans une de nos écoles des beaux-arts. « *Vous, par exemple, les garçons français...* ». Non, décidément. Ses camarades étaient très jeunes, dix-huit ans, et puis... On apercevait le peu d'affinités entre de trop jeunes barbares hirsutes et cette princesse de soie. Quant à la liberté parfaite du propos, elle tenait pour beaucoup à ce non moins parfait maniement *du français, donc* à l'usage du demi-mot. Mais ce qui intriguait, c'était, à travers la légère étrangeté d'une musique orientale, l'écho du plus pur accent de France. Où donc cette école et cette ville ? Elle la nomma, la Loire parut. Le secret était là. La suavité japonaise et la douceur angevine (glissons Du Bellay, mine de rien) font un délicieux mariage. A propos : le mariage. Occasion à saisir pour nourrir notre information sur un point capital et des plus controversés. « *Vous, par exemple ?* » Elle répondit, d'un air allégé et même allègre, que pour elle, Dieu *merci*, « *c'était trop tard* ». Qui peut se traduire : « *Toujours trop tôt* ».

Et pourtant le mariage, au Japon plus qu'ailleurs, en dépit de sérieuses atteintes qui restent malgré tout le plus souvent provisoires, demeure une institution solide, respectée, conforme à l'« harmonie sociale », et à laquelle beaucoup se vouent et une partie des autres se rallient. Pas besoin de statistiques : on le rencontre à chaque pas, tous les jours. C'est la plus quotidienne et foisonnante des fêtes japonaises, qui sont presque incessantes. En débarquant le soir à Kyoto, nous avions trouvé, rangées sur le perron de l'hôtel, des dames cérémonieuses et des petites filles bien raides dans leurs kimonos chatoyants. Quelqu'un d'entre nous qui ne doutait de rien s'exclama et applaudit, croyant à une sorte de garde d'honneur placée là pour nous recevoir. La découverte des mariés dans le hall révéla cette noce à laquelle nous n'étions pas invités. La surprise rebondit le lendemain : les dames de la veille, mariée comprise, étaient soigneusement pendues dans de grands placards ; au vrai, les kimonos et la robe blanche qu'une femme achevait de repasser.

C'est que les hôtels sont des théâtres de noces, avec leur magasin des costumes et leur costumière experte. Dans le palace de Nagoya *qui a pris pour* toile de fond le château monumental fait de pagodes superposées, ses douves et ses eaux, c'est une représentation continue des plus beaux mariages dans les plus beaux costumes. Ceux-ci sont conservés dans les coulisses de ce théâtre ; on les loue pour la journée, fort cher, et même à des prix qui nous paraissent fabuleux : on m'a parlé de 40 000 de nos francs. Ils revêtent le cortège des femmes et des enfants. La mariée porte, *elle, une robe blanche, qui* est une crinoline en forme de pagode. Le marié n'a qu'un costume occidental, et tous les hommes pareillement. Est-ce que se déguiser en samouraïs leur paraîtrait peu sérieux, et qu'ils perdraient à leurs propres yeux de la considération en entrant le lendemain dans leur bureau américain ? Tandis que les femmes sont faites, elles, pour porter la tradition avec la parure.

La fonction pédagogique du *Centre Kawaï* est *considérable*, notamment en ce qu'il prépare au concours d'entrée à l'Université. Car le Japon, bien peu libéral en cela et manquant de la totale indulgence que mérite la jeunesse, ne se contente pas pour ouvrir ses universités d'un certificat d'aimable ignorance encyclopédique, tel que notre baccalauréat d'aujourd'hui. Les connaissances requises pour affronter ce concours, qui effrayaient un peu le plus jeune des professeurs de notre groupe, enfant de 1968, exigent la préparation intense et efficace qu'on reçoit ici. Et un travail soutenu, au point d'être difficilement soutenable. Il y a même là-dessus une formule lapidaire *qui prend pour étalon* de la réussite le temps accordé au sommeil : « *Quatre heures : reçu ; cinq heures : collé.* » Bref, la sélection dans toute son horreur.

Nous étions conviés à assister à une leçon – de français, bien sûr – et à poser des questions. En entrant dans la classe – au juste, un amphithéâtre *à part la forme*, – je cherchai, parmi les quelque cent cinquante grands élèves présents, à recenser les filles, pour finir par en dénicher sept ou huit. Ma question fut simplement : « *Pourquoi ?* » L'élève du premier rang, choisi pour sa facilité à la réplique, répondit par une boutade suffisamment provo à notre intention collective : « *Sans doute parce que vous ne les avez pas attirées.* » Le même se renseigna ensuite sur « *les livres à lire pour séduire les jeunes filles françaises* ». Touchante et présomptueuse illusion d'intellectuel.

On aurait préféré une réponse sérieuse, et que ce fut une des rares candidates qui la fît. Mais, en pareille circonstance, on n'entend jamais une voix féminine. La réponse vint un peu plus tard. Légèrement rectificative sur la proportion qui est statistiquement de 10 %. Bon !. Mais dix ou six pour cent, c'est toujours : pourquoi ? La réponse est aussi claire que la raison. Parce que la jeune fille parvenue à l'Université trouvant en sortant un *emploi, le quittera pour rentrer* chez elle quand elle se mariera ou, au plus tard, à son premier enfant. Ce n'est pas une obliga*tion légale, mais bien davan*tage : ceci est énoncé comme une loi naturelle. Elle est scrupuleusement respectée par les *entreprises. En fait*, les femmes sont admises au travail jusqu'à peine vingt-cinq ans ; puis de nouveau vers quarante, jusqu'à guère plus de cinquante. Qu'est devenu, dans l'intervalle, l'emploi conquis, et même la chance de réembauche ? *Sur l'inégalité* des sexes en matière d'emploi et de salaire, les garçons se montrent peu diserts. L'éloignement des femmes du travail est le meilleur remède au chômage des hommes. La conséquence, en effet, va de soi. Pour préparer un concours si rigoureux, d'ailleurs aléatoire, et tenter d'en recueillir les fruits, il faut une vocation de célibat, à tout le moins de non-collaboration démographique. Ce qui n'est pas très bien considéré.

Dans l'enseignement, c'est probablement différent. Et c'est sans doute lui que viseraient la plupart des filles admises à l'Université. Mais *l'avenir y paraît très étroit*, dans le supérieur en tout cas. Comme partout, France comprise. Si, dans toute profession, pour accéder aux postes supérieurs, il faut aux femmes montrer plus de capacités qu'aux hommes, il en va de même au sein de notre Université dans certaines disciplines, la médecine notamment. Dans l'enseignement, c'est le *secondaire* qui se féminise, et on abandonne volontiers les lettres aux femmes et aux cancres, ou présumés tels. Les Japonaises professeurs d'université sont fort rares. Au colloque de Kyoto, deux seulement figuraient. Celle, rituellement en kimono, qui enseigne à l'université de Tezukayma la science délicate de la cérémonie du thé ; et la jeune assistante si discrètement brillante qui présida même une séance : plus fermement que *quiconque, rappelant sans fai*blesse la tyrannie du temps aux hommes, son patron compris, emportés par la passion de leur sujet.

Il n'y a en tout ceci que simple constatation objective. Au reste, cette inégalité, pour être de proportion sensiblement moins forte et moins visible, n'en existe pas moins dans notre enseignement supérieur. Très supérieurs, les hommes le sont eux-mêmes quantitativement.

Pour goûter le charme des geishas, qui est, il ne faut pas l'oublier, dans leur art de la conversation nourri de la plus *fine culture et s'enlace à un* maurivaudage japonais, pour goûter cet art de caresser par l'esprit, il faudrait pouvoir les comprendre. *C'était déjà beau*coup, au souper de grand style qui nous était offert, que leur danse et leur chant. Cependant que d'autres, chacune vouée à deux ou trois convives assis en tailleur sur des coussins de soie, les servent à genoux, très attentives à leur office, et d'abord à remplir la petite coupe de saké, n'y eût-on bu qu'une gorgée, ce qui porte à en boire beaucoup. Une si constante sollicitude, *l'attitude* plus encore, ne sont pas sans causer de l'embarras, du scrupule et comme une protestation intérieure, mais réveille en même temps de coupables nostalgies, mêlées d'étranges douceurs que le spectacle, le rituel, cet exotisme dont on sait l'artifice, aident à supporter le mieux du monde. On retrouve *quelque accord avec sa* conscience quand votre voisin à l'œil aigu, et d'ailleurs initié, vous fait remarquer le signe échangé entre notre servante et ses compagnes : l'heure marquée pour la fin du souper et des divertissements est passée d'une minute, et le syndicat des geishas veille scrupuleusement, quoi qu'avec la discrétion qui est ici de règle en toute chose. Mais comment la pensée ne vous aurait-elle pas hanté avec reproche de la belle, fière, sa*vante jeune femme qui*, là-bas à Kyoto, refuse l'agenouillement sous toutes ses formes ?

Mais cet autre soir à Noya, le champagne et le désir d'apprendre aidant, comment aussi n'avoir pas soulevé cette question de la soumission et de l'art de servir, pendant ce tête-à-tête si instructif, interrompu seulement pour un instant par le souci, celui-là tout spontané, qu'on a de ne pas laisser vide votre coupe ? La réponse fut dans le sourire indulgent, un peu complice, légèrement ambigu qui montait aux yeux de la jeune fille vêtue d'oiseaux et de nuages : celle qui respirait l'air du large pour avoir, sans s'y échouer ou s'y enliser, passé la passe fatale du mariage.

Alors, quelle libération, et *surtout quelle jeunesse* ? A chacun, à chacune les siennes. Dès le premier jour, à Kyoto, ce Français du Japon qui a peut-être, d'*une jeunesse japo*naise, l'expérience la plus profonde, aux questions sur la contestation, la marginalité, secouait la tête avec un sourire japonais. Il avait mis au jour quelque chose de beaucoup plus subtil, qu'il appelle le « décalage ». La fréquentation, somme toute gratuite, du français est un signe de cet écart qui ne s'exhibe pas. On allait oublier ce trait qui nous change si agréablement : ici, la liberté la plus grande répudie tout exhibitionnisme. « *Vous savez*, disait-il à peu près, *ce qu'on appelle en Occident contestation n'existe pas vraiment ici, et guère la marginalisation. C'est-à-dire qu'elle n'est pas visible dans la marge impeccablement blanche : c'est en pleine page qu'elle se trouve, entre les lignes, et même mêlée au texte. Ces jeunes que je vois à toute heure du jour – il y a même des adultes mûrs, et parmi eux des femmes – ils n'ont pas la moindre intention de refaire le monde, ils ne perdent pas leur temps et leur peine à changer la société. Oui, cette société là est tout entière surtendue par le rendement, la rentabilité pour une production forcenée de biens qu'on ne dédaigne d'ailleurs pas, au passage. Puisque c'est dans cette société qu'on vit, à laquelle on participe : pour « vivre » justement. On s'en accommode, on passe à travers les mailles, on nage dedans, mais elle n'est pas en nous... Ce qui est tendu en eux, secrètement, ce sont tous les possibles pour la recherche du plaisir et du bonheur.* »

Pour l'archipel depuis toujours tourné vers le sud, la Mer intérieure fut à la fois lieu de recueillement – exactement : elle recueillit la civilisation de Kyoto et de Nara – et d'échanges avec le dehors. Ce paradis du Pacifique aux trois mille îles est devenu l'enfer le *plus pollué, le plus bétonné* du Japon. Restent les eaux très profondes. Le Japon, dans sa jeunesse d'âge ou d'âme, a *aussi sa mer intérieure.*

J'y avais repensé plus d'une fois en regardant tel ou telle : le garçon qui tenait sa tête à deux mains avec la volonté de s'en faire le potier ; ces autres, toujours en équilibre au bord d'un silence ; la jeune femme dressée contre tout agenouillement, la jeune fille aux oiseaux et aux merveilleux nuages... On ne devrait jamais parler, comme on le fait trompeusement, de la jeunesse. Nulle part. Mais sûrement pas au Japon, où elle a sans doute (et pas seulement elle) autant de visages que le théâtre y a de masques.

YVES FLORENNE.

Le Conseil constitutionnel devant ses juges

La décision concernant la loi sur la presse ne préserve pas pour autant M. Hersant.

LE Conseil constitutionnel devrait se réjouir. Si ses décisions – quelle que soit la majorité au pouvoir – ont été en général critiquées par elle, c'est probablement parce que, à l'abri de toute pression de quiconque, il a su maintenir fermement le cap de l'impartialité, de la modération et du respect du droit... La dernière illustration de cette défense vigilante, au nom des principes constitutionnels, des libertés publiques dans notre pays a été donnée par sa décision des 10 et 11 octobre 1984 rendue sur la loi visant à limiter la concentration et à assurer la transparence financière et le pluralisme des entreprises de presse.

On ne peut utilement critiquer une décision (1) que si l'on s'est donné au préalable la peine de la lire en entier. Et cette lecture complète est, dans le cas qui nous occupe, à plus d'un égard instructive, car elle apparaît révélatrice des apports fondamentaux – et subtilement expliqués, – dont elle enrichit notre droit constitutionnel.

C'est tout d'abord, sur le plan des principes généraux, le rappel explicite des limites qui *sont fixées au législateur* dans son pouvoir de réglementation de l'exercice des libertés, et la détermination du contenu du pluralisme de la presse. S'agissant d'une liberté fondamentale, d'autant plus précieuse que son exercice est l'une des garanties essentielles du respect des autres droits et *libertés et de la souveraineté* nationale, la loi ne peut en réglementer l'exercice qu'en vue de le rendre plus effectif ou de le concilier avec celui d'autres règles ou principes de valeur constitutionnelle.

Or le pluralisme des quotidiens d'information politique et générale est en lui-même un objectif de valeur constitutionnelle et cet objectif suppose que les lecteurs puissent disposer d'un nombre suffisant de publications de tendances et de caractères différents pour exercer *un libre choix, sans que ni* les intérêts privés ni les pouvoirs publics y substituent leurs propres décisions, ni que l'on puisse faire de la presse l'objet d'un marché. L'empire Hersant était-il une insulte à une telle conception du pluralisme et fallait-il le démanteler? La loi avait fixé elle-même des plafonds (2), mais limités à deux hypothèses seulement : le cas de dépassement au moment de la publication de la loi et, pour l'avenir, les cas de dépassement provenant exclusivement d'acquisitions et de prises de contrôle.

De telles dispositions pouvaient-elles s'appliquer *immédiatement au groupe* Hersant? Le Conseil constitutionnel ne l'a pas pensé. Certains se sont insurgés contre une décision qui faisait échapper aux rigueurs d'une loi celui-là même qui avait été à l'origine de sa rédaction. Sans doute n'ont-ils pas lu la décision dans son entier.

Certes, le Conseil constitutionnel rappelle opportunément que, s'il est loisible au législateur, lorsqu'il organise l'exercice d'une liberté publique, d'adopter pour l'avenir des règles plus rigoureuses que celles qui étaient auparavant en vigueur, il ne peut, s'agissant de situations existantes intéressant une liberté publique, les remettre en cause que dans deux hypothèses : celle où ces situations auraient été illégalement acquises et celle où leur remise en cause serait réellement nécessaire pour assurer la réalisation de l'objet constitutionnellement poursuivi. Or, qui pourrait honnêtement soutenir, compte tenu du nombre, de la variété de tendances et de caractères de nos quotidiens nationaux, que le pluralisme de la presse serait aujourd'hui, en France, compromis d'une manière tellement grave qu'il serait nécessaire, pour le restaurer, de remettre en cause les situations existantes? Quant au caractère licite ou illicite des conditions de création des situations existant au moment de la publication de la loi, le Conseil estime à juste titre *qu'il appartiendra aux tribunaux*, seuls compétents en la matière, de l'apprécier...

Cela veut dire que le Conseil entend bien réserver le cas où M. Robert Hersant, poursuivi *actuellement devant les tribunaux*, serait pénalement condamné. On rappellera à ce propos que le Conseil a maintenu l'article 9 de l'ordonnance de 1945, qui permet précisément ces poursuites. Le « cadeau » à M. Hersant n'est-il pas, de ce fait, quelque peu empoisonné? On ajoutera qu'en maintenant l'exigence – prévue par la loi – pour toute publication quotidienne d'information politique et générale d'une « équipe rédactionnelle permanente », le Conseil constitutionnel se prononce pour l'« autonomie de conception » de chaque publication, interdisant par ce fait même qu'un périodique puisse être, sous couvert d'un titre différent propre à abuser le lecteur, le décalque d'une autre publication... Qui ne pensera point alors à *l'Aurore* ?...

Les plafonds fixés par la loi ne s'appliquent d'ailleurs – on l'a noté plus haut – qu'au cas où leur dépassement résulterait de pures transactions financières de nature à desservir le pluralisme. Le Conseil constitutionnel peut donc, sans être efficacement contredit, soutenir que de tels plafonds ne méconnaissent nullement la liberté d'entreprendre, puisqu'ils ne limitent en rien la création de nouveaux quotidiens ou l'expansion de la clientèle des quotidiens existants. Mais le Conseil a voulu surtout s'attacher à la nécessaire « transparence financière ». Il faut que le lecteur sache qui publie quoi, qui est propriétaire de quoi, dans quelles conditions et dans quelles proportions.

La révélation de la possession directe ou indirecte d'une partie non négligeable (20 %) du capital social ou des droits de vote d'une entreprise de presse n'est en aucune manière contraire au secret des affaires *et au secret du patrimoine*, éléments essentiels du droit au respect de la vie privée. En estimant que les dispositions de la loi qui prescrivent de telles révélations ne méconnaissent aucun principe ou règle de valeur constitutionnelle, le Conseil reconnaît explicitement une telle valeur au principe même de la transparence financière qui s'applique à tous.

Enfin, le Conseil constitutionnel reste pleinement dans son rôle en se montrant particulièrement attentif à toute atteinte qui pourrait être portée à la liberté individuelle *dont l'autorité judiciaire*, traditionnelle gardienne, doit assurer le respect. La Commission pour la transparence et le pluralisme pouvait, certes, être dotée du pouvoir d' « inviter » les entreprises à se conformer à la loi, mais non de prendre des décisions exécutoires, aboutissant par exemple à sanctionner la résistance à ses injonctions par la privation d'avantages fiscaux et postaux prenant effet avant même que le ministère public ait pu commencer l'instruction du dossier qui lui est transmis. Une telle « répression » *ne saurait être confiée* à une autorité administrative. Le Conseil constitutionnel a eu parfaitement raison de le rappeler.

On peut approuver ou non une telle décision. Tout plaideur a le droit d'en vouloir à ses juges. Mais le juriste – lui – doit savoir raison garder. Le monde du droit n'ignore certes point que l'intrusion spectaculaire du Conseil constitutionnel dans notre ordre juridique a quelque peu bousculé les habitudes acquises et les tranquilles certitudes de juridictions déjà installées. Les rapports entre le *Conseil d'Etat* et le *Conseil* constitutionnel n'ont pas toujours été dépourvus d'ambiguïté, même si, de part et d'autre, les esprits sont trop ouverts pour être effleurés par les ailes de l'envie, de la rancœur ou de la jalousie...

Mais il faut se garder d'oublier que ce n'est point parce que le Conseil d'Etat, saisi pour avoir avis, a admis la constitutionnalité de textes sur lesquels il est consulté que le Conseil constitutionnel perdrait son droit de les estimer – lui – non conformes à la Constitution ! Le Conseil d'Etat statuant au contentieux n'est pas tenu par l'avis qu'ont donné avant lui ses sections administratives. Le juge constitutionnel doit-il plus de révérence à l'organe consultatif ? Le Conseil constitutionnel heurte sans doute des intérêts, des opinions ou des sensibilités en accomplissant avec rectitude la mission que lui confie notre Charte. Il est excessif et injuste de prétendre pour autant, comme on lui en fait le procès, qu'il se transforme en troisième Chambre ou en Cour suprême.

A trop crier au loup, il arrive qu'il survienne. A trop dénoncer le gouvernement des juges, *il se pourrait bien qu'un jour*, dans une autre conjoncture, on ait à en subir la loi.

JACQUES ROBERT,
professeur de droit public à l'université de Paris II.

(1) Georges Maleville : « Le Conseil constitutionnel et le pluralisme », *le Monde* daté 2-3 décembre.

(2) Pour les quotidiens nationaux ou régionaux d'information entre les mains d'une même personne, il ne faut pas dépasser 15 % de la diffusion totale, nationale ou régionale. Pour le cas où une même personne possède à la fois des quotidiens nationaux et régionaux, le *plafond est ramené à 10 %.*

Une banque d'images

DES milliers de photographies contemporaines *ou anciennes* s'accumulent, depuis des années, dans les tiroirs des photographes, des agences ou des photothèques. Ce patrimoine d'une richesse exceptionnelle était, jusqu'à présent, pratiquement impossible à explorer pour les professionnels de l'image, ceux dont le métier est de rechercher des illustrations pour l'édition, la presse, les expositions ou toute autre activité culturelle ou pédagogique. La banque de données Iconos – la première du genre en France – que vient de constituer le service iconographique de la Documentation française leur facilitera désor*mais la tâche.*

Fruit d'un travail de cinq ans, l'information que propose Iconos est double : d'une part, elle est signalétique avec adresses et heures d'ouverture des agences, des photographes, des photothèques, et des renseignements sur la typologie des documents et les conditions de consultation. D'autre part, Iconos fournit une information thématique avec croisement de données géographiques, techniques ou *chronologiques. Il ne s'agit* pas toutefois d'une analyse photographie par photographie, mais du découpage *d'une collection d'illustrations* en autant d'unités que de thèmes traités. Par exemple : où trouver des photos en noir *et blanc sur mai 68 ? Ou encore* : où trouver des photos couleur prises en 1960 sur l'habitat rural au Danemark ?

A ce jour, huit cents collections sont déjà stockées par Iconos. Ce chiffre devrait doubler en 1985. Les utilisateurs ayant à leur disposition un terminal avec modem et imprimante ou un Minitel peuvent *souscrire un contrat de service* auprès du centre serveur Questel (83-85, boulevard Vincent-Auriol, 75013 Paris, tél. : 582-64-64). Ceux qui n'ont pas cette possibilité peuvent s'adresser au service Questions-Réponses de la BIPA, installé au siège du service iconographique de la Documentation française (8, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, tél. : 296-14-22).

Médias du Monde

Programmes américains pour la Chine

La télévision chinoise vient de commencer la diffusion hebdomadaire d'une heure d'émission produite par la chaîne américaine CBS. Cette émission, composée d'extraits de shows et de magazines d'actualités, sera programmée pendant un an à une heure de grande écoute. La télévision centrale chinoise (CCTV) n'a rien payé pour ce programme mais elle a accepté en échange cinq minutes de publicité américaine par heure. CBS a vendu cet espace à de grandes firmes intéressées par une publicité de prestige : c'est ainsi que 200 millions de téléspectateurs chinois pourront découvrir un peu de *l'American way of life* à partir des spots de Boeing ou d'IBM.

Au même moment, une société australienne, Amicus, distributeur pour l'Asie du Sud-Est de quelques grands producteurs américains (Lorimar, Metromedia), annonce la conclusion du plus gros contrat commercial jamais réalisé avec *la télévision chinoise.* Après un an de négociations avec les stations de Pékin, de Canton et de Shanghai, via Hongkong, *Amicus a réussi à vendre* quatre-vingt-cinq heures de séries, shows et documentaires. Pour pénétrer ce marché difficile, *il a fallu faire des sacrifices* sur les prix (2 000 dollars l'heure de téléfilm) et soumettre tous les programmes au visionnage *préalable* pour enlever toute trace de violence ou de sexualité. Amicus négocie actuellement la vente de deux cent vingt heures supplémentaires à la Chine et se donne deux ans pour prendre pied solidement sur le marché.

France : comment la regardez-vous ?

Le Centre d'études d'opinion (CEO) a tiré de son panel postal régulier quelques indications sur la manière dont les Français regardent la télévision (1). La plupart des téléviseurs sont installés dans la pièce principale, salle à manger, séjour ou salon, *mais 20 % d'entre eux se trouvent* dans la cuisine et 14 % dans la chambre. 52 % des personnes interrogées ont des places fixes devant leur récepteur, le plus souvent en demi-cercle face à l'écran (38 %) mais aussi sur deux rangs avec les enfants assis par terre (7 %). Quelques-unes (1 % seulement) déclarent regarder la télévision au lit.

Un tiers des foyers possèdent un téléviseur à grand écran (plus de 50 cm) et 46 % ont un écran compris entre 40 cm et 50 cm. Pour l'avenir, les écrans *géants suscitent plus d'intérêt* (42 %) que les téléviseurs miniaturisés (15 %).

(1) Questionnaire d'août 1984 adressé à 753 possesseurs de télévision.

« Emmanuelle » en Suisse

Les téléspectateurs de la télévision suisse romande (SSR) pourront voir le film *Emmanuelle* la nuit de la Saint-*Sylvestre vers 2 heures du* matin. La diffusion de ce classique du film érotique sur les antennes helvétiques a suscité *une belle polémique chez nos* voisins : quarante-huit parlementaires ont adressé une vigoureuse protestation à la SSR. Ils ont sans doute sous-estimé l'ouverture d'esprit de leurs compatriotes : un sondage réalisé par l'hebdomadaire *l'Illustré* auprès de cinq cents Romands montre que seules 20 % des personnes interrogées se prononcent contre le passage du film à la télévision.

Publi-Regards

Accrochez les affiches

Usagers de la SNCF et campagnes publicitaires.

ON pourrait penser qu'une gare est un lieu où l'on ne fait que passer, pour monter dans un train ou en descendre. Or parce que l'on a peur de se mettre en retard ou bien encore parce que, en retard, on a raté son train, les gares sont devenues un lieu où l'on s'attarde.

Les commerçants l'ont bien compris qui y ont ouvert boutique. Les publicitaires aussi qui *les suivent pas à pas.* Leur moyen d'intervention dans les gares, c'est l'affiche. L'affiche à laquelle les Français, plus que tous ailleurs dans le monde, sont viscéralement attachés. Une récente enquête de la société France-Rail – qui gère les espaces publicitaires de la SNCF du réseau de la banlieue de Paris – menée par l'institut IPSOS a tenté de mesurer la popularité de ce mode de communication et mis en évidence l'attitude très positive des usagers de la SNCF vis-à-vis de la publicité.

Soixante-quatre pour cent d'entre eux estiment en effet que les affiches sont « informatives ». 62 % les jugent « utiles » et 50 % « intéressantes ». 62 % affirment plus généralement qu'elles sont « agréables à regarder » alors qu'il ne reste qu'un petit noyau d'*irréductibles* publiphobes qui, pour 11 %, les trouvent « gênantes » et, pour 15 %, « agressives ».

Six usagers sur dix soulignent que, depuis quelques années, la publicité de gare « s'est améliorée ». *D'abord* sur la forme, jugée souvent agréable et originale, et puis aussi parce qu'elle est devenue « plus actuelle et plus incisive ». Pourtant, 40 % d'entre eux continuent à la trouver « banale ».

Ils ont eu pour étayer leur *jugement à « plancher »* sur une vingtaine d'affiches sélectionnées par France-Rail et IPSOS. Comme le notent les enquêteurs, les plus banales sont souvent les « plus dépouillées et les moins évocatrices ». Ainsi, la « chaîne du son » de JVC – tout un matériel soigneusement aligné sur un coin de tapis – est jugée *« banale » par 72 % des personnes interrogées.* Le petit bout d'île des Caraïbes déposé sur un sol carrelé impeccable de Klir l'est aussi pour 66 % des usagers.

Le traitement « fait divers de choc » choisi par Banania – « Ludovic, sept ans, se jette sur elles » – pour ses céréales du petit déjeuner, s'il a enthousiasmé les professionnels, laisse de marbre 64 % des personnes interrogées. Peu de succès enfin pour le slip HOM en très gros plan dont la taille très basse *est jugée banale* par 57 % des usagers de la SNCF – 2 % d'entre eux la trouvant attirante – et, au bout du compte, peu choquante.

A ce chapitre de la réprobation, le fœtus de Wrangler – « taillé pour l'aventure » – recueille le plus fort de la hargne des usagers. 19 % d'entre eux ont trouvé cette affiche *« choquante ».* Moins nombreux, ils sont 13 %, ceux qui se sont formalisés de la campagne des jeans Jésus – « Qui m'aime me suive », slogan imprimé en grosses lettres blanches sur le short si court d'une jeune femme dont on n'aperçoit rien d'autre. Le sein nu de Fiona Gélin en couverture de *Lui* et l'homme nu dans sa salle de bains dessiné pour Europe 1 – « Démarrez en force » – prennent les troisième et quatrième places de ce palmarès des affiches choquantes.

Beau score de la jeune femme allongée sur un matelas pneumatique dans sa piscine et sirotant son Gini : 40 % des usagers l'ont jugée *« agréable à regarder ».* Emmanuelle 4, la fesse découverte et délicatement posée sur son fauteuil en rotin, a réuni 36 % de satisfaits ; Granada et son invite « quand vous voulez » suivie du numéro de téléphone d'une femme pulpeuse 34 %, et Buffalo – une jeune femme, encore, ligotée dans son jean – 32 %.

Le vampire de Pioneer – « Ma chaîne radio-libre » – est pour 32 % la campagne *« la plus désagréable à regarder ».* Juste devant le chauve de... Pioneer – même slogan – pour 24 %. Et l'on retrouve le fœtus de Wrangler, accompagné cette fois du squelette d'une affiche concomitante, aux places suivantes.

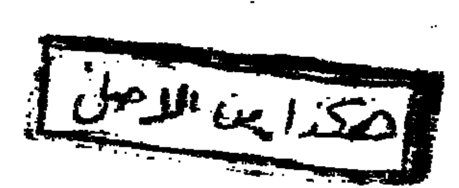
L'une des émissions les plus populaires de la radio, « Les grosses têtes » de Philippe Bouvard sur RTL – quatrième indice d'écoute au dernier sondage du CESP, – a fait l'objet de la campagne jugée la plus *« originale »* par 41 % des usagers de la SNCF. Le squelette de Wrangler, décidément très remarqué, prend la seconde place avec 40 %.

L'enquête d'IPSOS révèle enfin que 73 % des usagers sont favorables au développement actuel de la publicité dans les gares *« dans la mesure où cela assure à la SNCF un complément de recettes qui lui permet de mieux équilibrer son budget ».* Une façon de joindre l'utile à l'agréable, donc.

OLIVIER SCHMITT.







Programmes américains pour la Chine

ochez les affiches

J'écris ton nom, Octavio Paz

Le poète se souvient d'Orwell et mise encore sur la force des mots.

A gauche Octavio Paz et à droite M. Miguel de la Madrid, président de la République du Mexique, lors du soixante-dixième anniversaire du poète.

D.R.

DANS la ruche en folie de Mexico, il existe encore de rares recoins de paix, sauvegardés comme par miracle. Derrière la grande avenue de la Réforme, il est une ruelle où, dans la vaste bibliothèque précédée d'un délicat jardin presque suspendu, Octavio Paz sait écouter les bruits du monde. Le rencontrer est une fête, car le poète pose autour de lui un regard intérieur, et son allure de chat birman le situe à part, à côté, et pourtant terriblement présent. Cette année, il a fêté ses soixante-dix ans, et les honneurs les plus officiels (1) lui ont été publiquement rendus, en présence notamment du président Miguel de la Madrid, avec tout le faste et le panache qui caractérisent un certain Mexique. N'empêche, comment cet hommage est-il ressenti quand il est vécu par Octavio Paz lui-même ? Un sourire ponctue le silence.

– « C'est un peu l'air du temps, des choses qui se font et auxquelles il est malaisé de se dérober, même si ce n'est pas entièrement à notre goût. Lors de la manifestation officielle, au palais des Beaux-Arts, je me disais en moi-même que c'était un peu bizarre, sinon déplacé. Voyez-vous, quand on a beaucoup lu, réfléchi à la condition humaine, on a aussi appris qu'il ne faut pas prendre les choses trop au sérieux, il faut les accepter comme elles sont, comme elles viennent. Essayer d'être tolérant. La gloire – entre guillemets, bien entendu – a parfois ses servitudes. C'est aussi une manière des autres de s'exprimer, lecteur ou public ; on ne peut pas les décevoir, *force est d'en tenir compte.*

– Vous parlez de la gloire avec détachement. Pourtant, vous êtes l'une des plus fortes personnalités de l'époque, ici ou ailleurs, et votre œuvre est là pour en témoigner. Au-delà de *la réserve du créateur*, de celui qui sait si bien traduire en mots l'air du temps, il se dessine aussi une autre dimension de la réflexion, ou du cheminement individuel. Quelle a été la signification, sur le plan personnel, de votre séjour en Inde, où vous avez été ambassadeur du Mexique ?

– L'Inde, c'est tellement différent ! Je suis latino-américain, plus exactement mexicain, et par conséquent, disons, fondamentalement occidental *en un sens, mais sur* d'autres plans, il en va autrement. Nous sommes européens, un peu, sans cesser d'être américains, non seulement parce que nous parlons espagnol et que nous avons subi l'influence du christianisme, *mais* aussi parce que, politiquement, nous demeurons liés à une certaine tradition venue d'Europe. Si vous voulez, l'Amérique latine est un fragment, une projection excentrique de l'Europe, avec ses riches et ses pauvres, sa propre violence intrinsèque, et ses grandes différences – prenez par exemple *le Mexique* et le Brésil, ils ne se ressemblent guère. Tout cela confère à chacun des traits spécifiques, mais toujours, d'une certaine façon, rattachés à l'Occident. Par conséquent, cette version excentrique que nous sommes m'avait habitué à voir, à nous voir, d'une certaine manière, à *la fois* membre et non-membre de la vision européenne qui nous définit dans le cadre américain. Pour moi, il s'agissait donc d'essayer de comprendre, d'appréhender une autre façon d'être – et je ne sais si je l'ai *comprise, mais* l'important était justement cette expérience. Voir que nous, les hommes, nous ne sommes pas un, que nous sommes multiples, et différents dans notre approche de la vie. Voir qu'il *n'y a pas de vérité* unique et absolue.

– C'est un peu le chemin de Galta à la rencontre du Singe grammairien (2) ?

– C'est en effet une rencontre, mais auparavant, il y a aussi la préparation. *Peut-être* le fait d'être mexicain, issu d'une terre par endroits magique, et l'aide également de quelques grands indianistes comme Dumézil, Renou, Lévy. La lecture de leurs ouvrages m'a préparé à *cette rencontre*, de même que les grands textes indiens disponibles en anglais ou en français, qui ouvrent tant d'horizons. Après, l'Inde est entrée en moi par le regard, par l'odorat, l'ouïe, par tout le corps et par tous les sens : une expérience *totale, et qui oblige* à se poser des questions. Parfois, il y a aussi des réponses !

– Vous aimez vous poser des questions. Par exemple, dans votre lecture de Lévi-Strauss, vous vous interrogez, *« Quel est le sens du sens, que veut dire le mot, que veut dire le désir ? »* Si l'on vous posait aujourd'hui la question, que répondriez-vous ?

– Que c'est la question la plus difficile que l'on puisse poser, une « colle ». Sans doute dirais-je que c'est l'imagination, le témoin sous toutes ses formes. Le désir, c'est la grande puissance créatrice des illusions d'une part, de ce qui nous entoure – *avec quelque* chose de plus cependant. Ce n'est pas uniquement une volonté des hommes d'aller plus loin, c'est un peu le moteur de la vie. Et encore, la définition est incomplète : c'est aussi un sentiment, une manière de percevoir les choses et le monde, d'aller au-delà des apparences.

– Dans votre *discours* à Jérusalem, il y a quelques années, vous aviez parlé de la liberté, ou plutôt du mystère de la liberté humaine. Vous disiez : *« Notre siècle a été et est encore une époque sombre, inhumaine. Un siècle terrible qui sera considéré avec horreur dans l'avenir – si les hommes doivent avoir un avenir. »* Aujourd'hui, que pensez-vous de la liberté de l'homme, précisément en 1984, cette année qui est aussi celle *d'Orwell* ?

– A vrai dire, ce n'est pas très brillant. Pourtant, je persiste à penser et à dire la même chose : la liberté est essentielle, c'est une valeur fondamentale qu'on ne saurait contourner, on *ne le répétera jamais assez*. C'est un acte de foi. Il faut savoir la défendre, savoir pourquoi et comment, ne serait-ce que par solidarité. Orwell l'a dit à sa manière, et la sensibilité d'aujourd'hui correspond mieux à cette vision. La politique et le social y sont mêlés de très près. Car, quelque part, la liberté est violence, c'est si profond et si impérieux qu'il est impossible de s'en défaire. Même chez Orwell. Elle exige des sacrifices, surtout là où elle *est confisquée par la société*, par des groupes restreints qui s'arrogent le droit de la définir pour les autres. Parfois aussi, elle est trop largement interprétée, aux Etats-Unis par exemple, et ce sont toujours les droits de l'homme qui en font les frais. De plus en plus, les Etats et les bureaucraties ont *tendance à restreindre la* liberté des individus comme des masses. La liberté, c'est aussi un apprentissage, et aujourd'hui, elle émerge à peine des limbes. Voyez-vous, pour minime qu'elle soit, l'action des écrivains est importante, car ils peuvent s'exprimer, dire ce qu'il faut au moment nécessaire.

– Croyez-vous qu'un écrivain a suffisamment de pouvoir, dans les circonstances actuelles, pour faire quelque chose ? Quel avenir pour la littérature à une époque où l'image, véhiculée par les médias, semble dominer ?

– La littérature demeure nécessaire, même s'il m'arrive certains jours d'être pessimiste, et je ne pense pas que l'on puisse s'en passer. Ce qui m'effraie, parfois, avec les nouveaux moyens de communication, c'est précisément qu'ils empêchent souvent de communiquer, ils imposent : l'individu est soumis à un déluge de paroles, d'images, de sons qui le submerge. On n'écoute plus, donc la communication s'étiole, on l'oriente et on la manipule. Pourtant, et c'est presque paradoxal, la télévision peut aussi servir à la diffusion de la culture. *Elle ne remplace pas*, cependant, l'écriture comme moyen d'expression. On peut l'utiliser comme support, mais l'image se prête peut-être davantage à la manipulation que le mot.

– C'est une évolution inéluctable ?

– Les possibilités de la télévision sont vastes, même si elle résume beaucoup trop et néglige souvent l'essentiel. Pour sa part, l'écriture, elle aussi, change : un livre écrit il y a quarante ans ne rend pas le même écho aujourd'hui. Voyez même Orwell ! La parole écrite *a d'autres vertus, elle s'inscrit* dans un autre temps, l'image télévisuelle est plus éphémère, quand bien même elle est plus frappante de prime abord.

– Vous savez que, depuis quelques années, la drogue est devenue un problème social d'une importance certaine dans la société occidentale. Devançant l'époque, vous vous êtes penché sur cette question il y a quelques années, dans *Courant alternatif*, et vous l'avez abordée dans votre préface à l'édition de poche mexicaine des *Enseignements du sorcier Yaqui, de Carlos Castaneda*. Voyez-vous une différence d'approche entre hier et aujourd'hui ?

– Il me semble que la manière de penser la drogue a changé. Aujourd'hui, c'est surtout un problème américain, occidental peut-être. Autrefois, l'aspect religieux primait, le côté sacré seul comptait – comme c'est encore le cas parmi certains Indiens du Mexique, ceux du peyotl ou des champignons hallucinogènes. Je ne veux pas dire que c'était moins nocif, c'était *différent*. Il y a aussi des traditions spécifiques, à ce propos, en Asie... Mais aujourd'hui, dans la société occidentale, la drogue est devenue en quelque sorte une affaire politique. Légaliser ou interdire, c'est un choix de la société. Or la drogue n'est pas la cause de la dégénérescence sociale, c'est le contraire qui me semble vrai. Après tout, les gens ne sont-*ils* pas, ou ne devraient-ils pas être majeurs ? Liée à un rite ou à une tradition, la dimension est totalement autre. De nos jours, c'est un acte de désespoir, une fuite devant la vie, alors que, *naguère, c'était un moyen de se* connaître, qui se pratiquait sous le regard attentif de celui qui en connaissait le pouvoir et savait guider sur ce chemin dangereux. Maintenant, c'est une affaire de millions de dollars. Et dès que *l'argent s'en* mêle, c'est contaminé. C'est terrible, mais c'est comme ça, la dégringolade s'accélère parce que les intérêts en jeu sont soudain démesurés, et la société paraît impuissante à proposer des solutions...

– Comment voyez-vous l'avenir de la société mexicaine ?

– *Je ne suis pas devin !* Vous savez, la crise qui nous a secoués de plein fouet pourrait finalement être salutaire, je ne sais pas. Tous les observateurs étrangers pensaient qu'il y aurait des troubles sociaux. Il n'y en a pas eu. Je ne saurais expliquer pourquoi, c'est le Mexique ! Mais il est parfois bon de revenir de ses illusions. Le pays semble avoir mûri, même s'il reste encore profondément marqué par le charisme d'un seul homme – le président, en l'occurrence. C'est une sensibilité monarchique qui remonte *peut-être aux Aztèques...*

– Il existe cependant une violence latente dans ce pays...

– C'est juste, et elle peut jaillir à tout moment. Pourtant, je n'y crois pas vraiment parce que je ne vois pas les groupes en mesure d'en prendre la tête. En 1968, c'était différent : les jeunes croyaient à ce qu'ils faisaient, *et ils ont échoué. La dé*sillusion est profonde, jusque face à la violence politique : l'Etat est trop fort, et il n'hésite pas à frapper dès que ses intérêts sont en jeu. Il n'y a plus, non plus, cet espoir en un monde *plus juste, dans les pays* de l'Est ou en Union soviétique : on a ouvert les yeux, on sait maintenant ce qui s'y passe. Alors, il faudrait songer à d'autres méthodes, à d'autres horizons. C'est difficile, pour le *Mexique comme* pour les autres. Tout peut arriver, le Mexique s'en sortira sans doute. A quel prix, c'est une autre affaire. Peut-être l'apprentissage de la liberté véritable... »

JEAN-CLAUDE BUHRER et CLAUDE LEVENSON.

(1) Octavio Paz a également reçu en octobre le prix de la Paix des éditeurs ouest-allemands. A cette occasion, le président de la RFA, M. von Weizsaecker, a salué en lui « *un démocrate pacifiste resté critique et tolérant, indépendant et solitaire* ».

(2) *Le Singe grammairien*, Octavio Paz, éditions Skira. En poche, coll. « Champs », éditions Flammarion.



UNE SÉRIE D'ÉMISSIONS

France Culture — Le Monde

De la lutte des places

« Passage du témoin » de Michel Vittoz à Daniel Sibony.

Entre le travail de l'écriture et les jeux de l'inconscient se nouent des liens multiples, qui mettent en question notre idée de la culture, du langage, de la création. Sur ce terrain se rejoignent et s'échangent la réflexion d'un homme de théâtre, Michel Vittoz, et celle d'un psychanalyste, grand connaisseur de la Bible, des mathématiques et de quelques autres champs de recherche, Daniel Sibony.

M. Vittoz. — On assiste aujourd'hui à un reflux massif des courants de pensée nés après guerre ; on les remplace par des vieilles choses ou des gadgets. Toi, praticien de la psychanalyse, comment ressens-tu le reflux massif de ces courants, et notamment de la psychanalyse et du marxisme ?

D. Sibony. — J'oppose effet créateur et culture. L'épisode biblique de la tour de Babel éclaire cela : c'est en deux temps qui se répètent. Premier temps : les hommes parlent la même langue et veulent célébrer ce fait. Ils se prennent pour la langue qu'ils parlent, et ils l'érigent en une grosse institution, pleine d'étages, de hiérarchies, moins pour défier Dieu que pour s'assurer d'eux-mêmes, et de leur langue. Puis voilà que ce Dieu biblique leur fait *don* d'un grand coup de *pied ; la Tour est soufflée*, d'un souffle qui disperse et qui les oblige à vivre l'expérience de perdre sa langue et de la retrouver ; de ne pas s'entendre avec l'autre et pourtant de vivre avec. Cela les contraint à la pluralité des langues à l'intérieur même de la langue que chacun parle. Ce souffle créateur est aussi celui du poète, de l'artiste, et aussi bien de Freud découvrant l'inconscient. L'érection de la Tour, c'est l'institution, enceinte, dans laquelle on est sûr de parler la même langue, et sécurisé de ce fait. C'est ce que j'appelle culture.

T. Ferenczi. — C'est une création à bout de souffle ?

D. Sibony. — Oui. Un souffle nouveau, on commence à le respirer prudemment, à le priser et, quand sa force différentielle *s'exténue*, la Tour est déjà là, vrombissante mais figée.

» La psychanalyse est devenue l'annexe de la culture, mais le souffle est exténué. Freud, s'il revenait, serait bouleversé de bonheur de voir que, par exemple, dans une même page de journal, certains tapent sur la psychanalyse, mais dans le langage de la psychanalyse (surmoi, castration, agressivité narcissique, etc.). Quant à l'effet *tranchant, au souffle, il* est usé : ça ronfle dans les institutions, mais au moins on sait qui on est, même si on n'est rien que ce savoir. Il y a bien sûr une régression, un repli, mais à caractère culturel.

M. Vittoz. — Penses-tu que dans un avenir à sauts, à bonds, un réapprentissage soit possible au même titre que les langues, à l'intérieur même de la psychanalyse comme à l'intérieur de la langue, pour retrouver des points de repère ?

D. Sibony. — Non. C'est peut-être mon désespoir joyeux, mais je pense que ce qui arrive doit aller à son terme et, à bout de souffle, passer au-delà de sa mort.

» Ce n'est pas dans un retour aux textes de Freud que l'on trouvera la « réponse ».

» Le retour à Freud de Lacan ne l'a pas empêché de reproduire *les mêmes pétrifications*. Les textes sont pourtant nécessaires mais au *passage* ; c'est plutôt du retournement qu'il y a quelque chose à espérer. L'inconscient est effet de retournement, passage par le nouveau.

» Bien sûr il y a risque de régression. Mais qu'est-ce que la régression sinon le désir massif d'être pris en charge ?

» Après tout, des dizaines de thérapeutiques se réclamant de l'inconscient (et que les psychanalystes ont pris l'habitude de communautés où j'ai vécu (avec guérisseurs, chamans, rabbis...), derrière leurs formes enrobées ne rêvent au fond que de capter le moment fécond de l'inconscient qui délivre le sujet de la pure trace qu'est pour lui son symptôme, sa pièce injouable, sa petite Tour à disperser, à faire vaciller, s'il y a du souffle créateur, ou créatif.



PHOTOS ISABELLE WATTERNAUX

Né en 1942, psychanalyste, mathématicien, écrivain, Daniel Sibony est l'auteur de plusieurs livres, dont le dernier s'intitule *l'Amour inconscient* (Grasset), et s'apprête à publier *Frontières du dire* (Grasset).

T. Ferenczi. — Peut-il y avoir encore des souffles créateurs à travers la psychanalyse et ses dérivés ?

D. Sibony. — A travers, oui ; en travers. Si la psychanalyse me réussit, je veux dire m'agrée, c'est dans la mesure où je la traverse, où j'essaye de couper avec ; la coupure symbolique étant une forme de lien. Je ne suis pas seulement analyste.

T. Ferenczi. — Vous êtes mathématicien.

D. Sibony. — Entre autres. Ma thématique est celle de la Lettre dont je suis un tenant ; mon « unité » de mesure, de rythme, de pensée, c'est la Lettre ; l'esprit de la Lettre.

« Qu'est-ce qui s'est passé ? » est une bonne question. Mais elle en recouvre souvent une *autre, plus élémentaire :* Y a-t-il un *passé* pour moi. C'est souvent cette question-là que pose l'être perdu dans sa souffrance. Pour moi l'inconscient est une subtile interaction entre la Lettre et l'Autre. L'Autre c'est par exemple quand vous avez une crise d'angoisse : vous êtes alors la proie de l'Autre en vous ; c'est massif.

» La Lettre, c'est différent, c'est ce par quoi l'inconscient *tente de s'inscrire, de prendre* corps, l'inconscient comme instance dynamique de la Lettre.

» C'est un travail d'inscription à travers cet Autre, à travers l'altérité, en nous gelée ; pour revivre ou créer un renouvellement de notre langue, du dire qui nous porte.

T. Ferenczi. — Y-a-t-il encore une possibilité créatrice à travers le marxisme ?

D. Sibony. — Il est déjà tellement fétichisé, réduit à sa croyance en lui-même, à son idéologie... Mais ça n'empêche pas. Par exemple l'idée de lutte de classes, que Marx n'a pas inventée, peut se métaboliser. On pourrait l'appeler aujourd'hui *lutte des places*. Voyez autour de vous, il y a de la place, il y du vide, de la place pour tout le monde ; même dans une petite page de journal, il y a beaucoup de place, mais voici que soudain l'autre, le semblable, s'est mis en tête que la place qu'il voulait c'est justement celle où vous êtes ; la lutte des places c'est cette guerre de haine-amour stupéfiante. Ça renouvelle la lutte des classes. Si Marx avait pensé en ces termes, il aurait vite compris pourquoi le rêve du prolétaire n'est pas de devenir un prolétaire « libéré » de ses chaînes et possédant l'usine par Etat interposé, mais plutôt que son fils, ou lui s'il n'a d'autre fils que lui-même, devienne un cadre, un chef à l'image de ceux qui le commandent ; c'est-à-dire qu'il change de place. Le social est ainsi en proie à la mobilité, souvent sans mobile : changer de place, pour rien... C'est « idéologique ».

Dans mon avant-dernier livre, *la Juive*, j'analyse une bonne blague qui touche à ça, quelqu'un pose la question à un sage : pourquoi y-a-t-il des riches et des pauvres ?

» Le sage réfléchit, et répond : lorsque Moïse a donné les tables de la Loi, qu'il a brisées de colère devant cette bande d'idolâtres impatients, l'un des dix commandements (« ne pas voler ») a volé en éclats, comme tout le reste. Les gens sont allés ramasser les *éclats : les futurs riches ont ra*massé le bout où est écrit : « voler » ; alors ils ne cessent de voler ; et les autres, les futurs pauvres, ont ramassé le bout où est écrit : « ne pas » ; alors ils sont souvent inhibés, toujours pris dans l'interdit : ne pas faire ci ou ça, toujours sur le pas de la porte. La lutte des classes est un abîme de part et d'autre d'une cassure de la Loi, d'une écriture nécessairement brisée de la Loi.

M. Vittoz. — A propos d'écriture et de Loi, j'ai d'abord écrit du trop-plein, comme une espèce de sécrétion. Maintenant j'écris à partir d'un vide, ce que les gens appelaient la Muse. Le fait de cerner ce vide silencieux d'écriture sert à le faire résonner. Le passage d'une écriture univoque originaire d'un plein à une écriture qui tente d'installer une multiplicité de sens me fait penser à la Bible. Car dans la Bible, il y a un grand Absent, Dieu, et de ce grand Absent il est sorti un énorme Livre. Que penses-tu de ce Livre ?

D. Sibony. — Le Livre m'a nourri depuis mon enfance ; ma première langue, c'est l'arabe d'Afrique du Nord, mais la seconde langue, c'est le Livre, la Bible. Ça peut choquer qu'un Livre soit une langue, mais pensez à l'Islam : la langue arabe a presque attendu le Coran pour vraiment exister comme langue ; le Coran l'a en quelque sorte livrée à ceux qui, dans l'ivresse, allaient en jouir, *jouir de sa modulation musicale* jusqu'à l'étourdissement de l'enfant qui tète sa mère. Pensez aussi à Mallarmé et à d'autres pour qui cette aventure de la Lettre a l'acuité d'une vie.

» Le Livre est comme un poème, au-delà de ses passages poétiques : car il fait parler l'Autre, par Lettre, et met en acte le don de la langue, le don du dire. C'est aussi, bien sûr, un roman énorme où l'Autre apparaît clairement comme passage de Lettre, lieu de transit pour que les choses s'inscrivent. On n'inscrit pas avec une intensité symbolique, sans se *confronter* avec ça.

» Du reste deux grandes religions comme le christianisme et l'islam sont d'abord des relectures du Livre. Le Christ se veut une *lecture absolue* de la Lettre, son accomplissement incarné. J'ai nommé cela le coup de force christique : c'est le coup de force dans la langue lorsqu'un homme se lève, cite sans arrêt des phrases de l'Ancien Testament, des phrases en *suspens : et le jour viendra*, etc., et déclare : ce jour est venu, et celui qui devait venir, c'est moi ; il « accomplit » l'annonce... C'est sa lecture à lui.

M. Vittoz. — J'insiste sur le grand Absent et, justement, le « coup christique », c'est de nous faire croire qu'il peut être présent.

D. Sibony. — Tu ne le crois pas, mais beaucoup y croient. Selon mon idée, la croyance est une forme d'amour, faute de mieux. Il y a ceux qui croient en Dieu, et il y a ceux que Dieu aime, souvent à leur insu, et ce ne sont pas toujours les mêmes.

M. Vittoz. — Ce qui m'intéresse, c'est de savoir quelle est la relation de ce grand Absent à l'écriture, car je crois qu'il ne peut pas faire autre chose que de s'écrire. Il ne passe que par de l'écriture.

D. Sibony. — *Dans l'épisode* Babel que j'évoquais en exergue, le plein est la Tour et le vide c'est le souffle, et il y a pulsation de l'écriture, avec plongée dans le vide et retrait violent ; l'écriture authentique, créatrice, c'est la trace de ces traits-retraits ; on est pompé et recraché, comme la langue qu'on n'est pas, et c'est la trace de ces mouvements qui vaut la peine d'être écrite, et dite. Ce qui *vaut la peine dans le langage*, ce n'est pas tant de parler (on bavarde), c'est de s'y prendre de façon à faire parler l'Autre-absent.

» Dans le dispositif freudien de la cure, il s'agit moins d'aller chercher des associations « libres » qui mèneraient jusqu'à trois ans puis six mois, puis au ventre maternel, il s'agit des secousses dans ce qui est en train de se dire, par lesquelles une autre scène, une autre dimension de la parole, va faire en sorte que l'Autre parle à travers vous et tente de s'inscrire par Lettres nouvelles. C'est dommage qu'on ait réduit cela aux lapsus et aux petits jeux des signifiants.

T. Ferenczi. — L'écriture de théâtre répond-elle aussi à cette définition ?

D. Sibony. — Je dirais plutôt que le théâtre, justement par ce qu'on lui retire, pourrait s'appuyer sur ces retraits pour opérer des retournements au lieu de se retourner sur lui-même en rond. On peut retourner la situation et reconquérir ce qui s'est perdu, mais un plan au-dessus. La représentation est discréditée. Mais on ne peut pas vivre sans. On ne peut pas inviter les gens à venir célébrer l'alchimie du verbe, non parce qu'ils s'y ennuieraient, mais parce que ce serait inarticulable, angoissant. On ne peut pas faire du théâtre sans images. Du reste, les Grecs déjà ne pensaient pas le théâtre comme simple représentation, mais comme un acte d'inspiration-transpiration ; la fameuse catharsis vient de là. Mais il faut venir avec du souffle et de la rage au ventre, et toute l'histoire refoulée de la Cité et du *malheur pour exsuder cela avec l'acteur, au moyen de lui*, en présence des dieux et des morts, de la mémoire, de l'histoire.

» Les moments féconds du théâtre me passionnent comme l'émergence d'un certain dire. Le théâtre ce n'est pas seulement la représentation ni même la manifestation, c'est la mise en acte de l'humain, abject ou beau, la mise en acte du temps en forme d'événements et d'histoire. J'aime que les Classiques aient eu besoin de trois ou cinq *actes* pour ça : il leur fallait taper cinq fois sur le clou pour enfoncer la mise en acte où s'inscrivaient pour eux le tragique ou le comique de nos petites agitations, la naissance d'un lien et les coupures de ce lien de parole.

» Le difficile est de rapprocher les jeux du sens et des *significations d'une part* ; et, d'autre part, l'irruption de l'existant, de l'être, de la Lettre, pour créer l'étincelle poétique et mouvoir le temps, l'histoire. C'est comme dans le rire sur les gaffes du sens, sur les situations, et il y a le rire de la jouissance d'exister, d'être la chose et le mot en même temps, le mot sur le point de vibrer et de prendre corps. C'est bien l'enjeu de l'acte créatif. Et le *théâtre, comme scène d'une* création du verbe, veut rapprocher ces deux aspects. Le Livre aussi tente et réussit cette mise en acte lorsqu'il s'insère dans la parole de ceux qu'il lie...

» Selon moi, il met en place un étonnant va-et-vient entre écrit et parole. C'est un écrit, mais, du fait qu'il s'est transmis à travers des générations, ces mots ont nourri la langue de ses lecteurs et leurs rêves. On emprunte un mot du Livre et il sert de bénédiction, de proverbe, d'appui symbolique, il sert de [illegible] aux effets de [illegible] ; j'ai appelé cela effet de « parlécrit ». Le livre est un montage de « parlécrits », quelque part bout à bout, des [illegible] explosifs, signifiant[illegible] choses opaques, de sorte [illegible] problème n'est pas de lire, ce n'est pas à lire, c'est-à-dire, à parlécrire. Et pas [illegible] chanter ou à célébrer. Ce sont des impulsions de [illegible].

» Dans votre tra[illegible] théâtre, Daniel Mesguich et toi, vous êtes soucieux [illegible] la secousse. Elle n'[illegible] pas toujours, mais c'est [illegible] tion de la secousse [illegible] salutaire. L'essentiel [illegible] ler à la racine du do[illegible]. Lorsque un patient [illegible] tiré d'affaire, si je me demande ce que j'ai fait pour lui, [illegible] peut-être donné [illegible] qui lui a manqué, [illegible] que du mot lui-même, [illegible] retrouvé avec quelque [illegible] partir de quoi tout ce qu'il pouvait dire avait lieu. Ce n'est [illegible] le sens qui manque : même [illegible] fou qui délire donne lui [illegible] un sens à son délire.

T. Ferenczi. — Est-ce [illegible] la façon dont la Bible peut [illegible] lue ?

D. Sibony. — Dans les communautés que j'ai connues, la Bible a fonctionné comme un immense réserve de dire, de temps, de mémoire, de transmission d'inconscient. Le romancier Thomas Mann, de l'épisode Joseph et ses frères qui tient en quelques pages dans la Bible, a fait un roman de deux mille pages en rassemblant, non seulement les histoires qui ont couru sur Joseph depuis trois mille ans, mais en rassemblant les vibrations que ça lui faisait à lui.

T. Ferenczi. — Ce qui est étrange, c'est que vous opposiez la notion de création à la notion de culture, comme si la culture était quelque chose de mort.

D. Sibony. — Non, pas mort justement ; l'acte créatif, par exemple l'accouplement des humains, a rapport à la mort et pourtant il engendre la vie. La culture ce n'est pas mort, c'est en repos même dans son agitation fébrile.

T. Ferenczi. — C'est ce que Michel Vittoz appelait, la semaine dernière, le respect du rituel.

M. Vittoz. — La culture est une illusion de communication, on a tendance à en faire une église.

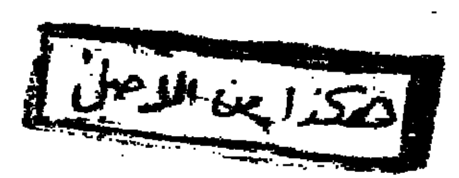
D. Sibony. — Pour moi le rituel est un rendez-vous entre ici bas et au-delà. C'est un [illegible] qui remplace les sacrifices. C'est donner une part de soi pour qu'il nous soit redonné, pardonné. C'est un lien. Le côté rituel, on a beau jeu d'en rire, mais les gens se moquent des rires qu'on a sur les rituels : ils se le font, leur rituel. Simplement ce qui est inquiétant, c'est qu'aujourd'hui les rituels de la culture semblent bizarrement ne renvoyer qu'à eux-mêmes.

M. Vittoz. — Je suis allé une fois à l'église orthodoxe de Paris et j'ai eu cette étrange sensation de gens qui font tout comme avant mais ne savent plus. La façon d'aller au théâtre aujourd'hui me rappelle cela.

D. Sibony. — Il est possible *que leur non-savoir soit leur* ultime protection contre l'illusion de tout savoir, l'illusion de transparence de ses rituels. Ce non-savoir habile d'inconscient le rituel pour lui donner la valeur de l'Autre-absent puisqu'on ne sait pas, alors, c'est du tout autre... »

France-Culture, samedi 22 décembre, à 19 h 15 : Michel Vittoz-Daniel Sibony (rediffusion le mercredi 26 décembre, à 14 h 30). Samedi 29 décembre, à 19 h 15 : Daniel Sibony-René Frydman (rediffusion le mercredi 2 janvier à 14 h 30).





Le jardin de Dima

par Sylvie Weil.

DEPUIS cinq ans qu'il vivait là, Dima n'avait connu la cour de son immeuble que sale, triste et grise, comme toutes les cours du quartier. Les vieilles dames évoquaient parfois avec nostalgie une époque où le quartier avait été élégant, oui, les cours fleuries, les arbres émondés régulièrement, les pelouses fournies. Mais maintenant, disaient-elles, avec les vandales, tous ces jeunes qui démolissent tout ; sans compter les antisémites.

Ce jour-là, Dima rentrait du magasin plus tard que d'habitude et de très mauvaise humeur, à cause des manies de son oncle Micha. Celle, par exemple, de cacher l'argent des recettes dans une vieille lampe de poche qu'il laissait ensuite traîner par terre et qu'on avait du mal à trouver quand on en avait besoin. Et chaque fois que Dima lui demandait : *« Mais, oncle, on ne pourrait pas avoir un tiroir-caisse comme tout le monde ? »*, l'oncle répondait : *« New-York est dangereux, Dima, mets-toi bien ça dans la tête. Il faut savoir être plus diabolique qu'eux. »*

Donc, ce jour-là, il rentrait tard et encore tout irrité. Il se demandait aussi si on avait fini de ravaler la maison ou s'il allait devoir encore enjamber des mares d'eau boueuse et des tas de sable. Il arriva devant chez lui. Sa première pensée fut qu'il était victime d'une hallucination. Les échafaudages avaient été retirés : la façade centrale de l'immeuble, les deux bâtiments de côté et même le muret séparant la cour de la rue, tout brillait, tout était d'une douceur de brique claire, lumineuse, méditerranéenne.

Mais ce n'était pas ça le plus extraordinaire. Là où il avait quitté une petite cour terne dont les deux arbustes malingres se recroquevillaient déjà dans l'attente de l'hiver, là où, ce matin, il n'y avait que des plaques de terre fatiguée et sèche, s'étalait un gazon vert, frais, coupé de parterres de chrysanthèmes où toutes les teintes de l'automne étaient représentées, plus chaudes, plus riches les unes que les autres : le roux, l'orange, le jaune paille, le jaune d'or, comme sur une palette. De gros buissons, en forme de boules et de cônes, étaient plantés à intervalles réguliers, en bordure des pelouses, comme dans les jardins d'un château. Il sembla même à Dima qu'il entendait pépier des oiseaux. Il monta chez lui quatre à quatre.

Il trouva une atmosphère de fête. Sa grand-mère avait préparé des boulettes de viande et du thé.

« Tu as vu, Dima, ils ont transformé la cour en un véritable parc. Nous avons des plates-bandes et les buissons sont parfaits, taillés suivant les meilleures traditions. Et justement, le moment est enfin venu où nous allons pouvoir acheter des meubles. Ça tombe bien, l'intérieur sera digne de l'extérieur. Nous aurons une salle à manger, une vraie, en bois de pin, et une armoire à glace et un divan avec de gros coussins, pour le salon. »

La mère de Dima, qui épluchait des pommes de terre, ajouta : *« Et puis fini le camping. On va chacun avoir son lit. »*

La grand-mère leva les bras au ciel comme pour le remercier de ses bontés. Elle se mit à tourner autour de la table en exécutant une espèce de danse d'ours, pataude et comique. Tout en dansant, elle nasillait :



NICOLAS VIAL

« Un lit, un lit pour moi toute seule ! Oui, Amerika is git ! *Je touche déjà une pension, j'ai des pilules de toutes les couleurs, mêmes des vertes pour mes nerfs, mes petits-fils font leur bar-mitsva dans de belles synagogues et vous verrez qu'un de ces jours on me donnera un appartement, aussi, pour moi toute seule. Un appartement pour la grand-mère, avec vue sur le parc ! »*

Après avoir mangé, Dima redescendit dans la cour. Il se baissa pour toucher l'herbe, elle était douce et humide. Les buissons étaient de vrais buissons, avec de vraies feuilles. Il se mit à danser de joie.

« Vous pouvez danser, vous êtes jeune, vous ne pensez pas aux conséquences. »

Elle était vieille et très maigre, son visage émacié pointait sous une grosse perruque blanche, comme une montagne de crème fouettée. Elle serrait autour d'elle un manteau clair. Avec elle, Dima reconnaissait plusieurs voisins, deux ou trois hommes à feutres sombres et à cigares, des femmes décrépites mais fardées.

« A quoi bon tout ça, je vous demande un peu ?

– Ça va servir aux chiens, pour faire leurs besoins dessus. Ça sera du propre, vous verrez.

– Ça va attirer les vandales. Beau résultat !

– Evidemment. Ils vont se dépêcher de venir tout saccager. »

Un vieil homme brandit sa canne :

« Il y avait pourtant des travaux plus urgents. Ce matin, au troisième, j'ai encore constaté une différence d'au moins deux doigts entre le niveau de l'ascenseur et celui du palier. C'est inadmissible. Horriblement dangereux.

– Et puis vous verrez qu'ils vont nous les faire payer, ces fleurs. Ils vont en profiter pour augmenter les loyers. »

Une vieille femme un peu bossue, dont la tête dodelinait sous sa perruque d'un blond rose, répétait d'un ton plaintif :

« Ces fleurs, elles vont se faner. Elles vont se ratatiner. Elles vont mourir. Elles n'en ont pas pour longtemps. »

Dima n'y tint plus :

« Mais nous aussi, nous allons nous ratatiner et mourir ! »

Ensuite, honteux de s'être laissé emporter, lui qui était d'un naturel plutôt doux, il se réfugia chez lui.

Le lendemain, qui était un vendredi, Dima était si pressé de retrouver son beau jardin et d'y profiter encore du soleil qu'il supplia son oncle de le laisser partir de bonne heure. Une surprise l'attendait. Une telle surprise qu'il resta cloué au sol, sur le trottoir, devant l'entrée de sa cour. Au beau milieu de la pelouse centrale, flanquée de deux gros buissons vert sombre, parfaitement symétriques, comme deux énormes toupies que l'on aurait posées à l'envers, radieuse, éclatante d'une blancheur qui illuminait toute la cour, comme une apparition magique, une fontaine. Trois bassins superposés par ordre décroissant de grandeur, soutenus par un pilier central.

Les détails, comme les gros poissons qui s'enroulaient autour du pilier, la forme en coquille des deux bassins supérieurs, ou bien le fait que de près il était évident qu'il s'agissait de faux marbre, tout cela, Dima y fit attention plus tard. Ce qu'il vit tout de suite, ce qui l'enchanta, ce fut, tout en haut, la statue. Une fillette qui mesurait un pied environ, nue, potelée et rieuse, semblait sortir de l'eau et levait les mains, comme pour jouer. L'eau clapotait à ses pieds.

Dima s'approcha presque furtivement, comme si la fillette en faux marbre avait pu s'enfuir. Il se pencha. Personne n'avait encore jeté de pièce de monnaie dans les bassins. La sienne serait la première. Il ferma les yeux. Quand il les rouvrit, il vit des yeux noirs qui guettaient les siens, des joues brunes, veloutées comme des fruits, des lèvres moqueuses : Désirée.

« Toujours le même, notre Dima, un rêveur incorrigible. Alors, il est bien beau, ce vœu ? »

Elle fit des moulinets avec ses bras. Ses bracelets tintaient.

*« C'est joli... joli... comme le jardin d'*una mansion, *oui, des fleurs, des fontaines, des angelots, le soleil, des rêves, hein, Dima ? »*

Elle s'en alla en courant, pull-over rouge et pantalon blanc, laissant Dima ébloui. Il ne vit pas les autres qui s'approchaient. Le vieil homme à canne se posta devant lui et cracha.

« On se croirait dans un bordel. »

Et il cracha une seconde fois.

Ce fut le signal du déchaînement général :

« C'est indécent ! Nous infliger ça !

– L'ancien propriétaire, qu'il repose en paix, n'aurait jamais fait une chose pareille ! »

Une voix suraiguë glapit :

« C'est des fontaines comme ça qu'il y a dans leurs monastères, j'imagine.

– Une abomination !

– Si ma famille vient me voir, je mourrai de honte !

– Nous ne pouvons pas laisser passer ça : convoquons une réunion !

– Un bordel. Un bordel de La Nouvelle-Orléans ! »

Dima les regardait, bouche bée, comme s'il ne les avait jamais vus. Il voyait des visages ravinés par le mépris, des bajoues qu'un perpétuel désenchantement alourdissait encore, des lippes hargneuses. Il fut presque content de voir arriver son autre oncle, son oncle Youri. A cinquante ans bien passés, l'oncle, qui n'était pas mince, portait des blue-jeans et un blouson de cuir, comme un jeune homme. Il attrapa Dima par le bras.

« Laisse donc ces bonnes femmes. Est-ce qu'un homme intelligent peut parler à ces femelles ? D'ailleurs, voilà bien les Américains. Stupides. S'agiter pour une histoire de fontaine. »

Le soulagement de Dima avait été de courte durée. L'oncle adorait tenir des discours. Il se penchait vers son public, comme un lutteur vers son adversaire, les jambes un peu écartées, les bras loin du corps.

« Là d'où je viens, moi, quand on installe une fontaine quelque part, c'est qu'il y a eu une décision de prise et que l'ordre a été donné. Ici, les choses se font n'importe comment. Un beau jour, on vous met une fontaine, voilà, sans rime ni raison, ensuite tout le monde s'agite. Stupides. Je supporte pas ça, moi, la stupidité. »

Il ponctuait ses phrases d'une respiration forte et rauque.

« Tenez, les Américains sont trop bêtes. Même les enfants, oui, les enfants sont si bêtes, ici, qu'ils ressemblent à leurs parents. En Russie, c'est autre chose, faites-moi confiance. »

Fatigué, Dima s'esquiva. Plus tard, il dit à sa grand-mère :

« Tu les as entendu, les autres, dans la cour ? On aurait dit les fils de Levi s'apprêtant à massacrer les idolâtres. »

La grand-mère haussa les épaules. Ses yeux globuleux et myopes brillaient derrière ses lunettes.

« Dima, tu as toujours eu le goût de l'exagération. Je ne sais pas d'où tu tiens ça. Ne les écoute pas. Ici, c'est l'Amérique. On fait ce qu'on veut. L'art est libre. »

Le lendemain matin, quand Dima sortit, le soleil brillait. Il ne vit pas tout de suite parce que de la porte on n'apercevait que les rebords des trois bassins et l'eau qui giclait doucement en retombant d'un bassin à l'autre. Dima s'avançait donc, le cœur rempli de joie à la vue de l'herbe et des fleurs. Et puis il sentit quelque chose d'affreux. Il poussa même un cri. La petite fille n'y était plus. Il restait, dans le bassin du haut, deux pieds blancs, minuscules, mutilés.

A force de chercher, et aidé par Désiré, il finit par trouver la statuette à la cave, parmi des ordures. Il essaya de la remettre sur la fontaine, mais les chevilles étaient brisées de telle façon que Dima ne put la faire tenir debout. Il la donna à Désiré.

La grand-mère leur fit du thé, mais elle était mélancolique. Elle avait ressorti son album de photos, ce qui était toujours mauvais signe. Elle regarda longuement sa photo préférée, une photo prise pendant la fête de Noël du jardin d'enfants où était allé Dima, en Russie. Les enfants faisaient la ronde autour d'un sapin décoré de bougies. La grand-mère se mit à les désigner, l'un après l'autre.

« Vous voyez cet enfant-là, c'est un petit goy, et puis à côté de lui, c'est un petit juif et puis une petite juive et une goy, à côté de Dima... »

Dima voulut l'interrompre. Elle allait ennuyer Désirée. Mais elle était lancée :

« Tu ne te rappelles donc pas, Dima, comme c'était beau ? Comme l'arbre de Noël était bien décoré ? Ça, c'était un arbre de Noël ! On ne voit rien de pareil, ici. Et le Père Noël, là, près de l'arbre, Dima, tu ne te rappelles pas le Père Noël ? Ce qu'il a pu nous amuser, ta mère et moi ! Quel charme ! Quelle fantaisie ! »

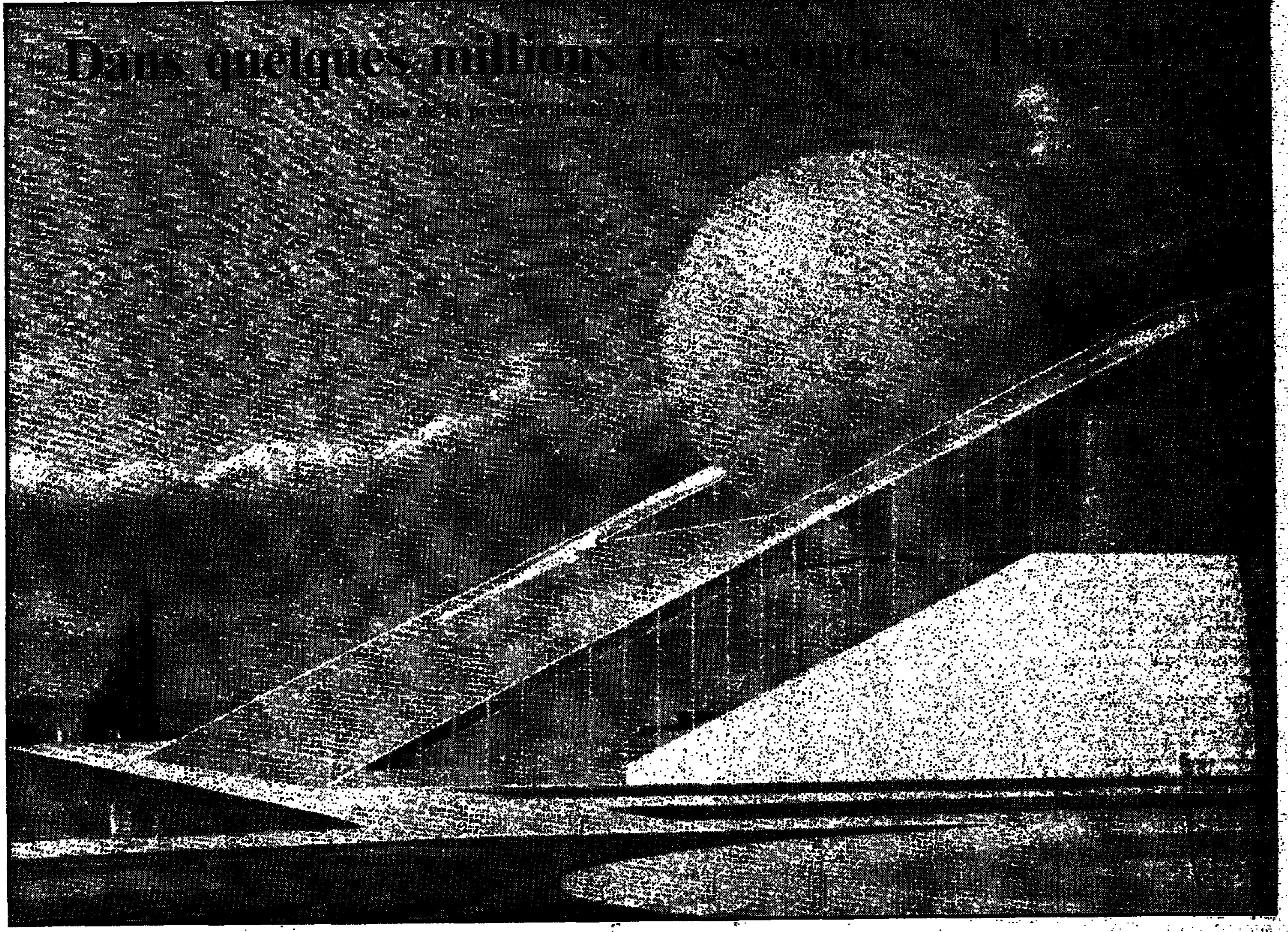
La grand-mère tremblait un peu, elle avait pris un ton inspiré.

« Ça, c'était un acteur ! Un ar-tiste ! »

Sa voix retomba et elle ajouta, en secouant la tête :

« En fin de compte, il manque bien des choses, ici. Des choses qui vous font aimer la vie. »

[Agrégé de lettres, Sylvie Weil, qui enseigne actuellement au lycée français de New-York, vient de publier un recueil de nouvelles, chez Flammarion, *A New-York il n'y a pas de tremblements de terre*. (Voir *le Monde des livres* du 26 octobre 1984).]



Espace ludique et hôtel spatial

SEIZE heures, 26 minutes et 40 secondes. Au cours des premières « rencontres du futur », organisées mardi 11 décembre à Poitiers sur l'initiative du très actif président du conseil général de la Vienne et ci-devant ministre René Monory, il fut – éphémère tremblement du temps – 16 heures, 26 minutes et 40 secondes. A cet instant, 475 millions de secondes nous séparaient de l'an 2000.

C'est Albert Ducrocq qui l'a assuré, devant un parterre d'élus locaux, de cadres administratifs du département et d'industriels. Journaliste scientifique, auteur de nombreux ouvrages de vulgarisation, professeur à Sciences-Po, il est aussi, en l'occurrence, le gourou inspiré et appointé de l'énorme opération d'équipements collectifs, tout entière tournée vers la représentation de l'avenir proche, qui était lancée ce jour-là par le conseil général : le « parc du futur ».

Une affaire d'importance donc, et qui mobilise des compétences et des intentions fort diverses, de nombreux *« genres de beauté »*, comme dit avec humour l'ancien ministre de l'économie.

Lui-même s'est transformé à vue en flèche massive de la modernité en mouvement, après avoir été un temps – sitôt passé l'orage politique de mai 1981 – le Saint Louis des épargnants. Dans cette attitude, l'habileté politique et l'efficacité se conjuguent pour « vendre » le département un peu assoupi de la Vienne comme un synonyme d'« avenir ».

Ecoles primaires, collèges, mairies, dotés à vive allure et grande échelle d'ordinateurs, ont été les premières étapes dans cette futurisation à marche forcée. Aujourd'hui, M. René Monory conduit le pas de charge vers des terrains plus vastes : ce « parc du futur » qu'il veut édifier à 11 kilomètres de Poitiers, sur le territoire de la commune de Jaunay-Clan.

Cinquante hectares (dont la moitié a déjà été achetée) devraient accueillir dans quelques années, si l'intendance, les enthousiasmes et les intérêts bien compris suivent :

– une aire de *« sensibilisation au futur »*. Le phare en sera un Futuroscope, dont la première pierre a été posée le 11 décembre ;

– un espace ludique, dit Planétoparc, parsemé d'exemples du *« commerce de demain »* ;

– des restaurants et un hôtel qui sera *« spatial »* pour faire bonne mesure ;

– une zone de bureaux, qui sera de 5 000 m², pense M. René Monory, et dont 1 500 m² sont déjà vendus.

« Vendre » : il faudra bien en effet vendre tout cela. Pour ce faire, René Monory a foi en lui-même – *« je reste le chef du projet »* dans les divers *« genres de beauté »*, conseillers généraux, conseillers techniques, architectes placés sous sa houlette, et surtout dans le marketing : *« On va mettre le paquet pour « vendre » le département à travers le « Futuroscope »*, dit encore le maire de Loudun.

Mais, pour être possédé par le sens de l'avenir, il n'en a pas moins celui de la gestion : un flux annuel d'un million de visiteurs, rapidement espérés, et une société d'économie mixte devraient y pourvoir. On attend des industriels et des banquiers – une cinquantaine étaient représentés aux rencontres du futur aux côtés des envoyés de grandes sociétés nationales – les traductions concrètes de l'intérêt préalable manifesté par une partie d'entre eux. Dans l'esprit du bouillant président du conseil général de la Vienne, habile utilisateur de la décentralisation commencée, il leur appartient d'accompagner le mouvement et de donner corps au projet.

Le conseil général, ayant apporté les premières infrastructures, 20 millions de francs (et sans doute une centaine au total dans les trois ans à venir), attend désormais que le futur prenne forme et s'anime sous ses yeux.

Si ses vœux sont exaucés, le reste – c'est-à-dire un blason politique réunissant les marques peu souvent associées de l'opposition et du culte passionné du progrès – lui sera donné par surcroît.

MICHEL KAJMAN.

Le progrès au jour le jour

LE projet architectural du Futuroscope, *« vitrine du futur »*, selon les termes de ses promoteurs, a été confié à une équipe animée par Denis Laming. L'édifice, une sphère de 17 mètres de diamètre reposant sur un prisme irrégulier, occupera environ 2 300 mètres carrés au sol. La sphère culminera à 45 mètres au-dessus de l'autoroute voisine Poitiers-Nord.

Le symbolisme qui sous-tend le projet se veut « optimiste » : *« dédramatiser le futur »*. C'est pourquoi a été retenue l'évocation d'un *« lever de soleil sur la technologie »*. Les connotations mystiques ou religieuses foisonnent du reste dans le projet : le rapport mathématique entre la longueur et la hauteur de l'édifice est le nombre d'or, la sphère sera soutenue par un *« autel de la technologie »*.

Verre, polyester et métal seront les matières apparentes de l'édifice dont toutes les surfaces pourront servir d'écran. L'ensemble du bâtiment est conçu pour servir de cadre à des *« sons et lumières du vingt et unième siècle »*.

Que se passera-t-il à l'intérieur du Futuroscope ? Albert Ducrocq, chargé d'agencer cette *« vitrine du futur »*, explique :

« Le Futuroscope ne sera pas un musée où l'on imaginerait de rassembler les grandes inventions qui firent notre monde. Ce ne sera pas davantage une exposition des prodigieuses techniques actuelles, mais essentiellement une vitrine *pour présenter ce qu'à défaut de toucher nous pouvons d'ores et déjà voir : le futur.*

» Montrer des choses qui n'existent pas encore, n'est-ce pas une prétention à mi-chemin entre la gageure et l'anticipation gratuite, avec le risque de verser dans la science-fiction ?

» Non, dans la mesure où nous entendons non pas prédire l'avenir, mais faire découvrir ce qui, non encore parvenu au stade de l'industrialisation, constitue déjà une réalité dans les laboratoires. *Ainsi sera-t-il possible de contempler des prototypes – des cellules dans lesquelles l'eau sera dissociée par un rayonnement solaire, un matériel électronique subminiaturisé, des hyperaimants ou un modèle de voiture de l'an 2000 – et de comprendre comment notre existence s'en trouvera modifiée.*

» Là est en effet notre objectif majeur : faire saisir à quel titre nous sommes concernés par ce futur immédiat en gestation, tant il est vrai qu'au cours des quinze années à venir, l'humanité est appelée à vivre davantage de transformations que tout ce qu'elle a connu depuis qu'elle existe. Dans cette optique, le Futuroscope entend non explorer les disciplines scientifiques elles-mêmes, mais passer en revue les incidences de leurs progrès dans les divers champs d'activité de l'homme. »

Le projet est un peu plus composite que ces explications le donnent à penser : maison du futur, monde professionnel (robotisé) de demain voisinent avec un observatoire, un planétarium et... une salle d'actualité plus classique. Animation, congrès, expositions donneront vie à cet ensemble. Il est même question d'y faire évoluer des défilés de mode. Du futur, bien sûr.

Profession de foi

La première pierre, qui est en fait une maquette du Futuroscope, a été enfouie dans le sol : à l'intérieur a été glissée, roulée et nouée par une faveur rose, la déclaration suivante, rédigée par Albert Ducrocq, dont René Monory avait auparavant donné lecture :

« De cet édifice, la première pierre est posée le mardi 11 décembre 1984 par des hommes de bonne volonté.

» Alors que 475 000 000 secondes les séparent de l'an 2000, ils sont anxieux des événements appelés à marquer, d'ici à la fin du siècle, une Terre à l'ère de l'intelligence et des technologies – les civilisations agricole et industrielle d'hier laissant la place à une civilisation au substrat immatériel nommé information – avec la perspective d'une transformation profonde des professions, de la société, de l'individu lui-même.

» Cependant, ils se montrent confiants, autant que fascinés par l'aventure.

» Ils mesurent en effet leur chance de connaître cette heure suprême de l'histoire de l'humanité, avec le privilège de la vivre non en spectateur d'une pièce qui aurait été écrite, mais en auteur qui, par ses choix, fixe le dénouement.

» C'est pour remplir leur tâche le mieux possible, pour d'abord s'informer et informer, qu'ils ont décidé de construire, sous le ciel de la Vienne, ce beffroi devant leur permettre une observation et une conduite de l'avenir, le Futuroscope. »



